LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port Payé à Québec

Volume 53, Numéro 7 — Montréal, 15 avril 1982

DEUX SECTIONS



SOL-PLUS

Budget accru et procédure améliorée

p. 21

Une journée avec Denise Bélanger médecin vétérinaire

p. 12

Les agriculteurs ont participé au sommet économique

p. 5

L'opinion rurale

Le nom dans la Loi 89: discrimination envers les femmes

Vous n'êtes pas sans savoir que jusqu'au 2 avril 1983, il est possible pour les parents dont les enfants sont nés avant le 2 avril 1981, de donner à ceux-ci le nom de la mère en plus du nom du père qu'ils portent déjà de façon systématique. Par contre, cette procédure nécessite le consentement écrit du père.

De plus, un montant de 50$ est exigé pour frais de recherche et d'inscription au registre, ce qui est injustifié puisqu'il s'agit d'une procédure très simple et que ces frais étaient et sont inexistants lorsque seul le père donnait ou donne son nom à l'enfant.

Le RAIF (Réseau d'Action et d'Information pour les Femmes) déclare que "cette mesure est injuste et discriminatoire" pour la femme. Avant l'adoption de la loi 89, le père donnait son nom à son enfant sans le consentement écrit de la mère. Pourquoi faut-il maintenant que la mère soit dans l'obligation d'obtenir l'autorisation écrite du père pour seulement ajouter son nom à celui-ci?

Le RAIF conteste cette loi comme étant un "cas flagrant de discrimination systématique envers les femmes" et demande "que les mères puissent donner leur nom à leur(s) enfant(s) sans l'autorisation du père" et que le montant exigé de 50$ soit aboli.

Diane Boudreau
collaboratrice du RAIF
Sillery, Qué.

Pouvoir collectif ou non

Dans son édition du 2 mars 1982, "l'Hebdo de Portneuf" publie un article sous la signature de M. André Charbonneau intitulé: "Des agriculteurs ont peur de leur force collective." Dans son article, M. Charbonneau s'emploie à démontrer combien nous sommes peu perméables aux bienfaits du "pouvoir collectif".

Ce qui m'amène à l'analyse suivante. Depuis des décennies, les agriculteurs québécois sont regroupés. L'Union des producteurs agricoles a une vocation de syndicat et n'est pas une organisation de type économique. Les fédérations affiliées mènent des actions de type syndical vis-à-vis, le plus souvent, des pouvoirs publics, mais ne mènent pas d'actions spécifiquement économiques. Au plan de l'entraide entre producteurs, et plus particulièrement chez les producteurs maraîchers, si la coopération ne s'est pas imposée, même s'il existe depuis peu une tendance à l'action concertée, c'est parce que le plus souvent, les tenants ou les "porte-paroles" dudit "pouvoir collectif" en ont entravé la marche.

Je ne citerai pour l'exemple que ce projet de "plan conjoint" dans la production de l'endive où ne sont impliqués en fait que 10 producteurs et pour lesquels l'on parle déjà de "quotas", alors que nous sommes en présence d'une production où l'on importe, bon an, mal an, 200 à 250 000 livres de Belgique.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour déceler qu'il y a dans cette démarche du "pouvoir collectif" le résultat d'une bipolarisation des entreprises ou exploitations agricoles concernées.

Or, normalement, la "coopération" est réputée se substituer au "plan conjoint", c'est-à-dire que l'efficacité économique peut (et doit) primer sur le pouvoir de pression et la gestion des simples quantités (à l'exclusion des qualités). Si les producteurs québécois tiraient de ce fait des conclusions rigoureuses, le développement de l'organisation économique agricole (contractuelle, coopérative ou regroupement divers) pourrait leur permettre de remplir leurs objectifs d'auto-suffisance.

Or, actuellement, rien ne permet d'annoncer de façon précise, des réalisations proches et d'envergure en ce domaine. Quelques réalisations ont vu le jour; malheureusement, nous en sommes au stade de l'analyse des problèmes causés par une crise encore grandement masquée par la prospérité, souvent artificielle, de quelques producteurs; et si les conditions d'une évolution se mettaient en place, les réalisations tendant à l'acquisition de cohésion et de savoir-faire risquent de se faire attendre, car les actions de groupe, autres que les actions de pression ou de revendication dûment orchestrées et pilotées, ne correspondent pas à la sociologie des agriculteurs québécois. Les réalisations en ce domaine seront alors toujours partielles et ne chercheront en fait, qu'à vouloir respecter les "rentes" ou les "privilèges" de situations déjà acquis par certains.

Le "pouvoir collectif" n'a pas de tradition autre que dans celle du groupe de pression. Ceci explique qu'il n'existe pas d'autre organisation à caractère collectif (et c'est regrettable) que le syndicat à vocation générale et unique. Et si le problème se pose davantage en "pouvoir de pression" qu'en terme de relation entre partenaires commerciaux, alors la tradition commerciale n'est pas assurée. Et quand celle-ci n'est pas assurée, une telle situation conduit à l'édification de "rentes" (quand il ne s'agit pas de monopoles ou oligopoles) dont profitent directement les entreprises les plus puissantes, les plus aptes à profiter, notamment, des systèmes de subventions.

Pour aider à enrayer ce phénomène désastreux pour la petite et moyenne exploitation agricole, il convient d'établir une véritable concertation interprofessionnelle et d'en faire une tradition à laquelle devront correspondre des procédures adaptées à la "sociologie" québécoise. Or, le "pouvoir collectif" me paraît davantage orienté vers une gestion de l'"appareil existant" que vers une dynamisation de l'ensemble des agents agissant sur les différentes filières de notre économie agricole, car ceci supposerait une réelle organisation économique.

Je ne veux tout simplement pas de la marchandise dont vous vantez bien trop haut les mérites, car je ne me sens pas obligé d'être solidaire d'une forme de "pouvoir collectif", surtout si celui-ci me paraît être le fruit d'une concertation au sommet. Étant donné que je suis un homme de la base, je tiens à certaines règles et je n'aime pas que l'on vienne me fustiger avec des mines de confesseur et des termes de commissaire politique. Gardez donc vos leçon de morale. Elles sont mal venues.

André Robert
Jardinier-maraîcher
Ste-Christine, Cté de Portneuf

Sous la rubrique "l'Opinion rurale", *La Terre de chez nous* publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, *La Terre de chez nous* se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais *La Terre de chez nous* devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Les textes pour "l'Opinion rurale" ne devraient pas excéder trois feuillets, les lettres les plus courtes recevront préséance. *La Terre de chez nous* se réserve le droit de condenser les textes jugés trop longs.

Enfin l'UPA et le journal n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

À propos de crédit agricole

Je veux proposer une ébauche de solution au ministre Jean Garon, afin de trouver des liquidités pour les prêts agricoles.

Que l'OCAQ émette des certificats d'emprunts, conditionnels à ce que le vendeur dépose pour 10 ans environ 25% du produit de la vente à l'institution prêteuse ou en obligations du Québec.

L'OCAQ pourrait aussi accepter le vendeur comme prêteur car il y a des vendeurs qui de toute façon placeront cet argent et aimeraient profiter d'un placement garanti par la province avec le taux préférentiel des banques.

Par la même occasion, je veux féliciter les caisses Pop d'avoir emboîté le pas. Elles ont choisi de servir ceux qui lui ont donné naissance voilà plus de 50 ans. Depuis 30 ans que c'est "MA BANQUE" et ce sera ainsi encore longtemps car le service est personnel avec un bon conseil au bon moment.

Bernard Brodeur
Maskinongé, cté Maskinongé

Au secours... les ours et les écureuils en deuil

Sous le titre "Les ours et les écureuils" article paru dans la rubrique "L'opinion rurale" du 11 mars 1982, une lectrice nous transmet les raisons qui motivent, pour des causes légitimes, l'extermination de la faune de nos bois. Le sujet m'a inspiré des réflexions qui m'incitent à vous communiquer mes remarques.

Cette personne qui signe L. Bérubé, St-Donat me suggère qu'elle est une dame puisqu'elle a des fils et un époux. Cette dame dis-je, sous-estime peut-être les connaissances de ce monsieur lorsque ce dernier relevait le cas d'un agriculteur qui aurait tué un peu trop gratuitement les petits animaux de nos bois qui lui causaient des ennuis dans son érablière.

Chère madame, mes connaissances sont limitées, les siennes sont limitées, les vôtres aussi. Permettez-moi de dire que je vous trouve bien hardie d'en conclure aussi rapidement. Qui vous dit que les connaissances de ce monsieur sur nos "bibites à poil" comme vous dites sont si limitées. Ce monsieur dans son "Triste Bilan" n'a peut être pas plafonné ses connaissances à la somme des méfaits que ces animaux ont pu ou peuvent lui causer. Il a peut être élargi la frontière de ses recherches en s'interrogeant sur les causes de leur vandalisme. Il a peut être compris que l'animal a comme l'homme un besoin de s'alimenter et de survivre, et que ce n'est pas pour DÉGUSTER qu'il se contente de tuyaux de plastique", c'est plutôt du sucre qui les enrobe qu'il essaie de se nourrir. Alors, s'il a faim, il ne vous est pas venu à l'idée de distraire son appétit avec autre chose qui l'occuperait durant tout l'hiver, lui fournissant les calories dont il a tant besoin pour subsister jusqu'au printemps?

Parlons de l'écureuil d'abord, c'est de lui que je tiens les quelques indications suivantes. Pour avoir suspendu des sacs de filet remplis de suif tout le tour de la maison pour nourrir les oiseaux, il m'est apparu que j'avais tellement de geais bleus, de pics-bois, de mésanges que tout ce monde ailé m'a fait donner le nom d'aéroport à notre propriété. Et maintes fois par la suite, voir sauter un écureuil d'une tablette et s'accrocher après le sac et manger goulûment. J'ajoute que j'aurai ensuite un écureuil volant de la nuit. Ils ont faim et ils attrapent ce qu'ils trouvent. Tout ce gras que je leur offre provient d'un bovin de boucherie abattu à l'automne et que j'ai récupéré pour eux. Il me semble que beaucoup d'agriculteurs doivent pouvoir se ménager le gras d'un animal qu'ils abattront avant l'hiver et l'utiliser à cet usage. Placer ce gras en un lieu quelque part en forêt, dans un tronc d'arbre, loin des cabanes et ainsi amuser laborieusement les petits animaux durant toute la saison froide.

Permettez-moi, s'il vous plaît, une suggestion à vos lecteurs. Que ceux qui connaissent un succédané peu coûteux pouvant offrir une source d'énergie alimentaire à la gent animale en fassent écho par le biais de cette rubrique.

J'ai le regret de reconnaître mon ignorance en terminant. Je ne connais pas de remède pour se défaire de cette branche très noble d'OURS À DEUX PATTES.

Oiseaux, ours, écureuils, solidairement et linnéennement vôtre,

Denise Pelchat
St-Elzéar, Beauce

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, ave Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:
Rosaline D.-LEDOUX

Journalistes:
Renald BOURGEOIS
Louise ST-PIERRE

Collaborateurs:
Germain LEMIEUX (Québec)
Claude TURCOTTE (Ottawa)

Directeur de la publicité:
Bernard DANIS

Représentant à Toronto:
Tom McGoey,
Suite 615, 44 rue Victoria,
Toronto, Ontario M5C 1Y2
Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 12$: 2 ans, 20$: 3 ans, 25$

Chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous et adressé au: Service du tirage (Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Formulation par ordinateur ● Formules à moindre coût ● Programme avec acides aminés chez les porcs et volailles ● Coût inférieur de $7 à $8 par tonne de moulée ● Rendement encore amélioré.

Oui, bélisle

● Prémélanges minéraux ● Vitamines et additifs pour porcs, bétail, volailles, dindes ● Moulée, grains, tourteau de soya.

améliore votre productivité, et votre efficacité ; il y a des gens dans votre voisinage qui peuvent le confirmer.

CONCENTRÉS SCIENTIFIQUES BÉLISLE INC.
196, Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0

TÉLÉPHONES :
Montréal : (514) 658-8733
Québec : (418) 475-6285

Yves FRÉCHETTE



Réflexion

Une peur presque maladive des politiciens qui n'a plus sa place

Au début des années 1960, l'on se souviendra que ce n'était peut-être pas encore la période de croissance artificielle vécue plus tard avec l'avènement de l'Exposition Universelle de Montréal. Tout de même l'on profitait d'une croissance économique réelle, de l'amélioration effective des conditions de vie et des premiers balbutiements d'une éventuelle société de loisirs. Puisqu'il y a toujours des exceptions à la règle, il faut également rappeler que certaines régions dites "périphériques" ne pouvaient pas autant que les autres profiter des retombées économiques de ces années prospères.

L'Est du Québec est un exemple. Cette région était marginale non pas par la pauvreté de ses ressources de base, mais bien par la concentration de la croissance économique près de centres urbains tels que Montréal et Québec. On créa donc le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), sa mission était de réduire les disparités régionales.

Plus tard, d'autres régions qui avaient aussi fait le même constat de marginalité choisissent à leur tour, dans les années 1970, de donner un coup de barre radical et d'emboîter le pas. Ce sont: l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac St-Jean, Charlevoix, l'Estrie (Mission Estrie), l'Outaouais, etc... Ces régions se dotent à leur tour de schémas d'aménagement et de développement qui créeront selon l'avis des penseurs, de supers parcs industriels où il y aura beaucoup de multinationales et de PME.

Maintenant, à l'aube des années 1980, nos politiciens ont fait une nouvelle trouvaille. Dorénavant, l'aménagement et le développement relèveront de la compétence politique: "la population doit décider de son avenir collectif et y gérer ses propres ressources."

En cette période de récession, on peut se demander si les différents programmes de développement régional échapperont aux coupures des dirigeants gouvernementaux? Seront-ils encore l'objet, comme par le passé, d'une répartition et d'une distribution régionales "au compte-gouttes". On ne peut décemment prétendre investir dans un développement régional décent et efficace, ni même songer à corriger les disparités régionales lorsque les budgets alloués n'ont d'autre objet que d'éviter une défaite à l'élection suivante.

Présentement, les gouvernements doivent restreindre leurs dépenses, puis effectuer des coupures budgétaires. Les politiciens, avec moins d'argent, doivent donc davantage faire preuve d'imagination puisqu'il leur faut répondre aux aspirations légitimes, quand ce ne sont les cris de détresse des régions les plus démunies sur le plan économique.

Depuis quelques mois, la rivalité Québec-Ottawa pour les programmes de développement régional s'intensifie. L'agriculture et la forêt sont sujets à de nouvelles orientations que l'on retrouve dans le document "Nourrir le Québec" du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que dans l'élaboration de certaines politiques du ministère de l'Énergie et des Ressources. De son côté, le gouvernement fédéral fait état d'une stratégie agro-alimentaire et forestière pour les prochaines années.

Et pendant ce temps, on se réorganise, on change de structures, avec la désarmante assurance de politiciens qui prétendent posséder les solutions miracles à tous les maux. Le gouvernement fédéral vient de créer un nouveau Département d'état au Développement économique et régional (DEDER), tandis que le gouvernement du Québec, selon le ministre d'état à l'aménagement, M. François Gendron s'apprête à poser des gestes politiques majeurs en faveur du développement des régions.

On peut se demander à quoi rime ce malin plaisir qu'on semble avoir à changer les structures pour résoudre les problèmes? Depuis 20 ans, on réalise en faisant le bilan que les résultats sont bien minces. Pourtant, ce n'est pas une valse des millions que les régions en difficulté demandent et ont besoin, mais bien plus une aide de l'État à la mesure de leurs problèmes.

En pleine période de chômage, il est quand même intéressant de constater que des régions comme la Matapédia, qui ont réussi de peine et de misère à obtenir des budgets pour des programmes régionaux de développement de l'agriculture et de la forêt, n'aient pas à souffrir autant que les autres de la récession.

Le quotidien LE SOLEIL, *édition du 22 mars 1982, rapportait que la région de la Matapédia fait bande à part. On y mentionne notamment qu'elle constitue un îlot de prospérité dans une mer de récession. Et tout ceci s'est fait avec les gens et organismes de la région. Une initiative qui ne coûte pas, tout compte fait, si cher qu'on le pense! Chose certaine, cela s'avère moins coûteux qu'une subvention de désespoir à une industrie qui fermera deux semaines plus tard. Et, il ne faut pas oublier le nombre d'emplois que représente, pour ces régions, le développement de l'agriculture et de la forêt.*

Ceci n'est pas l'effet du hasard mais c'est bien plus l'exemple d'une population qui a décidé de prendre en main son avenir économique. Toute intervention de l'État doit d'abord, non pas régler les problèmes de la population à sa place, mais doit viser davantage une mobilisation et une concertation des capacités locales. L'État doit laisser aux régions le droit de choisir un mode de développement qui leur convienne.

Sans jeter la pierre aux gouvernements, voilà ce qui pourrait être fait sans que l'on soit obligé de subventionner à outrance. La plus grande crainte dans les programmes de développement régional c'est le saupoudrage et la valse des millions. C'est aussi l'incapacité pour les politiciens de résoudre les problèmes et la peur quasi maladive de laisser gérer les ressources du milieu par la population.

Le développement régional cela peut et doit se planifier, mais l'on y parviendra vraiment que le jour où les premiers intéressés en deviendront les maîtres d'oeuvre.

Point de vue

Une démonstration de solidarité professionnelle empreinte de dignité

Des manifestations du genre de celles qu'ont réalisées les producteurs agricoles, les 30 mars à Montréal et le 1er avril 1982, à Québec, ne sont pas des initiatives que les producteurs agricoles favorisent fréquemment et sans plus de considérations qu'il ne faut. Bien au contraire. Quand ils en sont rendus à utiliser ce moyen de pression, c'est qu'il y a du tragique au niveau de l'entreprise agricole et du mode de vie du producteur lui-même.

De fait, comme le soulignait le président général de l'UPA dès l'annonce de ces manifestations, il n'est plus question de laisser se détériorer la situation dans un trop grand nombre de productions si l'on ne veut pas que l'agriculture et les producteurs subissent des torts irréparables, étant donné la situation économique difficile à laquelle il faut faire face dans l'immédiat.

C'est à partir de là que les producteurs agricoles ont décidé d'alerter sérieusement les autorités gouvernementales tant fédérales que provinciales sur l'urgence de la situation et du même coup, attirer l'attention de l'opinion publique sur la gravité de la situation.

Quand un groupe professionnel entreprend collectivement ce genre de pression, il y a toujours danger que les gestes posés frôlent de près l'indiscipline et l'extravagance et, du même coup, compromettent sérieusement la crédibilité de ceux qui les posent. C'est toujours un risque. Les producteurs agricoles, quant à eux, ont toujours su se comporter en hommes responsables et attirer l'attention du monde politique et de la population en faisant appel au "gros bon sens" qui les a toujours caractérisés.

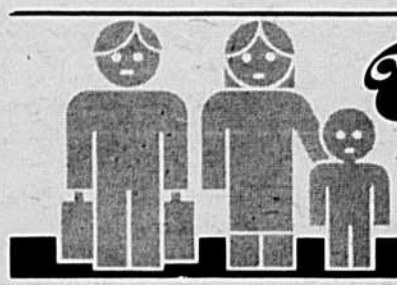
Ce qu'il était important de faire ressortir, c'était les besoins urgents des producteurs agricoles qui tiennent à sauver leurs entreprises et vivre de leur profession.

C'est à croire que le cri de détresse lancé par les producteurs n'est pas tombé dans l'oreille de sourds, puisque déjà des démarches, des rencontres et des réalisations semblent devoir se concrétiser dans un proche avenir.

Les producteurs agricoles n'ont pas que revendiqué, ils ont offert leur collaboration. Leur présence au sommet économique de la semaine dernière est une preuve de leur bonne volonté. Pour sûr qu'ils y ont témoigné à nouveau des difficultés économiques qu'ils connaissent actuellement, pour sûr qu'ils y ont revendiqué fermement pour que la situation actuelle soit corrigée, à l'aide de politiques agricoles qui tiennent compte des réalités économiques que vivent les producteurs. À l'aide aussi de subventions ou de moyens susceptibles de corriger un immédiat intolérable. À l'aide enfin d'amendements à des lois existantes. Ces pressions et ces démarches, ils les font toutefois dans les formes que dictent une dignité personnelle et un sens du respect des droits des autres. C'est une discipline qu'il n'est pas facile de s'imposer, mais c'est aussi vraiment la seule qui peut conserver à tout mouvement de revendication sa crédibilité.

Les deux récentes manifestations des producteurs ont vraiment été imprégnées de dignité et n'ont provoqué que des réactions positives. C'est tout à l'honneur de tous ceux qui ont participé. De plus, que le syndicalisme et la coopération agricoles se soient donné la main pour de telles manifestations, c'est un signe de maturité très appréciable. De la dignité, de la concertation, le tout animé par un sens de la collaboration comme savent en faire preuve les producteurs agricoles, c'est ce qu'on appelle "mettre les chances de son côté". C'est de bon augure!

J.-M. K.



Tourisme rural

L'AGRO-TOURISME QUÉBÉCOIS EN VISITE CHEZ LES FRANÇAIS
par Germain Lafrenière, directeur général

Dans cet article, nous allons traiter de quelques programmes particuliers du tourisme rural en France.

Les gîtes d'enfants

Accueillir des enfants (11 au maximum) de 6 à 13 ans) pendant les périodes des vacances scolaires, au sein de familles rurales agréées adhérentes aux Relais départementaux des Gîtes ruraux de France.

- Le but, c'est d'offrir aux enfants des villes, un accueil familial, à la montagne, à la campagne, la découverte de la nature et de la vie rurale dans des conditions de séjour appropriés.
- Permettre à des familles rurales, notamment en moyenne montagne d'exercer une activité de complément, limitée aux seules périodes normales de vacances scolaires.
- Les familles rurales doivent signer un contrat avec la Fédération Nationale des Gîtes Ruraux de France pour la section de la charte des gîtes d'enfants.

Le Guide des meublés et Villages de Vacances "Loca Charente". C'est un projet qui classe les villas (maisons secondaires) et qui les publicisent durant certaines saisons. L'Office Départemental du Tourisme de la Charente-Maritime édite un document de location et n'est qu'un intermédiaire bénévole (non pas une Agence).

La randonnée pédestre

On associe la randonnée pédestre avec les gîtes d'étape. On veut rentabiliser les sentiers et les gîtes par la création de "produits" commercialisables. Ces associations qui se préoccupent de la randonnée et du gîte doivent:

- créer, entretenir et équiper en gîte d'étape des circuits complets;
- coordonner pour leur zone géographique toutes les opérations de tourisme de randonnée;
- être les correspondants des touristes;
- se considérer comme les "gestionnaires" des circuits équipés en *gîte d'étape*, s'efforcer de rentabiliser ces gîtes et contrôler leur bon fonctionnement.

La politique des contrats de pays

- Traduit des choix rigoureux et répond à l'objectif prioritaire qui est le maintien et l'accueil dans le monde rural et ses petites villes de jeunes actifs;
- Privilégie les actions qui bénéficient à l'ensemble du pays;
- introduit des formules originales susceptibles de renouveler et d'améliorer les pratiques traditionnelles.

Le pays, c'est une région (ex.: La Haute-Beauce). Le contrat veut revaloriser sur le plan économique, touristique et culturel cette zone. On assiste à un plan ou une entente entre cette zone et l'état.

On a revu des actions particulières en milieu du tourisme rural. Ces activités sont souvent pilotées par des groupements. On peut en citer quelques-unes et regarder l'évolution de l'*agro-tourisme au tourisme en milieu rural*: Celui-ci englobe la notion de rural dans son ensemble et offre au touriste l'éventail d'activités.

La Fédération nationale des foyers ruraux de France (FNFR) est axée sur l'animation et le développement du milieu rural. Elle regroupe 200 000 adhérents, 1 300 foyers, 45 Fédérations Départementales, sept unions régionales et 35 associations de la base. C'est un peu un *centre culturel* en milieu rural. C'est le complément à la structure des gîtes ruraux et à l'accueil en milieu rural.

Tourisme en espace rural (TER)

L'Association a pour but d'organiser la concertation et la coopération entre ses membres en vue de:

- promouvoir le tourisme en espace rural;
- être l'interlocuteur des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne le tourisme en espace rural;
- faciliter la formation et l'animation des organismes;
- favoriser toute innovation et créativité en matière de formules de séjours et de loisirs en milieu rural;
- favoriser une coordination des actions au niveau régional. (loi 21 janvier 1971)

Les grands problèmes discutés avec Le Tourisme en Espace Rural sont les suivants:

- le sol, la communauté villageoise, la commune rurale et le pays;
- les prix, le rural, socio-culturel, social et financier.

Le tourisme rural en Charente Maritime

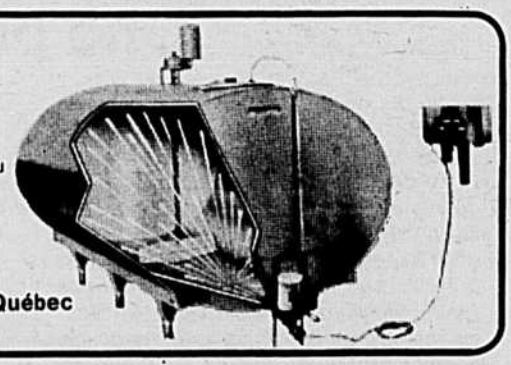
On met l'accent sur le tourisme rural. On compte 700 gîtes, 100 fermes de séjours, 50 gîtes d'enfants et 50 campings de circuits. On classifie les gîtes ruraux et les fermes par épis: 1, 2 ou 3 (excellent, bon, moyen).

Nouvelles en bref

- La Fédération des Agricotours a tenu sa première rencontre avec le comité de la table d'hôte;
- Lors du dernier conseil d'administration de la Fédération, 30 nouvelles fermes ont été accréditées et une dizaine de gîtes du passant. Félicitations et bienvenue aux nouveaux membres actifs!
- L'Office du Tourisme du Canada se montre intéressé au projet du colloque international sur le tourisme rural en 1983 organisé par la Fédération;
- Le premier groupe de voyageurs du forfait de la Floride organisé par Agricotours sont revenus enchantés de leur voyage.

Réservoirs refroidisseurs
neufs et usagés
gros et détail

- Garantie
- Échanges acceptés
- Réservoir en acier inoxydable pour eau d'érable, modèle à vacuum ou régulier



LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION enr.
Ernest St-Louis, propriétaire
681, Boulevard ouest, Louiseville, Québec
Tél.: (819) 228-4468

Fiable comme Fiat

FIAT 880-5dt



Vous devez pouvoir tirer le maximum d'un tracteur de ferme. Les ingénieurs de la firme Fiat conçoivent depuis plusieurs années des tracteurs avec cette idée en tête.

Le tracteur 880-5dt de Fiat est le résultat de plus de 60 années de recherche. En effet, le moteur Fiat 880 cinq cylindres est le plus silencieux, doux et économique qui se construit sur le marché. Il bat tous les records de sa catégorie.

Lors de sa conception rien ne fut négligé, confort, puissance, souplesse et sécurité. D'une capacité de 80 forces il assure en moyenne, pour chacun des gallons de carburant consommés, 20 forces de puissance. L'avantage de sa boîte de vitesse 16 rapports avant et 4 arrière vous permet d'adapter parfaitement le régime moteur et vitesse d'avancement à votre travail. Les engrenages sont synchronisés pour un changement de rapport en marche sans difficulté.

De nombreuses autres caractéristiques font du tracteur 880-5dt de Fiat, le meilleur achat que peut espérer un producteur agricole soucieux de ses coûts de production.

(Disponible en version de 2 ou 4 roues motrices)

Pour plus d'informations voyez votre concessionnaire Fédérée — Fiat.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Service des machines agricoles/1055 rue du Marché Central, Mtl, P.Q.

Le sommet de Québec

Trouver 700 millions pour boucler le budget

par Renald BOURGEOIS

QUÉBEC — La première journée du Sommet sur la solidarité économique a permis aux intervenants invités de préciser leurs positions respectives devant la crise économique actuelle. Est-il besoin de préciser, qu'au premier abord, cette fameuse solidarité n'a pas semblé se manifester, du moins lors de la séance d'ouverture.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a ouvert la discussion en traçant un portrait simplifié de la nécessité de l'équilibre des finances publiques du Québec. Les services publics qu'on s'est donnés nous coûtent très cher. On n'a pas les moyens de s'en donner plus, on doit comprimer. Cependant, le gouvernement a voté une augmentation de 13,9% de ses dépenses, pour les dépenses incompressibles, soit 30% de plus pour le service de la dette, 17% pour les programmes d'aide, 46,8% pour le crédit agricole, 15% pour la rémunération des quelque 320 000 employés de l'État. La rémunération représente 53% du budget, de préciser encore le premier ministre.

Par ailleurs, les revenus sont à la baisse à cause des allégements fiscaux consentis ces dernières années, des effets de la crise, chômage, faillites, de quelque 550 millions de $ de transferts fiscaux que le fédéral refusera au Québec. Une impasse ou un trou de plus ou moins 700 millions de $.

À cela, M. Lévesque ne voit que trois solutions: couper dans les dépenses essentielles, hausser les impôts ou geler les rémunérations dans le secteur public. Mais les dépenses essentielles sont essentielles et les impôts sont déjà trop élevés. La conclusion semblait claire, on ne peut plus claire, il faudrait aller chercher les 700 millions qui manquent tout d'un coup en gelant les rémunérations du secteur public, un secteur pas particulièrement productif, de reconnaître M. Lévesque.

C'est donc une toile de fond aux contours précis qu'a présentée M. Lévesque en demandant des propositions aux divers intervenants, monde des affaires, orgahisations syndicales, monde municipal, mouvement coopératif, producteurs agricoles et associations de consommateurs. Même si l'on ne devait pas entreprendre à ce Sommet les négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public, il a semblé évident qu'il n'y avait pas d'autre solution que de couper dans les salaires.

Le monde des affaires a, de son côté, préconisé un désengagement de l'État de toute législation pouvant ajouter au fardeau fiscal et de paperasserie de l'entreprise. L'État-Providence doit être remis en question et les sources du développement doivent être recherchées en premier lieu en dehors de l'État. L'interventionnisme étatique continu a mené à l'impasse. On a voulu corriger les erreurs par d'autres erreurs.

Contrairement aux syndicats qui ont marchandé leur participation, le monde des affaires est venu sans poser de conditions pour dire au gouvernement qu'il est principalement responsable de la crise. Les syndicats sont en désaccord avec cette analyse et soutiennent que c'est en période de crise que le gouvernement doit affirmer plus résolument son rôle de moteur de l'économie.

En effet, l'analyse de la crise par les syndicats fait porter principalement par les entreprises la responsabilité de nos difficultés économiques. Devant cette faillite de l'industrie, l'État doit prendre ses responsabilités sociales, discipliner l'industrie et la remplacer lorsque cela devient nécessaire.

Quant au monde municipal, il a affirmé sa volonté de participer à la concertation, compte tenu qu'il est le niveau de gouvernement le plus près de la population et qu'il entend jouer un rôle de promotion du développement économique local.

Le mouvement coopératif s'est interrogé sur l'affirmation du document de la conférence voulant que le Québec ait une structure économique foncièrement saine à moyen terme. Le mouvement coopératif est de toute façon intéressé à travailler avec les autres intervenants.

Les producteurs agricoles ont souligné avec force les effets de la crise qui remet en cause la survie de leurs entreprises. Les taux d'intérêts sont particulièrement dévastateurs.

Un consensus précaire

Pour résoudre la crise budgétaire, les sacrifices devront être partagés, a reconnu le premier ministre, M. René Lévesque, dans la conclusion qu'il tirait du sommet de Québec. Ainsi comme au début, il était évident que le gouvernement cherchait prioritairement un moyen de boucler son budget où il manquait 700 millions pour l'année en cours. Il s'agissait donc d'une espèce de marchandage avec les syndicats car il était évident qu'on entendait aller le chercher ce manque, en très grande partie si ce n'est en totalité, dans les prochaines augmentations de salaire des fonctionnaires.

Le gouvernement se devait, en contrepartie, de proposer un programme de relance. Celui retenu comportait sept points qui faisaient l'objet d'un certain consensus. Il faut cependant agir rapidement car au début de mai, au plus tard, on devra avoir décidé de la façon de combler le trou.

Premier point, la mise sur pied d'un programme d'urgence de construction domiciliaire, 50 000 logements au cours de la prochaine année. Ce programme aurait pour effet de stimuler l'économie en créant quelque 85 000 emplois directs et indirects.

Second point, création d'un conseil économique et social pour rendre plus permanente la concertation. Tous avaient des réserves à cette proposition qui ne peut fonctionner que lorsque chacun entend faire des concessions. Les chiffres montrent bien que les pauvres s'appauvrissent et les riches s'enrichissent.

Troisième point, la mise sur pied d'un programme d'urgence de stimulation économique dont les premiers éléments ont déjà été annoncés. Même si les fonds disponibles sont relativement faibles, les secteurs agricoles et forestiers pourront trouver certaines aides dans ce programme qui n'est qu'une Opération solidarité économique II (OSE II).

Quatrième point, trouver les moyens de développer sur une base volontaire les moyens de la participation des travailleurs à l'entreprise qui les emploie. Les syndicats ont rappelé qu'ils n'étaient pas dupes d'un tel projet qui résultait trop souvent en une socialisation des pertes et en une privatisation des profits. Sans donc la rejeter, ils

suite à la page 17

Les agriculteurs ont participé au sommet

QUÉBEC — Les agriculteurs étaient présents à la conférence au sommet de Québec. Seul groupe du secteur de la production (primaire), leur présence allait de soi "parce que l'agriculture, avec des ventes de 2,7 milliards, et le secteur agro-alimentaire dans son ensemble, avec des ventes de 9,6 milliards, constituent des secteurs majeurs de l'économie en termes de revenus, d'emploi, d'investissement et de potentiel de développement." Deuxièmement, "l'objectif d'un accroissement de l'auto-suffisance alimentaire est devenu un objectif clairement affirmé de la politique québécoise."

D'ailleurs, pas moins de six conférences socio-économiques, une globale et cinq sectorielles avaient porté sur l'agro-alimentaire. De plus, ils avaient également participé aux deux précédentes conférences au sommet, celle de Pointe-au-Pic en mai 1977 et celle de Montebello en mars 1979. Cette dernière, tenue à Québec les 5, 6 et 7 avril, s'inscrivait dans la continuité des sommets antérieurs.

Cette fois cependant, le gouvernement voulait consulter sur les moyens de sortir de la crise ou à tout le moins, d'en atténuer les effets. Les agriculteurs traversent une période de difficultés intenses, à titre d'entrepreneurs, l'étau coûts de production — prix de vente empêche plusieurs non pas de dégager un profit mais tout simplement un salaire, à titre de travailleurs même sans salaire, ils doivent continuer à fournir une somme d'heures de travail sans commune mesure avec les salariés des secteurs public et para-public et la très grande majorité du secteur public.

Les agriculteurs, représentés à la conférence par MM. Jacques Proulx et Gérard Gras, respectivement président général et premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles, tenaient donc à insister sur leur vécu de la crise. Quant aux moyens d'en sortir, ce sont tous ceux qu'on peut mettre en oeuvre pour desserrer un peu les contraintes qui acculent les entreprises agricoles à la faillite. On peut mentionner une baisse des taux d'intérêts, toute forme d'aide, des amendements à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles de sorte que les agriculteurs puissent gérer efficacement les marchés en influençant les prix de vente de leurs produits.

Il y a en agriculture des emplois et des investissements à sauver et d'autres emplois à créer par une poursuite des investissements. Si on ne préserve pas au moins les emplois existants en agriculture, on aura beau en créer ailleurs, on n'aura pas amélioré la situation.

Cet aspect de la question est d'ailleurs ressorti à la toute fin de la conférence alors que le président général de l'UPA a souligné que les investissements des dernières années risquaient d'être gaspillés si on laissait s'écrouler certains secteurs de la production développés à grands frais depuis quelques années.

Il s'agissait donc en quelque sorte pour les agriculteurs de manifester leur intérêt dans la recherche de solutions à une crise économique qui les touche tout particulièrement et d'attirer l'attention des autres partenaires au développement socio-économique du Québec sur l'importance du secteur de la production de denrées alimentaires. Les agriculteurs veulent travailler conjointement avec les autres intervenants pour trouver des solutions à la crise actuelle et plus fondamentalement, s'assurer que celles-ci rencontreront et respecteront les attentes légitimes des agriculteurs.

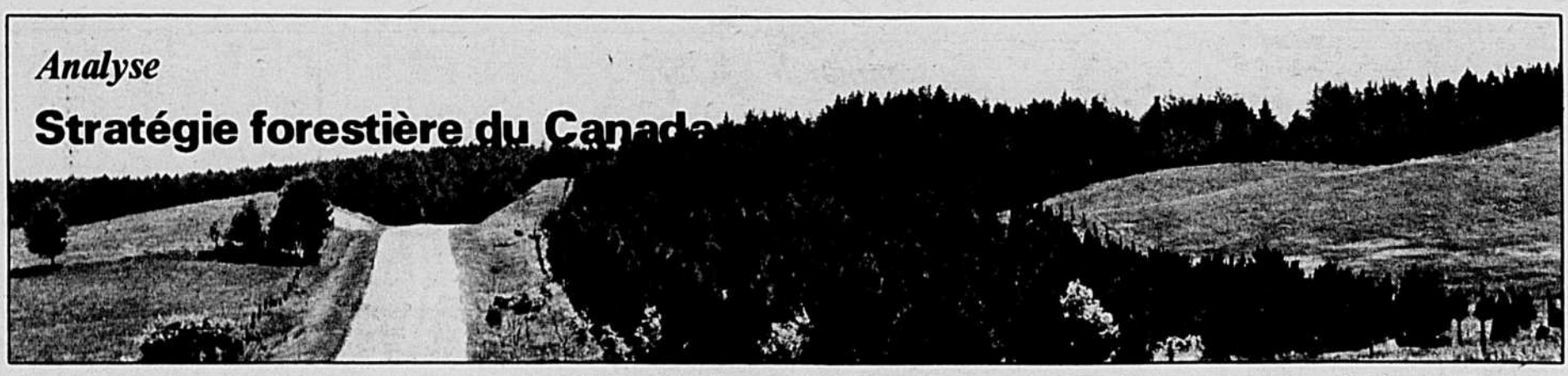
Dans les circonstances, si on ne peut s'attendre à des mesures d'aide importantes, c'est surtout au niveau des aménagements législatifs que les agriculteurs pourront mesurer les résultats du Sommet et également des autres moyens de pression mis de l'avant ces dernières semaines. R.B.



La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'etiquette font partie des conditions de vente.
Pioneer est une marque déposée; les numéros identifient les variétés. •Marque de commerce déposée dont l'usager inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

Analyse

Stratégie forestière du Canada



Le 30 septembre 1981, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. John Roberts, déposait un document de travail au Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement. Ce document portait sur la stratégie forestière du Canada à prendre d'ici quelques années.

L'essentiel de ce travail avait pour but de faire l'évaluation globale de la situation forestière canadienne et d'assurer un cadre décisionnaire fondé sur les conditions internationales du marché, ainsi que sur les diverses contraintes menaçant l'approvisionnement en bois et sapant les perspectives d'expansion de l'industrie forestière. Trois questions fondamentales constituent le noyau même du travail: l'intervention à la base des ressources, les besoins de la recherche et du développement et la création d'un nouveau marché.

Le secteur forestier du Canada produit plus d'un million d'emplois, soit près d'un emploi sur dix. Avec 14% de tous les produits manufacturés, le bois constitue le huitième des chargements ferroviaires au pays. Près de 17% des exportations sont composées des produits forestiers et trois milliards de dollars sont versés annuellement en impôts par le secteur forestier. De plus, les ressources forestières constituent le cadre d'une industrie de tourisme et de loisirs de plusieurs milliards de dollars. Il s'ensuit donc qu'un renforcement de ces ressources profiterait à tous les Canadiens et qu'aucun autre secteur industriel n'offre autant de potentiel de développement économique au cours des deux prochaines décennies.

En regard de ce bilan économique positif, il importe d'élaborer, dès à présent, une stratégie nationale en matière de développement forestier. Une stratégie basée sur des analyses détaillées de la situation qui prévaut actuellement dans le domaine forestier au Canada. À l'examen de l'approvisionnement en bois à travers tout le pays, on constate que quatre provinces seulement possèdent des réserves non engagées de bois de conifères et que ces réserves ne sont pas rentables en raison des coûts élevés liés à leur éloignement au faible volume par hectare et à d'autres facteurs. Deux provinces semblent jouir d'une position plus ou moins équilibrée et les quatre autres présentent un déficit. Par opposition à ce sombre examen, le résultat transmis par un groupe de travail (industries — gouvernements — universités) nous apprend que la demande pour nos produits forestiers doublera d'ici l'an 2000.

La stratégie en question consistera en une série d'actions à prendre dans les plus brefs délais. Il s'agira: d'une réduction du pourcentage d'augmentation annuelle de la récolte de bois rond, d'une intensification des efforts de reboisement, d'une augmentation des interventions sylvicoles, d'une amélioration de la protection des forêts, d'une utilisation de la biomasse forestière et d'une augmentation sérieuse de l'intérêt pour les boisés privés. On assume que l'adoption de ces mesures permettra d'augmenter le stock ligneux d'ici le milieu de la décennie 1990 de 55 millions de m³. Il en résulterait directement une création possible de 75 000 à 100 000 emplois, un accroissement du volume des ventes et des exportations, des bénéfices additionnels pour l'industrie et une augmentation des revenus fiscaux de l'ordre du milliard.

Dans cette action, on apportera une attention toute particulière au domaine de la recherche. Elle devra s'attarder plus précisément sur la production et la protection forestière, la recherche fondamentale (biotechnologie), la récolte des produits forestiers et le transfert de technologie. D'autres aspects tels le développement régional, les revendications des autochtones, les questions constitutionnelles et bien d'autres seront également au nombre des questions importantes d'élaborer pour une revalorisation de notre forêt canadienne.

Le secteur forestier est un élément clé de l'économie canadienne. Il fournit de l'emploi à plus d'un million de Canadiens et apporte une large contribution à la balance des paiements du Canada. L'industrie forestière canadienne est une bonne position pour mettre à profit la demande mondiale croissante de bois. Le grand défi réside dans l'approvisionnement en bois qu'il faudra intensifier pour un aménagement intensif et une meilleure utilisation des forêts. En dernier lieu, nous pouvons affirmer que les résultats et les conclusions de ce travail firent l'unanimité de la communauté forestière canadienne, y compris l'industrie des gouvernements provinciaux et les forestiers professionnels. Le seul aspect qui semble demeurer en litige est la façon dont on se partagera le prix à payer pour cette revalorisation de la forêt canadienne. À qui appartiendra la première démarche?

Jean Gobeil, ing.f.
Fédération des producteurs de bois du Québec

Audiences sur les prix payés aux producteurs d'oeufs

Le Conseil canadien de commercialisation des produits de la ferme tiendra au mois de juin des audiences publiques sur le prix payé aux producteurs canadiens pour leurs oeufs.

La tenue de ces audiences a été accueillie avec satisfaction par l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) qui voit là l'occasion de prouver une fois de plus la validité de sa formule d'établissement du coût de production. Dans un récent communiqué de presse le directeur-général de l'OCCO, M. Jean Brassard, a d'ailleurs précisé que toute audience sur cette question démontrera que chaque composante de la formule est justifiable et que son application se révèle juste et équitable pour les consommateurs et les producteurs.

Selon le président par intérim de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, M. Claude Bernard, le Conseil voudrait réduire de trois à quatre sous la douzaine le prix des oeufs. "Nous nous y opposons farouchement. Les audiences devraient nous permettre de démontrer qu'une telle baisse de prix se traduirait par une perte de revenu de six à huit mille dollars pour les producteurs possédant 10 000 pondeuses et plus et ce, dans le contexte actuel des hauts taux d'intérêt."

Au Québec, les producteurs d'oeufs détiennent en moyenne entre 13 500 et 14 000 pondeuses.

À tous les deux ans, l'OCCO et le Conseil procède à la révision de la formule du coût de production qui a, initialement, été établie en 1975 lors de la création de l'OCCO. "Et cette année, la présidente du Conseil, Mme June Menzies, s'est donnée comme mission de baisser le prix des oeufs... dans l'intérêt des consommateurs. C'est devant cette divergence de vues qu'il a été décidé de tenir des audiences sur le prix des oeufs," d'expliquer M. Bernard.

NOMINATION



M. MAURICE TESSIER

M. Maurice Tessier, autrefois d'Agriculture Canada est maintenant directeur des communications pour l'Association canadienne des industries de l'alimentation animale. Il sera responsable des communications, séminaires, recrutement, statistiques et représentera le bureau sur plusieurs comités.

M. Tessier a obtenu son baccalauréat en sciences agricoles de l'Institut agricole d'Oka et sa maîtrise en économie de l'Université de Guelph.

Il est membre en règle de l'Institut agricole du Canada, l'Ordre des Agronomes du Québec, l'Association canadienne des rédacteurs agricoles et de la Canadian Farm Writers Association.

Au préalable, M. Tessier était responsable du service des relations publiques et du transfert de technologie à Agriculture Canada.

Estrie

Pour un bon aménagement de la forêt

L'état des forêts dans l'Estrie n'est pas ce qu'il a déjà été. Depuis plusieurs années déjà, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie est mandaté par le gouvernement pour promouvoir l'aménagement des forêts.

Des possibilités sont donc offertes aux propriétaires de lots boisés pour rehausser la qualité de leur forêt et sa rentabilité. Des spécialistes peuvent donner aux intéressés, des conseils techniques relatifs aux travaux qui peuvent être effectués. On peut citer le reboisement, l'amélioration des érablières, les coupes d'éclaircies.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre groupement local soit, à La Patrie (M. Robert Proteau à (819) 888-2790), à Windsor (M. Luc Gaboriault à (819) 845-3266), à St-Malo (M. Sylvain Dulac à (819) 658-3658) et à Cowansville (M. Jean-Yvon Francis à (514) 263-7120) ou, au Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie à (819) 567-8905.

Traitez la Mammite comme il faut-du premier coup

K25 — pour traiter la mammite chez les vaches en période de lactation.

Contient quatre antibiotiques combattant les principaux organismes responsables de la mammite.

K25 est disponible en boîtes de 12 fioles plastet de 10 ml et en fioles de 250 ml.

BIODRY — à titre préventif et curatif chez les vaches taries. Le programme de traitement des vaches taries permet de limiter les risques de "rechutes" coûteuses lors du retour à la production de lait.

BIODRY est disponible en fioles de 250 ml.



TUCO

COMPAGNIE DES PRODUITS TUCO
DIVISION DE UPJOHN
40 Centennial Rd., Orangeville, Ont. L9W 3T3

#0005-CTF (23203 F)
Marques déposées: K25, Biodry

TUCO — À L'AVANT-GARDE DANS LE DOMAINE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES



Les hommes et la politique au Québec

par Germain Lemieux

Projet de loi 56 sur les coopératives: À surveiller...

Cette loi déposée en première lecture, à la mi-avril, par le ministre des Institutions financières et coopératives, si elle est adoptée par l'Assemblée nationale, remplacera la Loi sur les associations coopératives et la Loi sur les sociétés coopératives agricoles.

Le projet de loi viendrait par ailleurs modifier 26 autres lois dont plusieurs concernent les milieux agricoles: Loi favorisant l'amélioration des fermes, Loi sur le crédit agricole, Loi favorisant le crédit à la production agricole à long terme par les institutions privées, Loi favorisant le crédit à la production agricole, Loi sur le crédit forestier, Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Loi sur la mise en marché des produits agricoles, Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles.

Le ministre Jacques Parizeau en déposant cette loi numéro 56 a dit vouloir établir de nouvelles règles, de nouvelles procédures, peut-être plus réalistes, aujourd'hui, pour la constitution, l'organisation et le fonctionnement des coopératives.

Entre autres, le projet de loi prévoit un mode particulier de fusion par absorption, facilitant la fusion de coopératives d'importance inégale (ce qui serait éventuellement utile pour certaines coopératives agricoles qui songent actuellement à la fusion) ou encore pour la fusion d'une coopérative et d'une compagnie (ce qui aurait pu être utile lors de transactions au cours des dernières années et qui le sera sûrement dans l'avenir).

La loi 56 prévoit d'autre part une série de règles spéciales pour différents types de coopératives dont les coopératives agricoles.

Une fois la discussion amorcée, en deuxième lecture, l'occasion sera bonne pour revenir et présenter des arguments à l'appui ou à l'encontre des différents articles de la loi 56.

Ce que l'on sait, pour le moment, c'est que des consultations ont eu lieu avec des représentants de l'Union des producteurs agricoles, et avec les dirigeants de la Coopérative Fédérée, quant à l'opportunité d'ajouter ou de soustraire du texte original de la loi certains éléments.

Il semble que pour les représentants du ministère des Institutions financières et coopératives, l'opération s'est par moment avérée délicate. À la lecture du projet de loi, on constate très vite que les consultations devaient particulièrement porter sur la mise en marché.

Limitons-nous, pour l'instant à rapporter ici quelques-uns des articles de ce projet de loi:

Article 306 — L'article 20 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant: 20 — Dans le projet de plan conjoint, les requérants peuvent, au lieu de spécifier la composition de l'office de producteurs qui sera chargé d'appliquer et d'administrer le plan, désigner à cette fin un syndicat professionnel composé exclusivement de producteurs de produits agricoles visés par le projet ou une union ou fédération de tels syndicats professionnels ou une coopérative d'agriculteurs ou coopérative agricole ayant pour seul objet la mise en marché de ces produits agricoles.

Article 307 — L'article 31 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles est modifié par le remplacement du paragraphe A du premier alinéa par le suivant: A) remplacer l'organisme chargé d'appliquer le plan conjoint et confier l'application et l'administration de ce plan soit à un syndicat professionnel composé exclusivement de producteurs de produits agricoles visés par le plan ou à une union ou fédération de tels syndicats professionnels, soit à une coopérative d'agriculteurs ou coopérative agricole ayant pour seul objet la mise en marché de ces produits agricoles, soit à un office de producteurs dont l'assemblée générale des producteurs prévoit, par règlement, la composition, le mode d'élection, de remplacement ou de nomination des membres.

Article 308 — L'article 58 de cette même loi est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant: 58 — Toute coopérative ou association professionnelle d'acheteurs, de voituriers ou d'autres personnes liées par un plan peut demander à la Régie des marchés agricoles de l'accréditer à titre de représentant des intéressés à la mise en marché d'un produit visé par le plan ou d'une catégorie de ces intéressés.

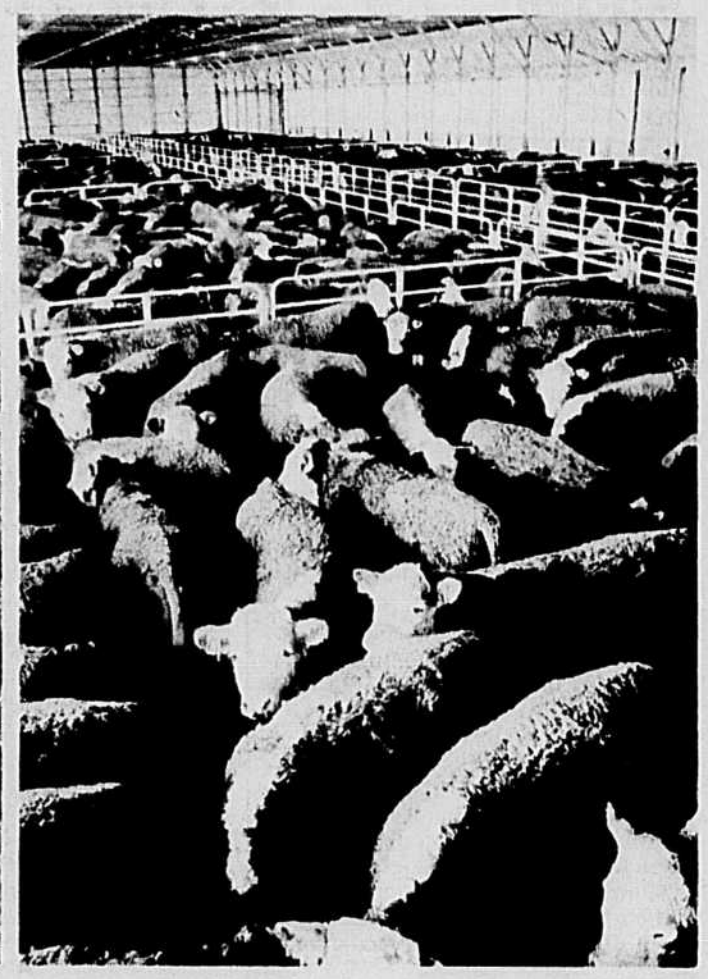
Pour ce qui est de la constitution et du fonctionnement des coopératives agricoles, des articles annoncent des changements. En voici quelques-uns:...

Article 195 — Au moins 25 fondateurs sont requis pour demander la constitution d'une coopérative agricole. Le ministre peut, s'il le juge opportun, réduire ce nombre jusqu'à cinq.

Article 196 — Pour être fondatrice d'une coopérative agricole, la personne ou la société qui en demande la constitution doit être productrice agricole. Dans le cas d'une coopérative dont l'objet est relié à la mise en marché, la personne ou la société doit également s'engager pour au moins 5 ans à livrer des biens ou à vendre ou des services par l'entremise de la coopérative.

Article 199 — Sur réception des statuts, des documents les accompagnant et des droits prescrits par règlement du gouvernement, le ministre avise la Coopérative fédérée de Québec de la demande de constitution; trente jours après l'envoi de l'avis, ou avant la fin de ce délai si la Coopérative fédérée de Québec répond à cet avis, il peut, s'il le juge opportun, constituer la coopérative.





• *La consommation de pommes n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. Le Canadien d'aujourd'hui consomme en moyenne 21 kilogrammes de pommes par année contre 13 kilogrammes aux États-Unis, 15 en France et seulement 7 au Japon.*

Assurez 35 livres de gain de plus à vos veaux et bovins d'engrais — avec Ralgro.

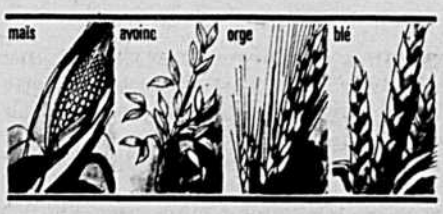
Selon des recherches poussées, Ralgro produit normalement jusqu'à 35 livres de gain de plus par tête — et la plupart de ces livres sont pour vous de l'argent en poche.

Ainsi, en estimant Ralgro à environ $1.50 la dose et les bovins à $65 les 100 livres, Ralgro vous donne un rendement de 15 pour 1 sur votre mise de fonds.

Vous pouvez obtenir les avantages de Ralgro chez vos bouvillons et génisses à n'importe quelle étape de leur croissance (sauf pour les sujets reproducteurs), et l'implantation de Ralgro est rapide et simple.

Demandez Ralgro où vous achetez vos produits pour la santé du bétail. C'est un produit des Laboratoires Brae d'IMC. Adresse: Box 266, Terre Haute, IN 47808, USA. Tél.: (812) 232-5186.

RALGRO®
Agent anabolique
IMC La qualité de la vie.
Laboratoires Brae de l'International Minerals & Chemical Corporation



L'information et la formation

Il est évident qu'un service mis sur pied par les producteurs et contrôlé par eux-mêmes est sûrement un outil qui répond à certains besoins surtout s'il est équipé d'un téléscripteur, de répondeurs téléphoniques disséminés un peu partout au Québec et d'un bon centre de documentation.

L'information et la formation ne sont pas toujours faciles à cerner surtout si l'on parle d'activités qu'un plan conjoint entreprendra de façon prioritaire. Par exemple, La Terre de chez nous est un organe d'information pour les producteurs agricoles du Québec mais est-elle l'outil pour informer adéquatement sur les marchés les producteurs de céréales.

De plus connaissons-nous toute la portée d'être bien informé; autrement dit, une bonne information peut-elle améliorer notre situation financière?

Cela permettrait de connaître plus précisément les prix sur les marchés locaux, comme par exemple savoir à quel moment le maïs ontarien est devenu plus cher à l'achat que l'américain, comme c'est le cas présentement, ou de pouvoir apprécier l'importance d'une hausse de prix qui ne peut être que temporaire si elle est occasionnée par un climat peu clément aux États-Unis. Et dans le contexte actuel ces informations vous permettraient d'aller chercher 10¢, 20¢ et peut-être 30¢ le boisseau; ce qui peut paraître peu pour certains mais qui peut être pour d'autres la différence entre le profit et la perte.

Cependant il ne faut pas demeurer au stade de recevoir passivement de l'information. C'est le dynamisme des producteurs de céréales qui fera foi d'une prise en charge de l'information pour les producteurs par les producteurs. De plus, il faut songer sérieusement à la formation des principaux intéressés à la commercialisation des céréales c'est-à-dire ceux qui l'offrent en vente.

L'organisation de cours sur les mécanismes du marché boursier, sur les conditions afin de réaliser une bonne récolte et un bon entreposage pour offrir un grain de qualité, sur les modes de ventes sur les marchés locaux, sur l'utilisation des services qui sont offerts et j'en passe; afin de mieux former le producteur de céréales est une autre priorité. Et en ce domaine, je n'ai pas à faire de dessin à personne, nous avons tout un bout de chemin à parcourir avant de réaliser un tel objectif et sa valeur n'est pas à démontrer; il n'y a qu'à regarder d'autre production où les producteurs maîtrisent bien leurs connaissances.

Je ne crois pas qu'il faille ajouter à ce qui vient d'être dit. L'information et la formation sont à l'état embryonnaire dans la majorité des régions du Québec et il est grand temps que les producteurs puissent aller chercher les prix qu'ils n'obtiennent pas et cela quel que soit le grain; parce qu'ils ne savent tout simplement pas que ceux-ci sont à un niveau donné. Le meilleur exemple de cela: demandez-vous à quel prix votre voisin vend ses grains et trouvez-moi qui est la personne qui a vendu à 20$ et 40$ en bas du prix du marché comme votre acheteur vous a mentionné. Et même si vous trouvez la réponse, posez-vous de sérieuses questions sur votre information et celle de vos confrères. ***Philippe Demers, agr.***

Le marché du maïs ontarien

par Charles Charron*

Le cloisonnement de certaines productions animales, leurs redistributions géographiques, un revenu à l'acre généralement plus élevé que celui des autres provendes, ainsi que le développement de nouvelles variétés hâtives sont parmi les facteurs qui ont initié et maintenu la dynamique de production de maïs grain en Ontario, au Québec et au Manitoba. Les données apparaissant au tableau I illustrent bien cette tendance qui se poursuivra vraisemblablement au cours de la présente décennie.

Cette situation peut s'expliquer de deux façons: Primo, l'accroissement du potentiel commercial hors province est récent, et les pressions exercées par l'offre locale ont jusqu'à maintenant pu être minimisées. Secondo, les conjonctures économiques et politiques des deux dernières années ont favorisé un programme d'exportation, ce qui a permis d'isoler une partie des stocks du marché local.

Le graphique I indique que le prix du maïs ontarien base rail Montréal s'est maintenu à un niveau généralement supérieur, exception faite des périodes de récolte, à celui du maïs américain en élévateur, à Montréal. Ces primes se sont d'ailleurs reflétées sur les prix effectifs aux silos de collecte de Chatham, et les producteurs ontariens ont pu obtenir des prix supérieurs à ceux qui découleraient d'un prix basé sur une formule compétitive.

Il ne fait aucun doute que la faible production américaine 1980-81, associée aux suites de l'embargo américain décidé par le président Carter ainsi qu'aux tensions politiques américano-soviétiques engendrées par la crise polonaise, ont contribué à amoindrir les effets d'une augmentation de l'offre locale ontarienne.

Cette conjoncture a eu un effet bénéfique sur la prime locale ontarienne mais la proximité ainsi que la stabilité du marché domestique comportent certains avantages qu'un ralentissement de la demande internationale pourrait intensifier.

suite à la page 9

Tableau I

MAÏS GRAIN — PRODUCTION
('000 tonnes)

Moyenne	Ontario	Québec	Manitoba	Alberta	Canada
71-75	2,660	256	15	—	2,931
76-80	3,958	396	121	3	4,480
1981*	5,080	620	495	19	6,214

* *préliminaire, Statistiques Canada*

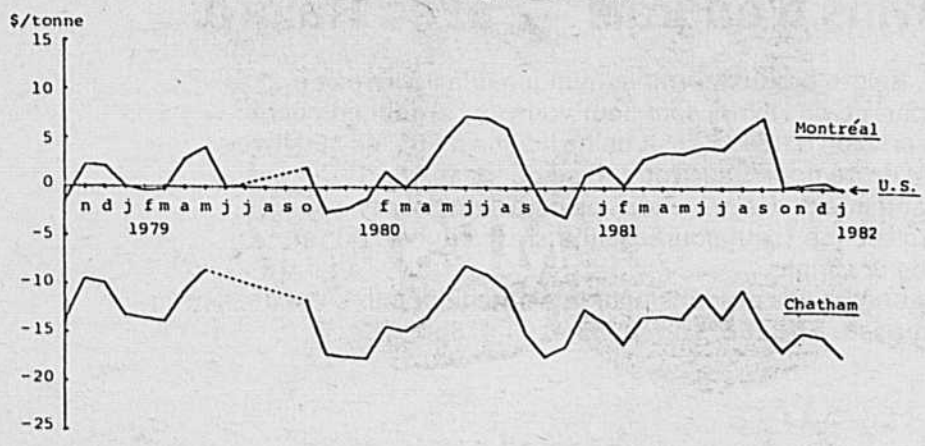
Bien que la part relative de la production ontarienne ait diminué au profit du Québec et du Manitoba, le volume de production y demeure près de quatre fois et demie plus élevé que l'ensemble de la production des autres provinces. De fait, les surplus de maïs grain ontarien pourraient couvrir plus de 70 pour cent du déficit du Québec et des Maritimes, en matière de céréales fourragères. Ce potentiel a d'ailleurs permis à l'Ontario d'acquérir un statut similaire à celui des Prairies.

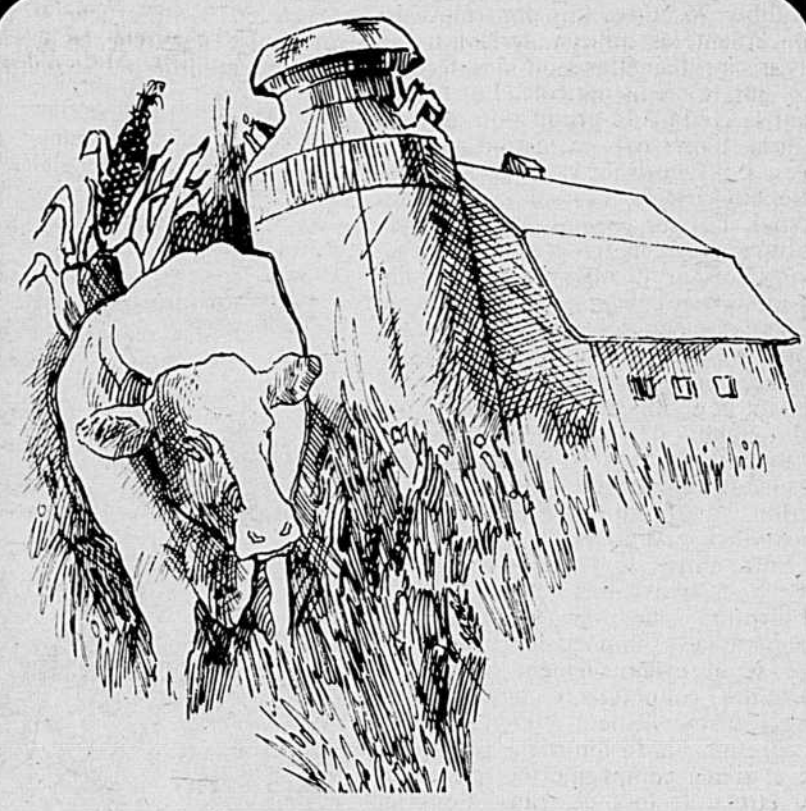
Dans la pratique, l'importance de ce débouché est demeurée faible. Le tonnage du maïs ontarien expédié vers le Québec et les Maritimes, en vertu du programme d'aide au transport des céréales fourragères, représentait entre 8 et 13 pour cent du tonnage total subventionné par ce programme, entre 1977 et 1981. Cependant, il faut noter qu'une bonne partie des acheminements vers le Québec sont effectués sans subvention.

* *L'auteur est économiste à l'Office canadien des Provendes*

Graphique I

MAÏS DE L'ONTARIO (sur voie à Montréal) ET PRIME DE PRIX D'ACHAT AU SILO (à Chatham) OU RABAIS DU PRIX DE VENTE EN GROS DU MAÏS AMÉRICAIN (entrepôt Montréal) (octobre 1978 à janvier 1982)





Protégez votre production laitière

en assurant vos fourrages grâce au régime d'assurance-récolte collective de la Régie des assurances agricoles.

Plus que jamais dans des périodes difficiles, il est important de savoir son salaire, ses coûts de production et sa production comme telle à l'abri des coups durs grâce au Régime d'assurance-récolte collective.

Afin d'en savoir plus long, contactez votre bureau régional de la Régie des assurances agricoles du Gouvernement du Québec.



Les assurances agricoles... une protection économique.

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

Le maïs...

suite de la page 8

Ainsi que mentionné dans la revue annuelle de la campagne agricole 1980-1981: "Le maïs ontarien n'est plus une céréale locale, mais la culture d'une région de production céréalière excédentaire, qui a plutôt donné lieu à la création d'un marché national et d'exportation. Puisque ce développement d'un potentiel commercial plus étendu se poursuit, les producteurs de maïs de l'Ontario doivent établir un rapport plus direct avec le maïs américain, et il faut que les prix correspondent plus directement à ceux du maïs américain à l'avenir."

Bien que, pour les raisons citées plus haut, le prix du maïs ontarien base rail Chatham se soit généralement maintenu à un niveau supérieur à celui de la formule compétitive, la base locale ajustée permet d'illustrer la tendance qu'imprime l'offre sur la structure des prix.

Base ajustée

Le concept de base ajustée est arbitraire en ce sens qu'il ne tient pas compte des escomptes offerts à Chicago ou Toledo, par rapport au prix de l'option. Il permet de comparer le prix au gros du maïs sur une base Chatham, par exemple, au prix de l'option au comptant converti en dollars canadiens. Ainsi, en octobre 1981, l'option de décembre s'est transigée à 114,17 dollars américains la tonne métrique. La moyenne mensuelle du prix du maïs base rail Chatham s'établissait à 125,20 dollars canadiens la tonne métrique. En octobre 1981 donc, la base moyenne s'établissait à 11,79 dollars canadiens en deçà du prix de l'option de décembre convertie en dollars canadiens. La base réajustée permet d'illustrer la relation entre le prix de l'option et le prix du maïs canadien, en tenant compte de la valeur du dollar.

Tendance vers la baisse

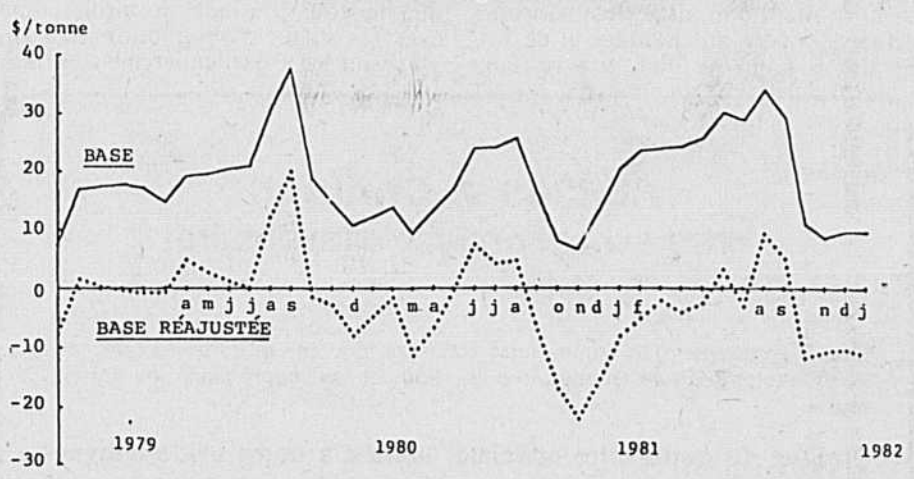
Le graphique II illustre la moyenne mensuelle des bases ajustée et non ajustée pour le maïs ontarien, base Chatham, sur une période s'étendant d'octobre 1979 à janvier 1982. Alors que la base non ajustée reflète une tendance cyclique mais stable, la base ajustée reflète nettement une tendance vers la baisse, indiquant un réajustement progressif à la situation de l'offre et de la demande provinciale, ainsi qu'une compétitivité accrue par rapport au maïs américain, sur une base d'exportation. Le maintien de la base ontarienne dépend de deux facteurs. Premièrement, la capacité d'exportation qui permet de maintenir une base supérieure à celle qui prévaudrait sur une base compétitive à Montréal.

Deuxièmement, l'accroissement des acheminements vers les zones domestiques où le coût du transport par rail est compétitif au coût du transport fluvial, à partir de Tolédo, aux États-Unis. Ces zones désignées sont situées dans la zone périphérique du Québec et les Maritimes.

Quoi que l'augmentation de production de maïs grain ait été prononcée au cours des dernières années, le potentiel futur dépendra des performances du circuit de mise en marché ainsi que du maintien des avantages compétitifs qu'offre le rail dans le marché domestique de l'est.

Graphique II

MAÏS GRAIN: BASE MOYENNE MENSUELLE (sur voie à Chatham) EN $ CANADIENS RÉAJUSTÉS. (octobre 1978 à janvier 1982)



EN RACCOURCI

chez nous et dans le monde

Tous les records ont été battus suite à la compilation des plus récentes statistiques sur l'assurance-chômage au Canada. Les prestations ont atteint pour le seul mois de janvier un sommet de 631 millions $, 32 pour cent de plus par rapport aux 476 millions $ versés le mois précédent. Le nombre estimé de chômeurs atteignait 1 096 000 en janvier mais ce nombre s'avère nettement plus élevé encore puisqu'il n'inclut pas tous ceux qui, en désespoir de cause, ont cessé de se chercher un emploi.

□

Les étudiants québécois de moins de 25 ans pourront adhérer à un nouveau programme de bon d'emploi à compter du 1er mai prochain. Le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, qui dispose d'un budget de base de 9 millions $ prévoit que 15 000 étudiants pourraient y être admissibles au cours d'une année. Pour être éligibles, les intéressés doivent détenir un diplôme du secteur professionnel ou encore avoir réussi un cours de formation professionnelle. Le programme s'adresse également aux diplômés du secteur général au secondaire, qui ont dû quitter leurs études temporairement pour des raisons personnelles ou familiales sérieuses. Enfin, l'étudiant devra être inscrit dans un Centre de main-d'oeuvre du Québec et être à la recherche d'un emploi depuis au moins six mois. Quant à eux, les employeurs doivent garantir un emploi pour un minimum de 20 semaines, d'une durée hebdomadaire d'au moins 30 heures, en retour de la subvention de 3 000 $. Un montant forfaitaire de 500 $ s'ajoute pour huit semaines supplémentaires. L'emploi doit constituer un poste additionnel ou un poste vacant non issu d'un congédiement ou d'une mise à pied.

□

À l'heure où les entrepôts regorgent d'une quantité importante de sirop d'érable invendu, il est plutôt ridicule de manger des crêpes au "sirop de poteau" et des desserts banals qui pourraient être rehaussés du blond et délicieux liquide. Jusqu'ici, les restaurants et les salles à manger d'hôtel ne reflètent guère le fait que les produits de l'érable constituent des mets bien de chez nous. Toutefois, l'Institut international de l'érable est confiant de voir la situation se corriger graduellement, surtout avec l'initiative récente d'une campagne de promotion par l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec, et d'un projet estival dans le même sens à l'hôtel Hilton, à Québec également. Enfin, l'hôtel Hyatt Regency de Montréal se propose de mettre le "temps des sucres" en vedette d'ici peu, en collaboration aussi avec l'Institut international.

□

L'ex-directeur général de la Coopérative agricole de Granby, M. Philippe Pariseault, a reçu la médaille d'or du Bureau laitier du Canada à l'occasion de l'assemblée annuelle de cet organisme, à la mi-mars. M. Pariseault a reçu cette distinction des mains du président réélu du BLC, M. Roch Morin, qui a souligné la contribution exceptionnelle apportée par le récipiendaire, notamment au chapitre de la mise en marché des produits laitiers au Canada et à l'étranger. M. George McLaughlin, président fondateur de l'Ontario Milk Marketing Board a aussi reçu une médaille d'or.

□

Parallèlement aux nouvelles statistiques effarantes de chômage évoquées en début de chronique, le Conseil canadien du bien-être révèle que le seuil de la pauvreté pour une famille de quatre vivant en milieu rural est de 11 681 $ en 1982, au regard de 9 312 $ en 1980. Pour une personne seule, cela représente des revenus annuels maxima de 5 307 $ contre 4 231 $ il y a deux ans. L'organisme consultatif fédéral prétend enfin qu'une famille de quatre membres vivant dans une ville de 500 000 habitants ou plus est considérée comme pauvre si son revenu global est inférieur à 16 065 $ en 1982.

□

Dans une précédente livraison, l'hebdomadaire agricole The Western Producer rapporte des éléments nouveaux au sujet de l'affaire des accusations de conspiration contre les principales entreprises de salaisons de l'Ouest canadien. Ainsi, pour ajouter à ce qui était mentionné dans ces mêmes colonnes la semaine dernière, des dirigeants de l'Office des producteurs de porcs de l'Alberta auraient en leur possession des affidavits assermentés d'employés des salaisons concernant certaines méthodes utilisées. Par exemple, l'on y décrit les moyens utilisés par le groupe des transformateurs pour rendre inopérant le système d'encans par téléscripteur, système qui a dû être abandonné depuis. Les affidavits mentionnent également, semble-t-il, comment s'y sont pris Burns, Canada Packers, Intercontinental et Swift pour s'entendre sur les prix devant être offerts un jour donné par l'OPPA.

□

Selon une revue américaine, le premier séchoir à micro-ondes pour le grain est actuellement en cours d'expérimentation aux États-Unis et sa sortie commerciale devrait avoir lieu cette année. C'est une société de Des Moines, la Ken Bratney Co, qui commercialisera le nouveau séchoir. Celui-ci, appelé "Vac-U-Wave", ne consomme pas plus d'électricité que les séchoirs conventionnels et il ne consomme pas du tout de gaz. À la différence des séchoirs qui aspirent l'humidité du grain, les micro-ondes l'expulsent de l'intérieur du grain, en commençant par les grains les plus humides. Le séchage est, de ce fait, plus homogène. Deux modèles sont en fabrication, avec des capacités de séchage de 12,7 et 25,4 tonnes/heure.



Association Des Femmes Collaboratrices

14 Aberdeen, St-Lambert, Québec, J4P 1R3

Mercredi, le 31 mars, à Drummondville, plus de 120 femmes venues de tous les coins de la province se sont rassemblées pour la deuxième assemblée générale annuelle de l'Association des femmes collaboratrices. Mme Monique Bernard qui assumait la présidence de l'association depuis sa fondation a dû démissionner pour des raisons personnelles, c'est une épouse



Mme Marie-Reine Laberge, de Ste-Martine, nouvelle présidente de l'Association des Femmes Collaboratrices
Photo TCN

d'agriculteur de Ste-Martine, Mme Marie-Reine Laberge qui occupera la tâche de présider l'ADFC pour le prochain exercice. C'est cependant en tant que collaboratrice dans une PME que Mme Laberge fait partie de l'association.

Les autres membres de l'exécutif sont Mmes Solange Gervais, Gertrude Véronneau, vice-présidentes, Yolande Bédard, secrétaire, Manon Lasalle, trésorière, Micheline Gagné et Dolorès Thivierge.

Les femmes en agriculture

Comme un grand nombre des membres de l'ADFC sont des collaboratrices en agriculture, la présence de M. Jacques Proulx, président général de l'UPA a suscité quelques questions au sein de l'auditoire, concernant surtout la tenue d'un colloque pour les femmes en agriculture. À sa courte honte, tel qu'il le disait lui-même, le président de l'UPA a avoué que son organisme jusqu'ici n'avait pas avancé dans ce dossier: "Après Pâques, nous regarderons cette question attentivement, c'est moi d'ailleurs qui suis responsable de ce dossier à l'UPA. Il y aura lieu d'étudier ce qui peut se faire, régionalement d'abord." La réponse de M. Proulx a laissé les femmes sur leur appétit et comme le signalaient plusieurs d'entre elles, "la balle est dans le camp de l'UPA et nous allons voir ce qui va en sortir." Mme Marie-Claire Bonenfant, présidente du conseil du statut de la femme a passé la journée à Drummondville et elle a incité les membres à s'impliquer de plus en plus dans leur région.

Mme Louise Miner de l'Union des fermières ontariennes a souhaité que l'ADFC s'intéresse aux femmes collaboratrices en dehors du Québec.

L'Association qui compte maintenant 10 groupes de base en opération et 4 en formation étudiera tout au long de l'année un projet de déclaration d'un statut pour la personne en situation de collaboration. On tentera d'en faire ressortir les éléments qui sont davantage reliés au droit commercial qu'au droit familial, un statut pour une collaboratrice, non parce qu'elle est mariée, mais parce qu'elle est une travailleuse réelle. L'information sur la réforme des pensions sera dispensée aux membres. En somme, comme le signalait une dirigeante: "Les femmes collaboratrices veulent prendre leur place, non la place d'autrui, mais la leur."

R.L.

Y aura-t-il encore des producteurs de porcs dans le Bas-Saint-Laurent?

C'est la question que plusieurs se posent. Depuis le temps que dure la crise, plus aucun producteur ne peut prétendre ne pas en être affecté. Que peut-il advenir d'un producteur qui est obligé d'amener ses animaux jusqu'à Saint-Hyacinthe et d'être payé une vingtaine de dollars pour un porcelet de 35 à 40 livres et de celui qui le finit quand l'abattoir le plus près est à Princeville sans parler du risque encouru par le transport toujours supporté par le producteur? Des 365 producteurs qui ont voté le projet de plan conjoint en mars 1981, moins de 250 produisent encore des porcs et plusieurs veulent laisser la production.

La structure de la production porcine a comme principale conséquence de générer des profits dont les bénéficiaires sont les multinationales qui croissent de la disparition des petits tandis que ces derniers crèvent incapables qu'ils sont de couvrir leurs coûts de production. La raison principale de cette situation est l'intégration qui a toujours élargi la marge séparant les petits des gros.

C'est pourquoi les producteurs ont voulu intervenir collectivement dans la mise en marché de leur produit et qu'ils ont appuyé massivement le projet de plan conjoint de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Cela fait donc près d'un an que les producteurs attendent patiemment que leur plan conjoint soit mis en place. Peut-on leur reprocher d'avoir durci un peu leur attitude devant la mauvaise foi évidente de certains intégrateurs et de certains abattoirs qui veulent absolument empêcher les producteurs de s'organiser?

Les événements des dernières semaines ont démontré clairement que les producteurs entendent faire respecter leurs droits. Le ministre Jean Garon a refusé de céder au chantage et de suspendre le plan conjoint. Il a reconnu la légitimité des producteurs de faire retenir les prélevés de 0,10 $ par porc par tous les abattoirs et entend bien faire respecter la loi.

Les producteurs devront signifier leur point de vue et exprimer leur volonté de voir agir les autorités afin de faire résonner à nouveau le slogan du référendum "DANS LE PORC, ON S'ORGANISE" avant que tout ne soit plus que souvenir. Car c'est dans cet esprit de revendication et de solidarité que les producteurs agricoles ont toujours obtenu les choses les plus difficiles à obtenir.

Claude Cardinal, secrétaire
Syndicat des producteurs de porcs du Bas-Saint-Laurent

Le CEGEP d'Alma a tenu son Salon de l'information

Le département de technologie agricole du Cégep d'Alma a présenté, dans le cadre de ses activités pédagogiques, un Salon de l'information. Durant cinq jours, soit les 30-31 mars, 1er et 2 avril de 14h00 à 20h00 et le 3 avril de 13h00 à 17h00, la population du Saguenay Lac St-Jean a appris à mieux connaître le programme de Gestion d'entreprises agricoles. Alma est le seul endroit de la région où est dispensé un tel programme.

Le domaine de la production agricole touche tout le monde. Chercher de l'information sur la formation des futurs chefs d'entreprises devait s'avérer très intéressant pour mieux comprendre la complexité du phénomène de production. Rencontrer des étudiants qui parlent de leurs réalisations, c'est renouer avec le dynamisme et l'optimisme de jeunes aux aguets des nouvelles découvertes technologiques qui améliorent la productivité.

Ces étudiants provenant de la région et d'ailleurs, affirment généralement que le côté pratique du programme avec ses stages d'observation et d'application les a particulièrement attirés.

À ne pas manquer!

Ferme Saguenay Inc.
annonce son

ENCAN DE DISPERSION HEREFORD

dimanche 25 avril, à midi aux ENCANS DE LA FERME à St-Hyacinthe

En vente:
100 FEMELLES AVEC VEAUX, GÉNISSES ET TAUREAUX REPRODUCTEURS EXCEPTIONNELS. Les veaux proviennent de saillies ou taureaux internationalement reconnus tels que **Much More, Driver, Justa Banner, Enforcer, 107-H, Sundance, W.S.F. Banner 218G, Québec Advancer** et **Copacabanner.**

TOUTES CES BÊTES SONT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE. Ne manquez pas cette opportunité d'acquérir des bêtes de qualité HEREFORD SUPÉRIEURE.

Dégustation de vins et fromages, samedi le 24 avril à 20h00 à l'Auberge des Seigneurs.

Pour informations: **Réal Fortin, (418) 628-5785** **G. Fortier, (418) 547-5945**

HERSES À CHAÎNES
offre exceptionnelle d'inventaire!

Oui, il s'agit bien des herses ultra robustes, doubles et durables que nous vendons à travers le Québec depuis 1950! et tant appréciées des agriculteurs!

Profitez de cette offre spéciale, limitée à notre solde d'inventaire, car jamais plus vous ne pourrez acheter à des prix aussi bas!

Voyez nos prix!

Largeur	Poids	Prix régulier	Spécial d'inventaire
8'	258 lb	~~555 $~~	420 $
10'	359 lb	~~700 $~~	525 $
12'	419 lb	~~890 $~~	670 $
16'	598 lb	~~1280 $~~	960 $
20'	831 lb	~~1590 $~~	1200 $
24'	940 lb	~~1995 $~~	1500 $

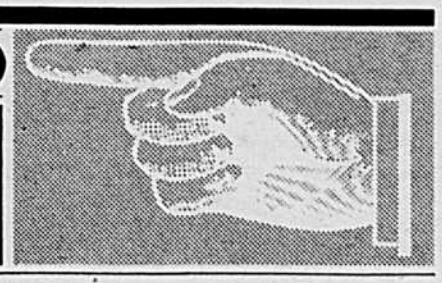
N'attendez pas, placez votre commande dès aujourd'hui et nous nous ferons un plaisir de vous réserver votre herse.

Téléphonez à frais virés au (514) 799-4586

Les Semences Otto Pick et Fils Ltée
C.P. 151, St-Hyacinthe J2S 7B4

N.B.: Notre stock étant limité, les réservations se feront dans l'ordre de réception des commandes.

L'AGRICULTEUR ET LA LOI



*Me Daniel Ferron**

Les clôtures de lignes

Les lois

Les agriculteurs demeurent souvent perplexes sur la question du partage des frais de construction et d'entretien des clôtures de lignes. Cela n'est pas surprenant car la loi sur ce sujet est assez confuse et les litiges sont nombreux. L'article 505 du Code civil établit le principe que "tout propriétaire peut obliger son voisin à faire pour moitié ou à frais communs, entre leurs héritages respectifs, une clôture ou autre espèce de séparation suffisante suivant l'usage, les règlements et la situation des lieux". Pour ce qui est des clôtures séparant deux propriétés privées, il faut donc s'en remettre d'abord à ce principe.

Cependant, lorsqu'il s'agit de clôtures séparant une propriété privée d'une propriété publique, il faut alors consulter soit le Code municipal si on se trouve sur le territoire d'une municipalité rurale, soit la Loi sur les cités et villes si on se trouve sur le territoire d'une municipalité urbaine, soit certaines lois de nature plus spécifique comme la Loi sur la voirie ou la Loi sur les travaux publics si on se trouve dans les situations visées par ces lois.

Le cas des propriétés privées

Dans la présente chronique, nous aborderons la question des clôtures séparant deux propriétés privées alors que les autres situations seront traitées dans des chroniques subséquentes.

Comme nous l'avons vu, le Code civil établit le principe qu'un propriétaire peut obliger son voisin soit à payer la moitié des frais de la clôture séparant leurs terres, soit à en construire la moitié. Cependant, en ce qui concerne l'application de ce principe dans le domaine rural, c'est au Code municipal que l'agriculteur doit s'en remettre.

L'obligation de partage se concrétise habituellement par une convention verbale ou écrite entre les parties. Cependant, si les parties ne s'entendent pas, elles pourront se prévaloir de la procédure prévue à l'article 202 du Code municipal et faire trancher le litige par un inspecteur agraire. L'article 178 du Code municipal mentionne que toute corporation locale doit nommer, à tous les deux ans, un inspecteur agraire pour tout arrondissement champêtre dans la municipalité. Ainsi, tout agriculteur propriétaire ou occupant d'une terre qui ne peut s'entendre avec son voisin pour la construction, la réparation ou l'entretien d'une clôture de ligne peut adresser une demande verbale ou écrite à l'inspecteur agraire de son arrondissement. L'inspecteur, après avoir donné un avis d'au moins trois jours, se présentera alors sur les lieux pour entendre les parties et examiner le travail à faire. S'il y a lieu, l'inspecteur ordonnera par écrit à toute partie en défaut de construire ou réparer sa clôture, de façon à ce qu'elle soit bonne et solide, dans le délai qu'il détermine. Ce délai doit être le plus court possible. L'original de la décision de l'inspecteur est déposé dans les archives de la municipalité et les parties pourront en obtenir une copie.

Si les travaux ne sont pas exécutés dans ce délai, l'inspecteur peut autoriser le plaignant lui-même ou toute autre personne à effectuer les travaux aux frais de la partie en défaut. Ces sommes sont alors assimilées aux taxes municipales et sont recouvrables par action ordinaire. Toutefois, il est important de retenir que l'inspecteur ne peut ordonner de faire une clôture nouvelle ou d'en réparer une ancienne tellement détériorée qu'elle coûterait autant qu'une nouvelle, à moins que la partie qui y est obligée n'ait reçu avis spécial par écrit à cet effet. Des amendes sont prévues pour ceux qui ne se conforment pas aux décisions de l'inspecteur. De plus, ces personnes seront tenues responsables de tout dommage causé par l'absence ou l'insuffisance de clôture, notamment les dommages causés par les animaux.



La jurisprudence

La jurisprudence sur la question est très abondante. Elle rappelle tout d'abord que l'intervention de l'inspecteur agraire exclut en principe tout autre recours judiciaire, sauf pour faire annuler l'ordonnance de ce dernier dans le cas de fraude ou injustice grave. Elle établit de plus que le partage doit se faire pour toute la clôture et non pour une partie seulement, et que celui qui fait clôturer à ses frais sans consulter son voisin auparavant ne peut ensuite se faire rembourser par celui-ci. Enfin, le propriétaire qui, depuis toujours, s'est soumis à l'obligation de faire et entretenir pour moitié la clôture de ligne qui sépare sa terre de celle de son voisin est obligé de maintenir cette part de clôture en bon état de réparation de façon à ce qu'elle soit suffisante pour retenir les animaux. S'il ne le fait pas, il est responsable des dommages qui en résultent pour son voisin.

Dans la prochaine chronique, nous traiterons du cas des clôtures de lignes séparant une propriété privée d'une propriété publique, notamment un chemin ou une route municipale.

* *L'auteur est notaire et directeur de l'assistance légale à l'UPA.*

Réponse à vos questions

Nous vous rappelons que l'auteur de L'AGRICULTEUR ET LA LOI, Me Daniel Ferron, répondra aux questions d'intérêt général que voudront bien lui soumettre les lecteurs de LA TERRE. Le journal ne s'engage pas toutefois à donner suite aux questions d'intérêt personnel et il n'y aura pas, non plus, de réponse autrement que par l'entremise de cette chronique. Vous pouvez adresser vos questions à: L'agriculteur et la Loi, A/S La Terre de chez nous, 515 Ave Viger, Montréal, H2L 2P2.



SERVICES AGRICOLES DE LA BANQUE NATIONALE

DEVEZ-VOUS ACHETER OU LOUER VOTRE MACHINERIE AGRICOLE?

À LA BANQUE NATIONALE, nous vous offrons deux solutions: deux types de financement pour votre machinerie agricole.

NOTRE PRÊT AGRICOLE: un prêt qui tombe à point lorsqu'une bonne occasion d'achat se présente. Remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à 7 ans, ce prêt vous permet de choisir entre des remboursements mensuels, trimestriels ou semestriels. Et vous avez la conscience tranquille avec notre assurance-vie, à limite de $50,000.

NOTRE CRÉDIT-BAIL: une exclusivité de la Banque Nationale et une solution souvent plus avantageuse que l'achat. Vous choisissez la machinerie voulue et nous vous la louons avec option d'achat. Nos modalités de paiement sont très souples et vos versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels sont déductibles d'impôt. Vous avez jusqu'à 6 ans avant de prendre la décision d'acheter…À ce moment-là, votre décision sera la bonne!

VENEZ NOUS VOIR! Nos directeurs de succursale seront heureux de vous donner les détails de nos plans de financement. Ensemble, vous pourrez déterminer le choix qui convient le mieux à vos besoins particuliers car les services agricoles, nous autres, on s'en occupe!

BANQUE NATIONALE
NOUS, ON S'EN OCCUPE.

REPORTAGE LA TERRE

UNE JOURNÉE AVEC...

Denise Bélanger, médecin vétérinaire

par Rosaline LEDOUX

Le souvenir que je gardais du médecin vétérinaire était celui du sexagénaire de mon enfance: trapu, chauve et assez porté sur les fortifiants.

Les temps et les choses ont bien changé. Mon médecin vétérinaire d'aujourd'hui n'a pas 30 ans, mince, fort jolie, elle s'appelle Denise Bélanger. Armée de sa lourde valise noire qui contient ses médicaments et de son savoir frais de 2 ans, elle parcourt la région no 6 dans sa Renault 5, de Sorel à St-Hyacinthe, avec une pointe vers Drummondville et Beloeil. Sa spécialité: les chèvres et les agneaux.

"J'ai toujours beaucoup aimé les sciences de la santé, du plus loin que je me rappelle dans mon adolescence à Shawinigan. J'aime la liberté que donne la vie à la campagne et le contact avec les éleveurs qui sont très réceptifs, encore plus, je crois, dans ma spécialité qu'ailleurs". Denise vit seule dans une grande maison de ferme, entre le ruisseau Salvail et la rivière Yamaska, à St-Louis. "J'ai quelques animaux moi aussi, les miens ne sont jamais malades..." Mais ceux des autres ne lui laissent pas beaucoup de répit, entre les mois de novembre et juin, c'est du 7 jours par semaine, presque 15 heures par jour. J'ai pu prendre conscience en passant une journée avec Denise, à quel point les bêtes sont plus chanceuses que les humains. Leurs médecins vont les voir à 3h du matin, sur un simple appel d'urgence.



Par brebis et chevreaux

Notre première visite en cette matinée de mars lourde de la giboulée de la veille, c'est pour une brebis qui a fait son devoir: 5 agneaux de la même portée. "C'est très rare, 5 naissances d'un coup. Mais les agneaux ne survivent pas tous, trois sont morts. Les portées habituelles sont de deux, de dire Denise qui examine avec minutie l'animal qui ne veut pas se lever, ne mange pas, ne boit pas depuis deux jours. L'agnelage a été difficile, un siège et les naissances multiples affaiblissent l'animal. Le Dr Bélanger décide de donner une transfusion de calcium, après lui avoir vérifié les dents et l'état général de la bête.

Pendant que nous sommes avec la méritante brebis, arrive l'ingénieur en ventilation. Denise me dit: "Il arrive souvent que devant des cas de maladies répétées dans certaines bergeries, on en vienne à se demander si quelque chose ne cloche pas dans la construction. Ici, il y avait des cas répétés de pneumonie, on doit alors penser à améliorer la ventilation. Dans une médecine qui se veut aussi préventive, ce sont des points qu'il faut surveiller".

Pendant que nous roulons vers d'autres bergeries, Denise continue: "Nous devons sortir par tous les chemins et par tous les temps, ce qui veut dire, une voiture neuve tous les ans. J'ai dû quelques fois me faire sortir des bancs de neige, cet hiver. C'est un métier assez dur pour ça. Assez dur physiquement aussi, la valise est lourde, les installations de bergeries pas toujours très confortables et manipuler les bêtes demande de la force et une bonne façon de s'y prendre. La première année, j'étais bien anxieuse, il me semblait qu'il aurait fallu que je sache tout. On sort vétérinaire de l'école, mais on le devient avec la pratique. Maintenant, je me sens capable de dire à un éleveur: "Pour le moment, je ne sais pas exactement ce que la brebis a, mais je vais le trouver..." Et on me fait confiance. Au début, on nous observe évidemment. Le fait que je sois une femme est un petit handicap. Mais avec le groupe des éleveurs de moutons et de chèvres, ça ne fait pas trop de différence. On m'a même dit que mes petites mains plus douces seraient plus habiles... Je tiens à mettre les choses claires avec les éleveurs, c'est en jouant la carte de l'honnêteté toujours qu'on finit par s'en sortir. Le plus dur, c'est d'être disponible jour et nuit, surtout pendant les périodes d'agnelage".

Jean-Pierre Cloutier, un jeune vétérinaire fait la tournée avec nous. Il a remplacé Denise en fin de semaine et aimerait bien pouvoir faire équipe avec elle. "Ce serait plus intéressant d'être deux, surtout pour avoir une fin de semaine sur deux et sur le plan professionnel aussi. Mais cela demande des revenus que je n'ai pas actuellement, je ne fais que survivre pour le moment. Les tâches administratives sont mal aimées de Denise. Chaque éleveur donne 8 $ de la visite, la balance qui est fixée suivant la distance plus ou moins longue à parcourir vient de l'Assurance-Santé animale du Québec. Dans ce domaine, quelques petites tracasseries administratives comme partout. On téléphone parfois chez les éleveurs pour voir si on est bien passé. Sans doute pour apprendre à connaître les jeunes vétérinaires. De même, il faut prendre garde de bien remplir ses fiches et de voir à donner un traitement à un animal. On ne défraie pas les visites "pour conseils à l'éleveur seulement". Mais Denise veut se garder de la manie de donner une piqûre pour "soulager la tête de l'éleveur".



Dépister les maladies

Pour parvenir à aider Denise à boucler son budget et pour les besoins de la santé des ovins, les éleveurs de la région ont demandé au fédéral et obtenu un programme de recherche sur la production ovine pour le dépistage des maladies. Douze éleveurs y sont inscrits et la jeune vétérinaire doit visiter les bergeries tous les mois, chacun des participants surveillant particulièrement ses bêtes pour déceler tout de suite ce qui ne va pas. C'est un programme de médecine préventive auquel les jeunes vétérinaires sont particulièrement attentifs: "Dans l'élevage de la brebis, c'est l'oeil qui compte, de dire Denise. Le producteur de lait qui fait la traite tous les jours décèle très vite ce qui ne va pas. Tandis que dans un élevage comme l'agneau ou la chèvre, c'est l'observation qui compte".

Nous continuons la tournée qui ne se terminera que vers 20h00, après avoir posé des éponges à une cinquantaine de brebis et traité des cas de diarrhée et de pneumonie. Certains éleveurs ont l'air de croire que leurs bêtes vivent de l'air du temps: "Il y en a qui sont trop pauvres pour nourrir leurs bêtes", de souligner la jeune vétérinaire, outrée de la négligence des êtres. Les visites se terminent souvent autour de la table avec le producteur et son épouse, tout en prenant un café chaud, on échange des informations. Ce sont des minutes précieuses que Denise Bélanger évalue à leur juste valeur. "Nous devons souvent aider l'éleveur à prendre une décision, soit vendre ou continuer de soigner une bête trop âgée ou improductive. "Même si les conseils ne sont pas payés par l'assurance, ils se révèlent souvent aussi précieux qu'un traitement. Une bonne journée avec Denise Bélanger où j'ai appris que le métier de vétérinaire est dur, exigeant, mais gratifiant sur bien des côtés. Cela entre quand même dans la catégorie des "vocations". Où il faut s'attendre à être appelé souvent.



— Solange nous parle



Je rêve d'un grand arbre bien enraciné

Si on exclut le congrès de fondation en l'année zéro, je viens de vivre la 2e assemblée générale de l'AFC (l'Association des Femmes Collaratrices), dans une atmosphère de chaleur humaine et de complicité féminine. Le dynamisme conquérant de ces nouvelles solidarités, la concertation disciplinée de l'assemblée, la qualité des interventions attestent un départ bien amorcé et présagent une carrière prometteuse.

Mes "pareilles" individuellement saisissent mieux leur réalité comme femme — travailleur — conjoint dans un projet économique familial. Mes "pareilles", regroupées, ont trouvé et ont validé des dénominateurs communs; elles cernent davantage leur statut de conjoint collaborateur, elles précisent aisément leurs objectifs et leurs attentes, elles se dotent déjà de structures à leur mesure. Elles ne s'inventent pas, elles se disent, elles se verbalisent, elles s'expriment, elles se réalisent autrement dans un autre contexte. Même si le Québec d'hier qu'elles ont fait n'a pas retenu leurs noms, elles existent, elles sont... maintenant, elles écrivent leur propre histoire.

Je n'ai pas besoin de boule de cristal pour prédire une ascension rapide à l'AFC quand on voit évoluer ses dirigeantes. Avec discernement et beaucoup de prudence, les membres délégués s'approprient leur présent et veulent maîtriser leur devenir.

Lorsque j'étais présidente de l'Aféas, je croyais fermement en cette graine d'espérance semée en terrain propice, surveillée et cultivée avec sollicitude. Je voyais déjà se dessiner dans un ciel serein, lentement, sûrement, progressivement une jeune pousse puis un arbuste au tronc costaud, aux branches fournies, à la silhouette équilibrée. Mais pour moi, ses racines étaient clairsemées, minces, courant dans tout le sol québécois sans contact, par ses fines radicelles. Pour soutenir l'arbrisseau sans tuteur, pour l'alimenter à toutes les bonnes sources, il faut garantir la circulation de la sève invisible mais prometteuse de fruits abondants. Le sceau de qualité supérieure est à prouver!

L'AFC se devait de prendre racine régionalement et localement à court terme pour:

- *— cautionner la vision et le travail des fondatrices,*
- *— valider les pressions des dirigeantes,*
- *— varier et équilibrer la représentation,*
- *— décentraliser et personnaliser l'information,*
- *— favoriser la promotion au mouvement,*
- *— rendre accessibles les services dans des communautés restreintes bien identifiées dans les milieux,*
- *— former et multiplier les leaders sur le terrain,*
- *— permettre à toutes les femmes collaboratrices, isolées par leur travail, leur milieu et la structure de leur entreprise, de se donner un lieu commun d'expression, de ressourcement et une marque d'identification,*
- *— concilier directement les besoins individuels et collectifs,*
- *— décupler les présences régionales dans les milieux social, professionnel, syndical et féminin et multiplier les concertations,*
- *— doter le Québec et le Canada d'un organisme appuyé par une base forte, vivante, collée à la réalité de toutes et chacune,*
- *— interroger les pouvoirs dont la femme collaboratrice est dépourvue malgré son influence domestique et familiale.*

Nous avons misé sur la bonne volonté de toutes ces femmes invisibles dans les structures et l'histoire, maintenant des centaines de membres comptent sur leur association. Ce phénomène se vit sans compétition de membership ou presque avec l'appui des autres femmes regroupées et l'ouverture timide des diverses structures: gouvernements, syndicats, milieux d'affaires...

Il y a dix ans, il y a cinq ans même, on excluait officiellement le conjoint collaborateur, comme femme — épouse — travailleuse, dans une entreprise: elle était pénalisée par son choix d'être mariée et de travailler pour son mari. Aujourd'hui on s'excuse d'avoir perpétué cette injustice malgré la complexité de son statut et la lenteur des changements de lois, de règlements, de mentalité, de comportement et d'attitude.

Avec très peu de ressources humaines et financières, combien de défis sont à relever. Le principe de l'égalité juridique des époux est gravé dans les tables de la loi 89. Comment parvenir à la pratique de ces droits et responsabilités entre des conjoints "encroûtés" dans des habitudes où on doit composer avec la survie et le développement des entreprises. Comment rêver effectivement à sa sécurité actuelle et future dans un contexte économique difficile. Comment avoir de l'emprise sur son statut quand il est subordonné à son état civil, aux comportements conservateurs des intervenants professionnels, aux lois immuables de transfert et de transmission des biens, aux rapports hommes-femme!

Mille situations, mille défis! La sève de notre arbuste servira-t-elle à véhiculer une énergie nouvelle dans une évolution harmonieuse du couple, de l'entreprise, de la société.

Je rêve du jour où notre bel arbre disparaîtra dans la forêt nouvelle d'une société nouvelle où hommes et femmes en collaboration quotidienne de travail seront des partenaires égaux. Demain sera après demain ou en l'an 2,000?

Solange Fernet Gervais

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS
1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 934-0272

N'attendez plus!



Le printemps est déjà arrivé à votre Agrocentre local.

C'est aujourd'hui qu'il vous faut débuter votre programme de fertilisation pour Super Rendements. Profitez des engrais, des équipements et des services de première qualité que vous offre C·I·L en vous rendant à votre Agrocentre local. Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour de Super Rendements:

- service d'analyse de sol C·I·L et recommendations;
- gamme complète de fournitures pour les productions végétales;
- outillage pour l'épandage des engrais (service d'application à forfait disponible à certains endroits);
- conseils et assistance techniques fournis par un personnel expérimenté;
- éventail complet de produits et d'équipements pour le producteur agricole.

Informez-vous aujourd'hui même à votre Agrocentre local sur la fertilisation pour Super Rendements de C·I·L

C·I·L Agrocentre

Votre partenaire en agriculture.

Les Engrais Chimiques Ricard Inc.
Rue Notre-Dame, C.P. 276
St-Rémi de Napierville, Québec
J0L 2L0
(514) 454-3112

Les Engrais Chimiques Y. Roy Inc.
515 Monseigneur Courchesnes
Nicolet, Québec
J0G 1E0
(819) 293-5851

Agrocentre Farnham
202 rue Comeau Nord
C.P. 27
Farnham, Québec
J2N 2R4
(514) 293-3131

Agrocentre St-Hyacinthe
7605 Duplessis, C.P. 180
St. Thomas d'Aquin, Québec
J0H 2A0
(514) 467-1089

Agrocentre St-Pie
C.P. 429, Rang Cordeaux
St-Pie de Bagot, Québec
J0H 1W0
(514) 772-5140

Agrocentre Lennoxville
5 Massawippi
Lennoxville, Québec
J1M 1L3
(819) 566-5919

Agrocentre Victoriaville
20 Turcotte, B.P. 454
Victoriaville, Québec
G6P 6S8
(819) 758-8424

Les Engrais Lanaudière Inc.
531 Rang Sud
St-Thomas de Joliette, Québec
J0K 3L0
(514) 759-1520

Mémoire sur des amendements à la Loi sur les producteurs agricoles

suite

b) Les producteurs de bois

Au début du présent mémoire, nous avons vu que la Loi sur les producteurs agricoles adoptée en 1972 avait permis à l'État de faire sienne la volonté exprimée par la majorité des producteurs agricoles d'agir collectivement sur une base syndicale et de contribuer individuellement aux activités et au financement de l'association qu'ils avaient créée à cette fin. Les producteurs de bois n'ont pas été étrangers à cette prise de décision collective. Ils auraient donc dû bénéficier de la protection de la loi. Depuis, la situation a évolué de manière à les rapprocher encore davantage de leurs confrères producteurs agricoles. Une mise en marché de plus en plus régularisée par la formule des plans conjoints et une pratique sylvicole de plus en plus semblable à celle de l'agriculture impose donc une révision de la loi dans le sens de leur insertion à part entière au sein du syndicalisme agricole.

Certains disent

1— Qu'il ne faut pas conférer le statut de producteur agricole aux producteurs de bois qui ne sont pas également engagés dans la production d'un autre produit présentement reconnu comme agricole parce qu'un tel changement aurait pour effet de réduire d'autant l'influence des véritables producteurs agricoles, détournant ainsi l'Union des buts que la loi lui fixe.

2— Qu'il faut conférer le statut de producteur agricole à tous les propriétaires de boisés car ils sont responsables d'une production végétale de plus en plus traitée de façon sylvicole, c'est-à-dire, de la même manière que les autres productions agricoles, justifiant l'adoption d'un encadrement identique.

3— Qu'il faut réserver aux seuls producteurs de bois pratiquant des méthodes sylvicoles le privilège d'être reconnus producteur agricole étant donné qu'il s'agit là du seul lien les rattachant aux producteurs agricoles.

Par contre

La situation a de fait grandement évolué depuis 1972 et la production du bois sur les boisés privés devient chaque jour davantage une question de sylviculture et de mise en marché. Elle coïncide aujourd'hui mieux que jamais avec la notion que l'UCC puis l'UPA a toujours eue des ressources rurales et de leur développement intégré.

Les politiques passées n'ont pas toujours retenu cette approche et ont eu tendance à privilégier l'exploitation de la forêt par les grandes compagnies, sans considération pour l'économie générale des régions impliquées. Depuis, l'État du Québec a découvert la valeur des boisés situés en zone rurale, l'importance d'encourager la participation de la population rurale en vue de l'exploitation de cette richesse naturelle et la nécessité de tenir compte de la polyvalence tant des ressources rurales que des ressources forestières elles-même. Il a du coup remplacé les politiques qui encourageaient la coupe abusive et la surexploitation par des politiques axées sur la sylviculture.

Certaines lois ont déjà avalisé cette évolution. C'est le cas, par exemple, de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. C'est partiellement le cas de la Loi sur les producteurs agricoles qui intègre le bois parmi les produits agricoles. Il demeure, cependant, que cette loi qui avait pour objectif de consolider l'action syndicale agricole déjà réalisée par l'UCC et l'UPA n'a pas retenu totalement l'expérience forestière du mouvement. Malgré cela, la Fédération des producteurs de bois a poursuivi son travail avec l'appui de l'UPA.

Cette lacune se manifeste particulièrement quand il s'agit d'encourager la mise en marché ordonnée du produit et le recours à des méthodes sylvicoles de production. Pourtant, la Loi sur les producteurs agricoles reconnaît que la maîtrise syndicale d'une production donnée implique la reconnaissance de la représentativité universelle de l'association accréditée.

En somme, la Loi sur les producteurs agricoles confie à l'UPA une certaine responsabilité à l'égard du produit forestier mais elle ne lui donne pas le moyen de prendre pleinement ses responsabilités dans ce domaine.

Réponse aux objections

1— Cette objection qui vise à ne retenir que les producteurs également engagés dans d'autres productions agricoles tiendrait si la définition proposée ne contenait pas une limite minimale de 2 500 $ de produits mis en marché ou celle de produire à l'intérieur d'un plan de gestion.

En pareil cas, quelque 125 000 propriétaires de boisés auraient droit au titre de producteurs agricoles. La limite retenue pour les producteurs agricoles, à savoir celle de 2 500 $, ramène cependant ce chiffre à un nombre compris entre 7 000 et 10 000, selon un sondage effectué dans la province. Compte tenu en outre de la tradition et des structures de l'UPA, l'introduction de ces nouveaux membres ne menacerait donc pas l'équilibre de l'Union d'autant plus qu'en pratique la Fédération des producteurs de bois fait déjà partie du mouvement syndical agricole depuis très longtemps.

2— La seconde objection vise à intégrer tous les propriétaires de boisés privés. Or, la loi prévoit déjà un seuil minimal de mise en marché pour les producteurs agricoles déjà reconnus. Ce seuil a été défini de manière à assurer la représentativité universelle mais également de manière à respecter le besoin d'une définition minimale. Il ne serait pas juste d'ouvrir davantage l'Union aux propriétaires de bois qu'aux autres producteurs agricoles, d'autant plus qu'en pareil cas l'objection précédente deviendrait justifiée. Quant à l'argument voulant qu'il faille encourager la sylviculture, il serait respecté si les producteurs de bois qui ont un plan de gestion et un potentiel de mise en marché annuel de 2 500 $ étaient protégés par la définition.

3— La troisième objection qui vise à n'intégrer que les sylviculteurs, ne retient pas le lien essentiel qui soude la production à la mise en marché pour l'ensemble des producteurs agricoles. Elle introduirait une notion discriminatoire dans la loi. Quant au reste, elle fonde la nécessité de prévoir une place aux sylviculteurs.

Il convient donc d'amender la loi pour que celle-ci reconnaisse le droit des producteurs de bois de se doter d'un organisme unique responsable non seulement de l'ensemble du produit mais également devant tous les producteurs. Dès lors, le critère selon lequel un producteur dont la production destinée à la mise en marché est d'une valeur annuelle supérieure à 2 500 $ est de nature à respecter le principe de représentation universelle des producteurs de bois comme des autres producteurs agricoles et la nécessité de fixer une base minimale d'identification.

Par ailleurs, il faut reconnaître que cette définition risque d'exclure les producteurs de bois qui ont un plan de gestion en commun ou privé reconnu et un potentiel de mise en marché annuel de 2 500 $. Ces sylviculteurs qui appliquent en forêt les méthodes de leurs confrères agriculteurs se verraient donc pénalisés du fait que leur production a un cycle d'exploitation particulièrement long.

Ces sylviculteurs méritent éminemment le titre de producteur agricole et l'État se doit de les encourager à continuer de produire selon les méthodes qui ont fait leur preuve en agriculture.

Nous recommandons donc que soit reconnu "PRODUCTEUR AGRICOLE" une personne dont la production forestière mise en marché est d'une valeur annuelle d'au moins 2 500 $. Ce simple critère est de nature à placer les producteurs forestiers sur le même pied que leurs confrères agriculteurs. Nous recommandons, de plus, que la Loi inclut également dans la définition du producteur agricole les producteurs de bois qui ont un plan de gestion en commun ou privé reconnu et un potentiel de mise en marché annuel d'au moins 2 500 $.

c) Les actionnaires de compagnies

Depuis l'adoption de la Loi sur les producteurs agricoles, un grand nombre d'agriculteurs ont choisi de s'associer en vertu de la Loi des compagnies. Cette évolution nécessite une révision de la loi afin qu'ils puissent contribuer pleinement à la vie de leur Union.

Certains disent

1— Qu'il ne faut pas permettre aux actionnaires de compagnies d'obtenir le titre de producteur agricole parce que ceci aurait pour effet de modifier l'orientation générale de l'agriculture québécoise qui privilégie les fermes individuelles et familiales.

2— Qu'il ne faut pas permettre aux actionnaires de compagnies d'obtenir le titre de producteur agricole parce que la philosophie de base de la Loi des corporations est précisément d'enlever pour certaines fins spécifiques la personnalité individuelle d'une personne pour créer une personnalité morale. Dès lors, la Loi sur les producteurs agricoles pourrait être contestée à cause d'un tel amendement.

3— Qu'il faut permettre à tous les actionnaires de compagnies d'obtenir le titre de producteur agricole pourvu que leur corporation mette en marché pour 2 500 $ de produits agricoles annuellement.

Par contre

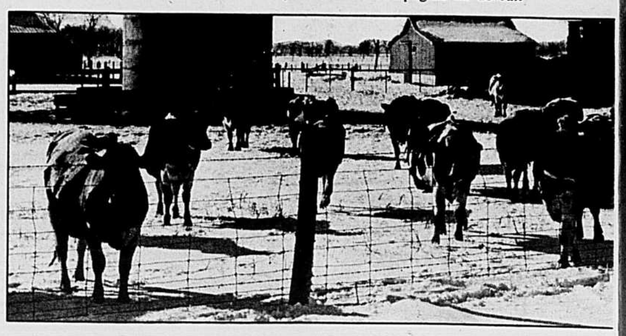
Un sondage effectué dans toute la province a révélé qu'en pratique les corporations impliquées en agriculture sont généralement composées de deux personnes qui consacrent l'essentiel de leur temps à travailler en agriculture. La situation réelle des compagnies n'est donc pas éloignée de celle des sociétés. En pareil contexte, les quelque 1 000 corporations agricoles du Québec s'avèrent sous-représentées au sein de l'UPA alors que leur participation financière à l'Union s'en trouve diminuée d'autant.

L'UPA croit que tout cadre juridique doit être adopté aux réalités et non l'inverse. Par conséquence, elle recommande que la loi soit modifiée de façon à permettre aux producteurs groupés sous la Loi des compagnies de participer pleinement à la vie de leur Union.

Il n'existe en effet aucune raison, sinon théorique, pour que ceux-ci renoncent à ajouter à leur force individuelle, celle que confère la mise en commun de leurs ressources, d'autant plus que ce type d'agriculteurs a précisément choisi de profiter du régime prévu par la Loi des compagnies parce qu'ils croyaient au principe: "L'Union fait la force". Il n'en demeure pas moins qu'en élargissant ainsi leur marge de manoeuvre au niveau de la ferme, ils se heurtent à la Loi sur les producteurs agricoles, qui, de son côté, même si elle a pour but de favoriser la mise en commun des ressources humaines, limite l'accès de certains individus. Du coup, l'Union est privée de la contribution d'agriculteurs particulièrement conscients des avantages que procure la solidarité.

Elle demande donc à nouveau que les lois reflètent cette réalité dynamique et qu'en conséquence la Loi sur les producteurs agricoles soit amendée de façon à ce que les producteurs agricoles réunis selon la Loi des compagnies puissent, à l'instar des producteurs individuels, participer à l'action de leur association dûment accréditée. Toutefois, pour éviter la double représentation, celui qui agit déjà comme porte-parole de la compagnie ne devrait pas disposer personnellement de ce statut de producteur.

L'amendement proposé n'a pas pour but de privilégier les actionnaires de compagnie mais de permettre à ceux qui sont effectivement de vrais producteurs agricoles de contribuer à la vie de leur Union. Vu que d'autre part, la compagnie est déjà reconnue comme producteur agricole, il y aurait lieu de cerner le statut de producteur agricole de façon plus précise dans le cas des actionnaires de compagnies.



Réponses aux objections

1— Ceux qui disent que la Loi sur les producteurs agricoles ne devrait pas être modifiée pour inclure les actionnaires de compagnies songent généralement à préserver le caractère familial typique de nos entreprises agricoles. L'UPA croit que ce motif est valable mais juge opportun de distinguer les apparences des faits. Or, l'enquête précitée indique clairement que la très grande majorité des compagnies préservent le caractère familial de l'entreprise agricole. Cette objection est donc plus théorique que réelle et ne mérite pas d'être retenue, surtout lorsqu'on tient compte des deux conditions additionnelles imposées aux actionnaires de compagnie, soit 20% des actions et travailler à plein temps dans l'exploitation agricole.

2— Ceux qui disent qu'il y a incompatibilité entre la Loi sur les producteurs agricoles et celle des compagnies craignent que toute modification à la première dans le sens précité puisse créer des zones de conflits susceptibles d'être exploitées par ceux qui s'opposent à l'une ou l'autre de ces mesures législatives. Il s'agit là d'un réflexe juridique respectable mais non contraignant. Les producteurs agricoles croient que les lois doivent s'adapter à la vie et non l'inverse. Ils constatent que le droit a toujours accusé un certain retard par rapport à leur vécu syndical mais qu'en temps voulu les obstacles juridiques qu'on leur présentait ont toujours fini par être surmontés. Nous croyons donc qu'il appartient aux juristes de faire en sorte que ce qui est légalement désirable devienne légalement acceptable.

3— Ceux qui disent que tous les actionnaires de compagnie devraient pouvoir obtenir le titre de producteur agricole pourvu que leur corporation mette en marché pour 2 500 $ de produits agricoles annuellement ne tiennent pas suffisamment compte du fait que la compagnie est elle-même une personne morale et qu'à ce titre elle a droit d'être reconnue producteur agricole. Si le représentant de la compagnie pouvait lui-même être reconnu producteur agricole, il aurait alors droit à une double représentation: ce qui irait à l'encontre du principe démocratique fondamental qui régit l'action syndicale: un homme, un vote.

Nous recommandons donc que la Loi sur les producteurs agricoles soit amendée pour que les actionnaires des compagnies producteurs agricoles qui détiennent 20% des actions et qui travaillent à plein temps dans l'exploitation agricole soient reconnus producteurs agricoles.

Autres amendements

L'étude attentive des différents articles de la Loi sur les producteurs agricoles nous a amené à élaborer trois recommandations de modifications. Il s'agit de clarifier des points qui dans la pratique n'ont pas toujours ressorti de façon très claire. Le premier concerne la définition du produit agricole et les deux autres réfèrent à l'article 39 concernant la retenue des cotisations à même le prix ou la valeur du produit. Nos recommandations ne devraient pas susciter d'objections puisqu'il s'agit d'éclaircir le sens de la Loi. Nous n'avons donc pas prévu de réponses aux objections possibles et nous vous les présentons sans autre préambule.

a) Produit agricole

L'article 1k) définit le terme "produit agricole", en énumérant d'abord une série de produits spécifiques et en ouvrant ensuite cette définition à "toute autre denrée agricole désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil". Ce mot "denrée" tire son origine du mot "denier" et il désignait originellement les produits portés au marché. Cependant, il s'est aussi spécialisé avec le temps et certains dictionnaires lui donnent aujourd'hui le sens premier de "tout ce qui se vend pour nourrir les hommes, les animaux".

Dans la Loi sur les producteurs agricoles, il semble bien que l'interprétation la plus large a prévalu puisque la version anglaise utilise le mot "commodity" pour le rendre. Toutefois, il semble subsister certains doutes à cet égard. En outre, il convient de remarquer que cette définition ne coïncide pas entièrement avec celle de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Comme l'article 1k) détermine implicitement le rôle du gouvernement lorsqu'il s'agit de déterminer d'autres "denrées" agricoles, nous croyons qu'il serait opportun d'établir une concordance entre les deux lois et de lever l'ambiguité qui subsiste.

Nous recommandons donc d'amender le sous paragraphe k) de l'article 1 de la Loi sur les producteurs agricoles pour remplacer les mots "toute autre denrée agricole" par "tout autre produit ou denrée agricole ou alimentaire".

b) Retenue des cotisations à même le prix ou la valeur du produit Article 39: pouvoir d'ordonnance de la Régie

La section IX de la Loi sur les producteurs agricoles a pour but de rendre opérantes les dispositions générales visant à assurer l'égalité des producteurs quant à leur responsabilité de contribuer au financement de l'association accréditée. En conséquence, elle prévoit les différents modes de perception de la cotisation.

Aux articles 37 et 38, elle traite de la situation lorsqu'un produit tombe sous la juridiction d'un plan conjoint (produit commercialisé), alors qu'à l'article 39, il est question des produits qui n'entrent pas dans cette première catégorie (produit non commercialisé). En apparence, cette dichotomie couvre toutes les possibilités. En pratique, cependant, tel n'est pas le cas, car si l'article 39 accorde bien à la Régie un rôle de suppléance et le pouvoir d'intervenir lorsque la cotisation n'est pas perçue en vertu des deux articles précédents, il limite ce pouvoir aux produits non commercialisés.

Or, il arrive qu'un produit commercialisé continue d'être mis en marché selon les règles qui prévalent dans le cas des produits non commercialisés. En pareille situation, l'offre qui a le devoir de percevoir la cotisation n'a pas le moyen de remplir ce rôle et aurait besoin que la Régie intervienne pour "obliger toute personne, autre qu'un consommateur, qui achète ou reçoit" le produit agricole commercialisé dont elle a la responsabilité, à "retenir", à même le prix ou la valeur du produit qui doit être versé au producteur, le montant de la cotisation... et à la remettre à l'association accréditée", selon les modalités prévues.

Nous recommandons donc d'amender l'article 39 de manière à le rendre parfaitement complémentaire des deux précédents, c'est-à-dire, en ne limitant plus aux seuls produits non commercialisés la possibilité d'intervention suppléative de la régie.

c) Ordonnance sélective

La section IX de la Loi sur les producteurs agricoles a manifestement été rédigée de manière à faciliter la perception de la cotisation par l'association accréditée. Elle prévoit un mécanisme de perception à la source soit par l'intermédiaire d'un office, soit par l'intermédiaire d'un acheteur ou d'un récepteur de produits agricoles désigné par la Régie. Elle précise l'obligation de tenir un registre des cotisants afin d'assurer que tous les producteurs agricoles versent leur cotisation et ne soient tenus de le faire qu'une seule fois.

En pareil cas, le rôle confié à la Régie est de nature supplétive et il n'a pas pour fonction de créer des situations de duplication. Or, l'article 39 n'accorde à la Régie que le pouvoir d'émettre des ordonnances générales. Ceci a pour effet d'obliger celle-ci à utiliser le cas échéant des moyens démesurés par rapport aux besoins.

Par exemple, pour rejoindre quelques producteurs n'ayant pas versé leur cotisation, elle se doit d'émettre une ordonnance touchant tous les producteurs impliqués dans une production donnée. Il s'ensuit qu'une majorité de producteurs peut être entraînée à verser deux cotisations pour qu'une minorité fasse de même une fois.

Tel ne serait pas le cas, si la Régie avait le pouvoir d'émettre également des ordonnances sélectives, c'est-à-dire, d'ordonner à un acheteur ou à celui qui reçoit des produits agricoles de remplir le rôle de percepteur de la cotisation auprès de producteurs spécifiques.

En pratique, cela implique que l'UPA puisse avoir accès à la liste des fournisseurs de ceux qui achètent ou reçoivent tel produit agricole. On pourrait objecter que cette démarche va à l'encontre de la confidentialité des données propres à ces entreprises. Mais, par contre, il est facile de voir que cette liste peut être obtenue lorsqu'une demande d'ordonnance générale force l'entreprise à fournir le nom et l'adresse de tous les producteurs dont elle retient la cotisation.

L'amendement proposé ne change donc rien à la question de la confidentialité des données. Par contre, il rendrait beaucoup plus opérationnelle la perception de la cotisation auprès des rares producteurs que cette mesure vise. Il serait de nature à confirmer le rôle de suppléance de la Régie, à simplifier les mécanismes de perception et à réaliser les objectifs d'équité et de responsabilité universelle des producteurs à l'égard de l'association accréditée.

Nous recommandons donc d'amender l'article 39 de manière à ce que la régie puisse émettre des ordonnances sélectives qui permettent à l'association accréditée de pouvoir concrètement faire retenir les cotisations des seuls producteurs qui ne l'ont pas déjà payées.

Résumé et conclusion

Le présent mémoire résume l'expérience des producteurs agricoles et de l'Union des producteurs agricoles depuis que le Parlement du Québec a adopté la Loi sur les producteurs agricoles. Dans l'ensemble, il témoigne que cette loi est parvenue à bien transposer sur le plan légal les aspirations de la classe agricole, qu'elle s'est insérée naturellement, en la perfectionnant dans la législation agricole environnante et qu'elle a permis aux agriculteurs d'améliorer l'outil syndical qu'ils s'étaient donnés. En conséquence, nous recommandons de la renforcir, en apportant quelques modifications dans le sens des principes et des objectifs qui la soustendent. Ces modifications visent à:

- indexer de 1 000 $ à 2 500 $ le montant minimal de produits mis en marché requis pour avoir droit d'être reconnu producteur agricole;
- étendre aux producteurs de bois déjà insérés dans l'Union, les droits, devoirs et responsabilités que prévoit déjà la loi dans le cas des autres producteurs agricoles;
- étendre aux actionnaires de compagnies, sauf leurs représentants, de même statut.

Elles visent en outre:

- à éclaircir le sens du mot denrée, afin qu'il soit bien clair qu'il s'agit de tout produit ou denrée agricole ou alimentaire;
- à préciser l'article 39 afin que la Régie puisse agir de façon supplétive pour faciliter la perception de la cotisation:
- soit en émettant des ordonnances dans les cas des produits non couverts par les articles 37 et 38;
- soit en émettant des ordonnances sélectives lorsqu'il s'agit de rejoindre certains producteurs d'une production donnée et non tous.

Le taureau Charolais

Pour améliorer la rentabilité de l'élevage bovin

Trois formes de productions bovines se pratiquent:

1) l'entreprise vache-veau commerciale, celle où les vaches de toutes races sont saillies par un taureau pur sang de préférence. L'on produit ainsi des veaux de boucherie de même race ou de croisement de deux races différentes. Ces bouvillons sont ordinairement vendus vers l'âge de six mois, en automne, à un parc d'engraissement et de finition. Ce producteur possède rarement la nourriture en quantité suffisante, ou l'espace nécessaire pour engraisser et finir les veaux jusqu'à un poids de 1200 livres pour la boucherie.
2) l'entreprise vache-veau pur sang, celle où les vaches et les taureaux sont de même race, pur sang et enregistrés. L'on produit ainsi des taureaux de reproduction pour l'entreprise vache-veau commerciale décrite plus haut.
3) le parc d'engraissement se spécialise dans l'engraissement et la finition des bouvillons de l'entreprise vache-veau commerciale, tel que décrite ci-haut. Les veaux sont habituellement achetés dans des encans spécialisés en automne, aux environs de 500 livres, et engraissés jusqu'à 1,000 ou 1,200 livres selon les races.

Les encans spécialisés dans la vente des veaux d'engraissement sont très importants, car ce sont ces ventes qui nous font le plus distinguer les écarts de prix entre les différentes races de bouvillons. Si nous prenons, par exemple, les encans spécialisés de l'automne dernier, certaines races se sont vendues de 55 à 70 cents la livre, tandis que les Charolais et croisements Charolais variaient de 75 à 95 cents la livre, selon la qualité.

Nous pouvons donc constater que les bouvillons Charolais obtiennent les meilleurs prix et sont les plus en demande par les parcs d'engraissement qui recherchent les meilleurs veaux possibles, et c'est bien normal. Ils préfèrent payer 15 ou 20 cents la livre de plus, car ils savent bien que lorsqu'ils les revendront plus tard aux abattoirs, ces mêmes bouvillons leur rapporteront les meilleurs prix en se classant dans la première catégorie, et ce pour les mêmes frais d'alimentation, de soin et de logement. Bien souvent, les parcs d'engraissement ne peuvent pas toujours trouver dans l'est du pays les veaux de croisement Charolais en qualité et quantité suffisante localement, et plusieurs doivent les faire venir par milliers de l'ouest du pays. Ces producteurs pourraient acheter d'autres races localement à prix beaucoup plus bas, mais ils préfèrent les bouvillons Charolais et sont prêts à les payer plus cher et même à défrayer de grands frais de transport pour les obtenir.

Notre ferme exploite une entreprise vache-veau Charolais pur sang de plus de 250 têtes, ainsi qu'un petit parc d'engraissement d'environ 225 têtes. Ces derniers ont été achetés dans les encans spécialisés du Québec à l'automne 1981. Lors de ces encans, nous avons discuté avec plusieurs éleveurs des différents problèmes de l'élevage de bovins.

Nous avons constaté que plusieurs producteurs font de l'élevage de bovins comme un à côté d'une autre production animale, d'un travail à l'extérieur, ou afin d'utiliser une quantité excédentaire de nourriture. Bien peu de producteurs se donnent vraiment la peine de soigner, nourrir, castrer et décorner les animaux comme il le faudrait. On le fait quand on a le temps, ou jamais. Il ne faut donc pas se surprendre des prix très bas de 65 ou 70 cents la livre pour des veaux quelconques, quand le producteur de parc d'engraissement est prêt à payer 15 ou 20 cents de plus la livre pour des veaux pré-conditionnés de croisement Charolais de qualité supérieure. Il coûte à l'éleveur de veaux les mêmes frais et la même somme de travail si l'on vend le veau à 65 cents ou bien à 85 cents la livre. Il faut se rendre compte, dans les encans, que les acheteurs de veaux sont prêts à payer une bonne prime pour les veaux de qualité qu'ils désirent, mais souvent, certains doivent se contenter d'acheter et de payer moins cher pour des veaux bien ordinaires et non-conditionnés, sachant très bien que les animaux les plus chers leur rapporteraient le plus à l'abattage.



M. et Mme Marcel Boilard se sont mérité le trophée de l'Association des éleveurs charolais pour avoir mis en vente les veaux les plus lourds lors de l'encan d'Inverness. On voit également sur la photo M. Pomerleau, secrétaire de l'encan d'Inverness.

Plusieurs éleveurs nous disent qu'ils n'arrivent pas financièrement en vendant des veaux à 65 ou 70 cents la livre; ils regardent avec envie ceux qui en obtiennent un meilleur prix. Nous les comprenons, car ils pourraient les vendre eux aussi 85 ou 90 cents la livre. Il suffirait de modifier légèrement leurs opérations pour donner au parc d'engraissement le produit qu'il veut, et en même temps rendre leurs opérations plus rentables.

Pour ce faire, il faut un bon groupe de vaches à viande (le moins de vaches laitières possible). Les Charolaises, Hereford, Simmental, Shortorn, Limousin, etc. peuvent toutes produire un bon veau lorsqu'elles sont accouplées à un taureau Charolais pur sang de haute qualité et celui-ci passera à sa progéniture ses meilleurs traits. Il faut bien se rappeler que le taureau est pour au moins la moitié de la génétique et qu'il pourra améliorer grandement la qualité des veaux. Ensuite, il faut bien les nourrir, les soigner adéquatement, leur donner sel et minéraux en quantité suffisante, et donner aux veaux, en plus du lait maternel, les suppléments de moulées dont ils ont besoin.

Il ne suffit certainement pas de mettre quelques vaches dans un pâturage avec n'importe quel taureau, et les oublier là pour la saison, pour aller chercher les meilleurs prix à l'automne pour leurs veaux.

Demandez donc aux éleveurs qui ont vendu leurs veaux Charolais à 85 ou 90 cents la livre à l'automne dernier. Ils vous diront ce qu'ils ont fait pour améliorer leurs troupeaux, et, qu'en vendant leurs veaux à 85 ou 90 cents la livre, ce n'est pas la fortune, mais il y a au moins une chance de boucler le budget. Et ils l'ont certainement fait avec un taureau Chraolais.

Le décornage des veaux est un facteur très important pour améliorer la rentabilité de l'entreprise. Lors des derniers encans de l'automne 1981, nous avons pu constater un écart d'au moins trois cents de plus la livre pour les veaux décornés, soit environ quinze dollars par veau. Si vous multipliez quinze dollars par le nombre de veaux que vous possédez, vous verrez que ces quelques heures de travail peuvent être des plus rentables; le décornage d'un veau avec un fer électrique ne prenant que quelques minutes. De plus, aux encans, certains acheteurs ne misent pas du tout sur des veaux non décornés, ce qui fait baisser les prix encore davantage.

La castration des veaux d'engraissement est aussi un autre facteur que l'acheteur des parcs d'engraissement regarde de près. Le stress imposé à l'animal lors de l'encan, du transport et de l'adaptation en sa nouvelle demeure est déjà bien assez grand, qu'il ne faut pas lui ajouter la castration lors de son arrivée au parc d'engraissement. Il est donc important de castrer les mâles jeunes et, lors de la vente à l'enchère, l'acheteur prendra en considération cet important facteur.

Il s'agit de rendre l'animal, le plus attrayant pour l'acheteur. Quand le veau est propre, décorné, castré, le ventre bien rempli, l'acheteur ne peut faire autrement que de le remarquer et l'éleveur sera le premier à en bénéficier.

Le taureau Charolais accouplé à toutes vaches, telles les Charolaises, Hereford, Limousin, Simmental, etc., vous donnera des veaux plus pesants au sevrage et de la meilleure qualité; vous obtiendrez ainsi les meilleurs prix aux encans de veaux. De plus, le vêlage des vaches saillies par des taureaux Charolais modernes n'est pas plus difficile qu'avec des taureaux plus petits, quoi qu'en disent plusieurs. Il est vrai qu'autrefois, les accouplements de certains taureaux Charolais non appropriés avec des vaches laitières ont causé des problèmes de vêlage. Mais aujourd'hui, avec la sélection des taureaux Charolais qui est pratiquée par les éleveurs professionnels, nous n'avons plus à craindre cette prétendue difficulté de vêlage.

Quelles qualités doit-on rechercher dans un taureau de reproduction?

A) la fertilité — il n'existe malheureusement aucune police d'assurance pour vous rembourser si votre taureau n'était pas en mesure de saillir vos vaches, quand il en était le temps. Le taureau DOIT reproduire sans faute, du premier coup sans faillir à la tâche. C'est donc le trait le plus important au départ. Le plus beau taureau du monde qui ne pourrait pas reproduire ne vaudrait que le prix de la viande.

suite à la page 17

Pour l'agriculteur avisé

Un agriculteur
doit entre autres, être:
- Un directeur de production
- Un directeur de personnel
- Un directeur financier
- Un contrôleur
- Un acheteur
- Un vendeur
- Un agent de marketing
- Un teneur de livres
- etc...etc...

La gestion d'une entreprise agricole requiert des compétences diversifiées.

Nous vous affirmons qu'il lui sera facile d'être avec
IST-Canfarm, un bon directeur financier.
Que son entreprise soit petite, moyenne, grosse: Qu'elle soit laitière, céréalière, bovine, ovine, agricole, maraîchère...

IST-Canfarm a un programme de comptabilité informatisée qui répondra à tous ces besoins!

- **Miniplan**
- **Profitplan**
- **Fiscaplan**
- **Corplan**
- **Main d'oeuvre**

sont autant de programmes conçus spécialement pour l'agriculteur et sa spécialité.

L'ordinateur vous offre, entre autres:
- **Épargne de temps:** Deux heures, par semaine, seront suffisantes pour tenir vos livres à jour.
- **Finies les colonnes de chiffres à balancer.**
- **Un inventaire tenu à jour.**
- **Des rapports mensuels** qui vous permettrons de **vérifier la santé financière** de votre entreprise.

Nos agences:
- Les services d'impôt et de comptabilité des Fédérations Régionales de l'U.P.A.
- Les bureaux de comptables
- Les consultants agricoles.

IST-Canfarm inc.
2 Complexe Desjardins, Mtl H5B 1B3 / 284-0771

De l'ésotérisme à l'agriculteur et au monde ordinaire

par Renald BOURGEOIS

De retour de Québec, j'avais en tête quelque vague impression de ne plus retrouver la même chose. Se pourrait-il que l'historique cité ait changé? Ce n'est certes pas physique ou architectural, elle a toujours le même visage; ni climatique, elle était tout aussi printanière qu'on peut l'être en mars; ni politique, notre printemps nationaliste a tout aussi mal résisté qu'ailleurs aux taux d'intérêt d'outre frontière; ni économique, à efficacité égale, on paie nos fonctionnaires mieux qu'ailleurs et on est 25% plus taxés. Rien de nouveau dans tout cela.

Je m'étais rendu à Québec spécialement pour assister à la Semaine d'agriculture, d'alimentation et de consommation organisée par les étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval qui se tenait cette année du 18 au 22 mars. Un programme chargé et des activités pour tous les goûts, des kiosques bien animés, des professeurs peu présents comme dans mon temps. Il faut dire que j'ai vécu les premières années de cette semaine qui en était à sa septième édition.

Il faut à mon sens rendre hommage au travail accompli en dépit d'un académisme parfaitement compréhensible et explicable qui avait somme toute son charme pour moi qui avais passé par là, il y a de cela entre cinq et dis ans. Assis à une table qui m'était familière dans la cafétéria du Comtois, j'avais devant moi les deux journaux qui m'avaient tant influencé, Au fils des événements et Matricule. L'Agral ce fut pour un peu plus tard, malheureusement sa qualité d'impression laisse toujours à désirer. Les grands débats universitaires qui m'avaient à l'époque passionné, la renaissance des associations étudiantes entre autres, ne me semblaient pas avoir beaucoup évolué. Du REP à la CADUL, y a-t-il plus qu'un changement de nom?

Va pour cette digression, attablé à la Faculté, comme on l'appelait familièrement, je songeais à toute la distance qui me séparait de la physiologie végétale et animale, du métabolisme cellulaire, végétal et animal, de la taxonomie, de la pédologie, de l'entomologie, de la biochimie, de la phytopathologie, de la mycologie. Je me remémorais tout le plaisir que m'avait procuré l'étude de la photosynthèse, des organites cellulaires (mitochondries, nucléoles, réticulum endoplasmique, ribosomes, membranes), de l'anatomie et de la morphologie végétale, des enzymes, des vitamines.

Institution de haut savoir, j'en ai mangé de l'agriculture de façon quelque peu ésotérique toutefois. Encore aujourd'hui, "l'agriculture on en mange", si j'en crois le thème choisi par les nouveaux étudiants en agriculture, consommation et alimentation. Fondamentaliste par essence, l'université a vocation chercheuse. On peut certes lui reprocher son trop grand ésotérisme sans pour autant en nier la nécessité. L'ouverture sur le monde reste toujours un idéal à atteindre et reprocher ce manque me semble maintenant trop facile.

La diversité des clientèles et des besoins, les plans de carrière, la petitesse de notre population, les goûts personnels, l'évolution technologique rapide, le grand nombre de productions ne sont que quelques-uns des multiples facteurs qui entrent en ligne de compte au moment de décider.

L'ésotérisme des savoirs universitaires pour le non initié se renverse pour l'initié qui y trouve sa gratification. La communauté peut avoir tendance à superbement se replier sur elle-même.

Voilà, j'en arrive au vif de mon sujet. Enfin! Il faudra certes vérifier cette hypothèse potentiellement révolutionnaire. J'avancerai donc que la Faculté semble s'être ouverte un peu plus sur l'agriculture qui se pratique ici et les familles qui travaillent le sol. Les étudiants savent plus que dans mon temps que des personnes (hommes et femmes) vivent de l'agriculture, qu'ils se sont donné des organismes de gestion (syndicats et coopératives), qu'ils vivent tous les jours avec les végétaux et les animaux, les sols et les effets macro et micro, économiques même s'ils n'en ont pas la connaissance universitaire.

Ce lien organique à l'agriculture qui est avant tout une activité anthropique, m'a semblé être plus pris en compte dans la trame des cours agronomiques. Après avoir appris les grandes lignes du processus photosynthétique, de l'absorption de l'eau et des éléments minéraux par les racines, des possibles entraves des micro-organismes (bactéries, virus, champignons, etc.), de la physiologie complexe qui met en relation ces éléments pour produire des tissus végétaux à valeur énergétique, on se préoccupe du lien au producteur. Il était important qu'on en arrive là puisque la finalité de l'agriculture vise d'abord l'alimentation du monde.

Plus encore, les producteurs veulent et doivent en vivre. C'est dire qu'il ne faut pas perdre de vue le producteur ou le retrouver si on l'avait perdu. C'est essentiellement ce que je retiens de cette semaine de l'agriculture et c'est une tendance qui doit s'accentuer à l'avenir. On doit faire le lien entre la photosynthèse et tous les autres éléments du savoir universitaire et le champ et le monde.

Au revoir Éliane

Ce dernier jour de mars, je marchais sans but au sortir du bureau. Depuis vingt jours, je savais que tu m'attendais pour souper même si je n'étais pas toujours au rendez-vous. Ton départ me prend un peu au dépourvu. Il me semble qu'on avait encore des choses à se dire, que tu avais encore beaucoup à m'apprendre.

Tu me permettras un dernier au revoir car je voudrais te dire combien j'ai appris sur la vie en ces quelques jours de printemps, combien je les ai vécus intensément. J'ai vécu comme jamais auparavant le début du temps des sucres qui marque véritablement le printemps, qui marque que tout renaît.

À 29 ans, les projets ne manquent pas encore. Or, il arrive qu'on apprend que la vie est un drame, que le corps est un organisme fragile et imprévisible sur lequel on a bien peu de contrôle. Il faut alors lentement s'y habituer, retrouver l'essentiel, se détacher d'une foule de choses.

Et les jours passent, les gestes de notre quotidien prennent une signification jusqu'alors inconnue; manger, boire, dormir devient un rituel. Vivre devient un exercice de légèreté après avoir compris qu'on n'est que de passage. Mais on doit passer par bien des angoisses avant d'accepter l'inévitable.

Puis vient le temps de partir, de laisser tout ce qu'on a tant aimé et c'est d'autant plus difficile que l'on a de liens qui nous unissent à ceux qu'on aime. Pour toi ce fut un matin pluvieux de mars, quelque temps avant le lever du soleil.

Les départs ont toujours quelque chose de nostalgique, surtout lorsqu'on sait qu'il n'y aura pas de retour. Mais c'est ça aussi la vie, on doit vivre les départs. Tu me l'as appris.

Au revoir et merci,
Renald

Le Charolais...

suite de la page 16

B) la mobilité — le taureau doit pouvoir aller saillir les vaches là où elles sont, jour après jour; il doit avoir de bonnes jambes et de bons sabots.

C) la conformation — tous recherchent longueur, hauteur, douceur des épaules et des hanches, un bon poil épais et continu; un oeil vif et clair est signe de bonne santé, de vigueur et de virilité.

D) la performance — le trait le plus facile à mesurer avec une balance et de bons records. La capacité de manger est certainement importante et le taureau doit atteindre un poids respectable à l'âge d'un an, trait qui sera certainement passé à sa progéniture. Cependant, il ne faut pas exagérer, car si le taureau au moment de saillir les vaches n'est qu'un gros fainéant, le résultat sera plutôt mince. Le taureau doit être élevé dans un parc avec environ une dizaine d'autres, où la nourriture de qualité est abondante, où la compétition des autres taureaux est vive. De cette façon, il deviendra un athlète agile, viril et souple, non pas un gros et gras paresseux.

Où acheter un taureau pur sang Charolais?

D'après nous, il n'y a qu'un endroit, soit directement chez un éleveur pur sang professionnel. Là, vous pourrez discuter avec l'éleveur des avantages de tel ou tel taureau en fonction de votre propre troupeau, chose qui vous est impossible si vous achetez d'un commerçant ou d'un encan pur sang.

Que coûte un taureau pur sang Charolais de qualité actuellement?

Nous croyons qu'il est possible d'obtenir un excellent taureau pour environ deux mille dollars. Si vous élevez une quinzaine de veaux par année, vous vous remboursez ces deux mille dollars dès la première année et le taureau est toujours là pour les autres années à venir.

Comment cela est-il possible?

Supposons un troupeau de 14 bonnes vaches Hereford. En utilisant un taureau Hereford, ces vaches vont sevrer des veaux de 450 livres à l'automne. Si à la place, vous utilisiez un taureau Charolais, leur poids au sevrage serait de 500 livres au lieu de 450 livres, et le prix de vente à l'encan serait d'au moins 12 cents de plus la livre, sinon davantage.

Exemple:

Vache *Hereford* — taureau *Hereford:* 450 livres à 70 cents la livre = $315 par veau;

Vache *Hereford* — taureau *Charolais:* 500 livres à 82 cents la livre = $410 par veau, soit un surplus d'au moins $95 par veau, avec un taureau Charolais.

Calculons le profit additionnel pour un taureau de 14 vaches: 14 veaux croisés Charolais-Hereford à $95 = $1,330 de plus, vente du vieux taureau Hereford $700, pour un total de $2,030.

Vous payez ainsi votre taureau Charolais dès la première année et il pourra vous rendre le même service pour les années suivantes, sans coût additionnel. De plus, vous pourriez garder les sujets femelles dans votre propre troupeau. Elles deviendraient des demi-charolaises qui pourraient même être enregistrées, améliorant ainsi grandement la génétique de votre propre troupeau.

Marcel Longpré, éleveur
Casselman, Ontario

Un consensus...

suite de la page 5

veulent s'assurer qu'ils ne feront pas que payer sans rien en retirer.

Cinquième point, le Régime des rentes sera élargi et transférable d'une entreprise à l'autre de façon à assurer une certaine sécurité de retraite à une plus grande partie des citoyens. Ces épargnes seront utilisées judicieusement comme moteur de développement économique.

Sixième point, des amendements au code du travail devraient faciliter la syndicalisation de plusieurs groupes des travailleurs. Présentement, même si ce droit est reconnu dans le code, il est difficilement applicable pour plusieurs groupes de travailleurs.

Septième point, on verra à l'élargissement du rôle international de la ville de Montréal. Ceci pourra avoir un effet positif sur l'activité économique de tout le Québec.

Voilà pour les propositions du gouvernement qui ont rencontré un certain consensus. Le gouvernement ne pouvait pas aller plus loin. Quant à savoir quel allégement cela apportera à la crise, on peut difficilement le dire.



La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'étiquette font partie des conditions de vente.
Pioneer est une marque déposée; les numéros identifient les variétés. *Marque de commerce déposée dont l'usager inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

Paiements de stabilisation

Avances de 611 393 $ aux producteurs de betteraves sucrières

☐ ***Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, a annoncé récemment la décision de la Régie des assurances agricoles d'autoriser le versement d'avances totalisant 611 393 $ aux producteurs de betteraves sucrières couverts par le régime d'assurance - stabilisation des revenus mis à leur disposition.***

L'avance décidée est de 5 $ la tonne métrique ce qui représente un paiement de stabilisation au producteur de 210,35 $ à l'hectare. Un total de 153 producteurs ont assuré, pour l'année allant du 1er avril 1981 au 31 mars 1982, 2 928 hectares d'où des avances qui atteindront le montant de 611 393 $.

La décision de consentir une avance de compensation fait suite à un examen du marché du sucre qui permet aux experts de la Régie de constater qu'il existera un écart entre les coûts de production et le prix qui sera effectivement versé aux producteurs de betteraves sucrières du Québec. Ces avances s'avèrent très importantes au niveau de la liquidité des entreprises agricoles.

Dans le cas de la production de betteraves sucrières, la rémunération incluse dans les coûts de production représente 90% du salaire d'un ouvrier spécialisé. Toutefois, un même producteur ne pourra assurer plus de 100 hectares par année.

Le principe de base de l'assurance-stabilisation est le versement de compensations aux agriculteurs assurés lorsque le revenu tiré de la vente de leurs produits ne permet pas de rencontrer les coûts de production établis en fonction d'une ferme type. Les compensations qui sont alors versées proviennent d'un fond d'assurance constitué par les cotisations des éleveurs et une contribution gouvernementale dans une proportion de 2 $ pour chaque dollar versé par les éleveurs.

Tant l'assurance-récolte que l'assurance-stabilisation ont connu au cours des dernières années une expansion très considérable. Grâce surtout à l'adoption, en mars 1977, de la Loi autorisant la mise en place de régimes collectifs d'assurance-récolte à adhésion libre, le nombre de producteurs assurés est passé de 5 100 qu'il était en 1976 à 17 500 en 1972. Dans le cas de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, le nombre de régimes est passé de un en 1976 à dix actuellement, tandis que le nombre de productions couvertes passait de une à seize. Le nombre d'assurés a grimpé de 1 500 en 1976 à plus de 6 000 en 1980. ■

Aux producteurs de bovins de boucherie de l'Abitibi-Témiscamingue

☐ ***Le bureau régional de l'Abitibi-Témiscamingue tient à aviser les producteurs de bovins de boucherie qu'ils doivent faire saillir leurs vaches par des taureaux éligibles aux normes du contrôle d'aptitude ou par l'utilisation de l'insémination artificielle, s'ils veulent profiter des avantages du programme d'aide à l'hivernement des bovins de boucherie.***

Rappelons qu'une certaine confusion au sujet de ces normes a fait que certains producteurs ont acheté des taureaux de race exotique, qui ne satisfaisaient pas les conditions du programme.

Ainsi, les taureaux achetés après le 1er avril 1982, doivent rencontrer les normes suivantes pour être éligibles au programme d'aide à l'hivernement des bovins de boucherie — les taureaux de race Charolais doivent être au moins d'une fraction 31/32 pur sang; — les taureaux de race Simmental et Limousin doivent être au moins d'une fraction 15/16 pur sang.

Enfin, le ministère entend étudier à leur mérite les demandes des producteurs qui auraient acheté des taureaux avant le 1er avril 1982. ■

LISTE DES EXPOSITIONS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 1982

Classe	Sociétés d'agriculture	Endroit	Date		Secrétaire et adresse	Téléphone
	du comté de:					
	Abitibi	Amos	août	19-22	Mme Gertrude Darveau, Sainte-Gertrude, J0Y 2L0	(819) 732-2557
A	Argenteuil	Lachute	juin	17-20	Mme Edna Hadley, B.P. 402, Lachute, J8H 3X2	(514) 562-2903
A	Brome	Brome	sept.	04-06	Ronald Frizzle, C.P. 88, Brome, J0E 1K0	(514) 243-5203
A	Chicoutimi	Chicoutimi	juin	07-13	Louis Boucher, C.P. 622, 653, boul. de l'Université, Chicoutimi, G7H 5C8	(418) 545-8597
B	Compton	Cookshire	juil.	29-01 août	Mme Nicole Couture, R.R. no 1, Compton, J0B 1L0	(819) 835-9208
B	Huntingdon div. "A"	Huntingdon	août	05-08	Mme Élizabeth McNaughton, Dewittville, J0S 1C0	(514) 264-2400
A	Kamouraska	Saint-Pascal	août	10-15	Jacques Bérubé, route 230 Ouest, Saint-Pascal, G0L 3Y0	(418) 492-2694
A	Lotbinière	Saint-Agapit	août	10-15	Raynald Champagne, Saint-Sylvestre, G0S 3C0	(418) 596-2688
B	Missisquoi	Bedford	août	04-08	Bernard Saint-Onge, 4, boul. Lévesque, Bedford, J0J 1A0	(514) 248-2783
B	Papineau	Papineauville	juil.	28-01 août	Mme Julienne Deschambault, C.P. 404, Thurso, J0X 3B0	(819) 985-2337
	Portneuf	Deschambault	juil.	21-25	Mme Yolande Hardy, 53, Saint-François-est, Cap-Santé, G0A 1L0	(418) 285-2567
A	Richelieu	Sorel	juin	09-13	Luc A. Forcier, 107, rue Principale, Yamaska, J0G 1W0	(514) 742-0448
B	Richmond	Richmond	sept.	09-12	Brian Lodge, R.R. no 3, Danville, J0A 1A0	(819) 839-3042
B	Rivière-du-Loup	L'Île-Verte	juil.	20-25	Mme Thérèse Malenfant, L'Île-Verte, G0L 1K0	(418) 898-2602
B	Rouville	Rougemont	juil.	08-11	Mlle Marielle Guertin, C.P. 190, Rougemont, J0L 1M0	(514) 469-3790
B	Soulanges	Côteau-du-Lac	sept.	03-06	Mme Claire Ménard, 947, rue Saint-Féréol, Les Cèdres, J0P 1L0	(514) 452-4522
B	Stanstead	Ayer's Cliff	août	26-29	Turner Hunter, R.R. no 6, Coaticook, J1A 2S5	(819) 849-3921
	Verchères	Calixa-Lavallée	juil.	16-18	Mme Monique Pigeon, 447, Beauce, Calixa-Lavallée, J0L 1A0	(514) 583-6470
	du district de:					
A	Arthabaska	Victoriaville	août	09-15	Gérard Drouin, Parc de l'exposition, Victoriaville, G6P 4K1	(819) 752-2101
A	Drummond	Drummondville	juin	15-20	Germain Lefebvre, 69, Pays Brûlé, Baieville, Yamaska, J0G 1A0	(514) 783-6620
A	Joliette	Berthierville	juil.	21-25	Mme Francine Sylvestre, C.P. 1228, Berthierville, J0K 1A0	(514) 836-2687
A	La Mauricie	Saint-Barnabé-Nord	juil.	07-11	Mme Micheline Turcot, 430, Grande-Rivière, Saint-Barnabé-Nord, G0X 2K0	(819) 264-5606
A	Mégantic	Thetford-Mines	août	04-08	Émile Hardoin, 1200, rue Lamonde, Thetford-Mines, G6G 4L1	(418) 335-6218
A	Montmagny	Montmagny	août	16-22	Roland Gaumond, 12, avenue Fournier, Montmagny, G5V 2X7	(418) 248-3418
A	Pontiac	Shawville	sept.	03-06	Everett McDowell, B.P. 449, Shawville, J0X 2S0	(819) 647-3771
A	Rimouski	Rimouski	août	03-08	Romuald St-Pierre, C.P. 486, R.R. no 2, Rimouski, G5L 7B5	(418) 723-1666
A	Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	juil.	23-01 août	Richard Robert, 740, rue Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe, J2S 1V1	(514) 773-9307
	Expositions indépendantes:					
A	Ormstown	Ormstown	juin	09-13	Harold L. McCaig, C.P. 239, Ormstown, J0S 1K0	(514) 829-2580
A	Expo-Québec (Provinciale)	Québec	août	25-06 sept.	Paul-Émile Maheux, Parc de l'Exposition, 2205, avenue du Colisée, Québec, G1L 4W7	(418) 694-7110
	Royal Agricultural Winter Fair	Toronto	nov.	11-20	John A. Wiley, Colisée de Toronto, Ontario, M6K 3C3	366-9051
A	Sherbrooke	Sherbrooke	août	13-22	Mlle Eileen Morgan, 400 Parc, Sherbrooke, J1E 2J9	(819) 563-5651
A	Exposition Agricole et Commerciale du Lac Saint-Jean Inc.	Saint-Félicien	août	17-22	Simon Bergeron, 1235, rang 3, Saint-Prime, G0W 2W0	(418) 251-3207
A	Exposition Agricole de Saint-Honoré de Beauce Inc.	Saint-Honoré	août	18-22	Eugène Fortin, Saint-Honoré-de-Shenley, Beauce, G0M 1Y0	(418) 485-6564
	Exposition Agricole de Saint-Sébastien Inc.	Saint-Sébastien	août	04-08	Clément Dion, Saint-Sébastien, Mégantic-Compton, G0Y 1M0	(819) 652-2727
A	Trois-Rivières	Trois-Rivières	juil.	30-08 août	Jean Alarie, C.P. 968, Trois-Rivières, G9A 5K2	(819) 374-2714
A	**Salon international de l'agriculture et de l'alimentation**	**Montréal**	nov.	01-07	Exposition Agricole Inc., C.P. 277, Cartierville, Montréal, H4K 2J6	(514) 335-0030
	Concours provincial de labour				Martin van Lierop, Collège Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue, H9X 1C0	(514) 457-6580

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

L'I.T.A. de la Pocatière à l'écoute du monde agricole

☐ ***L'Institut de technologie agricole de La Pocatière se dotait, il y a un an, d'un comité d'analyse institutionnelle.***

Appelé à fonctionner sur une base permanente, le comité a pour mandat de fournir un soutien méthodologique aux divers partenaires de l'Institut (direction, enseignants, étudiants, personnel de soutien) désireux de parvenir à une meilleure évaluation de leurs activités.

Un cas pratique

L'activité du comité d'analyse institutionnelle se traduit, dans la pratique, de diverses manières.

Ainsi, l'I.T.A. a demandé l'aide du comité pour procéder à l'évaluation des défis que le secteur agro-alimentaire québécois aura à relever au cours des prochaines années. Dans cette optique, le comité est intervenu pour aider les participants à: préciser les objectifs poursuivis par l'institution d'enseignement (définition d'axes de développement ou révision des programmes de formation); rechercher la meilleure méthode de connaissance des attentes du milieu agricole envers l'Institut; définir les techniques de collecte de données (questionnaires — discussions — entrevues).

Contacts avec le milieu agricole

Pour mener à bien sa tâche, le comité d'analyse institutionnelle doit établir des rapports réguliers avec le milieu concerné. Que ce soit pour préciser son orientation ou réviser ses programmes de formation, l'I.T.A. doit être continuellement à l'écoute des attentes du monde agricole.

Dans un tel contexte, divers intervenants de l'agro-alimentaire québécois ont été ou seront appelés à travailler en étroite collaboration avec les membres de l'I.T.A.

L'Institut de technologie agricole de La Pocatière souhaite d'ailleurs que ce travail commun soit profitable à l'institution et surtout à l'ensemble du secteur agro-alimentaire de la région et du Québec en général. ■



30 avril 1982

Date limite d'adhésion au programme collectif d'assurance des grandes cultures

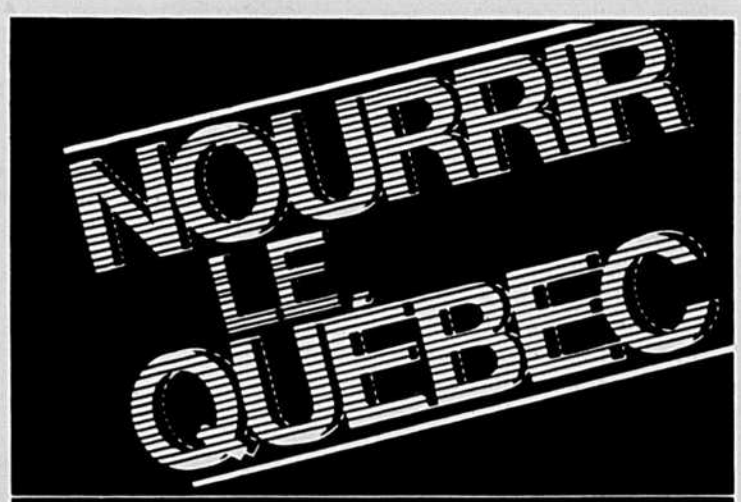
☐ ***La Régie des assurances agricoles informe les éleveurs d'herbivores (vaches laitières, bovins de boucherie, moutons, chevaux) qu'ils ont jusqu'au 30 avril 1982 pour adhérer au programme collectif d'assurance agricole des grandes cultures.***

Ce programme permet de se garantir contre les désastres climatiques. Personne ne peut dire, en effet, si les récoltes 1982 seront bonnes. Mais si elles sont mauvaises, les producteurs assurés seront protégés des augmentations de coût de production par le fonds d'assurance de la Régie. Les non assurés devront supporter seuls ces augmentations.

Les producteurs qui prennent la décision de protéger leurs récoltes doivent s'adresser, avant le 30 avril prochain, au bureau de la Régie des assurances agricoles de leur région. Voici ci-dessous la liste des bureaux régionaux de la Régie.

Bureaux régionaux de la Régie des assurances agricoles du Québec

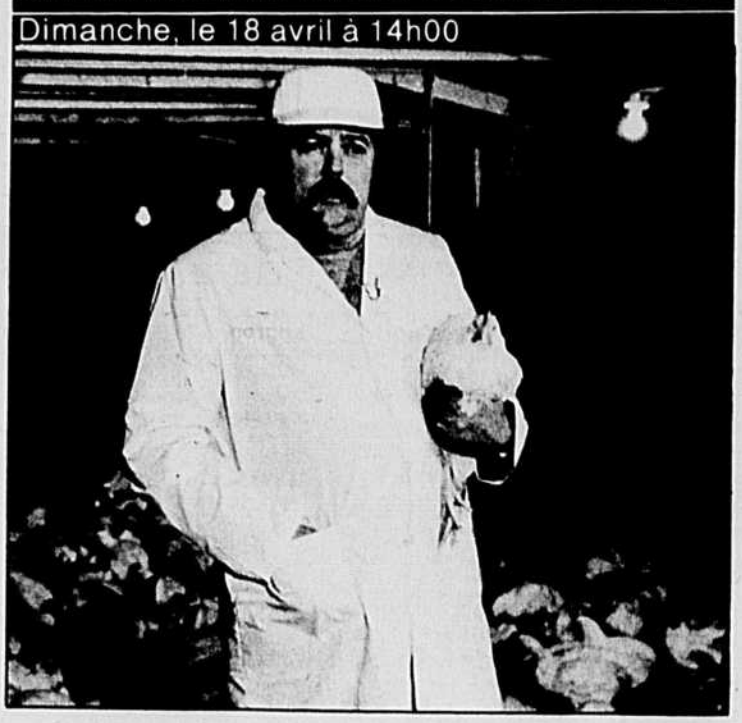
Régions	Adresse	Téléphone	Comtés
1a	337, Moreau, 3e étage Rimouski, Qué. G5L 1P4	(418) 722-3586 (418) 722-3587	Îles de la Madeleine, Gaspé est Gaspé ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup
1b	1, rue Poiré, La Pocatière Kamouraska, Qué. G0R 1Z0	(418) 856-1110	Témiscouata, Kamouraska, L'Islet
2	352, ave St-Sacrement Québec, Qué. G1N 1Z0	(418) 643-4991 (418) 643-4992	Charlevoix est, Charlevoix ouest, Montmorency 2, Montmorency 1, Québec, Lotbinière, Portneuf, Bellechasse, Lévis, Montmagny, Mégantic
3	111, rue Verreault, C.P. 548, St-Joseph, Beauce, Qué. G0S 2V0	(418) 397-6884	Dorchester, Beauce, Frontenac partie nord
4	81, Place du 21 mars, C.P. 430, Nicolet Nicolet, Qué. J0G 1E0	(819) 293-2026	Nicolet, Arthabaska, Drummond, Yamaska
5	1574, King Ouest, Sherbrooke, Qué. J1J 2C3	(819) 569-6393 (819) 563-3229	Compton, Wolfe, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Brôme, Shefford, Frontenac partie sud
6	3100, boul. Laframboise St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Z4	(514) 773-6619 (514) 773-7401	Bagot, Richelieu, St-Hyacinthe, Rouville, Iberville, Missisquoi, Chambly, Verchères
7	365, rue St-Jean, suite 114, Longueuil Chambly, Qué. J4H 2X7	(514) 873-2343 (514) 873-4224	St-Jean, Laprairie, Napierville, Huntingdon, Châteauguay, Beauharnois, Soulanges, Vaudreuil
8	170, rue Hôtel de Ville, 6e étage, Ch. 380, Hull, Hull, Qué. J8X 4C2	(819) 778-2770	Argenteuil, Papineau, Labelle, Gatineau, Hull, Pontiac
9	302, 6e rue ouest, Amos Abitibi Ouest, Qué. J8X 4C2	(819) 732-5952	Rouyn-Noranda, Témiscamingue, Abitibi-ouest, Abitibi-est
10	314, Sacré-Coeur, Charlemagne, Qué. J5Z 1X4	(514) 581-7171 (514) 581-7172	Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Terrebonne, Île Jésus, Deux-Montagnes
11	91, boul. St-Louis, Cap de la Madeleine Champlain, Qué. G8T 1E5	(819) 375-1609	Champlain, Laviolette, St-Maurice, Maskinongé
12	1671, ave du Pont N. Alma Lac St-Jean est, Qué. G8B 5G2	(418) 662-6682	Lac St-Jean ouest, Lac St-Jean est, Chicoutimi, Saguenay



Sur les ondes de télé-capitale, CFER et CIMT

AJUSTEZ VOTRE APPAREIL À "NOURRIR LE QUÉBEC"

Dimanche, le 18 avril à 14h00



QUÉBEC — Au Québec, l'élevage du poulet à griller constitue une part très importante de l'industrie avicoie et un apport unique dans l'économie agro-alimentaire.

Cette semaine l'équipe de "NOURRIR LE QUÉBEC" se rend à la Malbaie visiter l'entreprise familiale des frères Dufour "la Poulette grise".

Après s'être familiarisé avec le secteur du poulet à griller, Rémy d'Anjou s'entretient de ce sujet avec M. André Melançon, agronome responsable de l'aviculture au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans La Terre de chez nous.
La rédaction est faite par la direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre: Jean Garon
Sous-ministre: Férdinand Ouellet
Directeur des communications: Marcel Thivierge
Secrétaire de la rédaction: Francine Lemay

La clef des champs

Une chronique de Claude Turcotte

Pommes de terre: Whelan répond non à Garon

Il a fallu quelques jours à peine au ministère fédéral de l'Agriculture pour en arriver à la décision finale de rejeter la requête par le Québec d'une compensation de 1,3 million $ pour 32 producteurs et deux entreprises impliquées dans cette histoire de contamination par la flétrissure bactérienne.

Dans une lettre datée du 1er avril, M. Eugene Whelan a répondu à M. Jean Garon: "Notre enquête détaillée démontre sans équivoque que le service d'inspection d'Agriculture-Canada n'est pas à blâmer. Il n'est donc pas question que nous assumions une responsabilité financière dans ce dossier".

Dès le lendemain, M. Whelan recevait à Ottawa les ministres de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard, qui avaient demandé à le voir pour discuter justement de pommes de terre. Les déclarations de M. Garon leur apparaissaient comme une menace à leurs marchés et à leur réputation.

À la suite de cette réunion, M. Whelan a émis un autre communiqué dans lequel il disait ceci: "Les ministres de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard ont exprimé leur confiance dans le programme fédéral de certification et sont d'accord pour dire que toutes les provinces qui exportent des pommes de terre de semence certifiées au Canada devraient avoir un programme d'inspection provincial de même qu'un service adéquat d'éradication des maladies.

"Les ministres veulent accélérer les discussions avec leurs partenaires commerciaux pour les pommes de terre de semence afin de les assurer tant de la qualité des pommes de terre de semence canadiennes que de l'intégrité des services d'inspection aussi bien fédéraux que provinciaux".

D'une manière polie et diplomatique, c'était dire en somme que les ministres de l'Ile-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick ne sont pas du tout d'accord avec les accusations de M. Garon.

Mais le communiqué contenait quelques remarques plus directes: "Il n'existe absolument aucune évidence voulant que cette maladie au Québec soit reliée aux semences provenant des Maritimes. Nous sommes unanimement opposés aux propos de M. Garon, qui ont déjà causé de grands torts à la réputation des pommes de terre de semence canadiennes".

Voilà qui règle, du point de vue d'Ottawa du moins, l'aspect technique sur les causes de la contamination des pommes de terre de semence par la flétrissure bactérienne.

Mais, il y a aussi l'aspect politique et en politique, lorsqu'il y a guerre, il y a inévitablement des comptes à régler. M. Whelan n'est pas le genre d'homme à oublier les règlements de comptes, comme on le constate en lisant sa lettre à M. Garon.

"Vous me permettrez en premier lieu, écrit-il, certains commentaires sur votre façon d'agir dans ce dossier. Malgré notre entente du 15 janvier à l'effet que vous deviez me transmettre l'ensemble des informations techniques et économiques et en dépit du fait que j'avais pris l'engagement ferme de m'occuper personnellement de ce cas dès la réception des informations, vous avez préféré porter des accusations par la voie des média d'information avant de me transmettre la documentation.

"J'ai été surpris et fortement déçu de constater que vous ayez choisi de faire de ce cas un événement public. Je suis toujours d'avis, comme je vous l'ai mentionné lors de notre dernière rencontre, qu'un tel comportement est plus nocif qu'utile pour l'industrie de la pomme de terre du Québec et du Canada".

La lettre se poursuit à peu près sur le même ton pendant trois pages. On ne sait pas comment a réagi M. Garon. Au moment où ces lignes ont été écrites, on attendait encore une réponse à Ottawa. Dans la capitale fédérale, cependant, on semble croire que la guerre est maintenant terminée.

La Fédération de l'UPA De Lanaudière

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est, par les présentes, donné que la Fédération UPA de Lanaudière, tiendra son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, lundi le 19 avril 1982, à 20h00, au Club de golf de Joliette, 121 chemin du Golf, Joliette.

À cette occasion, en plus de présenter les rapports d'activités et financiers requis par les règlements de la Fédération, nous devrons procéder à des amendements à nos règlements.

Veuillez noter que seuls les délégués ont droit de vote, mais que tous les producteurs(trices) sont cordialement invités à y participer.

Gilbert Nicole, secrétaire

OUI, VOUS POUVEZ AMÉLIORER VOTRE MEILLEURE LUZERNE ENSILÉE.

La preuve en sera dans le silo. Avec l'inoculant d'ensilage Sila-bac®, vous pourrez:

- couper la luzerne plus humide tout en protégeant son pouvoir nutritif.
- conserver plus d'énergie et de valeur alimentaire totale en réduisant le coulage, le rétrécissement, la chaleur et la moisissure.
- prolonger la durée d'emmagasinage de votre luzerne et réduire le gaspillage.
- diminuer la congélation dans le silo pour faciliter le déchargement.
- réduire les odeurs désagréables et améliorer le goût de l'ensilage.
- ensiler la luzerne plus tôt et réduire ainsi les risques occasionnés par le mauvais temps.



Cette année, essayez l'inoculant d'ensilage Sila-bac sur au moins la moitié de votre luzerne.

Ensuite, comparez votre ensilage traité avec la luzerne qui n'a pas été traitée.

Vous déciderez sûrement d'utiliser cet inoculant pour tout votre ensilage de l'an prochain.

Contactez votre vendeur Pioneer dès aujourd'hui.

INOCULANT D'ENSILAGE DE MARQUE SILA-BAC®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1

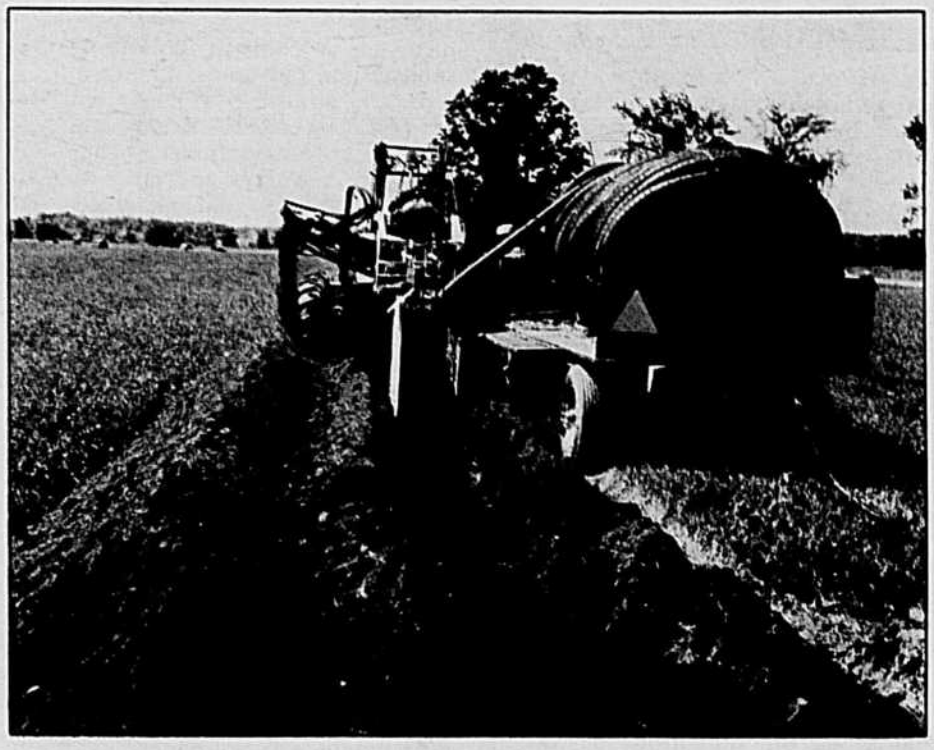
La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'étiquette font partie des conditions de vente.
*Marque de commerce déposée dont l'usager inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.



LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

DRUMMONDVILLE, sur le terrain de l'Exposition, les 2, 3 et 4 juin 1982 congrès du porc organisé par la Société des éleveurs de porcs du Québec.

LA TERRE de chez nous 2e section
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE



Programme SOL-PLUS 1982-83

Budget accru et procédures améliorées

C'est un programme SOL-PLUS doté d'un budget sensiblement accru et de procédures administratives simplifiées que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a rendu public vendredi dernier. Les producteurs agricoles peuvent s'inscrire à des travaux mécanisés ou de drainage agricole depuis le 13 avril, aux différents bureaux de renseignements agricoles du MAPAQ.

Ce programme comprend, comme par le passé, quatre volets: l'aménagement de cours d'eau municipaux servant à drainer des terres agricoles, l'achat et la pose de système de drainage souterrain, l'utilisation de machinerie lourde pour la réalisation de travaux d'amélioration foncière sur les fermes (travaux mécanisés) et l'aménagement d'étangs de ferme.

Avec un budget total de 41$ millions pour des travaux à être exécutés cette année, le programme SOL-PLUS demeure la pièce maîtresse de la politique québécoise en matière d'amélioration de la productivité des sols agricoles. Il s'agit d'une augmentation de 30% par rapport aux travaux exécutés l'an dernier.

Il n'est pas question d'abandonner ce programme a affirmé le ministre qui a tenu à mettre les agriculteurs en garde contre les personnes qui affirment ou pourraient affirmer que le programme SOL-PLUS en est à sa dernière année dans le but de les amener à précipiter la réalisation de leurs travaux. Ce sont des rumeurs semblables qui ont amené, l'an dernier, l'arrêt des inscriptions à l'un ou l'autre des volets du programme dès la fin de juillet 1981 après la réception de demandes pour 7$ millions de subventions en six jours.

Procédures simplifiées

Afin d'améliorer l'efficacité du Programme SOL-PLUS, différentes modifications lui ont été apportées pour l'année 1982-83. Les objectifs suivants ont été recherchés:

a) garantir l'équité du programme afin que tous les agriculteurs y aient un accès égal indépendamment de leur région et de leur production;
b) permettre l'étalement des travaux sur toute la période propice à leur exécution;
c) réduire au minimum les dépenses administratives au profit des dépenses de transfert (subventions aux agriculteurs);
d) concentrer l'aide financière sur des investissements ayant un véritable impact sur le développement de l'agriculture plutôt que sur l'aide au fonctionnement ou à l'entretien d'équipements déjà en place;
e) répondre à toutes les demandes prévisibles grâce à un budget accru de 30% et en affectant aux dépenses de transfert une part plus importante de ce budget;
f) disposer d'un mécanisme de contrôle à la fois souple et efficace pour s'assurer que les agriculteurs qui font une demande réalisent leurs travaux ou se désengagent en temps utile pour que d'autres puissent en bénéficier.

Dans les faits, les deux volets qui connaissent le plus de modifications sont l'aide aux travaux mécanisés et celle au drainage souterrain.

Travaux mécanisés: accent sur la mise en valeur des terres

Le niveau d'aide qui était l'an dernier de 50% du coût réel d'utilisation de machinerie lourde avec un maximum de une heure 45 minutes *par hectare en culture* sera cette année de 40% avec un maximum d'une heure 30 minutes par *hectare cultivable*. La diminution du niveau d'aide a pour but

suite à la page 22



DÉSHERBEZ LA LUZERNE
en semis purs ou avec culture-abri
AVEC EMBUTOX
M&B May&Baker
May & Baker Canada Inc.
3300 Côte Vertu, Suite 202
Saint-Laurent, Québec H4R 2B7
RHÔNE-POULENC

SOL-PLUS... *suite de la page 21*

de permettre l'acceptation d'un plus grand nombre de demandes tandis que l'application d'un maximum à l'hectare plus bas mais sur un plus grand nombre d'hectares, n'aura d'autres conséquences que de favoriser les agriculteurs ayant des superficies importantes à remettre en culture.

Drainage souterrain: budget accru de 26%

L'aide financière au drainage souterrain demeure au même niveau que l'an dernier, soit à 0,70$ le mètre avec un minimum de 700$ et un maximum de 25 000$ par exploitation agricole. Avec un budget accru de 26% par rapport aux subventions payées sur les travaux effectués l'an dernier, le ministre Garon s'est dit confiant que le Ministère pourra répondre sans problème aux demandes des agriculteurs vis-à-vis ce très populaire volet du programme SOL-PLUS.

Tout comme dans le cas des travaux mécanisés, une diminution des dépenses de fonctionnement s'ajoute à la hausse du budget, de sorte que les agriculteurs toucheront une part plus importante que l'an dernier des crédits alloués à l'aide financière au drainage souterrain.

Le principal changement apporté au programme réside dans le fait que les agriculteurs doivent maintenant produire un rapport des travaux exécutés, signé par un ingénieur de leur choix. Ce rapport doit inclure le nombre de mètres de tuyaux de drainage installés, un plan de leur localisation de même qu'une attestation selon laquelle l'exécution est conforme au plan de drainage et aux règles de l'art. Il implique la responsabilité professionnelle de l'ingénieur signataire et par conséquent qu'il y a eu surveillance des travaux de sa part.

L'agriculteur fait maintenant appel à un ingénieur de son choix pour la confection de son plan de drainage, ce qui permet un service plus rapide. Dans les faits, c'est souvent la firme qu'il engage pour effectuer les travaux qui lui fournit un tel plan. De la même façon, l'agriculteur aura maintenant un meilleur contrôle sur les étapes de la surveillance des travaux et de leur acceptation sur le plan professionnel puisque ce sera à l'ingénieur de son choix qui en sera responsable et non plus une personne à l'emploi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le Ministère continuera néanmoins à vérifier si les travaux pour lesquels des subventions sont réclamées ont bel et bien été exécutés et si les quantités de drains installés correspondent aux pièces justificatives.

Le Ministère acceptera des engagements jusqu'à l'épuisement des budgets prévus. Il se réserve le droit d'interrompre les inscriptions dans une ou des régions en tout temps si celá s'avère nécessaire pour respecter le principe de l'égalité des chances entre les agriculteurs des différentes parties du Québec. Enfin, dans le cas où certaines demandes ne pourraient pas être acceptées en raison de l'épuisement des budgets, elles seront inscrites sur une liste d'attente. Au fur et à mesure que des fonds seront rendus disponibles par l'abandon de projets ayant fait l'objet d'un engagement budgétaire, ces demandes seront acceptées selon l'ordre chronologique de leur dépôt.

1982: l'année des cours d'eau

L'aspect du programme SOL-PLUS qui connaît la plus forte augmentation de budget est l'aménagement de cours d'eau municipaux avec une hausse de 48% entre les prévisions de dépenses de cette année et les sommes dépensées l'an dernier.

Il s'agit d'un aspect très important du programme d'assainissement des sols puisque l'efficacité des systèmes de drainage souterrain dépend en grande partie du débit des cours d'eau dans lesquels ils se jettent.

Aucun changement majeur n'est à signaler dans ce volet du programme SOL-PLUS qui consiste en la prise en charge, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de l'entière responsabilité des travaux de creusage de cours d'eau sous juridiction municipale lorsqu'ils sont justifiés sur le plan agricole.

N.B.: Des contraintes d'espace nous ont forcés à résumer le communiqué émanant du Cabinet du ministre Jean Garon. *La Terre de chez nous* fournira dans sa prochaine édition d'autres informations concernant SOL-PLUS 1982-83.

L'OCCO réfute les allégations du Conseil économique du Canada

Le Conseil économique du Canada se gargarise d'énoncés qui "encore une fois ne sont ni fondés sur des faits, ni représentatifs du genre de compréhension et de recherche complexes qu'ont le droit d'exiger les contribuables canadiens", selon le Directeur général de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, M. Jean Brassard.

Le porte-parole de l'OCCO a tenu ainsi à fustiger les allégations portées contre les offices de commercialisation et de gestion des approvisionnements par M. Patrick Robert du CEC. Ce dernier, qui s'adressait début avril devant l'Association des fabricants canadiens de produits alimentaires, avait notamment prétendu que les offices de commercialisation comme l'OCCO "engendrent à la fois l'inefficacité et des prix plus élevés". M. Robert ajoutait de plus qu'"un producteur qui découvre une méthode plus efficace pour produire ses oeufs, par exemple, doit payer davantage pour ses contingents (plus élevés)".

Dans un communiqué qu'il vient de faire parvenir aux médias, le directeur général de l'OCCO réplique que "les producteurs d'oeufs sont directement récompensés pour toute augmentation de leur rendement. Les contingents, ajoute-t-il, sont fonction du nombre de pondeuses que possèdent les producteurs et non du nombre d'oeufs. Si un producteur découvre une meilleure façon d'accroître sa production d'oeufs, il reçoit un chèque plus intéressant. Le consommateur en profite également, mais le producteur n'est pas tenu d'obtenir un contingent supérieur comme l'affirme M. Robert."

M. Brassard a qualifié de "paroles en l'air" l'énoncé de M. Robert voulant que les consommateurs paient pour la gestion de l'approvisionnement par l'intermédiaire de prix plus élevés. Des prix plus élevés que quoi? Des prix plus élevés que ceux des États-Unis où des prix de dépression poussent les petits producteurs à fermer leurs portes et les producteurs plus importants au seuil des grandes multinationales? (Après avoir subi des pertes de l'ordre de 1,50$ par pondeuse, le plus important producteur d'oeufs américain, Calmain Foods, a dû vendre à une entreprise légèrement plus grande, soit Mitsubishi).

"Des prix plus élevés que ce que les producteurs canadiens de porc et de boeuf reçoivent pour leur produit?"

"Les faits sont clairs, et à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent", de poursuivre M. Brassard. "Pour une douzaine d'oeufs de catégorie A-Gros, les producteurs reçoivent 8¢ de moins qu'il y a huit mois. L'indice du prix des oeufs a connu une augmentation moyenne de 4,6% par année entre 1976 et 1980. (Ce sont les années les plus récentes disponibles pour fin de comparaison)."

"Pendant cette même période de cinq ans, le prix des bananes a augmenté au-delà de 100%. L'indice global du prix des aliments a augmenté de 56,7% ou d'une moyenne de 11,3% par année. Le prix que paient les Canadiens aux détaillants a grimpé de 56,8% et les prix de vente au détail ont augmenté à un taux annuel de 11,4%. Les faits sont là. Toutefois, le Conseil économique du Canada refuse de les reconnaître."

M. Brassard terminait en disant: "Il s'agit exactement du genre d'énoncé irresponsable qui ne vaut qu'à multiplier les frustrations de tous les agriculteurs canadiens. Tous les Canadiens sont en droit d'exiger des déclarations plus intelligentes et mieux documentées de la part du personnel du Conseil économique du Canada, lui-même parrainé par les contribuables."



PROFITEZ-EN!



Tandis qu'il reste encore de la pulpe de betterave sucrière sur le marché local.

Vous connaissez déjà la haute valeur de la pulpe dans l'alimentation et le conditionnement de vos bovins laitiers.

Informez-vous auprès de votre meunerie locale de la disponibilité de la pulpe de betterave et de son prix intéressant. Achetez quelques tonnes de pulpe et vos vaches vous diront merci par la "trayeuse".

LA RAFFINERIE DE SUCRE DU QUÉBEC

Mont St-Hilaire **Tél. : 467-3323**

Votre eau est-elle mauvaise?

Analysez rapidement votre eau en lisant ce qui suit et en pointant les cases appropriées.

Oui	Non	
☐	☐	L'eau de votre robinet a un goût ou une odeur désagréable
☐	☐	Votre vaisselle, vos verres et votre coutellerie sont tachés après le lavage
☐	☐	Vos cheveux sont ternes, sans vie et sans souplesse
☐	☐	Après le bain, vous avez la sensation d'avoir la peau irritée
☐	☐	Vos savons et détergents ne moussent pas comme ils devraient le faire
☐	☐	Après avoir lavé votre automobile, des taches et une pellicule terne apparaissent
☐	☐	Votre thé ou votre café a un arrière-goût désagréable
☐	☐	Vos éviers, robinets et ustensiles portent des taches brunâtres
☐	☐	Vous dépensez beaucoup en savon et en détergent
☐	☐	Des dépôts calcaires obstruent vos conduits d'eau, votre lessiveuse automatique, votre chauffeau-eau, votre humidificateur, votre lave-vaisselle et votre bouilloire
☐	☐	Vos lessives ne sont jamais parfaitement propres et douces
☐	☐	Des dépôts calcaires et une pellicule terne se remarquent sur vos ustensiles de cuisine, vos accessoires de chrome et le carrelage de votre salle de bain

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs de ces affirmations, il est grand temps de communiquer avec AQUAFINE* pour une analyse gratuite de votre eau! Vous épargnerez ainsi de l'argent et bien des ennuis.

Composez sans frais: **(418) 688-8110**

AQUAFINE MF

CASTEL

division d'Ultramar Canada Inc.

345 FORTIN VILLE VANIER, QUÉBEC

LA MAISON DE L'UPA

«J'en fais mon affaire!»

"J'ai au moins autant besoin de ma Maison de l'UPA que de mon tracteur". (Dominic Guay)



Un jeune producteur agricole de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Dominic Guay de St-Gédéon au Lac-St-Jean, signe sa formule de contribution pour la Maison de l'UPA en présence du président régional de la campagne de souscription, M. Antoine Gagnon, et d'un membre du comité régional, M. Benoit Fortin, qui est président du Syndicat de l'UPA Belle-Rivière. M. Guay est un jeune bâtisseur de la Maison de l'UPA, puisqu'il a souscrit 500$.

Les jeunes producteurs agricoles ne sont pas moins syndicalistes que leurs aînés. Dominic Guay de St-Gédéon au Lac-St-Jean en est un exemple parmi des centaines.

En effet, Dominic Guay est âgé de 23 ans et est producteur agricole depuis trois ans, alors qu'il succédait à son père décédé. Marié depuis deux ans, il est le père d'une fille de cinq mois.

Dominic possède une ferme laitière et s'adonne également à l'élevage du bovin de boucherie.

Très actif au sein du syndicalisme agricole, Dominic Guay est le secrétaire de son syndicat de base, soit celui de Belle-Rivière.

Malgré son jeune âge, Dominic Guay n'a pas hésité à souscrire l'un des premiers 500$ pour devenir bâtisseur de la Maison de l'UPA et la raison qu'il a invoquée est la suivante: "J'ai au moins autant besoin de ma Maison de l'UPA que de mon tracteur."

Et d'ajouter Dominic: "S'il est vrai que je paye annuellement ma cotisation de membre de l'UPA, c'est pour le fonctionnement de tous les jours, comme je mets de l'essence dans mon tracteur pour le faire fonctionner; mais j'ai investi plusieurs milliers de dollars pour me procurer mon tracteur, pourquoi hésiterais-je à investir 500$ pour l'établissement de ma Maison de l'UPA?"

L'on pourrait ajouter que les investissements collectifs sont aussi importants que les investissements individuels, car les premiers sont les protecteurs des deuxièmes.

suite à la page 24

En Estrie, c'est la multiplication des solliciteurs

Suite à un Conseil d'administration élargi de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke auquel ont participé tous les vice-présidents et quelques secrétaires de syndicats de base et spécialisés, il a été décidé que la campagne de sollicitation pour la Maison de l'UPA se fera principalement en avril. Cependant quelques principes fondamentaux doivent être respectés dans cette campagne pour qu'elle atteigne les objectifs syndicaux toujours prioritaires, selon Sherbrooke, dans une telle campagne.

Le comité de sollicitation reçut un accord unanime sur son projet de tenir des assemblées générales d'information dans chacun des syndicats de base. C'est à cette occasion que les producteurs présents verseront d'abord de l'argent et seront invités ensuite à devenir solliciteurs pour appuyer leur administrateur dans cette campagne. C'est sur le thème "Investir dans notre solidarité" que la soirée d'information se fera.

De plus, les dirigeants de la Fédération croient que l'objectif à atteindre pour chaque producteur de la région est de 100$. M. Rosario Bernier, président de la campagne, de conclure cette rencontre en disant que donner 100$ chacun, dans la situation actuelle, c'est plus qu'investir dans un bâtiment. C'est investir dans notre solidarité syndicale afin que notre Union reflète la force de ses membres dans toute la lutte qu'elle aura à mener.

Communiqué: Bernard Houle,
Service d'Éducation et d'Information
UPA de Sherbrooke

CONTRÔLE IMBATTABLE

Contrôle à large spectre avec moins de résidu d'atrazine.

En choisissant le mélange en réservoir des herbicides Lasso® et atrazine, on obtient un contrôle imbattable de mauvaises herbes comme la digitaire, le panic d'automne, le pied-de-coq et la sétaire. On contrôle également la renouée, la petite herbe à poux, le chénopode blanc et plusieurs autres espèces à feuilles larges. Il y a aussi moins de résidu reporté.

De plus, Lasso vous donne un choix de modes d'application ...l'incorporation à faible profondeur en un seul passage ou l'application en surface. Les deux modes, avec ou sans engrais liquide, comportent une excellente tolérance de la part de la culture de maïs dans une gamme étendue de conditions de sol et d'humidité.

Mieux encore, l'usage de Lasso avec l'atrazine vous aide à obtenir des rendements plus élevés ...des profits plus alléchants.

C'est vraiment imbattable!



THE UNBEATABLE CHOICE

LISEZ ET SUIVEZ TOUJOURS LES DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE DE LASSO®
Lasso® est une marque déposée de la compagnie Monsanto
Monsanto Canada Inc., usager autorisé.
© Compagnie Monsanto 1982.
Monsanto Canada Inc.
Winnipeg, Montréal, Toronto, Régina, Saskatoon, Calgary
LSN-A-82-F

Mise en marché du lait

Nouvel accord

Dernière heure — L'Office des producteurs de lait du Québec et la Coopérative Fédérée de Québec ont retiré leur demande d'arbitrage devant la Régie des marchés agricoles suite à un accord intervenu au cours de nouvelles discussions entre les parties. Rappelons que l'on n'avait pu dans un premier temps trouver un terrain d'entente suite à des négociations prolongées et trois séances de conciliation.

Le nouvel accord permettra notamment la reprise des pourparlers de telle sorte que la réalisation des engagements du 21 décembre 1979 puisse enfin se faire à court terme.

Le document stipule entre autre que la Coopérative Fédérée s'engage à négocier avec l'Office des producteurs de lait: a) la liberté de tout producteur de devenir membre à part entière des coopératives laitières; b) la reconnaissance du secteur privé dans l'industrie laitière; c) une convention relative à la mise en marché du lait comportant les propositions énoncées au comité de concertation le 26 mars 1982; d) les modifications à toute loi qui seraient rendues nécessaires pour donner suite aux ententes. Ces négociations, précise-t-on, doivent commencer le plus rapidement possible afin que les ententes puissent être en vigueur le 1er août 1982.

Par ailleurs, l'Office s'est engagé à modifier son règlement de pool afin qu'il entre en vigueur au plus tard le 1er juin 1982 ou, d'un commun accord à toute autre date que les parties pourront convenir par écrit. Cette modification vise à permettre aux Coopératives de faire, à même les données fournies par l'Office, et d'émettre pour la période commençant le 1er juin 1982, le chèque de paie de leurs fournisseurs et sociétaires intégrés depuis le 1er octobre 1979, selon la formule actuelle de péréquation.



La Maison...

suite de la page 23

Un geste de solidarité

L'Union des producteurs agricoles faisait récemment le point sur l'évolution de la campagne de souscription de la Maison de l'UPA. Il s'agit pour elle de rencontrer un double objectif de solidarité syndicale pour la construction — au sens de la construction d'un immeuble physique et de la construction de la solidarité syndicale — et de solidarité économique en période de crise. On voulait ainsi rappeler qu'un organisme de promotion du bien-être de la classe agricole trouvait sa véritable force dans le coude-à-coude de tous les membres.

Chacun doit fournir un effort à la mesure de ses moyens et en ce sens, l'objectif des syndicats se veut réaliste et à atteindre. D'ailleurs, les rapports reçus des syndicats qui ont visité tous leurs membres — nous en avons donné quelques-uns et nous continuerons de la faire à mesure qu'ils nous parviendront — nous indiquent que l'objectif est atteint. D'ici la reprise des travaux des champs au printemps, nous aurons certainement la possibilité de recueillir des témoignages supplémentaires venant de syndicats de base ayant terminé leur travail de sollicitation et atteint et même dépassé leur objectif.

On en est donc là, la campagne se poursuit dans les régions comme une tâche à accomplir parmi d'autres tâches syndicales. Les rencontres de producteurs permettent un échange de vues très fructueux et aller chercher trois millions de $ permettra d'épargner 12 000 000$ sur 30 ans, c'est à ne pas oublier.

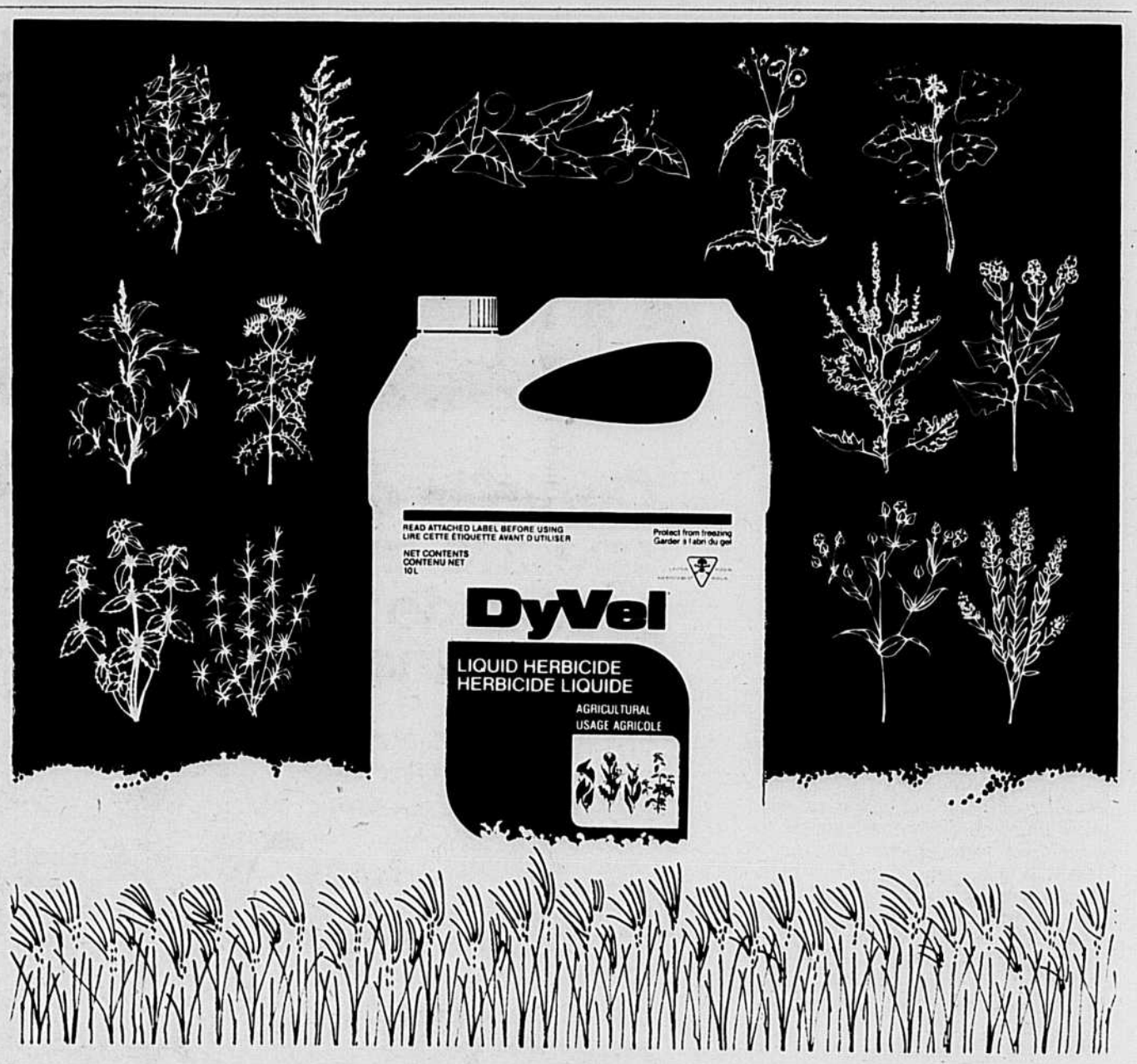
Le président général de l'UPA, M. Jacques Proulx, l'a d'ailleurs affirmé devant les membres du Comité provincial, l'objectif, on est capable de l'atteindre comme on a atteint tous les objectifs qu'on s'est fixé jusqu'ici. Nous continuons ainsi de construire l'UPA, notre association professionnelle.

Il s'est fait un travail considérable en région et le travail se poursuit. Cependant lorsque viendra la période des semences, on s'attend à un ralentissement de la campagne qui reprendra par la suite sur un nouvel élan. Rappelons-le l'UPA projette de demander à tou[illegible]s producteurs de contribuer volo[illegible]ment et des solliciteurs les [illegible]ous.



Les assurances agricoles... une protection économique.

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles



DyVel

Fatal pour les mauvaises herbes. Sûr pour les céréales

Sûr et efficace
DyVel est un mélange pratique de dicamba et de MCPA (en tant que sel de potassium). Dicamba vous permet de venir à bout des mauvaises herbes à feuilles larges les plus rebelles. Le MCPA élargit le spectre de maîtrise des mauvaises herbes et contribue à la sécurité de DyVel envers l'orge, l'avoine et le blé. DyVel est facile à utiliser et s'applique dans des proportions identiques pour toutes les céréales. DyVel offre une excellente maîtrise d'un grand nombre de mauvaises herbes à feuilles larges y compris spargoute, renouée liseron, renouée persicaire, chardon des champs, laiteron des champs, chénopode blanc, moutardes, amarante commune et herbe à poux. Même l'ortie royale, très difficile à éliminer, est bien maîtrisée par DyVel s'il est appliqué suffisamment à temps.

Les avantages d'une application précoce
Plus vous vous y prendrez tôt pour maîtriser les mauvaises herbes, plus vous aurez de chance de voir vos cultures rapporter au maximum. Vaporisez les mauvaises herbes au stade de pousse récente et les céréales au stade de 2 à 5 feuilles. Appliqué à cette étape, DyVel supprime les mauvaises herbes avant même qu'elles entravent la pousse de vos récoltes futures. Par conséquent, pour résoudre le problème des mauvaises herbes à feuilles larges qui envahissent vos céréales, procurez-vous DyVel, un moyen sûr, économique autant qu'efficace.

NOTE: Ne vaporisez pas DyVel sur l'orge, l'avoine et le blé dont la culture est ensemencée de légumineuses.

VELSICOL CANADA INC.
1360 Blundell Road, Mississauga, Ontario L4Y 1M5

DyVel. Efficace et sûr

VOLBEC

Assemblée des producteurs de volailles

Climat tendu suite à des décisions de la RMA

DRUMMONDVILLE — Les producteurs de poulets de grill devront limiter leur production à 54,5 millions de livres au cours du troisième trimestre de l'année et reçoivent depuis lundi dernier 0,045$ de moins la livre des abattoirs avicoles.

L'annonce de ces deux décisions de la Régie des marchés agricoles du Québec a été reçue comme une douche froide par la centaine de producteurs réunis à Drummondville, la semaine dernière, pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de volailles du Québec (FPVQ). En prenant ces deux décisions, la Régie se rendait aux demandes de l'Association des abattoirs avicoles du Québec et renversait les décisions de l'arbitre, Me Claude Régnier, qui avait plus tôt tranché le différend en faveur de la Fédération.

C'est au mois de février que les membres de l'Office canadien de commercialisation du poulet fixait à 225 millions de livres la production nationale et à 59 millions celle des producteurs du Québec. En raison d'un inventaire important, l'Association des abattoirs a contesté ce volume de production et demandé qu'il soit limité à 50 millions de livres. Parallèlement, cette même association réclamait une diminution de prix. Ces demandes furent d'abord entendues par un arbitre qui les rejeta tout simplement, d'où la décision de déposer une requête de révision devant la Régie qui a finalement satisfait à moitié les abattoirs sur la question du volume de production et pleinement sur celle du prix payé aux producteurs.

Dans l'espoir de renverser la décision de la Régie à propos du volume de production, décision qui risque d'affecter à tout jamais la position du Québec au plan national, les producteurs ont approuvé la démarche de la Fédération qui a déposé une requête devant le lieutenant gouverneur en conseil, la seule démarche permise en vertu de la Loi de mise en marché pour en appeler d'une décision de la Régie.

Il va sans dire que cette nouvelle, communiquée aux administrateurs de la Fédération en début d'assemblée, a quelque peu alourdi l'atmosphère de la rencontre. Néanmoins, les délégués ont adopté diverses résolutions qui hausseront à 0,75$ du 100 livres le total des contributions versées par les producteurs pour l'administration de leur Fédération et de leur plan conjoint. Ainsi, la contribution pour l'administration de la Fédération et de l'Office national est passée de 0,215$ à 0,275$ du cent livres alors que celle versée pour fins de développement de marché sera de 0,43$ du cent livres comparativement au 0,22$ payé jusqu'à maintenant. La contribution au fonds de promotion est inchangée à 0,045$ du cent livres.

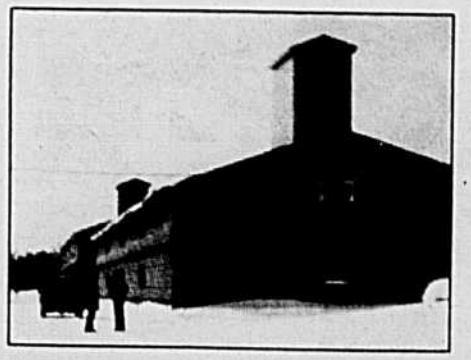
Par ailleurs, les producteurs de volailles entendent contrôler la production hors quota. Pour ce faire, ils ont adopté une résolution qui autorise l'engagement de trois inspecteurs qui seront affectés aux abattoirs soupçonnés de permettre la mise en marché de cette production. Cette résolution a été formulée quand les producteurs ont appris que les chiffres de la production québécoise de poulets étaient inférieurs de quelque 10 millions de livres à ceux de Statistique Canada. Le proposeur de la résolution a même demandé que les inspecteurs soient engagés dans les plus brefs délais.

L'assemblée générale a également demandé à la Fédération, par son Comité de planification, d'étudier la possibilité de mettre sur pied une politique d'achat de quota par encan. Divers motifs expliquent la demande des producteurs. Entre autres, les difficultés que rencontrent les producteurs pour se procurer ces quotas de production dû à l'absence d'information sur leur disponibilité. De l'avis des producteurs, cette absence crée des embûches tant pour la relève agricole que pour la consolidation des exploitations agricoles.

En dernier lieu, les producteurs ont adopté une résolution demandant l'appui de l'UPA dans les dossiers défendus par la FPVQ et une autre de blâme à l'endroit des politiques de l'Office canadien sur le volume national de production.

L'Assemblée générale a aussi été l'occasion pour le conseil d'administration de réélire à chacun de leur poste les cinq membres de l'exécutif. L'on se doit de rappeler que M. Laurent Mercier qui occupera à nouveau le siège de la présidence de la Fédération est à ce poste depuis 1976.

L. St-P.





Assemblée de fondation du Syndicat de la relève agricole de St-Jean-Valleyfield:

Suite aux journées régionales tenues les 6 et 7 février 1982 à la Maison du Christ-Roi de Châteauguay, le Comité provisoire de la relève agricole de la région de St-Jean-Valleyfield s'est réuni et a décidé de fixer l'assemblée de fondation du syndicat de la relève agricole de St-Jean-Valleyfield.

Cette assemblée se tenait mercredi le 7 avril 1982 au Site de la Bataille de la Châteauguay, Rivière Châteauguay Nord, Allen Corner Howick (829-2003) à compter de 20h00.

Lors de cette assemblée plusieurs points ont été discutés soit: les règlements du syndicat, affiliation future du syndicat à l'UPA, etc...

BOÎTE FOURRAGÈRE DION

Toujours aussi populaire chez les producteurs du Québec!



Et pour cause! C'est la boîte qui vous offre le plus de caractéristiques avantageuses en équipement régulier. La boîte fourragère DION a intégré des caractéristiques telles: vitesses variables de déchargement pour matériaux lourds ou légers, déchargement à gauche ou à droite et déchargement arrière avec porte arrière de 6' à charnières pour utilisation avec lance-balles. Un embrayage individuel des batteurs, une tarière de 18 pouces de diamètre et 4 solides chaînes du tablier sont autant de facteurs qui font de la boîte DION une machine pour la manutention des fourrages par un seul homme.

Comparez ces caractéristiques, comparez la qualité, comparez le prix et vous comprendrez pourquoi la boîte fourragère DION est si populaire chez les producteurs du Québec.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SERVICE DES MACHINES AGRICOLES
611, rue du Marché Central, Montréal, Québec.

La bande des 4 en France

En complément de la série d'articles sur la participation des femmes à la vie syndicale en France, une des stagiaires, Ghyslaine Adam, nous fournit cette semaine un aperçu de ce qui se passe là-bas au niveau de la formation professionnelle pour les agricultrices.

En France,

Actions de formation professionnelle organisées pour les femmes d'agriculteurs



Ghyslaine Adam que l'on voit ici, comme une châtelaine du Moyen-Âge, guettant si à l'horizon ne se profilent pas des cours de formation professionnelle pour les productrices agricoles et les collaboratrices du Québec, semblables à ceux dont profitent nos soeurs françaises.
Photo TCN

Depuis 1976, en prolongement de l'Année Internationale de la Femme et suite aux demandes du syndicalisme agricole, des crédits sont accordés par le Gouvernement pour des actions de formation destinées aux femmes d'agriculteurs.

Cette demande du syndicalisme résultait de deux constats:

— les femmes n'accédaient qu'en nombre restreint aux stages de formation professionnelle, en raison des limites de crédit;
— règle générale, les femmes participent très peu aux actions de formation.

Aussi le syndicalisme, suite aux recommandations de sa Commission Féminine, voulait faciliter l'accès des femmes à une véritable qualification professionnelle qui leur permettrait d'assumer pleinement leurs responsabilités de co-exploitantes.

Dans cette optique, la formation visée devrait:

— "faire acquérir une formation qui permette une véritable maîtrise des décisions à prendre dans l'exploitation;
— aider l'engagement dans la vie professionnelle et faciliter l'intégration dans les exploitations agricoles et les organisations qui la prolongent en amont et en aval;
— faciliter l'insertion dans le processus de formation et de développement;
— associer les professionnels à l'élaboration, à la conduite et au suivi des stages." (1)

Jusqu'en 80, le montant des crédits a doublé et le nombre de femmes qui ont suivi la formation est passé de 1,600 à 2,700 et de 3,900 en 1979.

Les types de formation visés

Les crédits alloués sont destinés à la réalisation de stages de longue durée dont l'objet, le contenu et les méthodes sont similaires à ceux des stages 200 heures, destinés aux chefs d'exploitation. (Ces stages 200 heures peuvent se comparer aux Blocs agricoles). Une note précise cependant "d'adapter les contenus de stage selon les productions spécifiques et les sujets qui ne relèvent pas de l'agriculture (planning familial, puériculture) doivent être écartés".

Depuis 1977, on constate que les stages portent sur une formation professionnelle générale composée pour une large part de comptabilité — gestion, puis de formations techniques (alimentation des animaux, les cultures, l'hygiène vétérinaire, etc...). Le contenu de base est relativement le même dans chaque stage. Cependant il peut varier d'un département à l'autre. On peut y retrouver des thèmes comme: l'élevage de l'oie, tannage des peaux de moutons, etc... On peut aussi traiter du financement, du développement, de l'avenir de l'exploitation, des problèmes juridiques (le statut de la femme, régimes matrimoniaux, successions, assurances, etc...).

Ces stages 200 heures regroupent une vingtaine de femmes et sont donnés le plus près possible du lieu de résidence des stagiaires. Ils sont offerts à raison d'une journée par semaine de 9h00 à 17h00 durant 25 semaines, de la fin septembre à la fin mars. À la fin du stage une attestation d'assiduité et un certificat de fin de stage assure une reconnaissance de la capacité professionnelle agricole, exigée pour l'obtention de prêts, subventions, crédits relatifs à l'établissement et autres.

Qui finance cette formation

C'est le ministère de l'Agriculture qui finance en grande partie ces "stages 200 heures" pour les agricultrices. L'aide de l'État comprend la rémunération des stagiaires selon le salaire minimum et dépendant du statut et une subvention de fonctionnement selon un taux horaire forfaitaire. L'État subventionne 60% du fonctionnement et le syndicalisme doit assurer l'autre partie en équipement et encadrement pour la conduite du stage.

Pour ce qui est des formateurs, professeurs, ils font partie d'un Centre de formation public ou privé avec lequel le ministère de l'Agriculture a établi une convention.

Dans ce contexte, c'est le Syndicat du Département qui fait la demande pour les subventions de formation et il s'engage par le fait même à fournir les équipements nécessaires.

En plus de financer des "stages 200 heures" dits stages de longue durée, l'état peut aussi subventionner des formations de courte durée pour la formation des responsables et la formation individuelle liée à des actions de développement.

Lors de notre séjour en France l'automne dernier, octobre 81, les stages 200 heures féminines étaient toujours offerts et nous en avons beaucoup entendu parler tant par les responsables syndicaux que nous avons rencontrés que par les femmes que nous avons visitées. Cependant nous n'avons pu obtenir des données plus récentes sur les crédits accordés en 81 et le nombre de stagiaires rejointes.

À quand la formation professionnelle pour les femmes en agriculture au Québec?

Ghyslaine Adam,
membre de la Bande des 4 en France

(1) Ces informations sont tirées d'un résumé présenté par la F.N.S.E.A. (Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles) lors de la Journée Nationale des Présidents des Commissions Féminines en octobre 80.

Une femme apôtre

Mère Marie Rivier

fondatrice de l'Institut de la Présentation de Marie sera béatifiée le 23 mai, en compagnie de Mère Marie-Rose Durocher et du Frère André.

□

Une trinité de Bienheureux sur laquelle Rome s'est penchée. L'aînée des Vénérables qui seront béatifiés le vingt-trois mai prochain a légué au Canada un digne héritage.

par Jeanne Grisé-Allard

Anne-Marie Rivier naît en France, à Montpezat, le 19 décembre 1768 comblant le foyer de ses parents où grandissent déjà un fils Louis, et une fille Cécile.

Frêle, mais bien vivante, choyée de tous, Marinette ainsi qu'on l'appelle affectueusement est victime à seize mois d'une chute fatale. Elle cesse de marcher. On fabrique pour ce bébé une paire de béquilles qui ne sont d'aucun secours.

La pieuse maman porte la petite invalide, chaque matin, devant une grande statue de Notre-Dame de Pitié adossée à l'extérieur de l'église paroissiale, la déposant sur un tapis où elle passe des heures. L'enfant, étonnée, veut des explications. De ses yeux grands ouverts elle fixe la Pieta et se met à lui parler.

"Tu peux me guérir si tu veux. Je te donnerai une robe, un chapeau. Guéris-moi et je t'amènerai des petites. Je leur dirai de t'aimer. Je leur ferai l'école."

Durant plus de quatre ans se répète le manège, à la prière instante d'Anne-Marie quand, à six ans, elle est guérie au lendemain de la mort de son père, en la Fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

Pour accomplir sa promesse, elle réunit autour de sa petite chaise installée sur une terrasse à l'ombre de la maison paternelle, tous les enfants du voisinage, la plupart étant ses aînés. Elle les fait chanter, prier, jouer et leur enseigne du catéchisme ce qu'elle a appris de sa mère.

Une autre chute, à neuf ans, la laisse handicapée, bras et jambes noués de rachitisme, elle cesse de grandir, mais sa foi, sa ferveur vont en augmentant.

Nouveau miracle. Les gens du Bourg crient sur son passage: "La petite Rivier est guérie!" Les cloches sonnent à toutes volées. C'est la Fête de l'Assomption.

Elle veut s'instruire et sur ses instances, entre au pensionnant de Notre-Dame de Pradelles où elle est une élève édifiante. Rêvant de vie consacrée, à 18 ans elle demande son entrée au postulat. Hésitation des autorités et refus. Elle a si peu de santé, et "claudique".

"On ne veut pas de moi, je ferai un couvent moi-même. Il le faut. J'ai promis beaucoup de filles à Marie."

On vit en France la Révolution. Jouant d'audace, elle ouvre clandestinement des classes, des ouvroirs, se met à faire le catéchisme, à prêcher des retraites, à se pencher sur les malades, à préparer les enfants à la confession et à la communion, à aider les mourants à pâraître devant Dieu.

Femme-apôtre sera-t-elle qualifiée plus tard par S.S. Pie IX. Elle remplace les prêtres chassés des églises fermées.

On a dit justement de Marie Rivier qu'elle avait toutes les vocations. Sauf celle du mariage. Toute menue, sans grâces physiques, elle a la beauté d'un regard illuminé de l'intérieur. Remarquable par son énergie débordante, les oeuvres qu'elle accomplit, son caractère joyeux, on demande un jour sa main qu'elle refuse. Elle a d'autres projets.

Réunissant quelques compagnes, elle ouvre une école dont elle écrit les règlements, dirige une chorale, se fait éducatrice avec succès.

Le 21 novembre 1796 Marie Rivier, après avoir connu bien des tribulations entre dans la première Maison-mère de la Congrégation qu'elle dédiera à Marie Reine de la Présentation sur le conseil de son Père spirituel. Elles sont cinq qui prononcent leurs voeux. Et déjà il y a des aspirantes. Elles seront bientôt neuf religieuses, sans costume défini. Plus tard, d'une de ses pérégrinations, elle rapporte un modèle de coiffe appelée "calèche". On l'adopte avec enthousiasme. C'est un bonnet de soie avec attaches fermées d'un gros noeud. Le bandeau de mousseline blanche est rouleauté à la main. Haut sur la poitrine une grande croix d'argent où sont gravés les coeurs de Jésus et de Marie. Cette tenue distinctive, et distinguée, enchantait toutes les élèves.

D'autres fondations ne tardent pas à essaimer aux quatre coins de France: pouponnières, jardins d'enfants, écoles rurales et urbaines, pensionnats, orphelinats, patronages, cours commerciaux et ménagers, colonies de vacances. Mère Rivier voudrait secourir tout le monde. Elle a le coeur plein de tendresse, l'âme remplie du désir de donner l'univers au Seigneur. Elle écrit dans son journal:

"Je voudrais avoir mille vies pour Dieu et les âmes!"

La Présentation ne tarde pas, après la France, à doter la Suisse, l'Angleterre, l'Italie, le Portugal, l'Asie, le Japon, le Mozambique, les Philippines, le Sénégal, les États-Unis, le Canada.

Quand elle fermera les yeux à jamais, debout à sa fenêtre, face au ciel, le 3 février 1838 Sa communauté comptera déjà cent quarante et une maisons. Elle avait prédit:

"Mes filles un jour traverseront les mers".

Vingt-cinq ans après sa mort, en 1853, six religieuses françaises viennent fonder chez nous un Couvent de la Présentation de Marie, à Sainte-Marie de Monnoir, aujourd'hui Marieville.

Peu après ce sera à Saint-Hyacinthe où il faudra ouvrir un noviciat, les jeunes Canadiennes ne tardant pas à demander leur admission. Écoles et pensionnats se succèdent pour couvrir toute la province de Québec. Se faisant missionnaires, les Soeurs de la Présentation de Marie vont s'établir au début du siècle dans les lointaines provinces du Manitoba et de la Saskatchewan.

Les Filles de Marie Rivier et de sa promesse continuent son oeuvre dans toutes les parties du monde, "Présentines" de toutes couleurs, de toutes races.

Durant sa vie, les événements miraculeux n'ont pas manqué. Ils sont relatés dans de nombreuses biographies. Il y a quelques années une petite Canadienne qui n'avait jamais marché était guérie, suite à une neuvaine à la Vénérable Mère. Elle sera présente à Rome pour attester de cette faveur.

"Une fille à porter le monde" écrit le Père Rey-Mermet, un rédemptoriste, qui intitule son livre: *Vos filles prophétiseront*.

Triomphant de ses infirmités, et de mille difficultés, Marie Rivier est le modèle des femmes vraiment libérées, celles d'aujourd'hui comme celles de son temps.

L'Église la nommera peut-être "patronne des handicapés" quand Elle la mettra sur les autels. Ainsi soit-il.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Plat économique

Vous vous demandez quoi servir au souper? Nous vous proposons une "Omelette au four au maïs et au fromage". C'est différent, facile à préparer et économique.

Chaque portion de cette omelette coûte moins de 0,30$ et apporte 13 g de protéines, ce qui représente environ le quart des protéines requises à chaque jour. De plus, les oeufs et les produits laitiers fournissent des protéines de haute qualité.

OMELETTE AU FOUR AU MAÏS ET AU FROMAGE

6 oeufs battus
1 tasse de lait écrémé
1 tasse de chapelure molle
1 tasse (4 onces) de fromage fondu râpé
1 boîte (7 onces) de maïs en grains
2 c. à thé de beurre fondu
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre

Mélanger les ingrédients. Verser dans un moule carré de 8 po graissé. Cuire à 325°F jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre (environ 35 minutes). Couper et servir immédiatement. 6 portions.

Combien de temps?

Oui, combien de temps depuis que vous n'avez parlé de fondue?

Combien de temps depuis que vous n'avez pensé organiser cette sorte de repas?

Voici une façon originale de faire une fondue, avec cet aliment idéal qu'est le poisson. Tous ceux qui essaieront cette recette s'en souviendront longtemps.

FONDUE AU SAUMON ET FLÉTAN

Ces deux poissons font vraiment bon ménage... des couleurs qui se complémentent, et des saveurs qui s'harmonisent.

Composants de la fondue
½ livre de flétan, en steak ou filets, de 1 pouce d'épaisseur
½ livre de saumon, en steak ou filets, de 1 pouce d'épaisseur
Farine
½ tasse de mélange de pâte à crêpes
⅓ tasse de bière (éventée)
Huile à cuisson

Préparation:
Couper le flétan et le saumon en cubes de 1 pouce; fariner légèrement (la farine permet à la pâte de mieux adhérer). Déposer sur un plat de service.

Préparer la pâte en ajoutant et mélangeant la bière au mélange à pâte, dans un saladier à servir.

À table:
Chaque convive pique 1 cube de saumon et 1 cube de flétan, les trempe dans la pâte et les cuit dans le pot de fondue (où l'huile de cuisson aura été amenée à 375 degrés F.) jusqu'à ce que la croûte soit bien dorée — ce qui prend de 2 à 3 minutes. Un vrai délice!

(à noter: la recette donne de 30 à 35 cubes de poisson; prévoir les quantités nécessaires selon le nombre d'invités, et leur appétit.)



Trempettes: après cuisson, on peut tremper les cubes de poisson en pâte dans une sauce comme: sauce tartare, sauce au cari, sauce à fruits de mer, mayonnaise à l'aneth (½ tasse de mayonnaise plus ½ à ¼ de c. à thé d'aneth ou fenouil, frais ou séché).

Accompagnez de — petits pains croustillants, salade verte, cornichons et sauce relish. La fête sera complète, et si différente!

Parlons bricolage

avec Hélène Goudreau

Cache-pot en rotin

La technique de la vannerie s'apparente à celle du tissage. En effet, plusieurs pratiques utilisent des fils de chaîne comme support et des fils de trame pour le travail. On peut penser au fléché, au Taaniko (tissage maori), tissage au doigt, etc... et bien entendu, à la vannerie. Il est donc possible, lorsqu'on connaît les points utilisés dans ces techniques, de les expérimenter avec d'autres matériaux tel le rotin par exemple.

Cette semaine nous apprendrons à faire un cache-pot avec un fond de rotin. On peut s'en servir comme contenant à plante, ou, comme celui-ci, comme récipient pour le pain. Nous verrons le montage en croix, l'ajout d'un courson, (voir lexique dans l'article du 24 décembre '81), le super et le cordon fleur de lys.

Matériel:
Un contenant de crème glacée vide de 2 litres qui servira de moule pour le panier.
Rotin no 2 ou 3 pour les montants et du rotin no 1 ou 1.5 pour le tissage.
Pince à longs becs pour couder*
Pince coupante pour le rotin
Galon à mesurer
Aiguilles à tricoter ou pic à glace pour faciliter l'insertion des montants.
Bassin pour faire tremper (le rotin se travaille toujours mouillé.)

*Ces matériaux sont toujours nécessaires pour travailler le rotin.

Comment prendre les mesures:
Cette manière de prendre les mesures est valable pour toutes les sortes de cache-pot ou de panier que l'on désire fabriquer.

On mesure le fond du panier + 2 fois la hauteur de l'objet + 2 fois 5 po, pour la finition des montants. Exemple: notre plat mesure 5 1/2" de diamètre et 7" de hauteur. Faisons donc notre petite règle: 5 1/2" + 14" + 10" = 29 1/2". Pour plus de facilité nous taillerons des montants de 30" de long.

Fabrication:
Couper 16 montants de 30" de long et 2 montants de 15" de long. Faire le montage en croix, cf croquis, en utilisant 4 montants dans chacune des parties de la croix. Faire 4 rangs de tissage dans un sens et 4 rangs de tissage dans l'autre sens. À l'aide du pic, insérer les montants de 15" dans un des coins, tel qu'illustré sur le croquis. Partager les 8 groupes de 4 montants en 16 groupes de 2 montants chacun. Travailler le fond du panier un super. Voici comment on procède. Le super se travaille toujours avec 2 brins de rotin. C'est un point souvent utilisé en vannerie: le tressage en super est possible sur un nombre pair ou impair de montants. Il assure une grande solidité au tressage. Au début d'un tour de super, on raccorde 2 brins de rotin derrière 2 montants successifs, on tourne alors les 2 brins de sorte que le premier vienne au-dessus et le second au-dessous. Les brins tournent non seulement autour des montants mais autour l'un de l'autre. cf fig 2.

On tresse tout le fond du panier avec le rotin no 1 ou 1.5, soit un diamètre de 5 1/2". On retrempe à nouveau le travail pour une quinzaine de minutes, car pour procéder au coudage, les montants doivent être très flexibles. Nous verrons la prochaine fois comment poursuivre notre panier.

Il est très important au préalable de bien faire tremper le rotin, car pour procéder au coudage les montants doivent être bien mouillés. Lorsqu'on confectionne des petites pièces comme ce cache-pot, un plat à vaisselle rempli d'eau peut suffire pour le trempage. Quand on fabrique des pièces plus importantes, la baignoire fait très bien l'affaire. L'idéal reste toujours le bord du lac, l'été, ou la piscine si vous avez la chance d'en posséder une.

Je connais une dame qui l'été installe confortablement sa chaise longue au bord du lac et travaille ainsi son rotin, qui à ce moment-là, est toujours mouillé. C'est, le moins que l'on puisse dire, très rafraîchissant...

Revenons donc au COUDAGE. Cette opération consiste à faire passer les montants de la position horizontale à la position verticale: Prendre chacun des montants, et à l'aide des pinces plates les replier vers le haut. On fait alors 2 ou 3 rangs de super pour solidifier le travail. Il est très important de tenir fermement le travail pour que le panier soit très droit. Si on le désire on peut donner une forme à l'ouvrage en tenant les montants légèrement évasés vers l'extérieur par exemple. Ceux-ci sont bien droits, ce qui est un peu plus difficile à réaliser. On peut naturellement improviser un travail jusqu'en haut du panier, avec les points que nous avons déjà assimilés; le super, la torche. Étant donné que nous avons un nombre impair de montants nous pouvons également faire le travail à brin suivi.

En effet, ce dernier se travaille exclusivement sur un nombre impair de montants. Nous avions au départ 16 paires de montants auxquelles nous avons rajouté une autre paire de montants. Nous avons donc 17 paires de montants, soit un nombre impair. Si vous désirez reproduire exactement le panier photographié dans le précédent article, voici la marche à suivre après le coudage.

4 rangs de super
7 rangs de torche (n'oubliez pas de marquer votre montant de départ)
15 rangs de super
7 rangs de torche
11 rangs de super

Fleur de lys: couper 18 brins de la grosseur de votre choix (ici on a utilisé le no 3), mesurant le tour du panier + 25 cm. Faire un rang de torche dans un sens en utilisant 3 brins, puis un autre rang de torche dans l'autre sens, en utilisant 3 autres brins. Ceci forme un fleur de lys. Faire ainsi 3 fleurs de lys en utilisant tous les brins. (cf illustration). Terminer le panier avec une bordure en arceaux croisés: Passer chaque paire de montants devant la suivante et la placer à droite de cette dernière. Votre panier est maintenant terminé. Vous pouvez le laisser tel quel ou le vernir à votre goût. À la prochaine, pour la fabrication d'un panier à forme ovale.



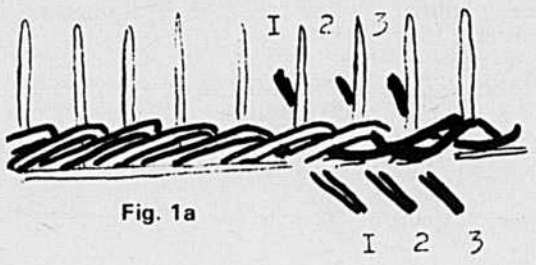


Fig. 1a


Fig. 2a


Fig. 3a

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

"Un homosexuel peut rendre une femme heureuse..."

Q/ Je suis un célibataire de 29 ans. J'ai exactement le même problème que celui qui signait "Entre deux amours" dans le courrier du 4 février. Ma vie est identique à la sienne. Cependant, j'ai rencontré une femme de 27 ans, divorcée et avec un enfant. Elle a connu des moments pénibles, mais aujourd'hui, elle est toute épanouie.

Aussi, ne voulant pas la faire souffrir, je me suis confié à elle et lui ai tout raconté ma vie. Elle m'a tendu les bras et j'ai compris comme jamais je n'aurais pu le penser. Depuis, on se rencontre deux ou trois fois la semaine et on est toujours heureux de se revoir. Nous avons des relations ensemble et elle est très satisfaite, tout comme moi d'ailleurs.

Il m'arrive de rêver d'être dans les bras d'un ami que j'aime. Parfois le désir est très profond et je suis conscient qu'un moment donné, je vais probablement céder. Je n'ai jamais osé faire d'avances à un ami, mais si un jour on m'en faisait, je me laisserais peut-être aller. Quoiqu'il arrive, cette petite femme sera là pour m'aider et me comprendre. C'est dur de vivre deux personnalités à la fois.

J'ai beaucoup de difficulté à m'accepter moi-même; ça demande beaucoup de courage et de compréhension de la part des gens que l'on aime. Je crois connaitre la cause de mon problème. À l'âge de six ans, je me suis fait battre par mes parents pour avoir joué avec une petite fille de mon âge; nous étions nus et nous nous touchions. Moi, ayant été puni si sévèrement pour avoir touché une fille, je suis toujours resté marqué. Vers l'âge de 18 ans, lorsqu'il aurait été normal que j'aie des amis, je me retrouvais toujours tout seul. J'étais trop timide pour aborder les filles et en même temps elles étaient pour moi comme quelque chose qu'il m'était défendu d'approcher.

Il m'arrivait de me demander s'il était plus normal que j'aille vers les gens de mon sexe. Et depuis, j'ai toujours vécu au travers de ces interrogations.

Vous dites Marie-Josée qu'un bon psychologue aide beaucoup. Personnellement, j'en ai rencontré un, mais ça ne m'a pas aidé. Ce qu'il regardait c'était surtout les dollars à lui donner et il en demandait beaucoup.

Le plus grand réconfort je l'ai trouvé lorsque j'ai parlé plus ouvertement avec un ami et surtout lorsque j'ai rencontré une petite femme vraiment exceptionnelle. J'ai depuis l'impression de commencer une nouvelle vie dans laquelle je serai plus à l'aise. Je suis certain que j'arriverai à m'accepter et à goûter une partie du bonheur que nous offre la vie.

Je veux dire à celui qui signait "Entre deux amours" qu'il peut rendre une femme heureuse, avoir de bons enfants, à condition que vous le désiriez ensemble. Cela veut dire beaucoup dialoguer, être frès franc et honnête dans tous vos sentiments. Ouvre-toi à elle et si son amour est profond, elle te comprendra.

Clown

R/ Merci du témoignage précieux que vous nous apportez. Bien sûr qu'un homosexuel peut rendre une femme heureuse, mais à la condition expresse que vous signalez à savoir que cette femme sache d'avance à quoi s'en tenir. Si elle accepte la condition, c'est bien ainsi.

Vous vivez une bonne liaison avec cette jeune femme, j'en suis contente pour vous. Vous n'avez cependant pas encore aimé suivant votre plus fort penchant. Vous nous en reparlerez, si jamais cela arrive. Vous aurez alors une autre perspective.

Les psychologues, comme tous autres professionnels, ne vivent pas de l'air du temps. D'autant plus que contrairement aux psychiatres, ils ne sont pas couverts par l'assurance. On peut donc sentir une pression de leur part.

L'important est que vous ayiez quelqu'un qui vous comprend et qui vous aime. À partir de là, tout est possible.

Marie-Josée

BEAUX SOUVENIRS D'HÉBERTVILLE: C'est sous ce titre que Mme Annette Simard-Fortin a tracé les origines et le développement de cette belle paroisse du Lac St-Jean. Ce volume rappelle la mémoire de ceux qui ont tracé les premiers sillons et nous vivons ensuite l'histoire contemporaine d'Hébertville. Un livre intéressant à offrir à tous les anciens de la région. Pour l'obtenir, écrire à Mme Annette S. Fortin, 570 Labarre, Hébertville, G0W 1S0. Il coûte 9$.

PENSÉE D'AVENIR: Une lectrice nous écrit ses pensées du moment: "Je suis une épouse de producteur laitier, je veux répondre à celle qui signait Chanceuse malgré tout, du 4 février. Aimant la terre avec tous mes projets, me donnant corps et âme en tout, je me pose la question, combien va-t-il rester de jeunes producteurs d'ici quelques années? Nous voulons vendre, mais ça ne se fait pas en criant "Go". Plus les mois avancent, plus les dettes grossissent et plus les profits baissent. Si nous ne vendons pas, c'est la faillite. Où allons-nous aller? Sans autre métier, scolarité très faible et pas de gros sous, pas d'assurance-chômage.

Que faire? Attendons et prions. Il faut des nerfs d'acier pour supporter cela. Je n'aurais jamais pensé que nous arriverions là. Quand je pense à quitter la terre, j'ai un point au coeur. Je vais dire comme la dame, l'amour dans un couple peut nous rendre capable de supporter bien des choses. Je connais mon mari depuis 7 ans et c'est la première fois où je le vois découragé au point de pleurer comme un enfant. De me dire qu'il ne m'a pas donné grand-chose, des dettes et une faillite qui s'en vient. Je lui réponds que quand on aime, on a tout le courage. L'important pour moi c'est le bonheur qu'il nous a donné." Merci madame, nous vous souhaitons beaucoup de courage. Hélas, beaucoup d'autres couples vont se reconnaître en vous.

HÂTE DE SAVOIR: Une lectrice de Ste-Agathe aimerait avoir la recette de la colle à bois à base de produits animaux ou l'endroit où s'en procurer. Merci pour elle.

UN AUTRE QUI ÉTOUFFE EN VILLE

Mon nom est Normand V., 28 ans, je suis employé municipal. Je voudrais donner suite à cette lettre signée "Monique de St-Joachim" du 24-09-81.

J'ai bien admiré le genre d'expression que vous avez eue à l'égard du Roger qui critiquait les cultivateurs. Je vous admire par bien des égards. D'abord celui de ne pas vouloir juger... Tout au moins, sans connaître les faits réels. Il est bien évident que ce Roger se plaignait probablement le ventre plein. Jugeant toute la classe agricole sur un seul sujet. Je trouve bien triste que des humains (et ce n'est pas d'hier) ne cherchent qu'à se détruire mutuellement de cette façon. Quand quelqu'un a du succès, il faut être fier de lui, l'encourager, le féliciter, bref être content de son sort. Et non le démolir et l'abaisser à tous les niveaux.

Ce même Roger a eu la chance d'évoluer dans un des plus beaux milieux. Ici nous sommes une jeune famille. Mari, épouse et jeunes enfants. Depuis de nombreuses années nous caressons le rêve de vivre sur une ferme. Après plusieurs tentatives d'achat, même avec le crédit agricole, ce fut nul. Il y a deux ans, nous avons eu la chance de louer une petite ferme sur laquelle nous avions fait reposer plusieurs projets d'élevages et de cultures. Mais une ferme louée, ce n'est pas "ta propriété" il est donc presque impensable de planifier des projets à moyen et à long termes. Nous sommes donc revenus plus près de Montréal.

Cependant, nous aussi comme bien d'autres, nous regardons constamment en vue d'être employés agricoles, moi et mon épouse. Cependant, je ne peux blâmer les cultivateurs et producteurs d'être apeurés par des gens sans expérience.

Bien entendu, ce n'est pas la détermination, le courage et la volonté qui nous manquent. C'est l'expérience. Nous nous contentions alors de peu. Travailler et habiter sur une ferme avec le producteur et avoir au moins un salaire suffisant pour vivre. Mais le sort ne nous a pas encore favorisé.

Nous ne désespérons pas. Peut-être qu'un jour... Toute la volonté d'apprendre et de faire de longues heures ne nous effraie pas. Nous sommes conscients que de longues heures nous attendent et là n'est certes pas le problème.

Ici à la ville, nous étouffons, nous nous sentons complètement vides de ressources. Ce n'est pas en cultivant des oignons et des radis sur le patio qu'on développe des aptitudes en agriculture, mais on regarde pousser nos oignons en se disant qu'un jour nous aussi, on pourra songer à quelque chose de plus concret. Car l'expérience et les connaissances dont nous avons besoin pour être sur une ferme, nous manquent, nous le savons. Mais ce type de vie quotidienne se vit, chaque jour, chaque minute. Tout ce vécu, on ne l'apprend pas dans des livres ou sur un banc d'école.

Pour ce qui est de Roger, aussi exploiteur qu'il peut trouver tous les producteurs agricoles, qu'il se dise bien qu'on lui a donné longtemps sa chance, mais malheureusement, il n'a pas su du tout en profiter.

N.V. Longueuil.

EN RÉPONSE À LA LETTRE DE MANON publiée le 11 février 82; Pourquoi les gens de la campagne sont-ils médisants?

Je suis née à la campagne, épouse de cultivateur depuis près de 30 ans. J'espère que mon vécu apportera une modeste réponse à votre question.

J'ai eu la chance de recevoir une éducation positive de parents magnifiques où la médisance et l'hypocrisie n'avaient pas de place. Si quelqu'un encourageait des commérages devant mes parents c'était très vite réglé pour eux; la vie des autres leur appartenait, c'était sacré.

J'ai de mon mieux élevé mes enfants dans la même ligne de pensée. Mais un jour j'ai passé par où vous passez présentement; une méchanceté préparée, voulue, organisée... que j'ai dû affronter, tout cela entouré de commérages. J'ai eu tellement de peine, cela a fait tellement mal, mais c'est à ce moment que l'on voit la force de la famille. L'éducation que l'on a reçue nous force à plaindre ces gens, plutôt que de les condamner. Des gens condamnés par la lèpre au Cameroun perdent peut-être leurs membres, mais ici c'est dans le coeur de certains qu'elle existe. Cela est beaucoup plus grave car personne ne leur porte secours. Ils ne se pensent pas atteints.

Votre lettre m'a profondément touchée car elle a ouvert en moi une blessure pas complètement cicatrisée. Vos propos sont d'une lucidité remarquable. Il ne faut pas se le cacher, la plaie des années 80 c'est la médisance, l'envie, l'hypocrisie.

Quand les hommes vivront d'amour il n'y aura plus de misère, alors commenceront les beaux jours, mais...

Soyez forte, et non vulnérable car le plaisir de ces gens sera encore plus grand.

Regardez l'avenir avec optimisme, les jeunes me semblent plus positifs, c'est l'espoir.

Peut-être trop sensible?

Claire



Doigts agiles, coeurs légers

4521 — Deux pièces pour vos belles sorties. Tailles de demoiselle: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. Prix: 2,25$

4527 — Robe soleil favorite de l'été. Tailles de demoiselle: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. Prix: 2,25$

4892 — Indémodable trio si pratique. Tailles de demoiselle: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: 2,25$

Adresser vos commandes à la Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- *Annonces sans cadre: 22¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): $4.40 la parution.*
- *Titre en capitales et caractères gras: supplément de $2.25 la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: $1.45 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: $3.15 la parution.*
- *Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)*

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.
Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES,
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2
tél.: (514) 288-6141

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, Ste-Julie, Cté Verchères. (514) 649-1169. 2/9

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUIMET, 3805 Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél: 471-8181. JNO

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, vêlant en tout temps. Ces taures sont vendues, livrées. Prix spécial, pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIEN CHOUINARD RR 1, Luceville, Cté Rimouski. Tél.: (418) 739-4505. JNO

VACHES LAITIÈRES

SPÉCIALITÉ vaches à lait contrôle officiel, pur sang, NIP, croisées vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario (listées). GILLES GODBOUT, St-Raphaël, Cté Bellechasse (418) 243-2876. Livraison partout dans la province. 29/4

ACHETEUR-VENDEUR

Vaches et taures Holstein, vêlant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvère Village, Cté Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

SIMMENTAL

(PUR SANG) taureaux d'un an, disponibles, 1 500 lb. (418) 829-2980. JNO

VACHES LAITIÈRES A VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

MAINE-ANJOU PUR SANG

MÂLES et femelles saillies ou non troupeau listé. FERME ROCHE-RON 518 chemin du Roy, St-Augustin, Portneuf, PQ (418) 878-2051, 659-1888, 878-3850. 29/4

HEREFORD

PUR SANG, sans corne, enregistré, test de performance. Taureaux un an et plus. Taures gestantes un an et plus. Vaches. JEAN LORTIE, St-TITE DES CAPS. Tél: 418-823-2437 ou 418-823-2363. 22/7

MOUTONS A VENDRE

J'AI à vendre 100 brebis Suffolk-Dorset, très belle qualité. Nous faisons la livraison partout au Canada. (418) 435-6156. 15/4

VACHES LAITIÈRES HOLSTEIN fraîche ou devant vêler. Albert Maurice, Windsor. Tél: (819) 845-2149. 13/1/83

TRÈS beau choix de vaches Holstein vêlant en tout temps. ANDRÉ PLANTE, 205 rang 12, Ste-Séraphine (Arthabaska). 336-5445. 27/5

HEREFORD enregistrés, pur sang 4 taureaux 1 à 2 ans, génisses, vaches vêlant mars, MICHEL DORION, St-Apollinaire (418) 767-3191. 22/4

HEREFORD, enregistrés, sans corne, taureaux, génisses 1 an et plus, testés. EDGAR CHAMPAGNE, St-Sylvestre, Cté Lotbinière, route 269. (418) 596-2770. 13/5

VACHES LAITIÈRES A VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cté Montcalm (face à la Co-op). Tél.: Ferme (514) 839-2749. 13/1/83

CHÈVRERIE DU CORDON

TOGGENBURG pur sang, chevrettes, jeunes boucs, excellente lignée, bon prix. 3319 rang du Cordon, Ste-Julienne (514) 831-2355, (514) 756-6688 entre 10h & 18h. 6/5

SIMMENTAL

Grand choix de boeufs Simmental pur sang ayant subi le test de performance. Aussi taures saillies, génisses et vaches. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près Drummondville. Tél.: (819) 397-2972. 15/4

VACHES LAITIÈRES

VACHES & TAURES Holstein croisées & pur sang vêlées ou vêlant sous peu. Taureaux & génisses. Inf: BRUNO FORTIER, 10e rang Sud, St-Pierre Baptiste, Cté Mégantic (418) 453-2805. 22/7

CHÈVRES Toggenburg adultes, chevrettes 15 mois en gestation, bonne laitière, boucs pur sang 100$ à 125$. Chevreaux/ chevrettes 6 semaines. L'Assomption. (514) 589-3072 après 6h00. 15/4

À VENDRE à la faisanderie LÉO DE ROY, Cap St-Ignace, Montmagny, Québec. Tél.: résidence (418) 246-5529 ou (418) 246-3168. Faisandeaux sélectionnés de tout âge. 13/5

SIMMENTAL

TRÈS bon choix de femelles et de taureaux "Polled" et à cornes sur contrôle d'aptitudes. VIANNEY SENNEVILLE, agronome, Arthabaska. (819) 357-9063. 6/5

CHAROLAIS: génisses, taureaux pur sang, enregistrés de bonnes lignées. VALERIEN BELANGER, St-Omer, Cté l'Islet soir: (418) 356-2746. 15/4

TAUREAU Hereford enregistré, 18 mois indice 117, 9 taures croisées Hereford 1-2 ans, dont 3 vêlant en mai. St-Paulin (819) 268-5019. 15/4

AYRSHIRE

BON choix de taures et jeunes vaches enregistrées, fraîche vêlées à vendre. S'adresser à: FERME CLAIR-GRE INC., St-Ours. Tél.: (514) 785-5531. 15/4

HEREFORD ENREGISTRÉS

TAUREAUX 1 et 2 ans, sans corne, certifiés et éprouvés, excellente qualité. Enforcer, 8D, Kodind et Spectacular. Livraison gratuite. FERME MIDONARI, Portneuf Station, Québec (418) 286-3496. 3/6

BERGERIE FINNOISE ENR.

AGNELLES croisées Finnoises 100$, agnelles hybrides Finnois/Dorset 150$, brebis croisées 80$ et plus. (514) 549-4305 15/4

HEREFORD taures de 3 ans ayant leur deuxième veau de printemps. Tél. (418) 876-2306. 15/4

CHEVAUX

CLYDESDALE de 1 600 à 2 000 lb, domptés. Tél.: (514) 836-4244. 15/4

ANGORA, chèvres pur sang 2 tontes/année de laine mohair. Souche: Texas, USA 250-350. Le soir à (418) 426-2006, Beauce. 15/4

CHAROLAIS

VACHES, génisses, taureaux, pur sang français et domestiques enregistrés, très bons sujets. J.Y. THIBAULT, Beaumont, Rte 20, sortie 341. (418) 833-5189. 15/4

VACHES HOLSTEIN

À VENDRE: vaches, premier ou deuxième veau pur sang ou NIP contrôlées PATLQ. Fraîche ou vêlant en avril. PIERRE CARON, 11e rang, Plessisville. (819) 362-7682. 22/4

FERME LA CHALOUMIE

ÉLEVAGE CHAROLAIS, pur sang domestique, enregistrés, vaches, taures, taureaux de bonnes lignées. Plusieurs sont "polled". LOUIS-PAUL LAFONT, Baieville. (514) 783-6972. 22/4

CHAROLAIS

2 taureaux Charolais 22 mois, 3 taureaux 12 mois. Tél.: JEAN-CLAUDE FLEURY, Ste-Claire, Dorchester, (418) 883-2743 - 3146. 22/4

EXCELLENT choix d'antenaises et béliers d'un an race Suffolk. Tous issus de béliers d'origine américaine. Entre 325$ et 375$. (418) 345-2321. 22/4

LIMOUSIN

TAUREAUX pur sang français, domestiques et 7/8 enregistrés, à vendre, ayant compieté épreuve à domicile. Ste-Marie Beauce: (418) 387-2388. 22/4

VACHES et taures croisées vêlant sous peu ou fraîche vêlées. GILLES BOUSQUET, 646, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, Cté St-Hyacinthe J0H 2G0. Tél: (514) 584-3304. 27/5

ÉTALON Belge pur sang, 7 ans, très bien dompté. (514) 472-1839. 22/4

TRUIES ET VERRATS Yorkshire et Landrace pur sang enregistrés à vendre. FERME DES MILOT INC., Propriétaire: ANDRÉ MILOT, 550 boul. Trudel, Yamachiche, Cté St-Maurice. Tél: (819) 296-3247. 22/4

À VENDRE

Bons choix de vaches et taures Holstein NIP, vêlant en tout temps de l'année, issues d'un troupeau contrôlé PATLQ officiel, listé exempt de brucellose. Cause de la vente: Abandon de NIP pour pur sang. Premiers arrivés. Premier choix. Gaston Moreau, 380 Rg des Pointes, St-Agapit, PQ. Tél: (418) 888-3549. 29/4

SIMMENTAL

TAUREAU 1 an et femelle pur sang de qualité supérieure. LAURIER FLUET, Ste-Hélène, cté Bagot. Tél.: (514) 791-2164. 6/5

HEREFORD PUR SANG

TAUREAUX 1 an, génisses, vaches éprouvées, sans corne. CHRIS T RANCH, St-Flavien, (418) 728-3242. 29/4

À VENDRE 15 génisses Holstein 350 à 500 lb croisées. PAUL ALIX, Rang des Dussault, St-Sébastien, cté Iberville. (514) 244-8850. 15/4

POULAIN Quarter Horse à vendre, né mai 1981, prix discutable, fils de LÉO WAR FLEET. Tél.: (613) 764-2090. 29/4

HOLSTEIN À VENDRE

VACHES ou taures pur sang et N.I.P. vêlant en tout temps, contrôle R.O.P., bientôt listées, toutes provenant de notre élevage. FERME POULIOT, La Durantaye, Bellechasse. (418) 884-2107 ou 3429. 29/4

6 taureaux Chianina 7/8, âgés entre 8 et 20 mois. Premier choix en croisement. Vêlage facile. RANCH KIBERTA, Windsor. (819) 845-4361. 29/4

HEREFORD PUR SANG ENRG.

Vaches avec veau, génisses saillies ou non. Taureaux 1 an. Sans corne. Qualité supérieure. Exempts brucellose. Meilleurs prix. RANCH DES MÉLÉZES, Johan Roy, St-Étienne-de-Lauzon. (418) 831-3757. 19/8

À VENDRE: troupeau de chinchillas avec cages et accessoires. S'adresser à: (819) 228-5417. 15/4

CHEVAUX de trait, domptés simple et double. Chevaux légers, domptés selle et voiture. FERME ANDRÉ COUTU. (514) 756-2837. 15/4

LAPINS Nouvelle-Zélande pure race ou hybrides. Sujets reproducteurs ou consommations. LAPINIÈRE BELLE-CHASSE, 405, 3e rang ouest, St-Michel. (418) 884-3995. 29/4

4 VACHES Hereford sans corne à leur deuxième veau vêlant en avril 800$. (514) 632-3976. 29/4

CHÈVRES ANGORA

AVEC leur petit pure race pour laine mohair importées du Texas en 81 de 3 éleveurs, première mise-bas, bon prix. St-David de Yamaska. (514) 789-2693. 29/4

TRÈS belle jument 5 ans, longue crinière, brune, croisée Belge-Canadienne, dressée selle western, domptée voiture simple, double. Prix à discuter. (514) 795-3509. 29/4

BREBIS F1 Rambouillet x Columbia 2 ans. Désaisonnées et prolifiques. Exposées aux béliers. BREGERIE DES ALPAGES ENRG. (819) 839-3615. 15/4

CHIANINA ENRG

2 VACHES 3/4 vêlant en juin, 1 génisse 7/8 de 9 mois, 1 taureau 7/8, 10 mois (100 lb). Jour (514) 692-2331 (514) 826-3676 soir. FRANÇOIS OU NORMAND. 15/4

AYRSHIRE

CHOIX de jeunes vaches et taures enregistrées, fraîche vêlées, BCA 200 et plus. S'adresser à: FERME LAGACÉ, St-Hyacinthe. (514) 799-4474. 15/4

HEREFORD

12 TAUREAUX Hereford pur sang enregistrés, sans corne 13 à 15 mois. LEONCE PARÉ, DISRAELI, Cté Wolfe. Tél.: (418) 449-5248. 6/5

SIMMENTAL: très bon choix de taures aux reproducteurs ½ (enregistrées, âgées de 1 à 2 ans). Plusieurs sans corne. (819) 394-2363. 15/4

FERME PEQUIGNOT

TROUPEAU Holstein listé. Vends vaches prêtes ou vêlées, génisses élevage des meilleurs taureaux CIA. Taureaux fils Tempo né 4/81. (819) 292-3441. 15/4

7 TAURES prêtes à saillir, Charolais-Hereford. Tél: (514) 836-7442 — 2565. 15/4

BON taureau Holstein pur sang, non enregistré, 10 mois, fils de Tempo. (514) 825-2719. 6/5

AYRSHIRE

GÉNISSES et taures saillies, pur sang ou NIP, âgées de 2 à 18 mois. Provenant d'un troupeau sous contrôle. Tél: (418) 228-9141. 17/6

LIMOUSIN

À VENDRE: vaches en gestation ou avec veau, 1982. 2 — 7/8 (3 et 4 ans); 5 — 3/4 (2, 4, 6, 7 et 9 ans). ROGER NICOLET, Austin (Brome). Tél: après 20 hres (819) 843-5357. 6/5

À VENDRE: bélier Dorset âgé 3 ans: tél: après 20h00 (819) 843-5357. ROGER NICOLET. 6/5

HEREFORD, 4 vaches avec veau, 6 taures avec veau, 2 génisses d'un an. (819) 425-7359. 6/5

À VENDRE: boeufs Charolais "polled" pur sang âgés 3 ans. Tél: jour (819) 643-1863, soir après 20h00 (819) 986-2233. 6/5

À VENDRE, taures et vaches demi-sang Simmental excellente condition. Après 19h00. Lévis. Tél.: (418) 837-3133. 15/4

BOVINS DE BOUCHERIE

POUR REPRODUCTIONS différentes races Les Éleveurs Progressifs, Pierre Garneau, représentant. Plessisville. Tél.: (819) 362-3312 ou 362-6215. 22/4

VACHES CONTRÔLÉES

AYRSHIRE ET HOLSTEIN commerciales, N.I.P. et pur sang. Les Éleveurs Progressifs, Pierre Garneau, représentant, Plessisville. Tél.: (819) 362-3312 ou 362-6215. 22/4

CHAROLAIS

TAUREAUX, femelles, pur sang enregistrés, très bons sujets d'élevage. FERME G.R. GOSSELIN ENRG., St-Lazare, Bellechasse. Tél.: (418) 883-2438. 6/5

CHEVAUX BELGE ENRG.

MASTER EDDIE grand champion du Québec en 1981, sailli possible nombre limité, possibilité de pension. Aussi en service nouvelle accession Sparky Du Marais, blond pâle, crinière pâle. À vendre: jument poulinière, poulains et pouliches enregistrés. CENTRE D'ÉLEVAGE SPÉCIALISÉ HENRI COUTURE, 691 Principale, St-Prosper, Cté Champlain. (418) 328-8452. 29/4

GÉNISSES HOLSTEIN

BON choix de génisses pur sang enregistrées, provenant d'un troupeau listé et contrôlé ROP. JEAN-LOUIS BÉLISLE, Lemieux, Cté Nicolet. Tél: (819) 283-2004. 6/5

3 PAIRES de chevaux identiques enregistrés, étalons & juments noirs & gris, 6 pouliches enregistrées de 1 an à 2 ans, mâles d'un an, jument domptée simple et double pouvant faire de la selle 6 ans 1 100 lb. Tél: (514) 473-4714 entre 8 et 5 hres. 6/5

HEREFORD 10 taureaux 14-25 mois et 25 génisses 15 mois. Pur sang, sans corne, enregistrés. Gatineau. (819) 663-5798. 6/5

VACHES Holstein pur sang & croisées vêlant en tout temps, aussi troupeau Holstein pur sang avec ROP, 60 vaches, 25 taures et génisses. S'adresser: JACQUES HOUDE, 135 Haute-Rivière Sud, St-Césaire. Tél: (514) 469-4495. 6/5

BON choix de chevaux de trait. Inf.: (819) 826-2982. 15/4

BREBIS et agnelles croisées à vendre (75$ à 100$). Aussi agneaux Suffolk enregistrés (250$ à 300$). (819) 623-4958. 15/4

CHAROLAIS 2 taureaux français pur sang enregistrés 10 mois et 1 an. Tél.: (514) 244-3287.

CHEVAUX pour équitation ou autres: poulain Pinto (indien) 2 ans, bien coloré. Belle pouliche Alezane 1 an. (418) 767-3710 soir.

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE! PETIT TROUPEAU CHAROLAIS

VENTE TOTALE: taureau pur sang enregistré (11 mois), 3 vaches, 3 taures gestantes, 2 taures avec veau, 3 taures saillies avril, génisse (7 animaux enregistrés pur sang, 5 autres: 7/8, 3/4, 1/2). Coaticook. (819) 849-3278. 29/4

2 TAUREAUX HEREFORD pur sang enregistrés, 4 ans et 2 ans. Normand Meloche, 254 Meloche, Vaudreuil, Cté Vaudreuil, J7V 5V5. (514) 455-9873. 13/5

BOUC ALPIN, 2 ans, pur sang enregistré. Père: Halcyan Passe-Partout. S'adresser: Ste-Agnès Charlevoix. Tél: (418) 439-2606. 22/4

FERME "AU BERCAIL"

18 brebis Suffolk enregistrées, de qualité, avec indice, âge varié, devant agneler en mai, bon prix. Tél: (514) 883-5313, (514) 322-2945.

HEREFORD

Taureaux pur sang, sans corne, présentement sur test, 1 an, enregistrés. Louis Moreau, 911 — 4e Rang, St-Ambroise de Kildare. Tél.: (514) 753-7194. 22/4

CHINCHILLAS

COUPLES, colonies pour élevage, choix sur gris et mutations, viabilité et reproduction garantie, prix raisonnable. Pour informations: (514) 348-6969. 13/5

TAURES Holstein enregistrées prêtes au veau au début mai. Tél.: le soir (418) 329-3042.

UN TROUPEAU de 33 vaches Holstein croisées dont 3 pur sang. Tél.: (514) 562-3556. 13/5

TROUPEAU Hampshire enregistré, 36 brebis très saines, 10 agnelles d'automne. Raison: expropriation. Tél: (418) 477-2218 (soir) Carol Anne & Paul Brunet. 13/5

FERNANDO HEREFORD RANCH

HEREFORD pur sang enregistré, sans corne. Troupeau listé. Vache avec veau, génisses saillies ou non, taureaux 1 an, 2 ans avec indice. Grand choix parmi plus de 250 têtes sélectionnées et issues des taureaux les plus reconnus au Canada et U.S.A. Aussi semences pour insémination artificielle provenant de nos meilleurs taureaux. F.H. RODRIGUE, St-Jean-de-la-Lande, Beauce, G0M 1E0. Tél: (418) 228-5001. 6/5

HOLSTEIN — PLUS

CHOIX de vaches et de taures pur sang et croisées vêlées ou vêlant sous peu contrôlées officiel et provenant de taureaux PLUS en lait. Aussi troupeau complet disponible. Pour informations, Jean-Guy, Guy, Pierre Trudeau, STE-JULIE (514) 649-1122 ou 1110. JNO

ATTENTION pour achat de troupeaux laitiers et bouvillons de toutes races, roulant de ferme au complet à travers la province. S'adresser à: M. André Lemay, St-Jude, Cté St-Hyacinthe, (frais virés acceptés). Je paierais comptant. (514) 792-3651. JNO

TAUREAUX HOLSTEIN

2 TAUREAUX pur sang prêts pour le service et 1 jeune taureau de 4 mois dont les mères ont produit 20 000 lb de lait & plus, bon prix. Tél: (514) 429-7814. 22/4

ANIMAUX DEMANDÉS

ANIMAUX DE FERME

MINI FERME expérimentale cherche animaux de ferme pour projet éducatif auprès d'une clientèle de jeunes enfants et de jeunes adultes défavorisés pour la période estivale 82, soit de juin à septembre. Informations: PIERRE CHASSAY, tél: (514) 323-7260 local 385 — 215, après 14h00. 15/4

ÉTALON noir Canadien pur sang enregistré prêt à saillir vos juments. Tél: (514) 258-3475. 27/5

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'A $30.00

Récupération Maillé Inc. Deauville. Service 70 milles de Sherbrooke, (819) 864-4878. 6/5

ANIMAUX MORTS DESMET ET FILS

JE paie jusqu'à $50.00 pour votre vache ou votre cheval. (514) 471-4295. JNO

DE SMET & FRÈRES ENRG., récupération animaux morts, malades, frais renversés. St-Judes, Cté St-Hyacinthe. (514) 792-3834. 15/4

ANIMAUX MORTS

NOUVELLE ADMINISTRATION Christian ou Jean-Marie. Appeler à frais virés. Tél.: (514) 454-9434 ou 454-3274. Entreprises Jean-Marie Lefrançois Inc. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide, 43 Ste-Thérèse, St-Rémi. 13/5

Attention cultivateurs

Dans les comtés de: Compton, Stanstead, Sherbrooke et Richmond. Faites récupérer vos animaux morts et malades.
Appelez frais virés
Dawson
St-François
Tél: 875-3051
6/5

ANTIQUITÉS

MINI COLLECTION de monnaies dures (1582-1982), de monnaies de papier (1820-1979) et monnaies étrangères. Écrire à Germain Bourassa, St-Barnabé nord, Qué. G0X 2K0. 13/5

ARTISANAT

Laine à tricot: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis, Poly-On. Fil à tisser mercerisé et coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Lisière de chenilles, assorties couleurs. Échantillons de laine & fils, gratuits sur demande. Bas-culotte one size $8.75 la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, PQ, G6P 6S8. JNO

BAS DE TRAVAIL

100% laine, 18$ pour 6 paires, 30$ pour une douzaine. 50% laine, 50% tyrelène, 12$ pour 6 paires, 20$ la douzaine. Couleurs variées. Chèque ou mandat. L. FISCHER, RR 1, Lambton, Qué. G0M 1H0. 15/6

À VENDRE - DIVERS

À VENDRE rippe de bois mou, sec en balles, foin, paille. Tél: (514) 460-4670. 29/4

BAIN DE TRAYON Make-Ready II concentré, 16 oz font 4 litres pour 7$ J.L. BOUDREAU, CP 327, Rock Island, Québec J0B 2K0. (819) 876-5219. 29/4

BATTERIES ÉLECTRIQUES

MAINTENANT disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, Cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 15/4

COUVEUSES Marsh Humidaire Brower et Favorite. Éleveuses et tout le matériel pour l'aviculteur. Catalogue $2.00 par avion $3.00. COLLEGE PETS & SUPPLIES, 287 Collège Street, Toronto, Ont. M5T 1S2. Tél.: (416) 924-5598 (Nous parlons français). 24/6

BALLES de rippe pressées à vendre. (514) 688-0152. 27/5

CHÈVRES ANGORA

PRODUCTRICE de la magnifique fibre Mohair disponible au Québec. Coopérative des producteurs de laine Mohair du Québec, 401 rang St-Paul, St-Fidèle, Charlevoix G0T 1T0 (418) 434-2435. 13/5

GRAND SPÉCIAL

RIPPE en vrac à vendre, achetez 10 voyages et obtenez-en un gratuit. (514) 688-0152 (514) 435-8870. 27/5

À VENDRE rippe en vrac déchargement avec souffleur et rippe en sacs aussi. Tél.: (418) 338-4720. 15/4

SERRE Harnois 25' x 96' toute équipée; herse à disques Inter, semi-portée, 40 disques; avertisseur panne électrique; lot de boites pour plants. (514) 642-3034 après 6.30 P.M. 15/4

À VENDRE 11 cages maternité, 29 stalles de gestation Lajoie avec attaches et abreuvoirs. Tél.: (514) 782-2022. 22/4

22 RUCHES, 4 hausses bâties, nourrisseur Miller et cadre, 2 ans d'usure, matériel inspecté et sain. Urgent. (819) 758-0222 soir 357-8730. 15/4

SYSTÈME CIRCUIT FERMÉ

TÉLÉVISION avec son détecteur de fumée, chaleur, panne électrique et contrôle des lumières à l'étable de la maison. Tél: (418) 831-3295 ou (418) 882-2469. 22/4

CAGES à lapins toutes grandeurs possibles, très bon prix. Exemple: cage 24" x 30" x 16" = 12$, 30" x 30" x 16" = 14$, mangeoire comprise. Aussi cage à poules et chinchilla etc. Aussi très beaux lapins. RÉAL BILODEAU, St-Valérien, Shefford J0H 2B0. (514) 793-2654. 22/4

MATÉRIEL d'abeilles miellerie, boîtes, cadres, 50 ruches. Econoline, Ford 1975. Tél.: (514) 796-2404. 29/4

CAGES POUR LAPINS, CHINCHILLAS

ACCESSOIRES complets. Catalogue sans frais sur demande. CAGEBEC ENRG, 647 Rg Nord Ste-Victoire, J0G 1T0. (514) 782-3219. 29/4

ÉQUIPEMENT À VENDRE

Équipement complet pour 45 000 pondeuses plus inventaire. Comprenant: cages, silos, soigneurs automatiques, ramasseur d'oeufs, générâtrice, ventilateur, etc. Le prix est à discuter. S'adresser à: (418) 343-2470 Réjean Dubé. 13/5

PATATES de semence moyenne Supérieur, Quenébec, Sébago, Chieftain, fondation 1981. Boîte de camion isolée 16', 1 autre 12' isolée. (514) 478-0641. 15/4

2 SILOS 24 tonnes Victoria, vis 4", moteur ½, descente centrale, 2 ans d'usure. Tracteur David Brown 990 62 HP. (819) 226-3394. 5/5

RIPPE DU NORD: Rippe sèche bois mou, soufflée. Camion vanne 45'. Tél: (514) 889-2883, après 19h00. 27/5

RIPPE en vrac, BOIS DE POÊLE

à vendre (bois franc mélangé). Tél: (514) 526-2605, 19 & 21 h. DENIS. 6/5

À VENDRE: 5 000 piquets de cèdre, semoir à grain et engrais 13 roulettes Inter. (514) 246-2790. 27/6

TRACTEUR MF 1080, cabine, chargeur, 85 CV excellente condition. Grain de semence, criblage. 121, 11e avenue, St-Lin. (514) 439-1936, 2644. 6/5

CAGES à lapins provenant du ranch Cunicole Courcelles. Deux sections de 8 cages chacune. Nids, abreuvoirs compris. Tél.: (514) 742-0692. 6/5

GÉNÉRATRICE 8 000 watts, 2 cylindres Wisconsin, gaz, neuve. Moto Can-Am 250, 1 été d'usage. Four autonettoyant neuf Général Électrique. Tél.: (819) 396-2354. 22/4

TRÈS BELLE REMORQUE pour 2 chevaux, état de neuf. Tél. le soir (418) 329-3042.

MACHINE ÉLECTRIQUE chauffante pour fermer sacs de plastique. Fonctionne avec pédale. Idéale, emballer légumes, fromage. Valeur 25$ pour 12$, Mauricie. (819) 539-6185 soir.

PNEUS À GAZON 13.6 x 28 avec chambre à air et jante montée, comme neuf. 60$. Tél.: après 6h00 (514) 438-7223. 13/5

POIREAUX 450 000 plants Alaska, semés 20 février. Planteuse automotrice 2 rangs, chaîne complète de lavage, attacheuse pour poireaux. Attacheuse à brocoli. (418) 325-2773. 22/4

30 RUCHES hivernées. Doit vendre (déménagement). Inspectées saines, 2 ans d'usage. Tél.: (514) 842-0837 après 18h. 22/4

TOUX, GOURME du cheval. Arrêtez rapidement la maladie avec le merveilleux sirop "PULMOLINE" 22$ port payé. Adressez: T.L. Girard, S.V.R. St-Félicien, 1679, Cté Roberval, Qué. G0W 2N0. 22/4

UN "SET" DE ROUES doubles, grandeur 18.4 x 30" avec crochets. Comme neuve. 1 200$. Tél.: (514) 772-5003. 22/4

PNEUS usagés de tracteur 2 pneus 16.9 x 38, 2 pneus 15.5 x 38. Tél.: (819) 394-2926. 22/4

300 TALLES de grosse rhubarbe pour planter ce printemps. Tél.: (514) 659-1808, 659-9986. 13/5

ROTOCULTEUR 5 cv neuf, cause double emploi et génératrice Winpower 25 000 w utilisée une fois. Tél.: 1—791-2139.

10 ROULEAUX FILETS électriques pour brebis avec poste à pile. Wotton. Tél.: 828-2585.

BÂTIMENTS

CONSTRUCTION RENÉ SALVAS

CONSTRUCTION de maisons, granges, étables etc. Rénovation de tout genre, fondation en béton pour silos et champ d'épuration. 35 SALVAS, YAMASKA. Tél: (514) 789-2301. 6/5

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs tel que désiré. Nous sommes à votre service avec une équipe de vendeurs à votre disposition à travers la province. Estimation gratuite. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, Cté St-Hyacinthe. P.Q. J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. 13/5

BOIS MATERIAUX

MATÉRIAUX CONSTRUCTION PARADIS ENR., bois d'épinette neuf. Combattons l'inflation 2 x 3 .10c le pied; 2 x 4 8' à 16' .16c, 2 x 4 10' à 16' .16c le pied; 2 x 6 .25c; 2 x 8 .38c le pied; 2 x 10 .50c le pied. Contreplaqué 3/8 7,80$; 1/2 10,20$; 5/8 13,10$; 3/4 15$. Aspenite 7/16 5,30$ à 6,40$; 1/4 4,20$; 1/2 Select 12,50$, 5/8 embouveté Select 13,90$; 3/4 Select 17,50$. Planches 1 x 6 12' à 16'. Préfini 4,95$ à 6$. Tant qu'il y en aura. Spécial sur grosses quantités. Possibilité de livraison. 3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe, P.Q. (514) 774-1242. J.N.O.

BOIS-PRESSÉ imparfait (grande quantité) 5/8, 11/16, x 49 x 97 à 4 $ - 5 $ la feuille, aussi 5/8 en 48 x 48 à 2 $ le morceau. Lachute (514) 562-2707. (PS: Entente pour livraison possible moyennant charge minime). 29/4

PLANCHES neuves, piquets 4 x 4, feuilles de contre-plaqué convenant très bien pour ratelier à mouton. Wotton. Tél.: 828-2585.

TUYAUX D'ACIER ONDULÉS

Attention cultivateurs pour ponts et drainage, les plus bas prix de la région. S'adresser à John Fraser, St-Jude. Tél.: (514) 792-3898. 13/5

PORTES D'ALUMINIUM blanches 2" 109$. Revêtements en vinyle 60c le pied; aluminium double 4" 54c le pied; portes chambres 20" et plus 85; contre-plaqué épinette 5/8" embouveté 13,75$. 925 Hickson, Verdun. (514) 769-1725. 13/5

CAMIONS À VENDRE

TRACTEUR DE VANNE Inter 2 600 au gaz 1978 seulement 35 000 kilomètres. Remorque à grain Trail Mobile 1976 "Speed" à 8', 31' de long, capacité de 27 tonnes métrique, très bon état. Remorque à cochons, fabrication Michel Beaulac Inc., 30' de longueur, pneus neufs. Possibilité de contrat à l'année. Aussi camion citerne Ford 1967, 10 roues 2 500 gallons. (819) 395-4842-4809. 29/4

CAMION Ford 10 roues, 1972, modèle 8000 diesel avec citerne à purin 3000 gallons neuve, parfaite condition. Tél.: (418) 484-5727. 15/4

CAMION, pick-up, Dodge, W200, 1977, 4 x 4, moteur 400, 40,000 milles, condition excellente, équipé, système hydraulique pour gratte, gratte, cabine fibre de verre, pneus Michelin 16" été, hiver réguliers, $6500. (418) 887-3331. 29/4

CAMION 5 tonnes GMC 1972 en très bonne condition avec ou sans boîte ou plate-forme. Tél: (514) 295-3155. 29/4

CAMION Chevrolet C-50 1974, moteur 350, 2½ tonnes, boîte fermée en tôle, bonne peinture, très bonne mécanique. Cause: abandon culture. $2,500. Après 5 heures. Tél.: (514) 427-2720. 15/4

CAMION CHEVROLET C65, 1974, réfrigéré, en bonne condition. Tél: (514) 538-3308. 15/4

CAMION Ford 900, 1976, différentiel 7 tonnes, freins à air seulement 30 000 milles avec ou sans boîte à gravier. Tél: (514) 293-7590. 22/4

CAMION Dodge avec boîte isolée de 14', moteur reconditionné V8, 318 bien chaussé. Tél: (514) 584-3987 soir. 6/5

CAMION Chevrolet 1979, 3½ tonnes avec boîte de 14', moteur 350. Prix à discuter. (514) 651-6831. 15/4

CAMION GMC SIERRA 35, 1975, roues doubles, avec ou sans boîte, carrosserie et mécanique A1. Tél.: (819) 377-2153.

CAMION FORD, Super Cab, F250 1980, 4 x 4, moteur 351, 4 vitesses, très bas millage. Tél.: après 17h (819) 357-7647. 13/5

CAMION Ford 1974, 10 roues, diesel, 41 000 milles, boîte isolée, neuve 22'. Tracteur John Deere 2130, 1977, 2 400 heures. Tél.: (514) 474-2890.

CAMION GMC bleu, 10 roues, moteur 427, essieux 12-38, 57 000 milles, 10 pneus neufs avec ou sans permis VR. Tél.: (514) 792-6248 français, (514) 792-2014 anglais. 22/4

COMMERCES À VENDRE

MAGNIFIQUE hôtel à 30 milles de Québec. Bar, salle à manger, salle réception, site panoramique exceptionnel. Comptant; animaux boucherie, machinerie agricole. Soir: (418) 356-2746. 22/4

KIOSQUE de fruits-légumes et fleurs très bien situé, bonne clientèle, chiffre d'affaires intéressant. Possibilité d'ouvrir à l'année, grand terrain de stationnement. Prendre rendez-vous avec PIERRE DUPUIS. (514) 472-7070. 29/4

ATELIER comprenant équipements, menuiserie, forge, soudure, quincaillerie, peinture, bois sec, distribution équipements de ferme, grand terrain, maison, garages. Tél.: (418) 322-5918 après 18 heures. 6/5

CORRESPONDANCE

MATANE célibataire 33 ans, 5'6", 145 lb, désire femme jolie jusqu'à 30 ans, taille et poids normaux aimant la ferme, habitant Gaspésie ou environs. R. GAUTHIER, C.P. 835, Gagnon, cté Duplessis, Québec G0G 1K0. 10/6

FERMIER du boeuf, 25 ans, désire rencontrer jeune femme, échangerait photo. Boîte 1206, Station H, Montréal, H3J 2N2. 15/4

FILS UNIQUE de cultivateur laitier, 22 ans, travaillant, sobre, ne fume pas, caractère tranquille désire connaître fille de cultivateur 22 à 26 ans qui aimera vie tranquille sur une ferme, but: fonder foyer heureux, 35 milles du pont de Québec. Écrire à La Terre de chez nous, Case 485, 515 ave Viger, Montréal, Qué. H2L 2P2.

DIVERS

TIMBRES DE COLLECTION, vente, achat, timbres neufs et usagés de tous les pays, carnet d'approbation, service de nouvelles émissions. Information: écrire Hubert Du Mésnil, C.P. 329, Ayer's Cliff, Québec, J0B 1C0. 29/4

FAITES VIN ET BIÈRE pour votre consommation, facile et économique. Consulter Les Vignes du Seigneur. Possibilité de représentations. Pour documentation gratuite: 542 Des Laurentides, Laval. Tél.: (514) 663-7090. 15/4

RECHERCHE: pièces de voitures 1915 à 50, telles que lumières, "born licence", voitures complètes ou autres. Tél: JACQUES ARCOUETTE (514) 388-4802. 22/4

EMPLOIS DEMANDÉS

ÉTUDIANT 17 ans inscrit dans un Institut de Technologie Agricole désire travailler sur ferme laitière durant l'été, expérience, permis de conduire, travaillant. Tél: (418) 842-2693. 6/5

HOMME marié, enfants, cherche emploi ferme laitière moderne, troupeau race pure. Grande expérience, capable gestion complète. Étudiera toutes possibilités (investissements, associations). Extrêmement sérieux. (418) 453-2427. JEAN-MARC THOUNY, Bonlieu-Courtenay, 38510 Morestel, France (74) 88.56.77. 15/4

JEUNE HOMME de 18 ans désire travail sur ferme. Tél.: (514) 539-1484.

JEUNE HOMME 22 ans recherche emploi sur ferme d'élevage bovin dans Lotbinière. But prendre expérience. Sérieux. (418) 626-4754.

COUPLE, diplômé technologiste agricole, dont bonnes conditions de travail sont plus importantes que les gros salaires, cherche un travail sur une petite ferme laitière, avec maison fournie. (418) 534-2329.

FILS, TISSUS, COUPONS

FILS À TISSER "Wabasso" 2/8 — Lisières de jersey pâle et foncé, nylon. Fil de fantaisie et polycoton. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Grégoire, J0J 1K0. JNO

FOIN, GRAIN, PAILLE

VENTE et transport de foin, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, LaPlaine. (514) 478-1526. 11/11

FOIN, paille à vendre. Transport inclus. St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 3/6

ACHAT et vente de foin et paille. Transport si désiré. S'adresser à: GEORGES ROUILLIER tél.: (514) 698-0968. 17/6

GRAIN de mil criblé à vendre, 741, Notre-Dame Nord, Louiseville, Qué. Tél.: (819) 228-5262. 15/4

PAILLE d'avoine ou de blé, 800 balles à la corde, plus ou moins 45 lb. Mirabel. (514) 435-4007. 6/5

MIL de semence, bonne qualité, 45c la livre. Gatineau. (819) 663-5798. 6/5

COMMERÇANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 785-5650, (514) 788-2212. 31/3/83

300 TONNES foin de mil et mélangé pressé à 2 broches. Appeler le matin ou le soir. Joliette. Tél.: (514) 759-5415. 13/5

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610 De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194.
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392
JNO

MACHINES - OUTILLAGE

SPÉCIAL anniversaire sur moulanges & rouleuses électriques et électroniques neuves et usagées. Contactez les ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 INC. (514) 773-0881. 27/5

CRIBLE à patates 18" avec table à rouleau Haines, table à rouleau 20" avec trémis à jumbos. Ensacheurs pour 10, 20, 50 livres, planteurs 2 rangs McConnell 900$. Coupeuse automatique marque Haines et Wet Ditzelt. Tout reconditionné à neuf. Tél.: (819) 835-5264. 20/5

SPÉCIAL MOISSONNEUSES-BATTEUSES

Avons un chois exceptionnel tel que International, modèle 315, modèle 82, modèle 93, modèle 315, John Deere modèle 45, modèle 55, modèle 95, modèle 105, modèle 4004 Oliver 525, 535 Case 660 New Holland 975. Batteuses Massey Ferguson, 500 disques 400-300 disques; semoirs à grains, andaineuses motorisées, tracteurs 60 forces à 150 forces de toutes marques, pulvérisateurs avec attachement 3 points; herses à roulettes semi-portée de 28 à 56 disques. À des prix défiant toute compétition. CHARTIER NOEL RÉFRIGÉRATION INC., 1061, Boul. est, Louiseville, (819) 228-5117. Livraison comprise partout au Québec. JNO

TRACTEUR Case 2390, 165 HP tout équipé, roues doubles à ris 20.8 x 38 "quick attache", pesées. Prix sans pareil. (514) 791-2524. 6/5

BATTEUSE Gleaner F2 diesel, hydrostatique, barre de faux 13', nez à maïs 4 rangs, 400 hrs. d'ouvrage. Tél.: (819) 848-2142 - 2293. 13/5

TRACTEUR White 285 comme neuf, 500 hrs, charrue 4 raies, 16" semi-portée, 1 vibro chaîne 17½ comme neuf. Tél.: (514) 549-4113. 15/4

PRESSE à foin A broches International #445 avec tension hydraulique, neuve ayant servi pour la saison 1981. Après 8 hrs. Prix à discuter (819) 396-2942. 15/4

À VENDRE; semoir JD modèle 1240 à maïs 4 rangs. LÉON PLANTE INC. Tél.: (514) 799-3834. 15/4

TRACTEUR

M.F. 1135 tout équipé, roues doubles, 1500 hrs à l'heure. Égreneuse à maïs 2 rangs New Idea en bonne condition. Appeler (514) 793-4561. 15/4

ÉQUIPEMENT DE FERME

FABRICANT DE: grosses niveleuses, lames 18'; voitures de déchargement pour maïs ou engrais chimique, mangeoires mobiles, pour foin, mangeoire à ensilage et foin. SOUDURES MICHEL LUSSIER INC., 1037 rang Ste-Marie, St-Alexandre. Tél.: (514) 296-4511. 15/4

TRACTEURS

1 MF 200 B tracteur à chenille avec lames complètement hydraulique 14500$; 1 MF 1105 diesel, 2500 heures, 14 500$; 1 MF 1080 diesel 9000$; 1 Inter modèle 574 diesel 7500$; 1 Kubota modèle 295 DT 4 roues motrices, chargeur 9500$. 1 MF 510 diesel batteuse, cabine 23,000$; 1 MF 410 à gaz, cabine 16,000$; générateur Fourney 15000 watts 63 ampères avec prise de pouvoir, 1000$; 1 MF 1085 avec cabine 2,000 heures 14,000$ MF 470 diesel payloader avec cabine 14000$ MF 50, tracteur industriel avec pépine cabine automatique 9500$; MF 4500 (ForkLift) élévateur à fourche diesel automatique 15000$ MF 1105 tracteur avec cabine 2200 heures 18,000$. MF 410, diesel, cabine 19,000$. Demander André Poirier (613) 679-4326 ou 4394. JNO

LIFT TRUCK CLARK

GAZ propane moteur neuf capacité 3000 lb. (514) 626-9342. 22/4

VENTE et échange machineries usagées. Tracteurs diesel cabine 80 à 150 HP., moissonneuses-batteuses 11' à 13'; vendues avec engagement d'aller mettre en marche chez le fermier. Semoirs à grains combinés et autres. Contacter: J.M. BROUILLETTE Tél.: (819) 536-5845. 15/4

TRACTEUR White 1755 avec pelle et cabine 95 H.P.; charrue Oliver semi-portée, 4 raies 16 po. Herse Inter semi-portée 40 disques très bonne condition, et prix intéressant pour le tout. (514) 648-6327. 15/4

HERSE À DISQUE MF 520

COMPRENANT 32 disques de 20", semi-portée ayant servi une saison seulement. 2500$. Tél.: (514) 796-2180. 15/4

PLANTEUR MF #468 4 rangs, 2 ans d'usage. Prix demandé: 2400$. Soir: (514) 348-7676. 15/4

TRACTEUR Ford 8700 avec roues doubles 1500 hrs, 120 forces 21500$ Tél.: (514) 792-2173. 15/4

TRACTEUR White 1979 modèle 205, 4 roues motrices, seulement 800 heures avec chargeur Lessard équipé d'un godet à terre 1½ verge et d'un godet à neige 2½ verges. Aussi souffleur à neige Schult 8' 45,000$. Trois-Rivières (819) 376-9291, 375-5849. Pouvons garantir de l'ouvrage pour tout l'hiver. 15/4

3 SEMOIRS à précision Stanhay, remorque à 3 essieux épandeur à nitrate pour cub; planteur à céleri. (514) 826-3372, 7h. & 12h. 15/4

PÉPINE MF 70 1974, 25000$, considère échange. Tracteur 4 roues motrices 60 HP ou plus (fourragère, hachoir), autres machineries. Soir: (418) 356-2746. 15/4

47 CAGES de mise-bas pour porcs, 9 cages de maternité, 1 vrille 5", 24' long avec moteur de 3" 30' long. Monte-balles 24' avec moteur. Tél: 454-2979. 15/4

À VENDRE: batteuse Oliver #25 à gaz, barre de faux 10'. Tél: (819) 397-2619. 22/4

MIX MILL

FABRICANT d'accessoires de vis à grain 4 modèles différents de moulanges, 6 modèles de rouleuses. Vis à grain, silo à grain. ÉQUIPEMENT BOUFFARD INC. C.P. 91, 686 3e rang Ste-Rosalie J0H 1X0 (jour) (514) 799-3000, (soir) (514) 774-1102. 10/3/83

MACHINERIE À PATATES: 1 semoir à patates McGowan; 1 récolteuse à patates (Thomas) 1 rang; 1 voiture tandem à patates 16 pi; 1 herse 32 disques 20 po comme neuve; 1 camion G.M.C. 3 tonnes 1972 avec boîte à légumes 15' très propre. 1 tracteur M.F. 165 (1972) Tél.: (514) 773-4982. 15/4

À VENDRE: roues doubles 18.4 x 30. Tél: (819) 379-7513. 22/4

BATTEUSE MF 540 1980 servi un automne 120 hres, comme neuve. Appeler (819) 828-3080. 15/4

PLANTEUR à patates McConnell 2 rangs en parfaite condition. (819) 837-2184. 15/4

À VENDRE: meunerie mobile 1979. Tél: (514) 469-3002. 15/4

VENTE D'INVENTAIRE. Financement 16% 6 mois sans intérêt pour tous les tracteurs suivants: Bélarus 820 cabine, 4 roues motrices, 350 hrs., Bélarus 820 cabine, 4 roues motrices, 580 hrs., Bélarus 520, 4 roues motrices, 2000 hrs., Bélarus 500, 2 roues motrices, 1250 hrs., Bélarus 500, 2 roues motrices, 2000 hrs., Bélarus T250 avec chargeur KMW, 250 hrs., Ford avec chargeur 8N, Massey-Ferguson 135 diesel, MF 65 diesel. Allis-Chalmers avec cabine modèle 190 XT pneus à riz et roues doubles. Chargeur Hardey pour Bélarus 400-420. Vibro hydraulique rouleau simple 17', vibro hydraulique rouleau double 18' 6", vibro hydraulique rouleau simple avec dents doubles, vibro Rau Kombi 4,40 mètres hydraulique, vibro Rau Kombi 9' 8" dents et rouleaux doubles, vibro 11' hydraulique dents doubles et rouleaux doubles. Herse rotative 8', herse rotative 10'. Rotovator 7'. Semoir à légumes 2 rangs, semoir à grains hydraulique monté sur vibro. Sarcleurs Kongskilde 4 rangs à maïs, sarcleur MF 6 rangs à maïs, sarcleur Alloway 8 rangs à betteraves. Charrues usagées 2 à 5 raies. ÉQUIP. H. PALARDY INC. (514) 797-3325-26. 22/4

PLANTEUR White 5400 4 rangs SM3 élect. 4 500$, tracteur A-C-D-17, 65 HP 5 000$, Oliver 1465 81 HP diesel cabine chargeur 8 500$, wagon basculant JD 10 tonnes, Tandem 3 000$. (514) 371-4716, (819) 848-2754. 22/4

SEMOIR Case combiné 16 disques sur roues de fer en très bon état. L'Assomption (514) 589-6477. 15/4

633 INTER 4 roues motrices avec pelle 2250 et cabine. Wagon Normand Tandem avec "rock à foin" capacité 9 tonnes. Tél: (514) 265-3364-3842. 15/4

À VENDRE Case 995, 1190 heures pneus 18.4-30, 11-L-15; moulin à faucher Inter 7' de faux. Tél.: (514) 793-2756. 15/4

TRACTEUR Leyland 1970 avec cabine et sortie d'huile aussi carcans à vaches. Tél.: (514) 839-3030. 15/4

UN chargeur (Bob Cat) Case 1737 avec moteur Case refroidie à l'eau et sortie d'huile, pesée à l'arrière. Équipement palettes de lisse et benne à sable, fourche à fumier Idéal pour stabilisation libre. Tél: (819) 379-7513. 22/4

À VENDRE: tracteur Oliver Super 55 année 1958, 4 pneus neufs et moteur neuf de 400 heures sortie d'huile, pesée à l'arrière. Tél: (819) 379-7513. 22/4

MF 265 modèle 80, 125 heures. Semoir JD 4 rangs modèle 81 avec moniteur. Tél: (514) 796-2843 après 9 et 17h00. 22/4

TRACTEUR 1250 diesel cabine, leveuse à gazon Rayan, tondeuse à gazon trois volets Roms Rotovator 60" Haward. ÉMILIEN BROUILLETTE, 324 Petite Noraie, RR 1, Joliette. (514) 753-9316. 22/4

RAMASSE-BALLES

NH modèle 1038, capacité 104 balles, déchargement de côté ou par l'arrière, complètement équipé et neuf, prix spécial. Aussi un usagé, modèle 1012, 6 ans d'emploi avec déchargement de côté ou par l'arrière, capacité 56 balles, très propre: 2 500$. FAUCHER & FAUCHER INC. (418) 387-2377 jour (418) 387-2388 soir. 22/4

BATTEUSE à vendre New Idea, un an d'usure, bon marché avec nez à blé d'Inde et bord de faux de 15'. (514) 784-2238. 29/4

CHARGEUR Dozer MF 300, 1978, 650 heures avec attaches pour pépine 320 MF et "drag-digger". Accepterait offre raisonnable. Tél: (514) 548-2180. 22/4

8 UNITÉS JD 71 pour semoir à betteraves à sucre, aubaine 1 750$. Tél: (514) 799-4003 soir. 22/4

TRACTEUR White, modèle 285, 4 roues motrices, cabine White sécuritaire, PTO, 540 et 1000 RPM 1 650 hres, avec garantie, aubaine. Tél: (514) 589-4785. 22/4

TRACTEUR MF 285, 1 300 hres d'ouvrage, remorque Haulette longueur 24' avec descentes, détourbeuse Bijan. Tél: (514) 258-4360. 22/4

BALANCE DE CRÉDIT: batteuse MF 550, 1979; table à grain ou tête à maïs très propre sans intérêt, septembre 82. (514) 797-2973. 22/4

CONVOYEUR Lockwood, courroie 18" large 20' long, avec relevage hydraulique, (514) 796-3175. 22/4

HERSE à disque Oliver 64 disques avec extension remise à neuf, parfaite condition. (514) 796-3175. 22/4

CHARRUE Inter 720, 5 versoirs déclenchable semi-automatique, parfaite condition. (514) 796-3175. 22/4

HERSE à rouleaux, tasseur (Pulvi-Mulchers) 12' large. (514) 796-3175. 22/4

TRACTEUR MF industriel 60 heures 3 points, chargeur, pelle, cabine, prix 12 300$. Tél: (514) 659-5924. 29/4

VENTE ET RÉPARATION de compresseurs neufs et usagés ½ à 25 forces. COMPRESSEUR LAVOIE LTÉE (514) 669-9623. 22/4

MOULANGE à marteau Arts-Way 425, casseuse épis 1 rang International; souffleur ensilage Fox 36 pouces en très bon état. Vis à grain 9 po par 20 pi avec moteur 2 forces à l'état de neuf. (418) 475-6508. 22/4

CHAMBRE froide avec évaporateur 9 x 18, hauteur 8'. Laveuse à légumes, 50 poches. (514) 667-4953. 29/4

UNE VRAIE aubaine. 1 évaporateur 3½ x 12' complet en parfaite condition; 1 fourneau complet 3 x 10, ventes et réparations d'évaporateurs. LES ÉQUIPEMENTS DE FERME JEAN D. BISSONNETTE INC. (514) 583-3497. 22/4

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE automotrice Hesston 6550 diesel avec table à foin 6665 et table à grain. Tracteur industriel M.F. 50-C avec pépine. Tél.: (514) 456-3273. 29/5

MF 300 gaz, cabine, table 10' 1970, 9 000$. Charrue Hydreen 5 raies 14" 78, 2 500$. Grosse herse à finir 15" 80, 2 500$. Cultivateur tralné 40 dents 12' 2 000$. Tél.: soir (819) 336-5490. 15/4

SEMOIR à maïs J.D. 4 rangs sans plaque (plateless). Vibro à dents larges de 12 à 19' large avec ou sans rouleau et moteur. Vibro à dents étroites. Faucheuses-conditionneuses N.H. modèle 495, 12' largeur modèle 469, 479 et 489. Moulange Gehl; herses à disques Oliver 32 à 60 disques, Inter 40 disques. Hachoirs (Choppers), N.H. modèle 33 et 36, vis à grain 7" et 45' long. Sarcleur à maïs 4 rangs, batteuses J.D. modèle 400, Inter 205 et 203, New Idea montée sur unisystème modèle 702. Tél.: avant 8 heures ou après 6 heures. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot. Tél.: (514) 772-2920. 15/4

TRACTEUR MF modèle 180 gaz 1968, chargeur pneus 15-5-38, bonne condition, 2 nettoyeurs Lajoie, montée 45', chaîne 700', largeur 12". (514) 436-9067. 15/4

ROULANT de ferme comme neuf. Tracteur Oliver 1650 diesel, 6 cylindres, 80 HP, toît protecteur, sortie d'huile, pneus 18.4 x 38 neufs. Prix $7,000. Tracteur M-F modèle 65 Diesel comme neuf, mécanique parfaite $4,500. Tracteur Oliver 1450 Diesel 67 H.P, sortie d'huile, etc. $5,500. Faucheuse-conditionneuse J.D. 1207, $3,000. Faucheuse-conditionneuse Int. motorisée modèle 230, faux de 12' $7,000. Presse à foin N-H modèle 273 avec lance-balles $7,000. Mangeoire à vaches 20' en fer sur roues $400. Souffleur pour silo Int. modèle 45 B.L. $300. Tondeuse à animaux Sunbeam Clipmaster neuve $75. Selle Western, bride $100. FERME ANDRÉ LAPIERRE, Lachute. (514) 562-3156. 29/4

BOÎTE à ensilage Dion, 16', 3 batteurs sur voiture Normand 12 tonnes, tandem, comme neuve. Souffleur Inter 56 comme neuf, tracteur Super C. (514) 793-2331. 29/4

SEMOIR

MF 43, 26 disques doubles "clutch" avec boîte à millage ayant servi une saison. Tél.: (514) 796-5846. 29/4

À VENDRE: moissonneuse-batteuse MF 410 avec table à grain 13' faux et "pick-up" équipé d'un "scourkleen" parfaite condition. Tél.: (514) 588-5867. 15/4

CAMION Ford 8000, 1972 LTS avec moteur 225 Carterpillar, 13 vitesses avec réservoir à purin 2 ans d'usure, capacité 2500 gallons, très propre. Prix à discuter. (514) 539-2086. 29/4

TRACTEUR INTER modèle 4586, 300 H.P. pneus 24.5 x 32 roues doubles. Inter défonceur, modèle 5513, 172; vibro Shank Inter modèle 45, largeur 32 pi équipé système incorporation. Herse à disques "offset" White 14'; moissonneuse-batteuse Inter modèle 1460, barre de coupe 15' nez à maïs 6 rangs. Tél.: (514) 796-3111. 29/4

À VENDRE casseuse à blé d'Inde deux rangs New Idea très propre seulement un an d'usure. Tél.: (514) 427-2842 (514) 427-2529. 29/4

CHARRUE Overum, haute clairance, 4 raies ajustables 14-16-18, déclencheur automatique, pression d'huile, semi-portée, comme neuve. (514) 793-2756. 29/4

MOTEUR diesel 2900, Allis Chalmers, 6 cylindres (re: moissonneuse-batteuse L2) presque neuf. Tél.: (819) 293-5515. 29/4

SEMOIR Inter, 510, combiné, avec boîte à grain, 16 disques doubles, plus un set de disques pour appliquer les fertilisants à côté du rang. Herse à disques Oliver, 32 disques. S'adresser à Nicolet. Tél.: (819) 293-5515. 29/4

BALANCE Howe capacité 60,000 lb dimension 10 x 34' excellente condition. $3500. RAYMOND BEAUDRY (514) 797-2213. 29/4

SÉCHOIR à foin marque Proulx 48" moteur 5 forces, lactoduc 1½" Surge 4 unités pour 64 places de vaches. (514) 454-4331. 29/4

À VENDRE: Exécutez vous-même vos travaux mécanisés. J'ai à vendre un bulldozer HD16 avec lame avant et arrière en très bonne condition, octroyé en 1981. Cause de la vente: abandon comme contracteur. Pour inf.: (819) 336-5452. 29/4

TRACTEURS Massey Ferguson 20 industriel 1975 avec chargeur, garage préfabriqué 20 x 40, isolé, tuyau pour pont 24 et 30 pouces. (514) 473-7202. 15/4

TRACTEUR Ford, 7000, avec cabine Hiniker 3 000 heures, très bonne condition. Prix à discuter. (514) 764-3591. 6/5

FARHMALL modèle 140 sarcleur, fertiliseur, bon état, idéal jardinage. Semoir à maïs 2 rangs attelage 3 points, planteur à fourchettes, 950 boîtes à piments préformées. Après 18h00. (514) 296-4589. 29/4

TRACTEUR

INTER Red Power 1086, 1979, avec roues doubles, pare-choc, pesées, air climatisé, radio AM-FM, stéréo, etc., seulement 350 heures, très propre. Charrue Inter 720, 5 versoirs 16" Toggle 1980. Vibro-Inter 22½' ailes hydrauliques, peigne 3 rangées 1979. Semoir à maïs Inter cyclo 400, 1980 avec moniteur. Herse à disque White 40 disques. Souffleur à neige Ber Vac modèle 108". Prix spécial sur l'ensemble complet. (819) 395-4842 — 4809. 29/4

ROULETTES Bush Hog "Offset" idéales pour déchaumage, 8 roulettes avant, 8 arrière 24" hauteur 10½ entre les roulettes comme neuve. FERNAND COURNOYER (514) 798-2408. 29/4

BATTEUSE Inter 715 modèle 1975 avec 3 tables, tête à maïs 4 rangs, table 10' (pick-up) table de coupe 13½' 1 200 heures. Faucheuse-conditionneuse Hesston modèle 6004 diesel 12' coupe avec cabine 1978, tracteur MF 1085 modèle 1977 avec roues doubles 81 HP 1 500 heures. Tél: (514) 346-2107 Acadie, Cté St-Jean. 15/4

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE NH 488, fourragère NH 718 électrique, bec à foin et maïs 1 rang, les 2 machines ont faites 3 000 balles de foin, 2 boîtes d'ensilage Kasten. Tél: (418) 873-2693. 3/6

PLANTEUR à légumes 1 rang marque Mechanical Transplanteur avec épandeur à engrais sur pneus. Arracheuse à patates commandée par PTO marque Oliver 1 rang, comme neuve. Tél.: (514) 473-3226. 15/4

SEMOIR, précision Idéal pour betteraves, concombres, soya, maïs petite graine de marque Nodet (français) 6 rangs, aussi roulette à disques Inter 20/40 peu d'usure. Soir (514) 782-2695. 15/4

HACHE-PAILLE marque Proulx; 4 "téteuses" électroniques Nursette 1 an d'usure. Une entrée d'air motorisée automatique; système ballon Victoria 24" (514) 245-7910. 22/4

VENDRE ou échanger tracteur MF 165, servo-direction, multi-power, barrage de différentiel, sortie d'huile disponible, très bonne condition. (514) 792-2199. 15/4

TRACTEURS J.D. 2130 avec chargeur, Oliver 2655 articulé, MF 1085, Inter 434 avec chargeur. (514) 475-8041. 6/5

PLANTEUR White 6 rangs, hache-paille Wic, charrue MF 880, faucheuses Hesston 1014, lame J.D. 155, 9', Tél.: (514) 430-1342. 6/5

TRACTEUR Oliver 1500 diesel, vrille 51'8", herse à roulettes Oliver 40 disques 18", hachoir Forano 80", wagon maison pneus 6 plis. (514) 427-2041. 13/5

TRACTEUR Super 6, 1976, 125 HP bonne condition. Tracteur Ford 9700, 1978, batteuse White 7300, 1979 table 13', vis à grain 41' sur roues. Échange possible, vaches Holstein. (819) 288-5596. 6/5

TRACTEUR Ford 7700, 4 roues motrices, 500 hres, herse à disques Ford 44 disques. Vibroculteur 29 dents avec gratte et rouleau double, souffleur Lebco 7½'. Gratte hydraulique 8'. Cette machinerie est de l'année 1981. S'adresser au no de tél.: (418) 387-3069. 6/5

PLANTEUR à maïs 4 rangs marque Monosem. Cause de vente: abandon de la culture. Tél.: (819) 849-4522. 22/4

TRACTEUR Ford Jubilé 57, MF 35 diesel avec chargeur double action, roulettes semi-portées 40 disques Inter; chargeur Case double action avec pompe. St-Jude. (514) 792-2394. 22/4

MOULIN à scie fendeuse Valac pour bois de foyer. Tél.: (514) 652-3494. 6/5

TRACTEUR Inter 574, pneus 15.5 x 38, roues doubles, 2 sorties d'huile doubles, cabine, Ansel, chaufferette, PTO 540 et 1000 RPM. St-Damase, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 797-3857. 6/5

PLANTEUR Allis Chalmers Air-Champ 710. Trois ans d'usage. Moniteur, cylindre disque supplémentaire compris. Mascouche. Tél.: (514) 474-3263. Soir. 15/4

CASE 1175, Case 580b chargeur, 1 moissonneuse-batteuse 4 400 John Deere. Case 2590 Cab 1980, 20.8 x 38R2. Case 2390 Cab 1981, 20.8 x 38R2. Case 2090 Cab 1980, 20.8 x 38R2 (2). Case 2670 4WD 1977. Case 1470 4WD 1977, Case Cab 1977. Case 995, 1980. Ford 8600, "Dual Power" Cab. Oliver 1365 4WD chargeur. Uni-chargeur; Case 1830, Case 1816b, Gehl 30 H.P., M-F. 35 H.P. ÉQUIPEMENTS DESFORT INC., détaillant Case. Tél.: (514) 245-7837. 15/4

2 FARMHALL CUB avec sarcloir, 1 Cockshutt 40 avec sortie d'huile et P.T.O. Semoir à patates 2 rangs Inter. Semoir à patates 2 rangs Oliver. Semoir à maïs 4 rangs Oliver. Semoir à maïs 2 rangs Inter. Sarcloir à maïs 4 rangs J.D. Planteur à légumes 2 rangs Holland. Planteur à légumes 1 rang Holland. Planteur à légumes 1 rang M. Harris. 2 semoirs Planet Junior. 1 remorque boîte à bascule tandem. Herse Bush Hog 24 disques de 26". Herse J.D. 36 disques de 18" herse à ressorts Inter 12'. Arrosoir Myers 250 gal. Arrosoir Calsa 100 gal. Arrosoir Myers 100 gal. Charrue J.D. 3 raies 14". Charrue à disques 3 disques M.F. Épandeur à fumier M. Harris; épandeur à engrais 3 pts Gyro. Convoyeur à patates 22'. Set roues doubles 18 x 26. Richard Robert, St-Michel, cté Napierville. Tél.: (514) 454-2534. 15/4

MF 165 diesel avec pelle double action industrielle. Très bon ordre. Tél.: (514) 799-4271. 15/4

FENDEUSE À BOIS industrielle avec moteur Wisconsin, 27 forces, démarreur électrique. Transportable. Tél.: (819) 424-3946 après 18 heures. 6/5

HERSE À RESSORTS 10' en parfaite condition. Tél.: (514) 454-3040. 6/5

CHARRUE JOHN DEERE, 7 raies déclenchables avec cylindres. Réservoir en vrac De Laval 1500 gallons, capacité lavage automatique. Tél.: (514) 792-3651. 15/4

suite à la page 32

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

PATINS ET MATINES

Rien ne va plus. Rien ne tient plus. Toutes nos habitudes sont bouleversées. Il ne sert de rien de vous réjouir le matin en vous disant que vous allez vous prélasser le soir venu devant votre émission favorite. Tout glisse sur la glace, avec de gros gars qui s'amusent à pousser un bout de bois sur du caoutchouc. Préséance est donnée à ces as du patin: c'est la fièvre du hockey.

Au moment où j'écris ces lignes je ne sais si le drapeau de la victoire sera hissé sur la Citadelle de Québec ou sur le Mont-Royal. De cette compétition forcenée entre les Montréalais et les Québécois, savamment entretenue et programmée par les médias qu'en sortira-t-il? Dans ma famille, on se partage en deux clans. Car, il ne faut pas croire que les admirateurs des Tchèques de Québec sont tous parqués à l'est de la frontière après Trois-Rivières et Drummondville. La plaine de Montréal en récolte aussi. Ce qui fait que quand on est trop partisan et trop énervé pour regarder la joute, on se rabat sur les cartes. De temps en temps, on baisse l'atout pour demander: "Pis, le score?" Si on perd sur la glace, on se rattrape sur le tapis de la cuisine... Quand tu réussis un 9 sans atout, ça console de trois buts manquants dans les filets. O compensation...

Je ne suis pas une habituée de "Terre Humaine", aussi l'émission de lundi dernier m'a étonnée. Je ne pensais pas que l'intérêt dramatique était rendu aussi bas. Du verbiage et du rabâchage. Tout a une limite. Même l'inspiration des auteurs et même l'enthousiasme des comédiens. Car dans la cuisine des Jacquemin ce lundi-là la ferveur était aussi basse que dans la chambre des joueurs d'une équipe perdante. "Terre Humaine" a fait son temps. Il y eut de bons moments. Mais on est prêt à classer ces personnages dans le tiroir des souvenirs perdus.

Je sonne les matines avec l'émission de Joël Le Bigot, à CBF Bonjour. Là aussi la ferveur a décru. On ne retrouve pas tous les matins la pétulance des ans passés. Quelque fois un éclair de gaieté et un sourire qui tient deux minutes. La semaine dernière, Joël faisait état d'une nouvelle venant de Colombie-Britannique. Vraie ou pas, je vous la refile, tellement je la trouve savoureuse. Un habitant de Vancouver était obsédé depuis plusieurs années par la menace d'un conflit atomique. Situé au milieu de l'arène, entre l'URSS et les USA, notre Colombien se disait que ce serait la fin pour lui, si les pétards se mettaient à sauter. Aussi décida-t-il d'émigrer, lui et toute sa famille. Vous savez où le sort l'a conduit? Je vous le donne en mille: Aux Iles Falkland! Comme quoi, on ne peut tout prévoir.

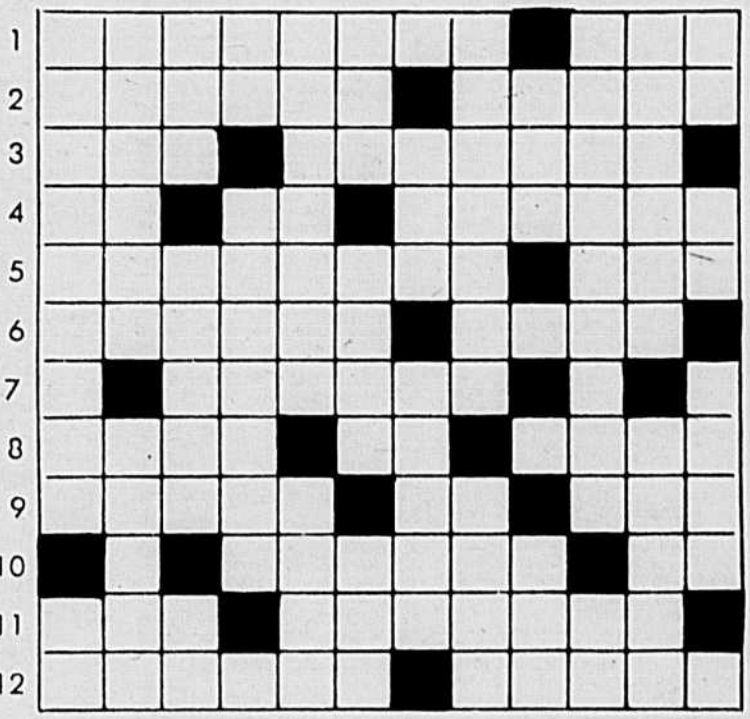
Cette aventure des Anglais contre les Argentins nous ramène trente ans en arrière, avec un petit goût de désuet. Une flotte qui tranquillement dérive pendant 12 jours pour atteindre son objectif. Évidemment, c'est sans compter avec la puissance démoniaque des sous-marins nucléaires, mais il fait bon parfois revenir aux vieilles armes, aux vieilles tactiques, qui étaient dangereuses, mais qu'au moins, on avait l'impression de voir venir. Et de baisser la tête. J'avoue que voir un vrai beau combat naval à la télévision cela ne manque pas de grandeur. Pourvu que ça se passe aux antipodes. On se console assez facilement du malheur des autres.

Marie-Stéphane

SOLUTION DU 8 AVRIL

A	I	G	R	E	M	O	I	N	E	■	O	
F	L	E	U	R	E	T	T	E	■	T	I	
F	E	R	M	E	■	A	H	■	E	R	E	
O	■	M	I	■	A	G	O	U	T	I	■	
U	S	E	N	T	■	E	S	T	R	A	N	
R	U	R	A	U	X	■	■	I	I	■	E	
A	C	■	I	L	E	■	A	L	L	I	A	
G	O	A	■	I	■	A	N	E	L	■	N	
E	N	C	E	P	A	G	E	M	E	N	T	
R	■	C	R	E	M	E	■	E	■	A	■	
■	N	E	O	■	A	■	A	N	T	R	E	
P	I	S	S	E	N	L	I	T	■	D	U	

MOTS CROISÉS

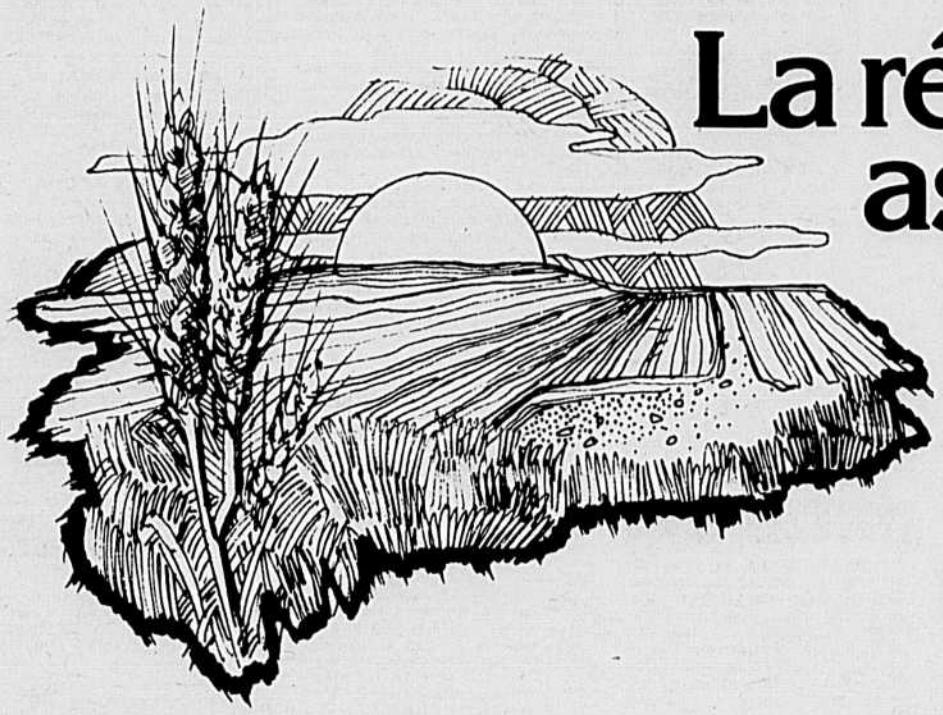


HORIZONTALEMENT

1— Qui porte des fruits. - Aride.
2— Arbrisseau épineux de la famille des rosacées. - Arbre.
3— Roi de Juda. - Couper un jeune arbre près de terre.
4— Pronom personnel. - Métal précieux. - Allonger.
5— Machine dont on se sert pour égrener les céréales. - Affirmation.
6— Doublas d'ouate. - Joindre.
7— Personne qui donne à louage.
8— Nom scientifique du chervis. - Route rurale. - Pièce principale de la serrure.
9— Épreuve qu'on fait d'une chose. - Note de la gamme. - Poche.
10— Chiffre. - Considéré.
11— Plante herbacée annuelle. - Mêle, remue (fam.).
12— Instrument de jardinage. - Double d'ouate.

VERTICALEMENT

1— Fruit. - Brome.
2— Nom de diverses plantes qui croissent au bord des eaux. - Mit à l'écart des autres hommes.
3— Utilisa. - Terrain en pente. - Sert à lier.
4— Deux. - Étoffe à grosses côtes.
5— Terre formée par la décomposition de matières animales et végétales. - Neuvième lettre grecque.
6— Colère. - Utiliser. - Sans consistance.
7— Démonstratif. - Espèce de vautour.
8— Orateur emphatique. - Composition musicale à trois parties.
9— À la tête d'une tige de blé. - Bienheureux.
10— Se dit de substances dérivées du stérol. - Adverbe de lieu.
11— Méprise. - Plante potagère.
12— Cérium. - D'un verbe gai. - Quittance.



La régie des assurances agricoles vous INFORME

La date limite d'inscription aux différents programmes d'assurances récoltes ainsi qu'à divers régimes d'assurances stabilisation énoncés ci-dessous est fixée au

30 AVRIL 1982

POMMES DE TERRE
pour le régime d'assurance stabilisation et le programme d'assurance récolte

MAÏS-GRAIN
pour le régime d'assurance stabilisation et le programme d'assurance récolte

CÉRÉALES
avoine/blé/orge
pour le régime d'assurance stabilisation et le programme d'assurance récolte

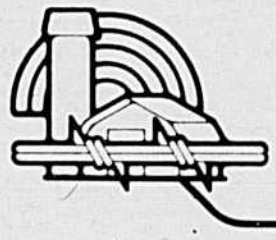
BETTERAVE SUCRIÈRE
pour le régime d'assurance stabilisation

CULTURE MARAÎCHÈRE
pour le programme d'assurance récolte

FOURRAGE ET LAIT
pour le programme d'assurance récolte collective

VEAUX D'EMBOUCHE
pour le régime d'assurance stabilisation

AGNEAUX
pour le régime d'assurance stabilisation



Prenez bien note de ces différents programmes et de la date limite du 30 avril 82 et contactez le plus rapidement possible votre bureau de la Régie des assurances agricoles du Gouvernement du Québec.

Les assurances agricoles... une protection économique.

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

Suite de la page 30

A.V. Tracteur White 2-85 4 roues motrices 1980 avec cabine et 4 sorties d'huile, 325 hrs en parfaite condition. Tél.: (514) 562-7111. 22/4

GRUBBER Mc Kee 18'.5 avec niveleuse et rouleaux doubles trainant: herse à roulettes Oliver 56 disques de 20" dentelés. Tél.: (514) 659-8562. 15/4

TRACTEUR MF 285, tracteur Inter 724; tracteur Inter 674, tracteur Inter 574 avec chargeur; tracteur Oliver 1650 diesel, 4 roues motrices avec chargeur; tracteur David Brown 1200, tracteur JD 1040 diesel; tracteur MF 35 diesel; tracteur Universel 530 diesel 2 roues avec cabine seulement 235 heures; vibro Georges White 16' porté à 3 points avec rouleaux; vibros 11' portés 3 points et un 13' semi-porté, arrosoir Georges White 100 gallons avec 25' de rampe, semoir à blé d'Inde 56, 4 rangs semi-porté, semoirs à blé d'Inde MF 2 rangs et Ford 2 rangs. Voiture à foin avec côté de 20 x 8. Semoir à blé d'Inde et à grain Moridge 840. JEAN-PAUL RATHÉ, 166 rue Principale, Rougemont J0L 1M0. Tél.: (514) 469-2370. 15/4

ANDAINEUSE Inter 230, 1976, table 10½' avec un dévidoir à fourcher, et rodes déflectrices; conditionneur à foin. Comme neuf. Cause: terre vendue. Prix: 7 500 $. Faut voir. (514) 659-9717. 6/5

TRACTEUR INTER TD14, 4000 $, tracteur Caterpillar D4, 3000 $. Tél.: (514) 742-8859. 15/4

---

300 heures seulement comme neuf. TRACTEUR M.F. 285, 1980, avec cabine de compagnie, pneus 18.4 x 34. St-Pie Bagot. (514) 772-2001. 6/5

À VENDRE: machinerie à ensilage complet avec silo et videur. (514) 754-4155. 15/4

CHARRUE 4 raies M.F. 880 semi-portée 16"; cultivateur 4 rangs McKee ajustable à 6 rangs; arrosoir White 120 gallons 3 points. Le tout un an d'usage. St-Pie Bagot (514) 772-2001. 6/5

PLANTEUR à tomates 3 rangs Ferguson 85 avec chenilles; tracteur 165 avec chargeur & cabine. Tél: (514) 583-3823. 6/5

PLANTEUR à oignons 2 rangs, automotorisé. Tél: (514) 538-3308. 15/4

MACHINERIE USAGÉE À VENDRE: épandeur à fumier Inter 595, 1 an d'usage; 2 herses à disques semi-portées; 3 charrues; sarcleur à maïs 4 rangs; fourragère Hesston 2000, 100 avec attachement à foin et maïs 2 rangs; fourragère N.H. 717 avec attachement à maïs 2 rangs. Tél: (819) 353-2618. 6/5

À VENDRE: fourragère 3940 JD usagée, pick-up à foin, nez à blé d'Inde 2 rangs. Tracteur 3130 JD usagé 1 200 heures, année 1978. Tracteur 3130 avec cabine JD usagé, 1 215 heures, année 1977. S'adresser: (418) 268-3852. 6/5

HERSE à disques Ford 201 comprenant 32 disques de 18" hydraulique ayant servi une saison. Tél: (514) 632-0722 après 17h. 6/5

CAMION Ford F600 1974, 3 tonnes, équipé d'une bolte de 16' isolée. Système de réfrigération Thermo King XMT. (418) 325-2193 soir. 15/4

FORDSON Desta, diesel très économique, mécanique parfaite condition, pneus neufs avec calcium, pelle à neige 6', simple action, 3 300 $. (514) 564-2107. 15/4

ÉPANDEUR à fumier NH 275 minots tandem, 3 batteurs, panneau. Tél: (418) 259-7012 le midi. 6/5

RÉSERVOIR à lait modèle Zéro 400 gallons, lavage automatique, unité neuf. "Pipeline" Surge 4 unités pour 50 vaches, tuyau 1½" en acier inoxydable. Tél: (514) 632-0339. 15/4

À VENDRE: nettoyeur Iberville avec montée de 20', 400' de chaîne 1 200 $, aussi cages à lapins. (514) 632-3649. 15/4

À VENDRE: Pipeline Universel pour 50 têtes, 4 unités avec compresseur parfaite condition. Réservoir à lait De Laval extension directe 400 gallons, comme neuf. Pompe à eau Duro avec réservoir 1 an d'usage. Compresseur réfrigérateur Westinghouse capacité 600 gallons. DENIS TRUDEAU, Tél: (514) 454-9328. 22/4

À VENDRE: arracheuse de betteraves Hesston 496, 4 rangs, 2 dépoliateurs en excellente condition. Tél.: (514) 658-3062. 22/4

À VENDRE: semoir à maïs JD 7000, 4 rangs, 2 ans d'usure. Tél: (514) 839-3059. 15/4

SEMOIR Brillon largeur 8', 2 ans d'usage. Montmagny. Tél: (418) 248-5632 soir. 6/5

MOULANGE NH 352, presse à foin NH 258. S'adresser (514) 588-3567. 15/4

TRACTEUR Case diesel 310 avec pelle industrielle 2 500 $. Pick-up Ford F250, 4 x 4, 1973 propre, bon ordre 1 600 $. Tél: (418) 888-4564. 15/4

HERSE À ROULETTES 36 disques semi-portée Inter 20" de gammelle, semoir Inter 13 disques semi-porté #10 avec brillon, vibroculteur 9½' avec peigne, arrosoir Tecnoma 100 gallons, fibre de verre, charrue Hydreen 3 raies 14", hache-paille au gaz, 80 couteaux. St-Félix de Valois, Cté Joliette. Tél: (514) 889-4166. 6/5

TRACTEUR MF 255 diesel, tout équipé sauf multi-power, presque neuf 250 heures, cause: mortalité. (514) 427-3252. 6/5

ÉCUREUR à piston à l'huile marque Jutras 1976, 14" réduit à 12". Prix: 5 000 $. Tél: (514) 754-4000. 6/5

BATTEUSE MF modèle 550, 300 heures d'ouvrage comme neuve. (514) 258-2448. 22/4

TRACTEUR hydro 186, 4 x 4, 786 4 x 4, 886, 384, 684, 784, 884. Andaineuse 4000, barre coupe 12.5 grain et foin, hachoir à faux, tracteurs usagés 444 IH, 414IH, MF 135 gaz, MF 135 diesel, MF 50 gaz, MF 165, diesel avec cabine. MACHINERIE COULOMBE INC. (418) 796-2323. 6/5

À VENDRE: Pompe à purin hydraulique sur pick-up. (819) 587-3879. 15/4

À VENDRE

TRACTEUR Ford 4000 diesel 2 600 heures, pneus 18.4 x 30 riz, état neuf. Presse à foin NH 273 avec lance-balles (très bonne condition), voiture à foin avec montants pour lance-balles (2 ans d'usage). Faneur Kuhn (excellente condition). Tél.: (514) 372-6514. 22/4

TOUTES sortes d'équipement à vendre pour le fumier liquide des porcs. Système d'irrigation, brocheuse, pompe, séparateur etc. Tél: (514) 246-2753. 6/5

À VENDRE: faucheuse-conditionneuse NH modèle 469 largeur 9', très propre. Cultivateur Glenco 19 dents, largeur 10' 6". Tél: (514) 691-0680. 15/4

TRACTEUR Inter 484, 217 heures, garantie 1 an. Soir (514) 247-2436. 6/5

TRACTEUR MF 265, 600 heures pelle MF 236, cabine MF, vibroculteur Allied 11' semi-portée avec cylindre, râteau JD 660 9'. Cette machinerie comme neuve. ROGER DAOUST (514) 829-3487. 15/4

À VENDRE: réservoir à fumier liquide de 2 800 gallons, s'installe sur camion 10 roues. Tél: (819) 398-2268. 15/4

ÉPANDEUR à fumier Inter 150, presse MF 9 râteau-faneur Inter 15, sarcleur MF 3 rangs, épandeur d'engrais "Rot-Fuga" Yamachiche. (819) 296-2244. 15/4

TRACTEUR Ford County, Super 6, FWD 1970. (514) 537-3984. 15/4

TRACTEUR MF 275, herse SP 10' et charrue, 4 socs déclencheurs, automne 1980, comme neuf, le tout 20 000 $. (418) 651-3013. 6/5

CHARRUE "Overum Sweeden", nouveau modèle 1981, 3 versoirs, déclencheurs à boudin, labouré 20 arpents, comme neuf, prix raisonnable. (514) 793-2518. 15/4

HERSE à disques Bush Hog 1980, 48 disques 22' largeur 16', servi un an pour 40 arpents, comme neuve, bon prix. (514) 793-2518. 15/4

RÉSERVOIR à purin, fabrication domestique, 2 200 gallons, pneus 18 x 22.5, très bonne condition, aucune offre raisonnable refusée. (514) 793-2518. 15/4

ARROSOIR à pommiers John Bean, 400 gallons avec moteur, un peu âgé mais bonne condition, bon prix. (514) 793-2518. 15/4

TRACTEUR MF 275 "multi-power" tout équipé, cabine MF sécuritaire, chargeur, attache rapide MF 236, 600 hres, comme neuf. JACQUES LOYER, Yamachiche. Tél: (819) 296-3880. 6/5

TRACTEUR sur chenilles T6 à gaz 2 800 $, sleigh spécial 300 $, remorque 3 essieux 1 200$. Tél: (514) 588-3511. 15/4

HERSE Inter 475, 36 disques de 20" semi-portée. Faucheuse-conditionneuse automotrice 1495, râteau NH 258. Joliette. Tél.: (514) 759-5415 soir.

TRACTEUR Inter Hydro 100, 1974, avec cabine Inter. Pneus à riz 18.4 x 38. Bonne condition. Tél.: (514) 798-2359. 22/4

POMPE À ARROSER pour verger, marque Delorme, 400 gallons. Bonne condition. Tél.: (514) 464-5092. 22/4

SOUFFLEUR à marteau pour maïs humide Wetmire, 1 an d'usage. Tél.: (819) 849-6717. 29/4

FABRICANT remorque "boîte à bascule", fendeur de bois hydraulique vertical et horizontal. A. RACETTE, St-Augustin, Cté Portneuf, Qué. (418) 878-2050. 13/5

TRACTEUR International 884, 16 vitesses avec cabine. Pipeline Surge 4 unités 1 po ½ pour 50 vaches. Tél.: (514) 549-4893. 22/4

TRANSPLANTEUR (tomates, choux, etc.) 1 rang New Holland, réservoir 90 gal. Tél: (819) 263-2519.

CAMION GMC 1969, idéal pour plateforme prix 500$. Presse à foin New Holland 500$. Râteau de côté Cockshutt 250$. (514) 491-0571. 13/5

SEMOIR INTER Press-drill #620 24 disques, semoir à grain Inter #10; planteur Inter Cyclo 6 rgs; planteur J.D. "plateless" 4 rgs #1240; planteur J.D. "plateless" 6 rgs #1250; herse à disques semi-portée 32 disques; herse à disques semi-portée White 28 disques; herse à disques semi-portée 32 disques; herse à disques semi-portée J.D. 36 disques; Vibro 3 pts Ber Vac 11'; Vibro semi-porté. S'adresser Léon Péloquin 2e rang St-Simon, Cté St-Hyacinthe. (514) 798-2447. 22/4

HERSE À DISQUES M.F. 32 disques 20" comme neuve, grosse planeuse à bois, 4 forces. Tél.: (514) 787-3051. 22/4

TRACTEUR CASE

TRACTEUR 2390 160 HP, 1980, roues doubles. Herse 56 disques Case 1980. Charrue 5 versoirs semi-portée Overum 1980. FERME DES CHÊNES. (514) 783-6742. 22/4

HERSE À DISQUES Ford 32 disques cochés 3 pts, 1 800$, 1 an d'usage. Tél.: (514) 589-4859. 22/4

SPÉCIAL

SEMOIR M.F. 22 disques, 2 "clutch" n'ayant ensemencé que 2 saisons. Prix: le demi d'un neuf. (819) 396-2828. 29/4

CONVOYEUR 16'; coupeuse à patates; hache coton; épandeur d'engrais 8' large, etc. (514) 681-3940, 4379. 22/4

SÉCHOIRS

TOX O WIC 580 neuf; Tow O Wic usagé LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

ANDAINEUSE

IH 230, 10½' conditionneur à foin comme neuf, LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. (514) 427-3612, 825-2546.

BATTEUSE

FORD 4 rangs à maïs aubaine, MF 300 à gaz AI 10'. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. (514) 427-3612, 825-2546.

SOUFFLEUR À ENSILAGE

NH modèle 26. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

LAMES ARRIÈRE

6' IDÉAL pour petit ouvrage. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

TRANSPLANTEUR

MODÈLE Holland 2 rangs 200 gallons, 10 acres d'usage. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

SEMOIR À MAIS

FORD 2 rangs avec marqueurs. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

CULTIVATEURS

KONGSKILDES 16½' rouleaux et planches. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

HERSES

WHITE 252, 36 disques, aubaine. MF 68 disques modèle 52 aubaine. MF 25, 28 disques, 3 points. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

SEMOIR À GRAIN

IH 14 drills plain. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

ROUES DOUBLES

ROUES et adapteurs pour White 20 x 38, roues à crochets 18 x 34 avec pneus "Snap-on", "set" roues 18 x 34 pneus à riz, neufs. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

TRACTEURS

MF 275 A-1, Farmhall A avec charrues 2 raies; MF 230 diesel 750 heures. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél: (514) 427-3612, 825-2546.

PLANTEUSE Holland 1 rang 500$, sarcloir Delhi 1 rang avec épandeur à engrais 500$, extracteur 2 cadres 50$, extracteur Maxant 20 cadres 900$. (819) 294-2295. 13/5

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE, marque Gehl, 8' de faux, très bonne condition, pneus et peinture de compagnie. 1 350$. Après 6 h (819) 227-2100.

SEMOIR À GRAIN combiné 15 disques sur pneus, Massey Ferguson presque neuf 2 500$. Remorque avec différentiel de camion, à roues doubles 400$. Tél.: (514) 588-5386. 22/4

CULTIVATEUR Inter 10' trainant avec "clutch" sur pneus en bonne condition. Tél.: (514) 468-4615.

SÉCHOIR

PRIX POUR VENDRE. Modèle Tox-O-Wic S-580, capacité 500 boisseaux, 3 000 000 BTU, a servi approx. 6 "batch" ou approx. 30 h. Prix 13 500$. Cause abandon culture maïs. Tél.: (514) 789-5350.

BATTEUSE

À QUI LA CHANCE New Holland modèle 995 en excellente condition. Faut voir. Complète avec tablée, fauxtable, ramasseuse et nez 4 rangs. A battu seulement 175 arpents en maïs. Prix à discuter. Tél.: (514) 789-5350.

ÉQUIPEMENT à betteraves à sucre: semoir JD 4 rangs modèle 71, tracteur Inter modèle 200 avec sarcloir 4 rangs, arracheuse Farmhand 1 rang, 2 roues 11.2 x 38, 1 an d'usage, hachoir New Holland modèle 38, 1 an d'usage. Tél.: (514) 454-2982. 13/5

MACHINERIE À PATATES

RÉCOLTEUSE Lockwood, Mark 76, 2 rangs. Robert Laplante, Notre-Dame de la Paix. Tél.: (819) 983-2585. 13/5

TRACTEUR John Deere 4020 diesel "power shift", 8 000$. Clément Robert, 557 rang 4, St-Bernard. Tél.: (514) 792-6341.

HERSE 32 roulettes M.F. semi-portée. Tél.: (514) 265-3415.

EMBALLEUSE Inter 46. Râteau de côté. Tracteur Oliver avec banc de scie. Foin et paille à vendre. Mascouche. (514) 474-1766. 22/4

SEMOIR À MAÏS 6 rangs White Plantair avec moniteur. Tél.: (514) 787-2707. 13/5

EN BEAUCE

RÂTEAU À ROCHES marque Rock-O-Matic, modèle TM-12, 1 an d'usage, à l'état de neuf. Informations (418) 774-9366. 29/4

PRESSE À FOIN

MODÈLE INTER 440, toute ficelée, année 1976, ayant été peu utilisée. Bon entretien annuel. Tél.: (514) 467-5519. 22/4

HERSE À DISQUES White, semi-portée, 40 disques, ayant servi une saison. Vis à grain 4 pces. Tél.: (514) 265-3263. 13/5

ÉPANDEUR À FUMIER Oliver 90 minots 100$. Denis Bernier, R.R. #1 Danville. Tél.: (819) 848-2240. 22/4

TRACTEUR M.F. 275 diesel avec cabine, pelle et fourche. Presse à foin M.F. (819) 365-4419. 13/5

FAUCHEUSE rotative, débroussailleuse John Deere modèle 609 semi-portée. Aubaine à 2 500$. Plate-forme à foin 8' x 20' 500$. (514) 379-9284. 29/4

TRACTEUR White 2-70, 1977, 4 roues motrices, 1 100 heures. Cabine chauffée, chargeur Lessard, pneus à riz 18 000$. (819) 228-3754, (819) 228-3702. 13/5

TRACTEUR Ford 8000 diesel, Inter B-250 diesel, Farmhall H à gaz, Massey Harris 44 à gaz, épandeur d'engrais chimique Vicon neuf, "set" de pneus 18.4 x 34 avec jante et extension avec crochet, coupeuse à patates Trexer, le tout en bonne condition. (514) 454-2825. 13/5

SEMOIR à grain M.F. #33 15 disques combiné, boîte à emmillage, comme neuf. Prix 2 500$. Tél.: (819) 398-2405. 22/4

HERSE à roulettes White modèle 271, 21' large. (514) 474-2547.

TRACTEUR Belarus 820 neuf, 85 HP, 4 roues motrices, Super cab., valeur 21 500$ après rabais. Sacrifierais à 20 000$; vibroculteur de 11', 34 dents. (514) 658-6876. 13/5

PEPINE Case industrielle diesel 1966 à vendre. Prix à discuter. Soir (514) 454-9197. 22/4

TRACTEUR M.F. type T.R. modèle 765, 10 ans, 3 300 heures. Très bon état. Wotton. Tél.: 828-2585.

ACHETEZ
DIRECTEMENT
DU FABRICANT

Wagon de ferme d'une capacité de 10 à 25 tonnes.

Aussi disponible, plate-forme et côtés de lance-balles en acier de 18-20-22-24 pieds.

Mangeoire à foin et à ensilage sur roues et remorques à bascules de 15 à 20 tonnes.

Nouveauté cage à sabot basculante. Souleveur de vache malade.

SERGE LEMAY,
RR 3,
2e Rang, WARWICK
P.Q.
TÉL: (819) 358-2774 29/4

TRACTEUR WHITE 2-85

380 heures seulement, 4 roues motrices, cabine insonorisée, presque neuf.

CHARRUE OVERUM

semi-portée 4 versoirs ajustables, 14 à 18".

SEMOIR A MAIS

plant-air White 5400 à 6 rangs. St-Elisabeth, Cté Joliette tél.: (514) 759-5400. 15/4

MF 1805

TRACTEUR 4 roues motrices en très bonne condition, très propre avec hydraulique sortie huile, cabine air climatisé. Aussi à de très bons prix: MF 2805, MF 2745, MF 2705, MF 1155, MF 1135, MF 1085, MF 285 etc. Faut voir. MACHINERIE CH INC, Sortie 170 Trans-Canadienne, route 122, St-Guillaume. (819) 396-2185. 6/5

AUBAINE

FORD TW 30 1979, 163 forces, PTO, 250 heures, comme neuf. Tél: (418) 935-3633. 13/5

MAISONS

"On demande à louer pour la mi-juin une maison de campagne de 5 ou 6 pièces avec chauffage central, entrée 220, une chambre de bain et un grand terrain. Nous sommes un couple à la retraite qui aimerait demeurer pas trop loin de Rimouski, Bic ou Luceville. Appeler après 6 heures 418-723-9697 Rimouski ou 418-736-5354 Bic." 15/4

MAISON de campagne, 7½ pièces, située 2142, 7e rang St-Théodore d'Acton, à 1 mille du village. Tél.: (514) 546-7467 ou 546-3872. 6/5

MAISON MOBILE 60' x 12', bonne condition, idéale pour main-d'oeuvre ou chalet. Tél.: (514) 454-3040. 6/5

OFFRE D'EMPLOI

CONTRACTEUR en épandage de purin recherche jeune homme sérieux et marié pour conduire camion 10 roues motrices ou tracteur-épandeur autogator. Envoyer curriculum vitae à CP 130, Ste-Eulalie, Cté Nicolet G0Z 1E0. 15/4

VACHER HOLSTEIN

TRAVAIL sur troupeau Holstein pur sang enregistré, exposition, contrôlée R.O.P. Logement disponible, fils de cultivateur, avec expérience requise. Tél.: cté Joliette (514) 759-5400. 15/4

FERME JOMABER ENR. recherche fermier. 5 ans d'expérience en culture, foin & avoine. Région Mont-Laurier, salaire en conséquence de qualifications. Tél.: (819) 586-2795. 13/5

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais 70$ et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés). JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, Route 139, Roxton Ponds, Cté Shefford. (514) 372-9527. 27/2/83

ACHÈTERAIS balance électronique sur moulange, digitale ou analogue. Tél: (514) 469-2573. 22/4

VENDRAIS ou échangerais arrosoir John Bean 400 gallons sur PTO, en parfaite condition, pour modèle plus petit ou motorisé. Tél.: (514) 464-3589. 6/5

AURAIT besoin de louer du quota de lait de transformation. Paierait comptant au transfert. Tél.: (514) 291-5150. 6/5

GÉNÉRATRICE demandée, 85 000 à 125 000 watts. Tél.: (après 18 heures). (514) 889-4359. 15/4

GARÇON de 14 ans aimerait prendre expérience comme aide générale dans une ferme au cours de l'été 82. Écrire à La Terre de chez nous, Case 481, 515 avenue Viger, Montréal H2L 2P2. 22/4

SERAIS intéressé à m'associer pour ferme laitière ou maternité porcine. Tél.: (514) 782-2673. 29/4

À LA RECHERCHE d'une personne pour labourer avec sa bêcheuse rotative dans la région de St-Hubert. Tél.: (514) 698-0110 jour, (514) 461-2280 soir.

DISTRIBUTEUR

Chapiteau Asphalte Inc., manufacturier des produits Roof-Guard pour toitures et produits pour étanchéiser les fosses à purin (produits testés sur place en novembre 81 lors d'ouvrage effectué à St-Valérien sur une fosse à purin), cherche un distributeur officiel par comté fédéral.
Voici la liste des comtés vacants: Argenteuil - Beauce - Bellechasse - Berthier Maskinongé - Bonaventure - Îles de la Madeleine - Chambly - Champlain - Compton - Deux Montagnes - Frontenac - Gaspé - Gatineau - Hull - Joliette - Labelle - Lotbinière - Matapédia Matane - Pontiac - Richelieu - Richmond - St-Jean - St-Maurice - Trois-Rivières.
CONDITIONS D'ADMISSION:
Posséder un pick-up ou une vanne. Être prêt à suivre un cours pratique d'application des produits. Un seul investissement de $5,000.00 est requis.
NOUS OFFRONS:
Un cours pratique d'application.
Du produit pour démarrer votre affaire.
Des feuillets publicitaires, des fiches techniques sur les produits.
Un rapport sur des tests effectués dans une université en novembre 81 sur l'efficacité de nos produits de toitures.
Des formules de contrat de travail.
Nous mettons à votre disposition un projecteur, cassette-vidéo et kiosque démontable lors de promotion dans votre territoire.
Un contrat vous garantissant l'exclusivité de votre territoire (donc le contrôle complet des produits dans votre territoire).
Une publicité provinciale (TV ou autres) payée par le manufacturier. L'opportunité de l'augmentation substantielle de vos revenus.
Vous ferez partie d'une équipe d'hommes d'affaires indépendants qui va en croissant dans toute la province.
Ne ratez pas cette occasion.
Pour entrevue et informations,
appelez Georges Duvivier
à (514) 382-4869
29/4

ÉPANDEUR d'engrais en bande, un rang, pour aller avec un Farhmall 200. Tél.: (819) 562-8727.

DÉSIRERAIS m'associer avec fermier pour vente de produits maraîchers dans marché montréalais. Tél.: Pierre (514) 254-2991 André (514) 253-0891. 15/2

PLANTS

PLANTS de fraises inspectés à vendre, Veestar, Redcoat, Sparkle, Bounty. CLAUDE JUTRAS, 117 rang Versailles, Mont St-Grégoire, J0J 1K0. (514) 347-7088. 20/5

PLANTS fraises inspectés variété Redcoat. S'adresser à JUSTIN BARIBEAU, Ste-Geneviève de Batiscan, Cté Champlain G0X 2R0. Tél.: (418) 362-2682. 29/4

PLANTS DE FRAISES

CERTIFIÉS à vendre. JOSEPH MAES, 480, 3ième rang, St-Étienne des Grès, J0X 2P0. Tél: (819) 376-4198. 6/5

PLANTS FRAISE Redcoat certifiés, exempts virus, griffes d'asperges Vicking améliorées. PÉPINIÈRE M. ALLARD, 22, 4e Rang, St-Étienne-des-Grès. (819) 374-8233. Liste de prix sur demande. 10/6

GRIFFES D'ASPERGES à vendre. S'adresser à Jean-Pierre Lefebvre, 1541 rang St-Félix, Mont Carmel. Tél.: (819) 374-9860. 22/4

FRAMBOISIERS Newburg, Muskoka, Carnival, Gatineau 100p/35$, 250p/75$, 500p/125$, 1000p/205$. MICHEL FERRON, 380 Gérin Lajoie, Yamachiche, G0X 3L0. (819) 296-3124. 6/5

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601. JNO

POULETTES 20 semaines prêtes à pondre race blanche, brune ou noire. J. TREMBLAY. (514) 632-5927. Livraison possible. 24/6

POUSSINS pour la ponte et la chair dindonneaux 1 jour et démarrés, canards, cailles, oies Embden et Toulouse, faisans, poulettes prêtes à pondre. Liste de prix gratuite. DENYS BÉLANGER, Ste-Louise, Cté L'Islet, Qué. G0R 3K0. (418) 354-2557. 1/7

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte, rouges, (Golden Comet): noires & rouges (Harco), grises (Playmouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans et pintades & poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel J0K 1M0. (514) 258-2404. 24/6

FERME NADON: poulettes 20 semaines prêtes à pondre, rouges Warren, noires Arco. Bon choix de chèvres, coqs lourds jusqu'à 14 lb. Tél: (514) 839-6528. 1/7

COUVOIR QUÉBEC OIES

OISONS, un jour pure race et commerciaux Emdem ou Toulouse. Voyez des spécialistes. (514) 371-7400. 3/6

FAISANS — PERDRIX BARTAVELLE. Éclosion toutes les semaines à l'année longue. Aucune quantité limitée. Liste de prix sur demande. FERME LEROUX & FILS., 255 R.R. 1 Nord (Sortie 133, Trans-Canadienne). St-Hyacinthe, Québec J2S 7B4. Tél.: (514) 799-4936. 17/6

SEMENCES

SOYA Maple Arow certifié, Soya Maple Presto certifié variété très hâtive 20$ le 40 kilos, avoine Sentinelle certifiée 1ère qualité 15$ 40 kilos, orge Bruce certifiée #1 16$ 40 kilos. Tél: (514) 459-4563, 764-3458. 6/5

À VENDRE: très belle semence d'échalotes sèches. Tél.: (514) 454-6646. 22/4

PATATES de semence moyennes à vendre: Kennebec, Netted-Gem (Russet). Pour informations, tél.: (418) 365-5637 (418) 365-5967. 13/5

PATATES semence Supérieur provenant fondation I.P.E. (514) 586-1861.

SERVICES

ÉPANDAGE de purin. Je peux faire vos travaux d'épandage souvent à un coût moindre que celui de vous installer. Travail rapide et propre. 7 Camions citernes et pompes. RICHARD AREL INC., Ste-Eulalie. (819) 225-4687. 15/4

FERAIS transport de machinerie agricole ou tout genre de marchandises partout dans la province. Prix .70c du mille. (819) 398-2405. 15/4

SERVICE de blanchissage, blanchissage à la poudre d'argile. Lavage, peinture intérieure et extérieure. Balayons à l'air compressé. J. LANDRY, St-Césaire. (514) 469-4536. 8/7

ÉPANDAGE DE PURIN

LES ENTREPRISES RÉMIC ENRG, 185, Rg 4, Centre, St-Denis-sur-Richelieu, Cté Verchères, P.Q. (514) 787-2920. 29/4

AMIS CULTIVATEURS

DRAINAGE RIVE SUD INC, Service complet pour drainage souterrain. 94 Reid, St-Lambert (514) 671-7930 10/6

PNEU NATIONAL

SPÉCIALITÉ: pneus de ferme, service de calcium, service routier. 785 boul. Industriel, Mascouche, Québec. Tél.: (514) 474-3561 ou 474-4433. 6/5

INVITATION À TOUS

PRÉSENTATION d'un tout nouveau concept pour semer le maïs sur billons, adapté au climat du Québec et ainsi augmenter la qualité et le profit. Bienvenue à tous. Date le 20 avril 1982 à 2h00 p.m. Endroit: Oneil Alix 5650 Rang des 30, St-Jean-Baptiste, Cté Rouville, Qué. Tél.: (514) 460-7830.

SERVICE PROFESSIONNEL DE TAILLAGE DE SABOTS

VACHES laitières, bovins de boucherie, taureaux. BRUNO LEGOUX, RR 1, Warwick, J0A 1M0. Tél: (819) 358-2600. 6/5

SILOS

SPÉCIAL ANNIVERSAIRE, sur séchoirs à batch ou continue à recirculation de marque Super B sur silos & élévateurs. Contactez LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 Inc. (514) 773-0881. 27/5

SILO en bois 16 x 36 avec dôme tuyau 9" échelle, distributeur électrique et videur Patz. Tél: (514) 346-3767. 15/4

VIDEURS DE SILO PATZ

NEUFS ou usagés, toutes grandeurs, prix réduits, prenons retours. Appelez et vérifiez nos prix, ceci vous accordera un escompte spécial. L.A. LACOSTE & FILS, INC. (514) 692-2909. 13/5

---

2 SILOS à grain Victoria, 9 sections, 17½' de diamètre. (819) 587-3879. 15/4

SILO, séchoir à maïs Butler 337 mètres cubes (10 000 boisseaux) 16 mois d'usage. Valeur en 82, 22 047$ à vendre à 15 990$. (514) 584-3226. 13/5

VIDEUR DE SILO Patz, modèle R.D. 790 suspendu, 1½ an utilisation. Tél.: (514) 467-5519. 29/4

FOSSES À PURIN de tout genre, de 50' à 105' de diamètre, 4' - 6' - 8' - 12' - 16' de haut. Pour estimation gratuite, s'adresser à: PROFOBEC INC., ST-GABRIEL-DE-BRANDON, CTÉ BERTHIER, C.P. 1504, J0K 2N0. Tél.: (514) 835-3381 jour, 836-2474 soir. 10/6

SILOS
Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
- **Finitions intérieures uniques**
- **Rapidité d'érection**
- **Facilité de rehaussement**

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi diam., par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR
CP 61, Granby, PQ
Tél.: (514) 378-5856
CP 2199, St-Romuald, Cté Lévis, PQ
(418) 839-8808
JNO

SPÉCIALISTES EN BÉTON DE FERME
Citernes à purin
de 8' — 12' — 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré
Silos coulés
de 16' — 18' — 20' et 24' de diamètre

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
CP No 1241
Acton Vale, Qué.
Tél.: (514) 546-2798
1 (514) 546-2797
Frais virés acceptés
JNO

SILOS
Ordinaires = 12' à 30'
Silodor = 16' à 30'
Silos à purin = 30' à 100'
Produits Patz
SILOS BEAUDRY INC.
1895 boul. Industrie
Transcanadienne
Beloeil, Québec
J3G 4S5
Tél.: 514—464-5011
Soir: 514—584-3116
EST DE L'ONTARIO
BIENVENUE
BILINGUE
JNO

SILOS
ACIER GALVANISÉ
Silver Shield
- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain

O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244
JNO

SILOS
— Équipement Patz
— Manu air 1000
— Fosses à purin
— Silo car
MEUNERIE JETTE INC.
(514) 469-3002
8/7

TERRE À LOUER

LOCATION: recherche terres pour maïs-grain et betteraves, région St-Hyacinthe, St-Jean. YVES ST-PIERRE, Agronome. (514) 774-3505. 22/4

CHERCHE mini-ferme à louer ou à échanger, environ 40 milles de Montréal, contre maison dans les Laurentides. (514) 354-9396. 29/4

TERRE à louer 170 arpents tout en culture à Marieville. (514) 244-8892. 15/4

TERRE à louer 400 arpents drainés, en bon état à Chambly. Facile d'accès pour inf. Composer. (514) 658-8581 ou 347-7567. Demander ROBERT. 6/5

TERRE pour céréales à Pierreville. 72 arpents. Tél.: (514) 568-2279.

TERRE À LOUER DEMANDÉE

RECHERCHE grande surface à louer pour culture céréale. Étudie toutes propositions. Tél.: (514) 456-3586. 22/4

TERRES À VENDRE

LA PRÉSENTATION: 287 arpents dont 255 en culture, 32 boisés, 200 drainés, installation séchage maïs. Tél.: (514) 796-3111. 29/4

TERRE à vendre à Saint-François de Montmagny, très bien bâtie avec 75 acres de terre en culture, située dans le village. Informations, tél.: (418) 883-3653 ou 885-4027. JNO

QUÉBEC ONTARIO
FERMES laitières, avicoles, céréalières, terres nues, etc. Choix important. ROGER DURIEZ COURTIER (514) 489-3212, (514) 342-0153. — JNO

ST-AIMÉ rang Bord de l'Eau 2 terres 90 arpents et 80 arpents en culture. Tél.: (514) 788-2022. 22/4

VERGER à vendre à St-Alexandre d'Iberville 2500 pommiers, maison 9 pièces cause: mortalité. Tél.: (514) 347-7818 ou 346-3266. 15/4

FERME bovine 1450 acres, 500 en culture, 150 vaches, bâtiments neufs, équipement complet, maisons, rivière, Cté Témiscamingue. Tél: (819) 765-5343$ (819) 765-2313. 22/4

ESTRIE: plusieurs fermes laitières, équipement moderne, quota de 500 000 à 1,000,000 lb lait nature et industriel, prix raisonnable. PAT BEAUDOIN agent 838-5898, C. OSTIGUY agent 838-5830. TRANS-ACTION IMMEUBLES MARCOUX INC. 838-4282. 29/4

À VENDRE ou à échanger à St-Liguori, 40 milles de Montréal, ferme maraîchère, 55 arpents environ dont 15 arpents boisés, aucun bâtiment. Prix à 12% échu en 83. Tél.: (514) 581-4179. 29/4

Wotton: 180 acres, cottage 7 pces, rénové, 35 vaches à boeuf, autre 115 acres près rivière, 80 acres cultivées. 15,000$ comptant, solde proprio. (819) 565-8181.

Estrie: 350 acres, 330 cultivées, excellentes bâtisses, troupeau Holstein, quota 532,000 lb lait industriel, très rentable.

Estrie: 240 acres, 101 cultivées, érablière 800 entailles, bung. brique 16 ans, bonne grange-étable, rivière.

St-Georges de Windsor: 450 acres, 2 maisons, fromagerie, permis fabrication, bon 9-¾% transférable.

Richmond: 260 acres, 100 cultivées, 40 vaches, quota lait, peut être vendue avec ou sans équipement, 1 ou 2 parcelles.

Estrie: 45 acres, maison neuve, porcherie 120 truies, équipement de culture, érablière, prix très raisonnable.

St-Georges, près Windsor: 556 acres, 125 Holstein, quota 750,000 lb lait indus., bonnes bâtisses, route pavée, prix très raisonnable.

RAYMOND AUGER
(819) 846-4391
TRUST GÉNÉRAL SHERBROOKE
15/4

FERME 170 acres, 70 têtes de bétail, machineries, près du village. Sérieux seulement pas d'agent. Inf. L. JULES GRIMARD (819) 344-2227, 7 et 8 AM entre 17h. et 18h. 15/4

ST-GUILLAUME D'UPTON: ferme grande culture (maïs) 286 arpents, partie drainée, étable, grand bungalow exceptionnel. Petite porcherie, garage. Prix raisonnable. (819) 396-5214. 15/4

À VENDRE: 1250 arpents de terre cultivables; 600 arpents drainés et aplanis pour culture de soya & de betteraves. Peut être vendue séparément ou en bloc, avec ou sans machinerie. Entrepôt de 90' x 32' en très bonne condition. Pourrais financer jusqu'à 60% de la vente. Pour informations, demandez GERARD: (514) 792-3821. 15/4

CANTONS DE L'EST: ferme laitière 240 acres, troupeau Holstein 500 000 lb de quota, machinerie excellente condition. Bons bâtiments. (819) 828-2175. 15/4

TERRE DE 350 arpents, pas de roche, belle maison, bonne étable, l'aqueduc, route asphaltée. Acompte $55,000, balance à 10% l'an pour 5 ans. Appelez soir AGROPOLE, courtier (514) 789-2464. 15/4

À VENDRE: à St-Jean Baptiste ferme 120 arpents tout en culture sans bâtisse avec ou sans machinerie. Tél.: soir (514) 464-2867. 15/4

RÉGION Drummondville: terre 50 arpents excellents pour culture près village avec bâtisses, 43 000$. Tél: (819) 396-2254. 22/4

ST-ESPRIT, 90 arpents, 3 porcheries dont 1 neuve, capacité 250 truies, maison canadienne neuve, 2 remises. Prix raisonnable. (514) 839-6685. 22/4

CTÉ NICOLET; ferme laitière, 125 arpents, quota 335 000 lb lait industriel, 70 têtes 50% pur sang enregistrés, la balance NIP inscrit PATLQ). Machineries, pipeline, silo, bâtiments tous en excellent état. 288-5855. 22/4

ST-DENIS 172 arpents en culture avec maison et 2 étables. YVES ST-PIERRE, Agronome. (514) 774-3505. 22/4

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU ferme laitière, quota 285 000 kilos, pipeline, drainage souterrain, 145 300 ou 600 arpents groupés. (514) 787-2707. 22/4

FERME ovine 145 arpents dont 45 boisés, cheptel de 60 têtes, roulant compris, ancienne maison restorée, 15 milles de Trois-Rivières, région Nicolet. (819) 297-2609. 22/4

BONNE TERRE 60 arpents, drainage souterrain, 28 milles de Montréal par autoroute 30, possibilité construire. (514) 787-2707. 22/4

STE-GERTRUDE, Cté Nicolet, 140 arpents, maison rénovée, excellents bâtiments, (pas d'animaux, ni machinerie), prix à discuter. Offre raisonnable. (819) 297-2044. 22/4

PARTICULIER VEND FERME: maison, bâtisses, avec ou sans roulant, possibilité élevage boeuf, cheval, mouton etc., 60 hectares terre cultivable, 70 hectares bois de coupe. Comté Matapédia. Écrire à La Terre de chez nous, Case 482, 515 avenue Viger, Montréal H2L 2P2. 29/4

STE-ANNE DES PLAINES, ferme agricole environ 115 arpents dont 30 boisés, avec grange, une partie drainée, située au 107 Trait Carré. Tél: (514) 478-1785 après 16h00. 22/4

BEAUCE: Trois fermes laitières. Quotas 480 000 — 320 000 et 152 000 livres. Votre agent à Québec. FRANÇOIS POULIN (418) 651-5665. TRUST ROYAL COURTIER (418) 653-3691. 22/4

FERME à vendre à Ferme-Neuve à ½ mille du village; 225 acres de terre avec bâtisse neuve, grange, étable. Prix $275,000. Pour inf. (819) 623-4010. 29/4

RÉGION St-Hyacinthe, 76.7 acres, ferme porcine d'engraissement, maison neuve, foyer, chauffage électrique. Sans intermédiaire (514) 548-2502. 29/4

ST-LIGUORI (entre Rawdon - Joliette) terre 84 arp. cultivés, bâtiments et machinerie, maison pièce sur pièce, 8 app., presque tiers du prix à 9½%. (514) 834-3700. 20/5

À VENDRE: à Ferme-Neuve, terre 153 acres dont 100 en culture le reste boisé avec maison, grange, étable, garage, etc. 68 000 $. Tél.: (819) 587-3042 aussi 4000 balles de foin à vendre. 29/4

UPTON, Bagot 4½ arpents avec maison et bâtiment en très bon état, idéale pour jardinage, tracteur. IMMEUBLES ST-JEAN (514) 773-0004. 15/4

ST-DOMINIQUE, Bagot 175 arpents, culture partie drainée bonne maison et remise à machinerie, toute la machinerie incluant batteuse. IMMEUBLES ST-JEAN. (514) 773-0004. 15/4

WICKHAM, cté Drummond, terre 70 arpents, maison 5 pièces toute rénovée, grange, étable, 50 arpents boisés. IMMEUBLES ST-JEAN. (514) 773-0004. 15/4

MONTAGNE St-Paul D'Abbotsford, près de St-Pie, petite terre 40 arpents, luxueuse résidence 9 pièces, grange, étable, idéale pour élevage de boeuf ou chevaux. IMMEUBLES ST-JEAN. (514) 773-0004. 15/4

PARTICULIER ferme laitière 250 arpents 400 000 lb de lait, roulant complet à vendre. (514) 793-2659. 29/4

FERME laitière 90 arpents ou plus, silos, quota de lait nature et industriel, troupeau pur sang, possibilité de terres louées, possibilité de financement. (514) 774-0562. 15/4

FERMETTE 430 x 250 pc., Rte 122, St-Germain 2 milles Transcanadienne, porcherie, hangar, maison 8 pièces, 19 500 $. St-Jude village, maison 5 pièces entretenue, terrain paysagé, beaux arbres. 23 500 $. (514) 526-5347. 22/4

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
BORD de l'eau, 2 terres à vendre ou à louer, 90 arpents, 80 arpents, drainage souterrain, nivellement effectué. Parfait pour cultures commerciales et betteraves sans bâtiment. (514) 787-2234. 29/4

ESTRIE: fermes laitières, région pittoresque, excellent bâtiment et machinerie. MICHEL COUSINEAU COURTIER. (819) 565-7474. 29/4

ST-JEAN-BAPTISTE: terre 154 arpents drainés ou betteraves, terre 172 arpents dont 130 drainés pour culture maraîchère avec ou sans bâtiment. Installation séchage maïs, avec ou sans machinerie. Financement $150,000 à 8%. (514) 467-4115. 29/4

ST-DAVID D'YAMASKA: 3 terres drainées, 300 arpents pour grande culture louées disponible en automne 83-84-85 avec maison canadienne neuve, bonne condition. Tél: (514) 789-2693. 29/4

ST-GERMAIN, cté Drummond, terre de grande culture, 135 arpents avec possibilité de location pour une autre terre de 100 arpents. (819) 395-4842, 4809. 29/4

LES CÈDRES, terre drainée 42 arpents à vendre ou à louer, près du fleuve, sans bâtiment ni maison. (514) 456-3406, après 18h00. 29/4

STE-CROIX, terre pour petits élevages ou cultures horticoles. Rivière, jeune plantation d'épinettes. Excellent point de vente, 75 arpents. Vente ou location. (418) 871-3374. 29/4

L'ANGE-GARDIEN - aubaine, ferme porcine, maternité de 225 truies et pouponnières de 425 cochonnets, permis pour 1400 porcelets engraissement - équipement complet - bâtiments en très bon ordre. TRANS ACTION IMMEUBLE: TANGUAY INC., courtier. Tél: (514) 773-8424, (514) 467-8330. 29/4

ST-LÉONARD, cté Nicolet, à vendre: succession, terre nue 136 arpents, 90 drainés, grange, étable, aménagés animaux boeufs, 300' séchoir à maïs. Renseignement: tél.: (819) 353-2559. 13/5

RÉGION ST-HYACINTHE: 50 arpents, érablière et bois divers plus 70 arpents, prairie, plantation pins. Tous bâtiments tôlés. Jolie maison québécoise rénovée, planchers en chêne, etc. Renseignements soir: (514) 845-4010. 6/5

GASPÉSIE: ferme cultivée, 54 acres, maison 2 étages, chauffage électrique et bois, autres petits bâtiments. Inf.: (514) 844-1887 ou (418) 534-2291. 15/4

TERRE 60 arpents 30 en bois franc, 30 cultivables. Idéal pour culture maraîchère, possibilité de petite érablière, située à St-Hugues au rang 2, à 12 milles de St-Hyacinthe. (514) 792-2394. 22/4

TINGWICK, 104 acres, 90 ruches, miellerie, érablière, matériel, machinerie, maison 32 x 32, bâtiments, 75 000 $. Départ pour l'étranger. (819) 359-2572. 6/5

ST-DOMINIQUE, cté St-Hyacinthe, 88½ arpents, dernière culture, c'est du maïs-grain. Terre sablonneuse et un peu terre noire. (514) 799-3001. 6/5

Région de Cabano, cté Témiscouata: ferme laitière, 750 acres, troupeau 70 têtes Holstein, quota 72 l/jrs plus 6046 kg de M.G., bien mécanisée. Informations: ROGER OUELLET (418) 722-8368, CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT (Courtier) Rimouski (418) 723-4360. 6/5

ST-ANTOINE 356 arpents dont 292 cultivables.
MARIEVILLE: 420 arpents drainés, betteraves, conserverie.
PIERREVILLE: proche Yamaska: 500 arpents dont 400 drainés.
IBERVILLE: serres modernes, culture plantes vertes, plusieurs terres à bois.
Y. PAULET Courtier (514) 649-3763. 22/4

ST-CÉSAIRE: comté Rouville, une ferme porcine, maternité et engraissement, d'environ 40 acres tout en culture avec maison, porcherie et remise. Pour toutes informations additionnelles ou pour obtenir le formulaire officiel d'offre d'achat, veuillez communiquer avec MONSIEUR LÉONARD MORENCY, Galeries St-Hyacinthe, suite 201, 3100, boul. Laframboise, St-Hyacinthe, Québec J2S 4Z4. Tél.: (514) 773-2519 ou au bureau régional de la SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 2700, boul. Laurier, Édifice Champlain, suite 2000, C.P. 3600, Ste-Foy, Québec, G1V 4C7. Tél.: (418) 694-3993. Les offres d'achat devront parvenir au bureau régional (Ste-Foy) avant le 26 avril 1982. 15/4

EXPLOITATION agricole et élevage de moutons: à cause d'incapacité physique, j'offre d'exploiter ma ferme d'élevage d'ovins, établie depuis 5 ans, soit en partage, coopérative, société ou de vendre. Les terres et bâtiments étant loués du gouvernement, l'investissement est minime. La ferme de 500 arpents est située à 17 milles au nord de Montréal, et comprend: 3 résidences, 3 granges, 1 bergerie 260' x 36', 5 remises, 1 établière, cheptel de 350 têtes, clientèle établie. (514) 430-5945. 6/5

RÉGION ST-HYACINTHE, 85 arpents de bonne terre pour la betterave à sucre, nivellement de terrain et fossé fait en neuf en 1979, exemption des mauvaises herbes, dernière culture maïs-grain. Tél.: (514) 773-3508. 6/5

VICTORIAVILLE belle ferme, animaux, roulant, quota de lait, piscine, foyer 5½ arpents de large par 1 mille de long, grange, étable, maison, 6½ pièces. Tél: (819) 752-4231 ou 752-4184. 13/5

TERRE à vendre à Hemmingford: 120 arpents, 75 en terre noire, balance terre franche. Tél.: (514) 454-4708. 15/4

BEAUCE ST-VICTOR
FERME LAITIÈRE 265 arpents dont 52 boisés, 56 têtes Holstein (NIP) insémination, contrôle laitier, lait nature, quota 388,106 livres dont 165,710 livres classe 1. Maison, grange, étable, annexe, bureau, pipeline 2" pyrex. Silo béton 20 x 60; 3 tracteurs; équipement complet pour ensilage. Machinerie complète. Le tout en très bon ordre. Cause de vente: décès. Acheteur sérieux seulement. (418) 774-6702 après 18 hres. 6/5

STE-MADELEINE 2 terres drainées de 88 arpents chacune. Y. PAULET COURTIER 649-3763. 22/4

ST-ISIDORE, lot 57 Grande Ligne, 2 x 31 arpents, aucun bâtiment, 2/3 boisé, ruisseau, érables, permis construire novembre 1983, financement possible. 25 000$. (418) 845-1100. 13/5

FERME à Mont St-Grégoire de 39 arpents: 1 porcherie 36 x 200, 1 grange-étable 30 x 88, bungalow 30 x 50. Tél.: (514) 347-2952. 22/4

ST-LIN, Le Gardeur, St-Thomas: avons fermes laitières très bien équipées. ROCH LAVOIE 585-5441, 589-4134. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

ST-THOMAS: entreprise pommes de terre, 165 arpents. ROCH LAVOIE 585-5441, 589-4134. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

TRÈS BELLE FERME laitière, quota de lait 450 000 lb, 300 acres + roulant, belle coupe de bois. Située Cantons de l'Est, près autoroute 55, R.R. 2, Greenlay. (819) 845-4424. 13/5

290 ARPENTS en culture, quota 12 405 kg, Cté Nicolet, 100 bêtes Holstein croisées: 70 vaches, le reste des taures. 2 silos, ensilage; un à grain: très bien bâti. 3 tracteurs, machinerie au complet. Acheteur sérieux. Après 17h00. (819) 477-8400, 397-4934. 13/5

FERME LAITIÈRE impeccable, St-Jacques-le-Mineur, 496 arp. 136 bêtes pur sang, 3 étables, 4 silos grain, 2 autres silos, 3 maisons, très équipée et automatisée, excellent quota de lait, très bonne rentabilité. Grand choix d'autres fermes disponibles. Maurice Thibert, Montréal Trust courtier (514) 463-0060, (514) 273-5841. 29/4

À VENDRE à Grondine, Cté Portneuf: terre de 350 arpents, 150 en bois, 200 en culture. Très bien bâtie, au complet ou en partie, près de la route 40. Tél.: (819) 365-4419. 13/5

PETITE FERME superficie environ 7 arpents, idéale pour culture maraîchère, située près St-Hyacinthe, prix 16 500$. Tél.: (514) 467-9489.

LÉVIS-PINTENDRE, Rte Kennedy, Rg des Sables, 2 terres sans bâtiment, 5 x 12 arp. bornée rivière à la Scie, 3 x 40 arp 700$ l'arpent. Tél: (418) 837-7967. 13/5

FERME LAITIÈRE, 104 arpents, quota de lait industriel, animaux, machinerie. Acheteurs sérieux seulement. St-Bernard de Lacolle. (514) 247-2392. 13/5

FERME 100 arpents de terre toute cultivable. St-Timothée, Cté Beauharnois. Tél.: 373-0468. 22/4

RÉGION DE VICTORIAVILLE: Ferme laitière à vendre, 55 têtes, quota de 450 000 lb. lait nature et industriel, 243 acres. Silo, grange-étable, remise à machinerie, maison, machineries neuves et bâtiments en très bon état, située à Ste-Elisabeth de Warwick. Tél.: (819) 358-2385. 13/5

COMTÉ IBERVILLE: 289 arpents. Équipement, bâtisse, maison. 75 000$ comptant. Prêt 5%. RICHARD BOIRE 347-7766. LE PERMANENT COURTIER.

ST-MICHEL: 65 arpents, maison + grange, 1 mille du village, près Montréal. J.-M. FRENETTE, 651-9381, 651-8697. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

FERME LAITIÈRE: 182 arpents, quota trans. troupeau Holstein, lactoduc, roulant complet. GAGNÉ FERNAND 462-1880, 460-4778. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

STE-URSULE (LOUISEVILLE): ferme laitière de 120 arpents cultivables avec bâtisses, machineries, animaux et quota de 5 545 lb de gras, maison de campagne 9 pièces, rivière. Prix 139 000$.
ST-NORBERT (ST-GABRIEL DE BRANDON): ancienne ferme laitière de 170 arpents dont 75 boisés, une érablière équipée, beaucoup de machinerie, maison de campagne 8 pièces, belle vue, 2 ruisseaux. Idéal pour moutons ou chèvres. Prix 84 500$.
BESOIN urgent de fermes laitières, maison de campagne, boisés et érablières dans les régions de LANAUDIÈRE et de la MAURICIE. Estimation gratuite.
MARCEL TURENNE, courtier
ST-GABRIEL DE BRANDON
tél: (514) 835-2995

Vous cherchez une ferme?
Vous vendez une ferme?
Téléphonez
UNIFELLER
le courtier des cultivateurs
251 Bréboeuf, C.P. 179
Beloeil J3G 4T1
(514) 464-0050
le plus grand choix de fermes au Canada.

VOUS SONGEZ À VENDRE VOTRE FERME
QUEL.LE QUE soit son importance ou l'endroit. CONSULTEZ-NOUS.

Nous sommes bien placés sur le marché européen et canadien pour réaliser la vente de votre ferme avec efficacité et discrétion.

TÉLÉPHONEZ-NOUS OU ÉCRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.

Nous irons vous rencontrer pour jaser.

ROGER DURIEZ, COURTIER,
C.P. 998, Succ. Snowdon,
Montréal H3X 3Y1
Tél.: (514) 489-3212
JNO

CANADA—U.S.A.
Vous voulez acquérir ou vendre une ferme?
Nous tenons à votre disposition un choix de plus de 100 fermes, (ferme de culture, laitière et vignoble). Aucune exclusivité à signer en cas de vente.
IMM. CORION ENRG.
975 boul. du Ruisseau
St-Laurent
Tél.: (514) 332-5628 ou 464-2340
JNO

Pour VENTE ou ACHAT de VOTRE FERME.
Notre expérience est notre garantie.
Communiquer immédiatement avec
LES IMMEUBLES AGRION INC.
421 Norbert, suite 200
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-4745
COURTIER R. JUBINVILLE 24/6

CLIENTÈLE SÉRIEUSE
VASTE CHOIX DE BELLES FERMES CÉRÉALIÈRES, BOVINES, LAITIÈRES & OVINES. Mandat exclusif seulement. Clientèle canadienne, allemande, belge, hollandaise, suisse, etc.
IMMEUBLES BELFORT INC.
Rigaud, P.Q.
Tél.: (514) 451-0647
22/4

FERME À VENDRE
À ST-ONÉSIME, comté de Kamouraska. Résidence, grange et autres bâtiments et accessoires. Superficie d'environ 125 acres. Prix 76 500 $. Pour informations: MICHEL BOULANGER, tél: (418) 651-7887 aux heures de bureau. 12/8

EUROPE-QUÉBEC
achat-vente, toutes fermes, terres boisées, toutes régions,
(514) 933-7845,
Roger Louis Brunet
Labrecque courtier, C.P. 1615 succ. H., H3G 2N5, Montréal. JNO

TERRES DEMANDÉES

ACHÈTERAIS terre, avec ou sans bâtiment, boisée ou prairie. Paierais comptant. Écrire à M. l'Occupant, 3310 Montpetit, Brossard J4Y 1V6 ou téléphoner (514) 656-2954. 29/4

"Si vous pensez vendre votre ferme, contactez-nous. Nous vous assurons un service professionnel. Nombreuses demandes locales et de l'étranger". LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET (COURTIER) 1549, boul. Louis-Fréchette, C.P. 1869, Nicolet J0G 1E0. Tél.: (819) 293-4465. JNO

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.
EDDY NOLETTE
Ham-Nord
Cté Richmond
Tél.: (819) 344-2440
JNO

PARTICULIER recherche ferme laitière à acheter ou louer avec option d'achat 300 000 lb lait, bonne terre, prix raisonnable. Tél.: (514) 756-8103. 3/6

PARTICULIER recherche terre principalement boisée, avec ruisseau ou lac de préférence, maximum 100 milles nord-est de Montréal. C.P. 16, Le Gardeur, J5Z 2N4. 13/5

PARTICULIER achèterait ferme laitière avec machinerie, vaches et quota de lait 500,000 lb. Ferme environ 120 acres en culture et de préférence avec érablière donnerait 150000$ comptant, valeur de 175000$. Régions Cantons de l'Est ou Drummond. Tél.: (514) 378-1873. 15/4

RECHERCHE ferme laitière entièrement équipée quota 500,000 à 600,000 lb. Régions Sherbrooke, Lac Mégantic. Échange, IMMEUBLES DE RAPPORTS. Tél.: (514) 684-4110 - 337-0561. 15/4

CULTIVATEUR Belge cherche environ 400 arpents dans les Comtés de Soulanges ou Vaudreuil. Ferme en vue d'achat. Je me rends entre le 25 et le 15 juin dans ces comtés. Écrire à La Terre de chez nous, Case 480, 515 ave Viger, Montréal, Qué., H2L 2P2. 22/4

PARTICULIER recherche, ferme laitière, 300,000 - 400,000 lb, lait, bonne terre, équipée, environ 25 milles de Rivière-du-Loup. Tél.: soir (418) 862-1540. 29/4

HOMME marié compétent recherche ferme laitière opérante, quota plus de 400 000 lb. Arrangement avec propriétaire désireux de demeurer sur ferme après vente moyennant financement partiel et autres conditions. Écrire à: Y. BLANCHETTE, 114 rang Casimir, Ange-Gardien, Québec J0E 1E0. 10/6

CHERCHE FERME 60 arp. bonne terre, maison d'habitation. Tél.: (514) 346-4993.

TRÈS RECHERCHÉE
ACHÈTERAIS ou louerais avec option d'achat, un boisé avec grotte naturelle loin des villes, habitable à l'année lorsque aménagée, avec ruisseau d'eau pure à proximité. Rejoindre P. Martin 664, Bonaventure #11, Trois-Rivières, Qué.

JE suis acheteur de fermes avec roulants et troupeaux au complet. Argent comptant.
LÉO DASTOUS,
Cté Mégantic.
Tél.: 1 (819) 365-4419
Encanteur Licencié - Laurierville.
JNO

ENCANS PUBLICS

ENCAN
pour
M. LUC BOURASSA
8130 rang Boscobel,
STE-ANNE DE LA ROCHELLE,
cté Shefford
Samedi le 17 avril 1982
à 1:30 p.m.
SERA VENDU: un très bon troupeau de bovins Canadien de 90 têtes pur sang mais pas enregistré. Tous ces animaux sont clairs de test fédéral ayant été récemment testés.
Ce troupeau comprend 59 bonnes vaches à lait dont plusieurs d'entre elles sont fraîche vêlées, d'autres vêleront sous peu et 14 sont saillies pour vêler en septembre et octobre. 9 belles taures saillies pour l'automne; 21 génisses de 5 à 15 mois, 1 taureau de 2 ans.
CAUSE: autre élevage
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur licencié
51 boul. Granby,
ROXTON-FALLS,
CTÉ JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172 15/4

ENCAN
chez
DONALD FERGUSON
DUNDEE CENTER ROAD
1 mille ½ à l'est de Zion Church
DUNDEE
Samedi, le 17 avril
à 1h00
MACHINERIE AGRICOLE: tracteur M.F. diesel #255, "set" de roulettes Inter à 32 roulettes, semoir à drill M.F. #33 comme neuf, épandeur à fumier N.H. #512, épandeur à engrais traînant M.F., faucheuse-conditionneuse N.H. #479, râteau Ford 508, presse à foin M.F. #12, souffleur à blé d'Inde N.H. #25, fourragère N.H. #718 avec tête pour le foin, wagon à blé d'Inde Dion, souffleur à neige McKee, charrue à 3 oreilles I.H., gratte H.D., wagon à foin, remorque "Stooker", râteau-versoir, abreuvoir galvanisé, castreur, cylindre H.D., 2 rouleaux de broche barbelée, 3 tonnes d'engrais 10-20-30-50 lb de grain de millage, barrière de ferme de 16 pi., compresseur à air, brouette, outils, chaîne à billots, assortiment de bois sec de construction, outils à clôture, échelle aluminium, plusieurs autres petits articles, toute la machinerie est en très bonne condition et toujours entreposée l'hiver.
Restaurant sur place.
TERME ET CONDITION:
Comptant, bon chèque
CLAUDE QUENNEVILLE
Encanteur bilingue
278 ave la Fabrique
ST-ANICET
Tél.: (514) 264-2221

ENCAN
pour
GARAGE LÉONARD MÉNARD
Route 148, à 1 mille du village de
PLAISANCE, CTÉ ARGENTEUIL
Samedi, le 17 avril 1982
à 10h00 a.m.
150 unités.
SERA VENDU: une très grande quantité d'équipement de ferme de toutes sortes. Pour l'inventaire complet consultez votre édition du 8 avril 1982.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à
LÉONARD MÉNARD
PLAISANCE, QUÉBEC
Tél: (819) 427-6448 ou 427-5387
DANIEL PAUL-HUS
Tél: (514) 773-5387
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUÉBEC
Cantine sur les lieux.

ENCAN
pour
JACQUES PATENAUDE
No 161 Bord de l'eau
sortie 112 de la Transcanadienne
ST-MARC-SUR-RICHELIEU
CTÉ VERCHÈRES
Mardi, le 20 avril 1982
à 12h30 précis

TOUT SERA VENDU: dont un excellent troupeau de 43 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 32 bonnes jeunes vaches dont 12 fraîche vêlées ou devant mettre bas sous peu, plusieurs resaillies pour l'automne et les autres en tout temps de l'année; 8 belles taures dont 3 âgées de 2 ans saillies pour l'automne et 5 de 1½ an "ouvertes"; 2 génisses d'élevage et un taureau de 2 ans très bon reproducteur.

*Tous ces animaux proviennent d'insémination artificielle et la plupart des femelles en gestation ont été inséminées.

*Veuillez lire attentivement, vous remarquerez que tout l'équipement est neuf ou comme neuf. C'est donc une vente à laquelle vous vous devez d'assister.

TRACTEURS ET MOISSONNEUSE-BATTEUSE: 3 tracteurs diesel dont un Massey Ferguson No 1100 avec multi-power, servo-direction, barrage de roues, 4 sorties d'huile, pneus 18.4x38 — en très bonne condition — 2 500 hres; 2 International dont un No 624 avec servo-direction, barrage de roues, sorties d'huile — comme neuf; et un No 444 avec servo-direction, barrage de roues, sorties d'huile et chargeur sur le devant No 1550 à double action muni de fourche à fumier et de pelle à gravier comme neuf; 2 paires de chaînes à anneaux; très bonne moissonneuse-batteuse Massey Ferguson No 72 automotrice avec faux de 10 pi, reel et pick-up.

MACHINERIE: charrue déclencheuse à ressorts Overum Sweeden à 4 raies ajustables de 12 à 16 pces modèle semi-portée — comme neuve; charrue International à 3 raies de 12 pces att. 3 pts; herse à roulettes International 16 x 32 disques de 20 pces modèle semi-portée avec cylindre; cultivateur genre vibro International No 45 à 19 dents att. 3 pts; sarcleur à blé d'Inde 2 rangs pour un tracteur Super C; 2 herses à finir dont une à 4 sections; semeuse International No 5100 à 18 disques avec cylindre sur pneus — neuve; très bon rouleau de fer à 3 sections indépendantes; épandeur à engrais chimique Bogball No 225 att. 3 pts; arroseuse Hardy d'une capacité de 500 litres avec pompe att. 3 pts — comme neuve; faucheuse-conditionneuse International No 990 de 9 pi de faux avec cylindre — comme neuve; râteau de côté New Holland No 256; presse à foin New Holland No 69 modèle à la corde; 3 bonnes voitures à 6 roues de 18½ pi de plate-forme avec montants à foin dont une avec côtés à grain de 48 pces; monte-balles de 20 pi avec moteur — neuf; monte-balles à fond de tôle Case de 30 pi sur roues avec moteur électrique 2 HP; fourragère New Holland No 717 avec nez à blé d'Inde 1 rg et pick-up à foin — comme neuve; boîte à ensilage Dion de 16 pi, 3 batteurs avec wagon Normand à 6 roues tandem capacité de 12 tonnes — neuve; fourragère (chopper) New Holland No 36 de 6 pi sur prise de force; une très bonne voiture à 6 roues avec trémis de 20 pi; souffleur à ensilage Dion modèle Éléphant; très bonne voiture à bascule tandem sur pneus de 20 pces et prise de force; remorque tandem avec plate-forme; épandeur à fumier International No 175 sur prise de force — en très bonne condition; remorque à 2 roues; charrue à rigole tout en métal; boîte à grain Turnco tout en métal, de 225 minots avec voiture 4 roues; vis de déchargement 6 pces x 12 pi; tarrière à piquets avec mèche de 6 et 12 pces att. 3 pts; débouleur de silo Patz de 16 pi avec moteur 3 HP — comme neuf; nettoyeur d'étable Idéal de 400 pi de chaîne 3/4 de pce avec montée de 80 pi et moteur 3 HP; séchoir à grain; 3 chariots à moulée dont un Idéal — neuf; vêleuse; tondeuse à animaux; pompe à mouche (électrique); soudeuse Lincoln No 225; torche à souder avec boyau et chariot et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET FOIN: réservoir en vrac De Laval d'une capacité de 400 gals; pipeline De Laval, contrôle à transistor avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2 pce, installation pour 32 vaches, compresseur No 74 et 3 unités de traite; 500 balles de beau foin et 250 balles de paille.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre louée.
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUÉ.
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
pour
PIERRE PLANTE
No 581, 10e rang
ST-NAZAIRE (CTÉ JOHNSON)
Mercredi le 21 avril 1982 à 1 heure

SERA VENDU: un très bon roulant de ferme: Tracteurs et camions: 2 tracteurs diesel dont un John Deere no 3140 avec servo-direction, barrage de roues, servo-freins, transmission High-Low, sorties d'huile avec pneus à ris 18.4X34 modèle 1980 avec 875 heures d'ouvrage et un International no 624 avec pare-chocs, chauffe-moteur et sortie d'huile; 2 camions dont un International à 10 roues avec moteur à gaz 549 avec gros épandeur à fumier liquide Sarrazin d'une capacité de 3000 gallons avec éventail et moteur à l'huile et un GMC modèle 1976 de 6 tonnes avec une bonne boîte à animaux.

MACHINERIE: charrue-déclenchable Overum Sweeden à 4 raies ajustables de 12 à 16 pouces, modèle semi-portée; vibroculteur Kongkildes de 11½ pieds, 34 dents att. 3 pts; semoir à 11 disques sur roues de fer; faucheuse-conditionneuse John Deere no 1209 de 9 pieds de faux avec cylindre, en très bonne condition; râteau de côté International, modèle semi-portée; presse à foin John Deere no 34T modèle à la corde; 2 voitures à 6 roues de 19 pieds de plate-forme; épandeur à fumier New Holland no 679 tandem à 3 batteurs d'une capacité de 285 minots en très bonne condition; fourragère John Deere no 34 avec nez à blé d'Inde 1 rang et pick-up à foin; fourragère (chopper) John Deere sur prise de force; souffleur à ensilage John Deere no 65; 2 boîtes à ensilage dont une Rex à 3 batteurs et une Kasten avec voitures Ber Vac à 6 roues tandem d'une capacité de 12 tonnes; gros épandeur à purin d'une capacité de 2000 gallons avec cylindre et voiture tandem de camion 10 roues, neuf; génératrice Winco de 30,000 watts sur remorque; 2 souffleurs à neige dont un avec chute hydraulique, att. 3 pts; laveuse à pression Spramotor; très bonne remorque tandem pour le transport des animaux avec boîte 5x9½ pieds; bonne remorque de 5x9½ pieds avec côtés de 24 pouces; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN:
changement dans la production.
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque.
POUR INFORMATIONS, ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

encanteur bilingue
Tél.: (514) 773-5660
635, rue Papineau,
ST-HYACINTHE, QUÉBEC

VENTE PAR ENCAN
Jeudi, le 22 avril
à 1 heure précise
chez
MONSIEUR GEORGES ABEL
de LOTBINIÈRE

La ferme est située au numéro 7095 Route Marie-Victorin à mi-chemin entre Lotbinière et Ste-Croix.

SERA VENDU: Un magnifique troupeau de Charolais, Hereford et Limousin de 70 bêtes, clairs de test fédéral.

IL COMPREND: 30 vaches dont 25 avec veau, les autres vêleront sous peu, 10 taures de 1½ an, plusieurs vêleront sous peu, 25 veaux de un à quatre mois d'une pesanteur jusqu'à 300 livres. Un taureau Hereford de 3 ans pur sang enregistré avec documents à l'appui, d'une pesanteur de 1 700 livres. Tous les animaux ont été pesés et plusieurs des vaches pèsent entre 1 400 et 1 500 livres.

LA MACHINERIE EN PARFAITE CONDITION COMPREND: 1 tracteur Massey Ferguson, numéro 205, diesel, servo-direction, année 1979, quatre roues motrices avec pesées et chargeur sur le devant muni de fourche et pelle, seulement 400 heures de travail; 1 camion Ford année 1971, capacité 1 tonne avec boîte pour transporter les animaux, en parfaite condition; 1 épandeur à engrais de marque New Holland, numéro 578 avec prise de force; 1 charrue International à trois versoirs, attache hydraulique à 3 points; 1 faucheuse International faux de sept pieds attache à 3 points; 1 semoir de 13 disques McCormick; 1 herse ronde de 9 pieds; 1 épandeur d'engrais chimique; vis à grain; sleigh double; génératrice Delton de 12 000 watts avec remorque; 2 chaufferettes électriques; petit semoir à grain neuf; feu de forge antique; petite faux antique et autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE LA VENTE:
Autre occupation.
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de la banque ou de la caisse.

Notez bien: La terre de 200 arpents dont 25 en bois-franc très bien bâtie est aussi à vendre privément.

Pour informations,
s'adresser au propriétaire
M. GEORGES ABEL
Téléphone: 796-2160 ou 767-2118
ou à l'encanteur:

M. LÉO DASTOUS

Encanteur licencié bilingue
de LAURIERVILLE
CTÉ LOTBINIÈRE
Téléphone: Code (819) 365-4419

ENCAN
pour
MARCEL PETIT
No 230, 2e rang
sortie 150 de la transcanadienne
STE-HÉLÈNE
(cté Johnson)
Vendredi, 23 avril 1982 à 1:00 hre

SERA VENDU: un très bon troupeau de 70 têtes d'animaux Holstein incluant 3 pur sang enregistrées avec papiers et 28 N.I.P., toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 40 bonnes jeunes vaches dont 15 fraîche vêlées ou devant mettre bas sous peu et les autres en tout temps de l'année; 19 belles taures dont 7 saillies pour l'automne, 4 prêtes à faire saillir et 8 âgées de 1 an "ouvertes"; 11 génisses d'élevage. Ce troupeau est sous le contrôle P.A.T.L.Q. avec une moyenne pour le gras de 3.6% et des productions jusqu'à 16,750 lb de lait. Exemple de sujet dans cette vente: Godin Gigi Duke, née le 28 novembre 77, fraîche vêlée et ses deux filles une née le 21 janvier 81 par A.J. Kingla Valor et une née le 1er février 82 par Tannery Hill Brent. Les saillies sont de: Make Rite, Telmatt, Vibration, Persistent et Matinée.

MACHINERIE: fourragère New Holland no 770 avec nez à blé d'Inde 2 rangs, neuve, pick-up à foin et contrôle électrique, en très bonne condition; 2 boîtes à ensilage Art Way de 16 pieds à 3 batteurs avec couverture et une Normand no 830 à 4 roues, 20 pieds, capacité de 15 tonnes, neuve seulement une récolte; souffleur à ensilage Art Way no 154, neuf; épandeur à fumier Oliver d'une capacité de 140 minots sur prise de force; trémis à foin en métal de 20 pieds sur roues; compresseur à air; installation d'étable modèle à chaîne pour 60 vaches; 2 stalles; 30 bols à eau; 30 bols à minéraux; 3 éventails d'étable 2 vitesses dont 2 de 16 pouces; Silo Supérieur 18x60 en dalles de béton, comme neuf; un débouleur de silo Wick avec moteur 5 HP; nettoyeur d'étable Lajoie de 385 pieds de chaîne avec montée pivotante (gauche) de 55 pieds (seulement 2 ans d'usage); 200 piquets de cèdre et perches; tout l'engrais de ferme et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Zéro d'une capacité de 600 gallons, modèle court avec lavage automatique; pipe-line Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2 pouces, installation pour 54 vaches, compresseur Alamo 60+ et 4 unités de traite, comme neuf; 3 balances de contrôle laitier Surge True-Test.

CAUSE DE L'ENCAN: transfert dans la grande culture.
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque.
POUR INFORMATIONS ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
Tél.: (514) 773-5660
635, rue PAPINEAU,
ST-HYACINTHE, QUÉBEC.

ENCAN
pour
FERNAND TAYLOR
3e rang
STE-CÉCILE DE MILTON
CTÉ SHEFFORD
Samedi le 24 avril 1982 à 1 hre

SERA VENDU: un très bon troupeau de: 45 têtes d'animaux Holstein de choix incluant 3 pur sang enregistrées avec papiers et toutes claires au test fédéral et qualifiées pour l'exportation aux U.S.A. Ce troupeau comprend 45 bonnes jeunes vaches dont plusieurs fraîche vêlées ou devant mettre bas sous peu et les autres en tout temps de l'année. Ce troupeau est de très bon type laitier et quelques-unes de ces femelles ont été inséminées.

MACHINERIE: génératrice Pincor de 16,000 watts sur remorque; moulin à faucher Massey Ferguson de 7 pieds, att. 3 pts, comme neuf; charrue à 3 raies de 12 pouces, att. 3 pts; fourragère avec nez à blé d'Inde 1 rang att. 3 pts; casseuse à maïs John Deere à 1 rang; souffleur à neige att. 3 pts; fourche à fumier à l'arrière du tracteur, att. 3 pts, épandeur à fumier International d'une capacité de 90 minots; voiture à chevaux double de parade à 4 roues sur pneus; bonne fendeuse à bois, att. 3 pts, neuve; séparateur électrique et quelques autres articles trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir à lait Dari Kool d'une capacité de 400 gallons; pipe-line Surge avec tyauterie en acier inoxydable 1½ pouce, installation pour 52 vaches, compresseur Alamo 40+ et 4 unités de traite.

CAUSE DE L'ENCAN: transfert dans l'élevage de taures.
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque.
POUR INFORMATIONS ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
Tél.: (514) 773-5660
635, rue PAPINEAU,
ST-HYACINTHE, QUÉBEC.

VENTE PAR ENCAN
jeudi le 6 mai à midi
Le lendemain de l'expo Holstein
de Victoriaville
sur la FERME DE
LUC BERTHIAUME & FILS INC.
de ST-ELZÉAR, cté Beauce.

200 têtes Holstein pur sang enregistrés, classés et contrôlés dont 90 vaches en production, 50 taures saillies pour vêler à partir du mois d'août et 60 génisses de moins de 18 mois, 1 trayeuse pipe-line De Laval installation pour 110 vaches et citerne Zéro de 1 000 gallons, 6 balances de contrôle et divers articles servant pour le troupeau. Des catalogues disponibles le jour de la vente.

Pour informations, s'adresser à:

GEORGES GOGGIN

Encanteur spécialisé dans la
vente de troupeau enregistré.
Tél.: (418) 428-3464. 29/4

Encan, mardi le 20 avril 1982
à 1 heure p.m.
pour M. IRÉNÉ CÔTÉ,
1125 rang Saint-Simon (rang 60),
SAINTE-MADELEINE,
Cté Saint-Hyacinthe, Québec

SERA VENDU: un tracteur Case, 2090, diesel, année 1979, 110 forces de moteur, avec roues doubles, 703 heures d'ouvrage seulement, un tracteur Oliver, gaz, 1750, année 1970, 1800 heures d'ouvrage, un tracteur Case, 1410, diesel avec chargeur, de marque Cusson, année 1976, levant 14 pieds de haut, 1603 heures, un tracteur International diesel, 624, année 1969, un séchoir à grain Tox-O-Wic, modèle 510, année 1978, avec vis de chargement, comme neuf, un vis-grain Allied, 36 pieds de longueur, 7 pouces de diamètre, un vis-grain Allied, 42 pieds de longueur, 7 pouces de diamètre, un planteur à maïs, un cyclo modèle 400, International, 4 rangs, avec moniteur, année 1979, une herse à roulettes semi-portée Oliver, 52 disques, un vibroculteur 17 pieds de largeur de marque George White, une arroseuse George White, 200 gallons, sur roues, une voiture 4 roues, sur pneus, 16 pieds de longueur, une voiture 6 roues en acier, une voiture avec boîte à bascule sur pneus 1000-20, 12 pieds de longueur, un monte-balles 24 pieds, fond de tôle, commandé par P.T.O., une charrue Sesam, semi-portée, 4 versoirs, ajustables 14-16-18, 2 charrues 3 versoirs, un camion International année 1963, avec boîte à bascule, moteur neuf, approximativement 20,000 milles, modèle 1600, une remorque 3 essieux pour transport de tracteur pour attacher l'arrière d'un camion, presque neuf, réservoir à essence capacité de 200 gallons ainsi que d'autres choses trop long à énumérer.

CAUSE DE VENTE:
terre louée.
CONDITIONS DE VENTE:
argent comptant ou
prêt bancaire accepté.
POUR INFORMATIONS:
(514) 795-3221 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,

encanteur licencié,
SAINT-BARNABÉ SUD,
SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC
(514) 792-3595
N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
mercredi le 21 avril 1982
à midi
pour M. JACQUES MASSE,
3534 rue Constant,
(Grand Côteau)
(tout près de la route 25, à la sortie 30)
MASCOUCHE,
CTÉ TERREBONNE, QUÉBEC

SERA VENDU: un bon jeune troupeau Holstein, clair de test fédéral, croisé, comprenant 40 têtes dont 23 bonnes vaches, plusieurs fraîche vêlées et dues sous peu et en tout temps de l'année, 6 taures de 8 mois, 2 génisses de 7 mois, 1 taure pur sang de 7 mois, 1 génisse de 3 semaines. Ce troupeau descend du Centre d'Insémination Artificielle.

ÉQUIPEMENT LAITIER: un pipe-line Surge 2 pouces, installation pour 30 vaches, avec compresseur Alamo 75 plus, 4 unités, le tout 2 ans d'usage, réservoir en vrac Sunset, 33 bidons, réservoir à l'eau chaude Cascades 60, 2 tondeuses à animaux, 1 chaufferette Cromoloc de 4,800 watts, un nettoyeur d'étable de marque Idéal, 45 pieds de montée mobile, 200 pieds de chaîne, 15 abreuvoirs de marque Idéal, stalles de l'étable et chaînes, bassin de lavage, couloir en acier inoxydable, 2 ventilateurs électriques avec thermostat, tableau de régie.

MACHINERIE AGRICOLE: un tracteur Massey Ferguson diesel, numéro 175, comme neuf, un Farhmall H International, gaz, avec chargeur, un Renaud modèle 58, approximatif 40 forces, gaz, charrue 3 versoirs Cockshutt hydraulique, charrue 2 versoirs tralnantes, herse à disque 28 roulettes Massey Ferguson, hydraulique, vibroculteur, un semoir à grain 13 disques, un épandeur à fumier Massey Ferguson, une faucheuse John Deere, 7 pieds, sur l'hydraulique, une faucheuse-conditionneuse International, 7 pieds, numéro 1190, presse Massey Ferguson, numéro 124, comme neuve, un chargeur à balles sur le champ Pop Up, un râteau de côté Farmhand, un monte-balles 24 pieds, 2 voitures à foin 4 roues, épandeur d'engrais chimique sur l'hydraulique, charrue à rigole, génératrice de marque Surge, 15,000 watts, sur remorque, un camion Ford, modèle 1976, 3/4 tonne, 4 vitesses au plancher, 6 cylindres, un réservoir à gaz, capacité de 150 gallons, pesée à tracteur, quantité de bolts, vis-grain 4 pouces, avec moteur 22 pieds de longueur. La ferme sera vendue à l'enchère comprenant une terre de 6 arpents de largeur plus ou moins par 17 arpents plus ou moins de profondeur portant le numéro 194 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Henri de Mascouche avec grange, étable et remise et maison de 7½ pièces, dehors en stucco, façade en pierre, très bien située, tout près de la route 25.

CAUSE DE VENTE: départ.
CONDITIONS DE VENTE: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteurs qualifiés.
CONDITIONS DE VENTE POUR LA FERME: 20% sera payable comptant, prêt hypothécaire de $33,500. transférable et balance à discuter sur les lieux.
CONDITIONS DE VENTE POUR ROULANT ET ANIMAUX: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteurs qualifiés.
POUR INFORMATIONS:
(514) 474-0152 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC,

encanteur licencié,
SAINT-BARNABÉ SUD,
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595.

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
Jeudi, le 22 avril 1982
à 12h00
chez
M. CLAUDE FONTAINE
1971 rang Saint-Pierre
SAINT-OURS
CTÉ RICHELIEU, QUÉ.

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant: 70 têtes dont quelques-unes sont pur sang enregistrées avec papiers, comprenant 42 bonnes vaches, 8 sont vêlées octobre, novembre et décembre, 10 sont vêlées de janvier, février, 5 sont fraîche vêlées, 10 sont dues sous peu, 4 vêleront en juillet et août, 5 vêleront en septembre, 5 taures de 2 ans vêlant en juin, 10 taures prêtes à saillir, 13 génisses et taures de différents âges. Ce troupeau est descendant d'insémination artificielle. Toutes les saillies sont descendant d'insémination artificielle. Ce troupeau est présentement sous contrôle du PATLQ, avec une moyenne de 11 552 livres, 3/5, 3/6 de gras.

ÉQUIPEMENT LAITIER: Une pipeline de marque Surge, tuyau 2 pouces en acier inoxydable, installation pour 40 vaches, avec compresseur Alamo 60 plus, 4 unités, un réservoir à lait de marque Mueller 300 gallons, tondeuse à animaux, 2 réservoirs à l'eau chaude, 2 balances de contrôle Surge Tru-Test, 1 autre compresseur Surge Alamo 30 plus, avec tuyau d'un pouce et quart et Sauvepas, 1 chariot à ensilage motorisé Silocar, une benne à moulée de marque Côté, capacité de 8 tonnes plus ou moins avec vis et moteur, une benne à moulée en fibre de verre capacité de 3½ tonnes avec vis.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur International 434, avec chargeur, sortie d'huile, munie d'une pelle à fumier et à neige, un tracteur International B-250, diesel, 2 "sets" de chaîne à anneaux, un chargeur de marque Oliver numéro 54A au complet avec benne à terre et à neige, charrue 3 versoirs International hydraulique, herse à roulette tralnante, 2 herses à finir, semoir à grain sur roues de fer de marque International, rouleau 3 sections, charrue à rigole, faucheuse Oliver 7 pieds modèle 356, faucheuse-conditionneuse New Holland, numéro 479, année 1979, 9 pieds de faux, très peu usagé, râteau de côté New Holland, semi-porté, numéro 256, presse New Holland à la corde, numéro 273, 1 râteau de côté Massey Ferguson, semi-porté, 2 monte-balles de 35 pieds de longueur sur roues, convoyeur sur grenier de marque Lajoie, 85 pieds de longueur, un hache-paille Wic, avec moteur Honda 5 forces, une moulange mobile New Holland numéro 352, en très bon état, un vis-grain 7 pouces, 44 pieds de longueur Allied, commandée par PTO, 2 voitures à foin 6 roues, 20 pieds de longueur, voiture 4 roues, un nettoyeur d'étable de marque "Starline" avec "swing", 250 pieds de chaîne, 5 ans d'usage, quantité de barrières de fer, 1 000 pieds de carlon ½, 450 piquets de cèdre, un "set" de torches, tous les outils du hangar trop long à énumérer, un gros lot de "bolts", 3 sentinelles, une partie du ménage de maison, 2 garages pour automobiles seront aussi vendus, skidoo, sleigh double, balance de la récolte comprenant 1 000 balles de foin. Attention, sera aussi vendu: un camion pick-up GMC, année 1978, 3/4 tonne "heavy duty" avec boîte à animaux fermée, en très bon état. Le tout sera vendu sans réserve.

CAUSE DE VENTE:
Terre vendue; autre emploi.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou
prêt bancaire accepté.
Pour informations: (514) 785-2443 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD,
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 15/4

ENCAN
Vendredi, le 23 avril 1982
à 11h30
pour
M. IRWIN GOLA
416 rue Saint-Joseph,
SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
(centre du village)
CTÉ IBERVILLE, QUÉ.

SERA VENDU: Un tracteur Same, 4 roues motrices, diesel, refroidi à l'air, servo-direction, sortie d'huile, année 1977, environ 100 forces, cabine sécuritaire, pesée, un tracteur Same, 4 roues motrices, diesel, refroidi à l'air, servo-direction, sortie d'huile, année 1974, environ 80 forces, un tracteur Ford, numéro 5000, diesel avec chargeur et cabine munie d'une fourche à fumier et pelle à neige et chaînes avec Selec-O-Speed, sortie d'huile, servo-direction, un tracteur Massey Ferguson numéro 175, diesel, sortie d'huile, servo-direction, une herse à disques 12 x 24 de marque Midland ajustable d'une pesanteur 4 tonnes, avec roues doubles, semi-portée, un bulldozer de marque Case no 310 avec traction refaite à neuf, le tout en très bon état avec chargeur, pelle à gravier et fourche à fumier, charrue hydraulique, 4 versoirs avec soc déclenchable et cylindres SK Gold Sarant 12 x 12 x 16 po, charrue hydraulique, 3 versoirs avec soc déclenchable Jakobsen, charrue hydraulique, 4 versoirs, 12 pouces, Case, une fourragère automotrice, marque Fox, avec tête à maïs, 2 rangs, et pick-up avec moteur gaz, 130 forces environ, bon état, herse à disques de marque Kiwanee, 48 disques, semi-portée, herse à disques de marque Ford, grubber 16 pieds de largeur avec extension, rouleau à terre, poids 4 tonnes, pouvant être rempli d'eau, rouleau Le Brillon, 10 à 12 pieds de largeur, herse à finir 6 sections, planteur à maïs John Deere, 4 rangs, no 1240, semi-porté, "plateless", épandeur à fumier International, Tandem, 2 portes, capacité de 275 minots no 275, épandeur à fumier 100 minots, épandeur engrais chimique sur hydraulique, génératrice Winpower 30 000 watts, rotoculteur hydraulique, 7 pieds de largeur, niveleuse, 3 wagons 4 roues avec boîte ensilage de marque Freeman Fouragère avec 3 rabotteurs, souffleur à maïs Dion, modèle Éléphant, tuyau 9 pouces, faucheuse-conditionneuse New Holland, numéro 489, nouveau modèle, 9 pieds de faux, modèle 1981, faucheuse hydraulique, Massey Ferguson, 7 pieds, faucheuse Forano, 7 pieds, giro-fanneur Kuhn, 4 toupies, presse Massey Ferguson, no 10, presse Massey Ferguson no 12 à la corde, 2 râteau de côté Soleil, sur hydraulique, 4 voitures à foin 6 roues, 20 pieds de longueur, remorque pour transport bulldozer, remorque roues doubles avec boîte à bascule, arrosoir Country, 100 gallons sur hydraulique, vis-grain 4 pouces, 22 pieds, remorque 4 roues avec gros réservoir, convoyeur foin sur grenier environ 80 pieds de longueur, convoyeur fond de tôle sur roues Little Giant, 32 pieds, petit convoyeur ensilage 14 pieds de longueur, 1 pompe à eau avec réservoir, soudeuse Forney électrique, 300 ampères, set à torches, gas, compresseur air. ATTENTION, ATTENTION SERA VENDU: 3 silos 20 x 60 pieds, de marque Harvestore, bleus, ainsi que 2 videurs, très peu usagé. SERA AUSSI VENDU: une remise Archidrome 130 pieds de longueur x 35 pieds de largeur. SERA AUSSI VENDU: une remise Archidrome environ 45 pieds de longueur x 35 pieds de largeur ainsi que tous les articles du hangar trop long à énumérer. AUSSI SERA VENDU: 16 ballots de corde de nylon 9000, 7 poches Sargo, charrue à rigole hydraulique, moulange montée mobile, boîte à grain, lance-balles pour presse Massey Ferguson, un réservoir 250 gallons, 1 réservoir 150 gallons, camion pick-up 3/4 Ford, 1971, avec côté pour animaux, "jack" à chemin de fer, enclume, quantité de grosses chaînes, 3 moteurs 5 forces, vis sans fin 120 pieds de longueur pour ensilage, aussi un assez gros équipement de garage sera vendu.

L'ENCAN DÉBUTERA À L'HEURE PRÉCISE.

CAUSE DE VENTE: Terre louée.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou
prêt bancaire accepté.
Pour informations: (514) 347-4094 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 15/4

ENCAN
Samedi, le 24 avril 1982
à 10h30
pour
ÉQUIPEMENTS G. GAGNON INC.,
179, Saint-Laurent
MASKINONGÉ
CTÉ MASKINONGÉ, QUÉ.

TRACTEURS: Massey Ferguson, modèle 50, moteur à essence, avec chargeur hyd.; Massey Ferguson, modèle 165, moteur diesel, 8 vitesses, conduite assistée; Massey Ferguson, modèle 165, moteur diesel, "multi-power", conduite assistée, grandes roues; Massey Ferguson, modèle 255, moteur diesel, 8 vitesses, conduite assistée; Massey Ferguson, modèle 50A, moteur diesel, avec chargeur hydr. et rétrocaveuse; Ford, modèle Dexta 2000, moteur diesel, avec pneus arrière neufs; Ford, modèle 3000, moteur diesel, condition excellente; Ford, modèle 5000, moteur diesel, cabine Ford, chargeur Allied, benne à neige; International, modèle 444, moteur diesel, conduite assistée; International, modèle 624, moteur diesel, conduite assistée, avec chargeur hydr. et fourche à fumier; Universal (démonstrateur), modèle 640 DTC, moteur diesel, 4 roues motrices, conduite assistée, avec chargeur Pronovost à accouplement rapide, avec fourche à fumier, 165 heures; Case, modèle 430, moteur à essence, sorties d'huile, hyd. 3 points; Allis Chalmers, modèle D12, moteur à essence, avec sarcleur; Belarus, modèle 820, moteur diesel, 4 roues motrices, 85 forces, avec cabine Michon, chargeur hydr. KMW à accouplement rapide et fourches à fumier.

MOISSONNEUSES - BATTEUSES: Massey Ferguson, modèle 82, moteur à essence, automotrice, barre de faux de 12 pieds, excellente condition; Massey Ferguson, modèle 510, moteur à essence, avec cabine, barre de faux de 14 pieds, excellente condition, automotrice; Oliver, modèle 430, moteur à essence, automotrice, avec cabine et barre de faux de 12 pieds, excellente condition; Allis Chalmers, (Gleaner) modèle F, moteur à essence, avec cabine, barre de faux de 13 pieds, excellente condition.

FAUCHEUSES - CONDITIONNEUSES: Hesston, modèle PT10, largeur de coupe 9 pieds; Case, modèle 555, largeur de coupe 9 pieds; Case, modèle 555, largeur de coupe 9 pieds; Massey Ferguson, modèle 81, largeur de coupe 9 pieds; Allis Chalmers, modèle 904, largeur de coupe 9 pieds.

FOURRAGÈRES: New Holland, modèle 718, contrôle électrique, 12 couteaux, avec nez à maïs un rang (démonstrateur); New Holland, modèle 707, trois points, avez nez à maïs un rang; John Deere, modèle 34, avec nez à maïs un rang; New Holland, tête casseuse pour maïs humide, un rang, adaptable sur fourragère NH770 et NH782.

PRESSES À FOIN: New Holland, modèle 268, à corde; New Holland, modèle 273, à corde (2); Massey Ferguson, modèle 3, à corde (2); Massey Ferguson, modèle 9, à corde; Massey Ferguson, modèle 10, à corde (2); Massey Ferguson, modèle 12, à broche; Massey Ferguson, modèle 12, à corde; Massey Ferguson, modèle 124, à corde; Allis Chalmers, modèle 442, à corde; Ford, modèle 530, à corde (2); Oliver, modèle 520, à broche; Case, modèle 220, à corde; Case, modèle 230, à corde; Case, modèle 330, à broche; International, modèle 37, à corde; Oliver, modèle 62T, à corde.

ÉPANDEURS À FUMIER: New Holland, modèle 513, avec 2e batteur, 177 boisseaux (neuf); New Holland, modèle 519, avec 2e batteur, 217 boisseaux (neuf).

RÂTEAUX-FILEURS: Massey Ferguson, modèle 39, semi-porté; Massey Ferguson, modèle 26, semi-porté; Massey Ferguson, modèle soleil, trois points (2).

HERSES À ROULETTES: Massey Ferguson, 32 disques, hydraulique; Massey Ferguson, 20 disques, hydraulique; Massey Ferguson, 24 disques, hydraulique; Massey Ferguson, 28 disques, hydraulique; John Deere, 32 disques, semi-portée; John Deere, 36 disques, semi-portée; John Deere, 40 disques, semi-portée; Allis Chalmers, 44 disques, semi-portée; International, 28 disques, hydraulique; Ferguson, 24 disques, tralnante; McCormick, 26 disques, tralnante.

CHARRUES: Hydreen, 3 versoirs de 14", trois points; Hydreen, 3 versoirs de 14", attelage trois points; Hydreen, 4 versoirs de 12", attelage trois points; Oliver, 3 versoirs de 14", attelage trois points; Ford, 2 versoirs de 14", attelage trois points; International, 3 versoirs de 12", attelage trois points; International, 5 versoirs de 12", attelage trois points; Dearborn, 3 versoirs de 12", attelage trois points.

DIVERS: 1 Pick-up Ford ½ tonne 1976, modèle F100, moteur V8, transmission automatique, excellente condition; 1 motoneige Yamaha 1975, modèle GPX 338, 52 HP; 1 remorque Atco 24 pieds de longueur, 3 essieux, avec deux pôles pouvant s'adapter à l'arrière d'un camion ou dans la boîte d'un pick-up; 3 cabines en toile, de marques: Kochn, Curtis et Massey Ferguson; 1 cabine Michon neuve, pour tracteur Belarus 800, 820; 1 cabine de fabrication artisanale en acier; 2 souffleurs à neige Georges White, 87 pouces de largeur, attelage trois points; 1 souffleur à neige Allied, 84 pouces, attelage trois points; 1 souffleuse à neige artisanale, 72 pouces, attelage 3 points; 1 banc de scie, McConnell, mû par PTO, attelage 3 points; 10 bennes à fumier pour chargeurs hydrauliques; 10 bennes à neige pour chargeurs hydrauliques; 2 chargeurs hydrauliques Malcò, simple action; 1 chargeur hydraulique Malco, double action; 1 chargeur hydraulique New Idea, simple action, pour MF50 ou MF65; 1 chargeur International, simple action, pour 300-350 (incomplet); 2 pick-up à foin New Holland pour fourragère 707; 1 wagon 4 roues; 4 semoirs à grain sur roues de fer; 1 épandeur d'engrais chimique Vicon, attelage 3 points; 1 pick-up à foin Ford pour fourragère 612; 1 vis à grain 6" x 16 pieds, King Farm.

CAUSE DE VENTE:
Surplus d'inventaire.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou
prêt bancaire accepté.
Pour informations: (819) 227-2245 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD,
CTÉ SAINT-HYACINTHE, Qué.
Tél: (514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 15/4

ENCAN
Mardi, le 27 avril 1982
à 12h00 précises
pour
LA FERME DE M. JOHN BRILLANT
269, route 132,
SAINTE-LUCE
CTÉ RIMOUSKI, QUÉ.
(près du Ciné-Parc)

VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU BELPLAGE: comprenant 82 têtes avec un BCA moyen de 125-117, dont 41 vaches, 25 sont pur sang enregistrées avec papiers, 16 NIPS. Classification: 3 très bonnes, 23 bonnes plus, 14 bonnes, 7 filles de très bonnes. Description du vêlage et des saillies: 4 vaches et 1 taure sont dues en mai, 6 vaches fraîche vêlées en avril, 4 vaches fraîche vêlées en mars, 5 vaches vêlées en janvier et saillies de nouveau, 2 vaches vêlées en décembre et saillies de nouveau, les autres ont vêlé et ont été resaillies de nouveau dans le reste de l'année, 4 taures pur sang saillies, 2 taures NIP, saillies, 17 taures pur sang de 6 mois et plus, 6 taures NIP, de 6 mois et plus, 3 taures pur sang de moins de 6 mois, 9 taures NIP de moins de 6 mois. L'insémination artificielle est utilisée exclusivement depuis 15 ans dans ce troupeau. Les principaux taureaux employés sont: Klondike, Make Rite, Lymmack, Telmat, Tempo, Gaylord, Astronaut, Vibration, Elevator, Persistent, Brent, Doorco, Cutlass, Elite, Skayway et bien d'autres.

SERA AUSSI VENDU: Tout l'équipement de laiterie dont une pipe-line avec une ligne de tuyau en "stainless" de 2 pouces et une pompe à vacuum 75 plus, le tout de marque Surge, année 1977, un réservoir à lait de 500 gallons, marque Dari-Cool, 3 balances à lait Surge et un chauffe-eau de 60 gallons, année 1981, tout l'équipement de l'étable dont un écureur Jutras avec 70 pieds de montée, plus 400 pieds de chaîne, 36 bols à l'eau, 2 ventilateurs d'étable, un système d'attache pour 62 têtes de bétail, un tableau de régie et différents autres petits articles d'étable, tout l'équipement à foin dont une presse à foin modèle 128 de marque Massey Ferguson avec lance-balles et un ajusteur hydraulique de tension de balle, année 1979, un râteau à foin Massey Ferguson, modèle 25, année 1981, 2 wagons à foin avec côtés en fer dont une Valac de 24 pieds avec Tandem et l'autre 20 pieds avec wagon Normand, deux essieux arrière, 3 ventilateurs à foin, 2 monte-balles dont un Lajoie de 55 pieds et l'autre un Malco de 50 pieds, un hachoir New Holland modèle 38, année 1980, une bolte à ensilage de 16 pieds, 3 rabatteurs, couvercle de marque Dion avec wagon, année 1980.

CAUSE DE VENTE:
Changement de production.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteurs qualifiés.
Pour informations: (418) 739-3191 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 15/4

ENCAN
Jeudi, le 29 avril 1982
à 11h00
pour
FERME FRAMAC INC.
946 Rang de l'Église,
(voisin de la Caisse Populaire)
SAINT-EUGÈNE,
CTÉ DRUMMOND, QUÉ.
(Propriété de Messieurs René et Freddy Herman et ancienne propriété de Monsieur Lucien Fréchette).

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau de race Ayrshire, listé pur sang, enregistré avec papiers, clair de test fédéral, comprenant 63 têtes dont 42 bonnes vaches, 16 seront fraîche vêlées, 7 dues sous peu, 3 vêleront en juillet, 1 vêlant en août, 6 vêleront en octobre, 1 vêlera en novembre, 5 vêleront en décembre, 3 en tout temps de l'année, dont 7 sont à leur premier veau, 6 taures de 2 ans vêlant en mai, 1 taure de 2 ans vêlant en juillet, 2 taures de 2 ans vêlant en août, 8 génisses de 6 mois à 1 an, 4 génisses de 1 à 3 mois. Ce troupeau est contrôlé ROP avec une moyenne de BCA 128-130. Ce troupeau est classé dont 1 très bonne, 8 B.P. 3 bonnes. Dans ce troupeau on remarque des BCA 151-162, 159-139. Ce troupeau est descendant des taureaux suivants: Mar Ral Madge, S Boy, Meredith Cavalier, Meredith Liberator, Balgubidder Bernard, Selwood Royal Welcome, Meredith Betty's Bob, Bonnveshade White Standard. AUSSI SERA VENDU: 22 têtes de race Holstein, croisées, claires de test fédéral, comprenant 16 vaches, 7 seront fraîche vêlées, 2 dues sous peu, 1 vêlant en juin, 1 en novembre, 5 sont vêlées de novembre et décembre resaillies, 1 génisse de 1½ mois, 1 génisse de 6 mois, 4 génisses d'âges différents.

ÉQUIPEMENT LAITIER: Une pipeline de marque De Laval, avec tuyau en acier inoxydable 2½ pouces, installation pour 60 vaches, avec 4 unités Duovac, avec ligne à air, gros compresseur De Laval, moteur 3 forces, le tout complètement neuf. SERA AUSSI VENDU: 3 balances de contrôle Duovac, un réservoir à lait Zéro, capacité de 500 gallons avec lavage automatique, tondeuse à animaux, une benne à moulée capacité de 5 tonnes en fibre de verre, un silo en "slab" de béton de marque Coop, diamètre de 18 pieds, 50 pieds de hauteur, un videur de sillon Silomatic, 224 B, moteur 5 forces, le tout remis à neuf, un silo à grain capacité de 500 tonnes de maïs avec système d'aération avec vis de déchargement de marque Victoria, 21 pieds de diamètre, 6 sections de hauteur et balai, un séchoir à maïs pour maïs en épis, hauteur 12 pieds, 100 pieds de longueur, 4 pieds de largeur neuf de 1980.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur International 784, diesel, 4 roues motrices, muni d'un chargeur à double action, sortie d'huile, servo-direction, barrage du différentiel, 2 PTO, 1 310 heures seulement, le tout comme neuf, un tracteur White 1270 diesel, 55 forces approximativement, sortie d'huile, servo-direction, charrue Sweeden 3 versoirs, hydraulique, soc déclenchable, 14-16-18, sur hydraulique, en très bon état, une herse à roulettes traînante 36 disques, une herse à finir 4 volets, une herse à ressorts 3 panneaux, 1 semoir à engrais chimique sur hydraulique, un semoir à grain 13 disques sur roues d'acier de marque Superior, avec boîte à ensilage, un planteur à maïs 4 rangs Allis Chalmers, semi-porté, un épandeur à fumier Oliver, 140 minots, commandé par PTO, un arrosoir Golden Arrow, 100 gallons, avec cuve en acier inoxydable, avec pompe pour chargement, une niveleuse hydraulique, 6 pieds de largeur, une faucheuse Oliver, 7 pieds sur hydraulique, ventilateur à foin 4 toupies, 2 vitesses, de marque Fahr, très bon état, une presse à la corde Massey Ferguson numéro 9, un râteau de côté semi-porté Pollard, 2 monte-balles 24 pieds avec moteur, 3 voitures à foin, 6 roues, avec montant à foin de 17, 18 et 20 pieds, une faucheuse-conditionneuse New Holland, nouveau modèle, 489, 9 pieds de faux, 2 ans d'usage, une batteuse automotrice Oliver, numéro 25, au gaz, 10 pieds de faux, avec "reel", le tout en très bon état, une génératrice 30 000 watts, sur remorque de marque Onan, une mangeoire à foin 13 pieds de longueur sur roues.

ATTENTION, ATTENTION, SERA AUSSI VENDU: une ferme située dans le village de Saint-Eugène, 120 arpents de superficie, avec maison de 7½ appartements, avec grange-étable neuve pouvant loger 60 vaches ainsi que 3 stalles et remise pour entrepôt de foin portant le numéro 1284 et 1286 avec nettoyeur d'étable Jutras, montée mobile de 50 pieds, de côté droit, 300 pieds de chaîne, neuf de 4 mois avec transmission et moteur remis à neuf. SERA AUSSI VENDU: une autre ferme située à 3/4 de mille du village, 110 arpents dont 50 sont boisés, avec possibilité d'une sucrerie, 60 en terre cultivable, avec bon fossé, plus une grange de 28 pieds de largeur x 74 pieds de longueur, portant le numéro 1452 et 1453 plus une vieille maison antique. ATTENTION, SERA AUSSI VENDU: une autre ferme située à 1½ mille du village, superficie de 120 arpents cultivables avec maison 8½ appartements, rénovée à neuf, avec grange-étable 45 x 102, plus annexe de 30 x 86, plus remise à machinerie, ancienne propriété de MONSIEUR BETTY. Sera aussi vendu tous les articles du hangar ainsi que d'autres choses trop long à énumérer.

CAUSE DE VENTE:
Dissolution de la société.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou prêt bancaire sur acheteurs qualifiés.
CONDITIONS POUR LES FERMES:
20% comptant, balance à discuter sur les lieux.
Pour informations: (819) 396-3179 ou (819) 396-2738 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD,
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 22/4

ENCAN
sur l'ancienne ferme de
AURÈLE RIOUX
2ème Rang
STE-FRANÇOISE
(CTÉ RIVIÈRE-DU-LOUP)
Mardi, le 20 avril 1982
à 1h00 précise

SERA VENDU: un roulant de ferme comprenant: 2 tracteurs dont un Ford 3000 diesel avec servo-direction et un Cockshutt 60 avec poulie; faucheuse-conditionneuse Massey Ferguson avec faux de 9 pi et cylindre; presse à foin Case sur prise de force; râteau de côté, modèle semi-porté; charrue Ford à 3 raies avec att. 3 pts; semoir; herse Massey Ferguson avec att. 3 pts; monte-balles avec moteur; 3 voitures sur pneus avec montants à foin; rouleau de fer; bouilloire en fonte de marque Bélanger; chariot à fumier avec "rail"; pompe à eau; 25 bols à eau; 47 carcans; tondeuse à animaux; et d'autres articles.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: un réservoir à lait DeLaval d'une capacité de 300 gals; moteur et compresseur de trayeuse Surge; 3 chaudières Surge; et un réservoir à eau chaude Cascade 40.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ENCAN
sur l'ancienne ferme de
RENALD CÔTÉ
ST-PAUL DE LA CROIX
(CTÉ RIVIÈRE-DU-LOUP)
Mercredi, le 21 avril 1982
à 1h00 précise

SERA VENDU: un bon troupeau de 46 têtes d'animaux Ayrshire toutes pur sang enregistrées avec papiers, classées, récemment testées et qualifiées pour l'exportation (USA). Ce troupeau comprend 27 bonnes vaches, soit fraîche ou dues pour vêler; 6 belles taures devant mettre bas sous peu; 8 génisses d'un an; 1 taureau; et 4 veaux d'élevage.

Ce troupeau est sous contrôle laitier ROP avec un BCA de 128 — 129.

Tous ces animaux proviennent d'insémination ou ont été saillis par: Dreamer; Kellog; Starman; Jupiter; Welcome; Liberator.

ÉQUIPEMENT: un tracteur International 414 diesel avec chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige et à graviers; faucheuse-conditionneuse New Holland 479 avec cylindre; moissonneuse à grain avec faux de 6 pi sur prise de force; moulin à battre Dion; râteau Acrobate; charrue à 3 raies avec att. 3 pts; épandeur à fumier International d'une capacité de 155 minots sur prise de force; 2 voitures sur pneus avec montants à foin; 2 lieuses à blé d'Inde; 2 séchoirs à foin; 2 convoyeurs avec moteurs (90 et 60 pi); presse à foin International No 37 avec lance-balles neuf; épandeur à phosphate avec att. 3 pts; herse à roulettes Massey Ferguson 14 x 28 avec att. 3 pts; traîne-roches; sleigh; générateur 15 000 watts; 2 bancs de scie; et la balance du foin.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: un réservoir à lait d'une capacité de 300 gals; moteur et compresseur de trayeuse Surge; 4 chaudières de trayeuse; réservoir à eau chaude; 3 éventails; et d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ENCAN DE 2 JOURS
chez
LES ENTREPRISES
CABEL BELOEIL INC.
6805 — 1er Rang Sud
ST-HYACINTHE
Jeudi et vendredi, les 22 et 23 avril 82
Jeudi, le 22 avril
à midi précis

102 BONNES JEUNES TÊTES d'animaux Holstein, toutes pur sang enregistrées avec papiers, classées, listées et qualifiées pour l'Exportation (USA).

Ce troupeau comprend 56 bonnes jeunes vaches dont 40 fraîche ou dues pour vêler; 29 belles taures dont 8 saillies et 21 'ouvertes'; 15 génisses d'élevage; et 2 taureaux.

CLASSEMENT: 5 Très-Bonnes; plus 4 vaches produisant au-delà de 100 lb de lait par jour. Le troupeau sera reclassé avant l'encan.

PEDIGREES: Werrcroft Star Light Angèle née en 1977 d'une mère et d'une grand-mère classées Très-Bonnes, et elle-même classée Très-Bonne à l'âge de deux ans avec un BCA de 160—156; un très beau taureau de 15 mois né d'une mère classée Très-Bonne à l'âge de deux ans avec un BCA de 196—163.

TAUREAUX DE RÉFÉRENCE: Agro Marquis Ned; E.N. Admiral Citation; Roybrook Star Light; Seiling Rockman; E.N. J. Senator; E.D. Fury Lad; B. Chieftain; W. Perseus Leader; B. Royal Star; Makerite; C. Reflexion Marquis; Quality Ultimate; E. Fury Alert; Rockman Ivanhoe; Tempo; E.C. Majestic; Marquis Prince; Linmark.

LES SAILLIES ONT ÉTÉ FAITES PAR: Make-Rite; Tempo; Linmark; Artist; Matiny; C.I. Elite; Brent; Mark Anthony.

Ceci est un bon jeune troupeau d'Exposition et d'élevage.

Vendredi, le 23 avril
à 11h30 précises

2 FERMES: seront vendues à l'encan: une d'environ 237 arpents dont quelque 165 drainés, excellentes bâtisses et silo; et une autre d'environ 56 arpents dont quelque 40 drainés.

Financement bancaire disponible à un taux préférentiel de 16¼% pour une période d'un an, jusqu'à concurrence de 75% du prix de vente, tel qu'adjugé par l'adjudicteur (sujet à l'acceptation de l'acheteur par l'institution bancaire); la balance à être payée comptant ou par chèque(s) certifié(s). La vente est conditionnelle à l'obtention des mainlevées des hypothèques et charges affectant les propriétés.

MACHINERIE: 3 tracteurs diesel dont un John Deere 4020 avec servo-direction, barrage de roues, roues doubles, 2 sorties d'huile et moteur de 113 forces; un International 624 avec servo-direction et 2 sorties d'huile; et un Fordson-Major; faucheuse-conditionneuse New Holland 479 avec cylindre; fourragère John Deere No 35 avec nez à blé d'Inde à un rang et pick-up à foin; presse à foin New Holland No 268; voiture Dion d'une capacité de 12 tonnes avec boîte à ensilage Dion et 3 rouleaux; 3 voitures Tandem avec montants à foin; râteau de côté New Holland No 56, modèle semi-porté; arroseuse George White d'une capacité de 100 gals avec att. 3 pts; souffleur à silo Dion Éléphant; 2 charrues-déclencheuses Overum-Sweeden dont déclencheuse Overum-Sweeden dont une à 4 raies (modèle semi-porté) et une à 3 raies avec att. 3 pts; charrue Massey Ferguson à 3 raies avec att. 3 pts; semeuse International neuve à 16 disques combinée pour engrais chimique; herse à roulettes International 18 x 36, genre remorque; rouleau Brillon de 12 pi; rouleau de fer 3 sections; sarcleur à maïs à 4 rangs (neuf) avec att. 3 pts; séchoir à foin Hesston neuf; vibroculteur Ber Vac 14½ pi avec rouleaux; épandeur à fumier New Holland Tandem neuf d'une capacité de 375 minots sur prise de force; convoyeur de 100 pi avec moteur dans le haut de l'étable; convoyeur extérieur de 36 pi avec moteur; hache-paille Wick; balai Wick; 2 débouleurs à silo dont un Patz neuf de 18 pi avec grande roue, et un Suprême de 16 pi; nettoyeur d'étable Iberville avec 370 pi de chaîne, transmission et piston Iberville neuf; pick-up GMC ½ tonne, modèle 1972; souffleuse à neige sur le devant du tracteur; chariots à moulée et à ensilage; et un silo en dalles de béton 16 x 55; aussi un pipe-line Surge neuf avec installation pour 60 vaches, tuyauterie de 2 et 3 pces, et 5 unités de traite; 5 balances; réservoir en vrac De Laval d'une capacité de 600 gals avec lavage automatique; grande quantité d'ensilage de maïs et de fourragère vert; et la balance du foin.

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ENCAN
pour
M. ROLLAND PILON
Rang Pilon
FARNHAM CENTRE
(CTÉ MISSISQUOI)
Samedi, le 24 avril 1982
à 11h00 précise

SERA VENDU: un tracteur Ferguson au gaz avec chaînes; moulin à faucher New Holland No 450 de 7 pi avec att. 3 pts; râteau de côté No 56, modèle semi-porté; voiture John Deere avec montants à foin; monte-balles 28 pi avec moteur; ventilateur Nicholson; niveleuse avec att. 3 pts; charrue Massey Ferguson à 2 raies avec att. 3 pts; charrue à rigole avec att. 3 pts; herse à roulettes 14 x 28, modèle traînant; herse à ressorts; herse à finir; épandeur à fumier John Deere; épandeur à chaux; remorque; gros bol à minéraux; 6 cages à truies; balance; bois de construction; 50 fles de tôle; fenêtres en aluminium et en bois; 300 piquets de cèdre; 300 petits piquets pour clôture électrique; broche piquante et carrelée; 2 batteries électriques; échelle; escabeau; attelage (incomplet); et 2 chaudrons en fonte.

LAITERIE: un refroidisseur à lait d'une capacité de 12 bidons; 15 bidons à lait; trayeuse Surge avec moteur et compresseur; 2 chaudières; séparateur à crème; 2 chariots à grain; et une pompe à mouches (électrique).

AUSSI 2 TRACTEURS: à gazon dont un White de 11 forces; et un Lawn Lyon 8 forces au gaz; 2 poêles électriques dont un combiné à l'huile; fournaise à l'huile Coleman; 2 sets de chambre à coucher complets; table de cuisine; machine à coudre; diverses tables et chaises; plusieurs lampes; et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.
CONDITIONS: Comptant
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ENCAN
sur la ferme de
M. EDMOND TRUDEAU
située à COATICOOK
R.R. 1 — Rang 11 (Grande ligne)
Vendredi, le 23 avril 1982
à 2h00 pm
(COMTÉ DE STANSTEAD)

SERA VENDU: 1 tracteur Inter 504, moteur diesel avec pelle hydraulique Inter 2001 double action, bonne condition; 1 moissonneuse-batteuse Massey Ferguson 300, 1976, 10 pi de faux; 1 presse à foin Inter no 37; 1 moulin à faucher Inter 7 pi de faux; 1 épandeur à fumier Oliver no 471, 150 minots; 1 épandeur à engrais chimique, tralnant, 10 pi; 1 semoir Dering; 1 remorque à grain; 1 charrue Inter, 3 raies, attachement 3 points avec déclencheur automatique; 1 ventilateur à foin; 1 pick-up Dodge 150, 1980, 44 000 kilomètres, Club Cab, très bonne condition.

CONDITION DE LA VENTE:
Comptant ou prêt de banque accepté.
Pour informations:

ARTHUR BENNETT

Encanteur bilingue licencié
SAWYERVILLE, QUÉ.
Tél.: 889-2272

MICHEL LAFAILLE

Encanteur bilingue licencié
COATICOOK, QUÉ.
Tél: 849-3606

ENCAN
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU DUPANO
Vendredi, le 23 avril 1982
à midi
au
TERRAIN D'EXHIBITION À VICTORIAVILLE
RUE ARÉNA
VICTORIAVILLE, QUÉ.

110 têtes Holstein pur sang composées de plus que 70 vaches et taures saillies; 17 fraîches au temps de la vente; 7 dues à la fin d'avril; 10 dues en mai; 21 dues en juin, juillet et août; la balance durant l'année.

Il y a des filles de Browndale Sir Christopher; Puget Sound Sheik; Nelacres Johanna Senator; Birch Hollow Royalty; Bond Haven Royalstar; Shore Stylist; Roybrook Starlite; A Gaydale Fury Alert; Pawnee Farm Arlinda Chief; Paclamar Astronaut et plusieurs autres de Tempo, Marlin, Aztec, Ultimate et Man-O-War.

Les sujets ont été saillis par des taureaux comme Seiling Rockman; Downalane Reflection Emperor; Speedside Duke; A Londonnaire Aristocrat; Agro Acres Demand; Makerite; Tempo; Brent; Telmatt; Citation R. Maple.

Aussi un très bon groupe de génisses et de taures de tout âge.

C'est un impressionnant troupeau de jeunes vaches dont la plupart sont au premier et deuxième veau avec beaucoup de lait et de potentiel.

Pour information
et catalogues contactez:

DAVID "BUTCH" CRACK

Encanteur bilingue
RICHMOND, QUÉ.
(819) 826-2424

LES SERVICES D'ENCAN

CRACKHOLM

CLAUDE PEPIN
WARWICK, QUÉ.
(819) 358-2515 15/4

ENCAN
pour
GEORGES-NOËL FRÊCHETTE
ST-PAUL DE CHESTER, QUÉ.
Jeudi, le 29 avril 1982
à 11h00 a.m. précise

Les animaux seront vendus dans une tente sur la ferme, située à un mille du village de St-Paul de Chester dans le rang 9. Suivez les enseignes.

SERA VENDU: un excellent troupeau de Holstein pur sang, avec une moyenne mobile de plus de 18 000 lb de lait et de 3.4% de gras pour un MCR de 166-162. Un exemple: "La Cantinale Carmel Rock" projetée cette année à 24 748 lb de lait, 3.71% de gras pour un MCR 210—210.

53 têtes incluant 34 vaches dont 15 fraîche vêlées; 4 vêleront en mai et juin; la balance durant l'année; 3 belles taures saillies dont 2 dues en mai; 11 taures ouvertes et 5 génisses.

Classification: 4 T.B.; 14 B.P.; 6 B.; 8 N.C. Le troupeau sera reclassifié avant la vente. C'est un troupeau LISTÉ.

MACHINERIE: 2 tracteurs dont un International #624 diesel et un International #414 diesel; faucheuse-conditionneuse New Holland #489, neuf pieds de faux, comme neuve; voiture à foin tandem avec plate-forme de 20' en acier; ventilateur à foin Fahr; râteau de côté Vicon; hachoir à foin New Holland #38 comme neuf; voiture tandem pour alimenter les animaux sur le champ de 22 pieds de longueur; mangeoire à foin sur pneus de 24 pieds de longueur; épandeur à fumier New Idea 145 minots; niveleuse att. 3 pts; herse à pacage 3 sections 13'; herse à disques; charrue déclenchable 3 versoirs Overum Sweeden, comme neuve; râteau à roches, Degelman, un an d'usure; rouleau de fer 3 sections; semoir Cyclone; scie-ronde sur banc de fer avec moteur à gaz 10 HP; épandeur à engrais chimique Bobbale; hache-paille Wic; 3 clippers; génératrice 25 000 watts Vic.

ÉQUIPEMENT LAITIER: réservoir en vrac Surge de 800 gal., lavage automatique, seulement 4 mois d'usage; pipe-line Surge de 2 po pour 45 vaches avec 4 unités neuves en 1981; compresseur Alamo 100+; 4 balances; cadran de régie. Beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. C'est un excellent troupeau d'animaux qui a été bâti avec les meilleures familles de vaches du troupeau "La Cantinale". Presque tout l'équipement laitier est nouveau de l'année 1981 ainsi que beaucoup de machinerie.

NE MANQUEZ PAS
CETTE OPPORTUNITÉ
Cantine sur les lieux
Pour informations ou catalogues contactez:

DAVID "BUTCH" CRACK

Encanteur bilingue
RICHMOND, J0B 2H0
(819) 826-2424

LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM

CLAUDE PEPIN

WARWICK, QUÉ.
(819) 358-2515 22/4

ENCAN
pour GÉRARD MARCEAU
904 rue St-Jean, Wotton, Qué.
Jeudi, 22 avril 1982, à 12h00 précises

SERA VENDU: 80 très bonnes vaches Holstein, toutes claires au test fédéral, comprenant: 46 grosses vaches, bonnes productrices, desquelles 2 sont pur sang, plusieurs fraîche vêlées, d'autres vêlant à la fin mai et à l'automne; 2 taures de 2 ans vêlant prochainement; 1 taureau Holstein de 2½ ans; 8 taures de 2 ans vêlant à l'automne; 3 taures de 2 ans non saillies; 17 taures de 1 an; 3 taures de 4 mois.

MACHINERIE: 1 tracteur International no 844-S, diesel, 1977, à 4 roues motrices, avec cabine et chargeur avant "heavy duty" en excellente condition; 1 tracteur International no 574, diesel, 1976, complet avec cabine, en excellente condition; 1 tracteur Farmhall "M" en bonne condition; 1 semoir International Cyclone, 4 rangs, pour blé d'Inde et engrais chimique, comme neuve; 1 fourragère à blé d'Inde International no 350; 1 fourragère Gehl avec têtes à blé d'Inde et à ensilage; 2 voitures Normand à tandem avec boîtes à fourrage; 1 presse à foin International no 37 avec lance-balles; 1 râteau de côté Massey Ferguson, avec attachements à trois points; 1 ventilateur Lely comme neuve; 1 faucheuse-conditionneuse International no 990, avec 9 pieds de faux; 1 voiture, à tandem, domestique, avec support à foin en acier; 1 voiture, 5 tonnes, domestique, avec support à foin en acier; 1 set de charrue, Kverneland, à 3 raies; 1 set de herses à disques, Pittsburg, semi-portées doubles; 1 set de herses à disques doubles, McCormick; 1 mangeoire extérieure en acier; 2 épandeurs à engrais chimique, 3 à points; 1 semoir, McCormick à grain à 13 disques; 1 souffleur à neige, Bervac; 1 convoyeur à foin de 50 pieds; 1 monte-balles de 30 pieds; 1 séchoir à foin avec moteur 5 forces; 1 rouleau à 3 sections, en acier; 1 set de herse à finir; 1 épandeur à fumier International no 555; 1 rétro-caveur (Back Hoe), Massey Ferguson, pour tracteur, complet; 1 génératrice, Onan, 15,000-30,000 watts, automatique; 2 chariots à ensilage; 1 silo à moulée, Victoria, 6½ tonnes, en acier; 1 laveuse à pression, Wash-O-Matic; 1 remorque boîte à bascule de ferme; 1 remorque à 2 roues; 350 piquets en cèdre; 1 compresseur, Universel, avec moteur de 3 forces; 1 balance avec une capacité d'une tonne; 1 torche à souder; 1 camion Ford 1976, à roues doubles, 1 tonne 3/4; 1 camion Ford 1976, à quatre roues motrices, 3/4 tonne, avec boîte fermée.

ÉQUIPEMENT LAITIER: 1 réservoir à lait De Laval, avec une capacité de 600 gallons; 1 pipe-line Universel, pour 55 vaches, avec 6 unités de traite, 1 pouce, comme neuf; 1 bassin De Laval; double; 2 tue-mouches, De Laval, électriques, un à poudre et l'autre liquide. Une quantité d'articles de garage, chaînes, etc. Veuillez prendre note que ceci est un vrai bon troupeau laitier, en très bonne condition, ainsi que la machinerie. Le tout doit être vendu sans réserve.

CAUSE DE LA VENTE:
santé et manque de main-d'oeuvre
Cantine sur les lieux.
CONDITIONS DE LA VENTE:
comptant ou chèques d'acheteurs connus
POUR INFORMATION, s'adresser à

ARTHUR BENNETT

Encanteur bilingue
Sawyerville, Québec
Tél.: (514) 889-2272
Permis no 30451
Ministère des Transports

MICHEL LAFAILLE

Encanteur bilingue
Coaticook, Québec
Tél.: (514) 849-3606

ENCAN
pour
M. JEAN-MARIE PARÉ
Rang 7
RISEBOROUGH
ST-LUDGER
BEAUCE-SUD
Jeudi, 22 avril 82
10h00 am

SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein clair de test fédéral de 48 têtes, ce troupeau comprend 33 bonnes vaches dont plusieurs fraîches, d'autres devant mettre bas sous peu, 6 taures de 2 ans, 7 taures de 1 an, 1 taureau de 2 ans, 1 taureau de 1 an.

ÉQUIPEMENT LAITIER: 1 réservoir à lait De Laval, 350 gallons, 1 pipeline De Laval, 1½ pyres 4 ans d'usage, 1 réservoir eau chaude 40 gallons, évier, 2 cuves, 1 écureur d'étable Lajoie sortie à droite, 2 ventilateurs d'étable, abreuvoirs, pompe à eau.

MACHINERIES: 1 tracteur Inter 454, 1 presse à foin Massey Ferguson no 9, 1 monte-balles de 54 pieds, un de 20 pieds, 1 convoyeur au plafond de la grange de 54 pieds, 1 bolte à bascule neuve, 2 wagons Normand neuf, 2 charrues à 2 versoirs, 1 faucheuse-conditionneuse New Holland no 488 de 2 ans d'usage en très bon état, 1 moulin à faucher Inter. att. à 3 pts, 1 semeuse à engrais chimique, 1 semoir à grain, 1 ventilateur KH, 1 moissonneuse, 1 épandeur à fumier Inter. 185 minots à l'état neuf, 1 herse à disques traînante, 1 herse à ressorts traînante, 1 souffleur à neige, 1 gratte tracteur arrière, 2 sets de chaînes dont 1 avec anneau, 1 râteau à foin à roues traînantes, 1 rouleau, 1 génératrice de marque Pincor 25 000 watts, 1 ventilateur à foin avec tunnel 2 500 à 3 000 balles de bon foin, bois de sciage environ 10 000 pieds, engrais chimique et avoine ronde.

ANTIQUITÉS: 2 "sleigh" fines, 1 traîneau, 1 berlot, 1 "truck bandage", 1 hache-paille, 1 hache-chou Siam, 1 chaudron de fer, 1 buggy et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Aussi, coupe de bois environ 75 acres à vendre privément.

CONDITIONS: Comptant
SVP — Apportez vos livres de chèques.
Pour informations, s'adresser à:
NORMAND PARÉ
St-Ludger
548 — 5373
JEAN-LUC LAMONTAGNE
St-Ludger
548-5259
Commerçants de St-Ludger.
Encanteur

CLERMONT VEILLEUX

Encanteur
LA GUADELOUPE
(418) 459-3332

GÉRARD QUIRION

LAMBTON
(418) 486-2696

REPRISE D'ENCAN

ENCAN
Mercredi, le 7 avril
remis au mercredi, le 21 avril
chez M. OMER PROVENCHER
4e rang ouest
ST-GEORGES DE WINDSOR,
cté Richmond.
½ mille de la route 249.

SERA VENDU: un troupeau de 84 têtes Holstein de choix comprenant 42 vaches à lait, 9 taures de 2 ans devant mettre bas en octobre et novembre, 16 taures de 1 an, ouverte, 1 taureau pur sang enregistré, 16 veaux du printemps, le troupeau est descendant d'insémination artificielle ou de taureau pur sang depuis nombre d'années.

Le troupeau est clair de test fédéral.

Réservoir à lait Zéro capacité de 400 gallons, lavage automatique, chaudière sauve-pas, réservoir à lait, capacité de 160 gallons, trayeuse De Laval magnétique 3 chaudières.

Tracteur Oliver 1370 diesel 4 roues motrices avec chargeuse avant, double action sur le côté et sur le bucket, tracteur Oliver no 550 à gaz pneus neufs, tracteur Massey Ferguson no 135 diesel, sortie d'huile, chargeur avant, faucheuse-conditionneuse Hesston P.T. 10, presse Massey Ferguson no 9, faucheuse Massey Ferguson, ventilateur à foin Haybob, râteau-fileur Massey Ferguson, modèle semi-portée, monte-balles 22 pieds avec moteur, convoyeur dans la grange 80 pieds, monte-balles 28 pieds avec moteur, séchoir à foin, 2 voitures à foin 6 roues, herse 12 x 12 hydraulique Massey Ferguson, herse 14 disques traînante Oliver, semoir Inter no 10, modèle semi-portée 13 disques sur pneus, herse à finir 16 pieds, charrue 3 raies ajustable de 12 à 16 pouces Kvernelands avec déclenchement, charrue 2 raies Oliver, épandeur d'engrais New Holland no 327, épandeur d'engrais chimique 3 points, rouleau d'acier, niveleuse, chaîne à tracteur, sleigh de promenade, bois de sciage, 2000 balles de foin, 8 tonnes d'engrais chimique 15-15-15, 2 tonnes d'engrais chimique 4-24-20.

Cause de l'encan: abandon de la culture
Informations:

MARCEL LAMBERT

Encanteur licencié
Chemin St-Hyacinthe
ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND
Tél.: (819) 395-4409

Paul Dolan, nouveau président de la nouvelle entité LES COOPÉRANTS



Me Paul Dolan a été élu président de la société mutuelle d'assurance-vie, Les Coopérants lors de l'assemblée générale qui se tenait, le samedi 3 avril, à Montréal. M. Dolan, qui avait assumé la présidence de Les Artisans Coopvie, devient donc le premier président de la nouvelle entité créée par la fusion récente de l'organisme qu'il dirigeait et des Coopérants.

Les délégués réunis en assemblée ont également procédé à l'élection des administrateurs qui représenteront les conseils régionaux et les fédérations de l'UPA au sein du conseil d'administration des Coopérants. Par ailleurs, M. Paul Couture, a été nommé président du conseil d'administration.

M. Carmin Graveline, vice-président exécutif des Coopérants, a présenté le plan de développement qui doit permettre à l'organisme non seulement de consolider sa position sur le marché des assurances mais surtout de doubler ses actifs d'ici les cinq prochaines années. M. Graveline compte, pour ce faire, s'appuyer sur la mise en marché de nouveaux produits, et l'application rigoureuse de nouveaux modes de gestion de l'entreprise. Celle-ci dispose d'ailleurs depuis la fusion des ressources conjuguées des deux entreprises qui lui ont donné naissance.

Le rapport financier des Coopérants fait actuellement état d'un actif total de 378$ millions et de revenus de l'ordre de 120$ millions. Les Coopérants ont en outre près de 5$ milliards d'assurance en vigueur. L'entreprise se situe donc au cinquième rang des compagnies d'assurance du Québec.

M. Paul Dolan a tenu à faire le point sur l'expérience de la fusion et à développer certaines perspectives d'avenir en ce qui a trait aux grandes orientations des Coopérants. Il a exprimé sa grande satisfaction quant à la facilité avec laquelle le personnel et les dirigeants avaient réussi à relever le défi de la création d'une nouvelle entité. Par ailleurs, il a clairement exprimé son intention de moderniser les structures des Coopérants afin d'assurer une participation accrue des membres de l'association coopérative sur lesquels, selon M. Dolan, le développement et la croissance de l'entreprise doivent nécessairement reposer.

M. Dolan a terminé en soulignant le rôle véritable d'une telle coopérative qui doit, à son avis, être un important facteur de développement socio-économique dont l'activité doit bénéficier non seulement à ses membres mais à l'ensemble de la collectivité.

ON FAIT LE POINT...!



CONGRÈS DU PORC
DRUMMONDVILLE 23-24 JUIN
TERRAIN DE L'EXPOSITION

organisé par:
SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE PORCS du QUÉBEC

Charles Rodrigue
président
Tél.: (819) 285-2298

Danielle Pettigrew
propagandiste
(418) 659-2936

ENCAN
Mardi, le 20 avril 1982
à 1h00 pm
pour
ENTREPRISE RAINVILLE ET FRÈRES INC.
1640 R.R. 1, Nord
ST-HYACINTHE
sortie 133, route Trans-Canadienne

SERA VENDU: un bon jeune troupeau de truies portières de 130 bêtes de race Landrace, Yorkshire dont 75 Hybride; 25 avec porcelets, 20 dues sous peu, 55 saillies de 2 mois et plus 26 saillies de 3 semaines et plus, 4 mâles dont 3 pur sang enregistrés.

SERA AUSSI VENDU: tout l'équipement de la porcherie comprenant: 35 cages de maternité, 15 cages de gestation, 8 cages de 2 étages 5x5, 4 cages 2 étages 3x5, 3 chariots à moulée, 1 chariot à porcelet, 1 nettoyeur d'étable Houle environ 410 pieds de chaîne avec montée extérieure de 75 pieds, 3 chaufferettes 4 800 watts, 3 fans 2 vitesses avec thermostat, 1 fan 1 vitesse, 30 lampes avec abat-jour, 1 benne à moulée de marque Victoria 4 tonnes, 1 benne à moulée 1 tonne, 1 réservoir pour eau médicamentée avec pompe et agitateur.

SERA AUSSI VENDU: 1 tracteur International 624 Agri-O-Matic, 1 tracteur David Brown 990 avec chargeur 2 buckets, 1 herse à roulette Case semi-porté 36 disques, 1 vibro International hydraulique 11½ pieds avec peigne, 1 charrue White, 3 versoirs 14 po, 1 herse à pacage 12 pieds neuf de marque Oto-Pick, 2 voitures à foin 6 roues, 1 arroseuse Calsa 100 gallons, 2 voitures à grains (2 roues), 1 semoir à grain International No combiné à pneu, 1 moulange New Holland 355, 1 an d'usage, 1 épandeur à fumier International 175 minots, 1 monte-balle 25 pieds avec moteur, 1 presse à foin New Holland #68, 1 faucheuse-conditionneuse 990 International à doigt court, 1 planteur à maïs John Deere 4 rangs à plaque, 1 trailer à clôture, 1 boîte fermée pour camion 1/2 tonne ainsi que d'autres choses trop longues à énumérer.

CAUSE DE LA VENTE:
Abandon de l'industrie porcine.
CONDITION DE VENTE:
Argent comptant
Pour information: (514) 799-4575 ou

MAURICE RAINVILLE

Encanteur licencié
1640 R.R. 1 Nord
ST-HYACINTHE, QUÉ.
J2S 8B1
(514) 799-4042

À votre disposition pour tout genre d'encans.
Il y aura cantine sur les lieux. 15/4

ENCAN GÉANT
à
WINCHESTER, ONT.
AU COIN DES ROUTES
43 & 31
Le 23 avril 1982
à 10h00 a.m.

PLUS DE 40 TRACTEURS: I.H. 4366, I.H. 886 avec cabine, I.H. F656, I.H. 806, I.H. 804, I.H. 624, I.H. 766, I.H. 434, I.H. 574, I.H. 444 avec chargeur, I.H. 100 Hydro, White 2-135 4 x 4, White 1370 4 x 4, Cockshutt 570, Cockshutt 30, Ford Dexta, Ford 8600, Ford 1124 4 x 4, Case 1370, Case 2090, Case 580 chargeur & pelle arrière, M.F. 1085, M.F. 285, J.D. 4000, J.D. 3130, Belarus 400A, souffleurs Dion, planteurs 2, 4 & 6 rgs, semoirs à grain, pulvérisateurs, charrues, cultivateurs, herses à disques de 10' à 20'.

Roues doubles, pneus de tracteurs, accessoires.

Boîte ensilage Dion, boîte à grain Turnco.

ANDAINEUSES: Hesston, I.H. 175, M.F. 36.

BATTEUSES: I.H. 80, M.F. 300, J.D. 4400, I.H. 615, I.H. 715.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE: New Holland, Gehl 1090, Hesston.

CARL-DON EQUIPMENT LTD.
Mountain, Ont.
(613) 989-2049

ENCAN ANNUEL animaux de race. Dimanche le 18 avril, 13h00, poules, lapins, chèvres, canards, oies, faisans, dindes, pigeons, chiens etc. ENCANTEUR R. LEHOUX, route 104, West Brome, Cowansville. (514) 263-3180. 15/4

Quatrième vente annuelle du Centre-Ouest ontarien de taureaux et génisses Angus noir et rouge et RX3 soumis à l'épreuve de performance, le 12 juin à 13 heures précises, à la Ferme Reidholm, route 9, à 7 milles à l'ouest d'Arthur. Augmentez le poids au sevrage sans perdre de veau ni de vache. Prévoyez d'inclure dans votre programme d'amélioration de 1982 des taureaux et génisses Angus ou TX3. Troupeaux reconnus exempts Angus rouges. Grahams St. Marys (519) 284-1467 et Angus Reidholm, R.R. 1, Moorefield (519) 638-2500. Dispositions possibles de livraison. 3/6

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1982, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595 — 792-2066
JNO

ENCAN
NOUVEAU
NOUVEAU

JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encan. Réservez votre date le plus tôt possible.

MAURICE RAINVILLE
Encanteur licencié
1640, R.R. 1 Nord,
St-Hyacinthe, Québec, J2S 8B1 J.N.O.

COLBERT & FRÈRES INC.
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
GILBERT COLBERT
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711. JNO

VOUS VOULEZ faire encan je suis à votre disposition pour tout genre d'encan. INFORMATIONS: JULES GRIMARD ENCANTEUR LICENCIÉ, Ham Nord (819) 344-2227 7 & 8 Am & 17h. & 18H. 24/6

CULTIVATEURS. Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément aussi acheteur de ferme au complet. ALAIN DEBLOIS encanteur licencié STE-CLAIRE: 885-4027 - 883-3653. J.N.O.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240. JNO

CULTIVATEURS. Vous voulez vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément partout dans la province. Faites confiance à un spécialiste:

LÉO DASTOUS
Encanteur licencié bilingue
Laurenceville, Cté Lotbinière.
Tél.: (819) 365-4419 22/4

CULTIVATEURS LAITIERS
(Chaque lundi)
À l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133 route Trans-canadienne, il y a vente de vaches laitières par encan à 8h30 p.m. Nous offrons chaque semaine plus de 100 vaches de toutes les qualités et races. Si vous avez à vendre ou besoin de quelques vaches laitières certainement l'endroit idéal pour vos ventes et achats d'animaux laitiers. Toutes ces vaches sont claires de test pour Brucellose et garanties en bonne santé.
LES ENCANS DE LA FERME INC.
(514) 772-2451
JNO

CULTIVATEURS!
CHAQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales.
PORCELETS: 11.00 A.M.
CHEVAUX: toutes catégories, 6 hres p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m.
VACHES laitières: 8.30 p.m.
LES VENTES commencent à 11.00 A.M.
INFORMATIONS
LES ENCANS DE LA FERME INC.
Bureau chef:
St-Pie, Cté Bagot.
Tél.: (514) 772-2451. JNO

SI VOUS DÉSIREZ VENDRE VOTRE TROUPEAU OU ROULANT DE FERME PAR ENCAN OU PRIVÉMENT, IL ME FERAIT PLAISIR DE VOUS VISITER.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
Tél: (514) 263-0670
ou 763-1434 22/7

MESSIEURS qui projetez faire encan de ferme ou tout genre d'encan, je suis à votre disposition, taux variant selon le volume de l'encan. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, St-Barnabé Sud. Tél: (514) 792-3269 ou 792-2095. 24/6

NOUS AVONS TOUJOURS UN GROS INVENTAIRE DE VACHES ET TAURES FRAÎCHE OU DUES POUR VÊLER AINSI QUE TROUPEAU COMPLET.

INFORMATION:

JULES CÔTÉ
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
Tél: (514) 263-0670
ou 263-1434
FERME DUNHAM:
(514) 295-2107
22/7

VENTE du printemps,
commanditée par:
LE CLUB HEREFORD DES CANTONS DE L'EST

Samedi 1er mai, Terrain de l'Exposition, Sherbrooke, à 1h00 p.m. Art Bennett, encanteur, 45 Hereford pur sang enregistrés, mâles et femelles de très haute qualité. Pour catalogue ou informations, s'adresser à:

EILEEN MORGAN
(819) 563-5651
maison (819) 562-6384 29/4

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC. Encanteur licencié, 51 boul. Granby, Roxton-Falls, Cté Johnson. Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS. Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan de ferme ou industriel. Service de 2 encanteurs. ARTHUR BENNETT encanteur bilingue Sawyerville (819) 889-2272. MICHEL LAFAILLE encanteur bilingue Coaticook (819) 849-3606. JNO

ATTENTION! CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681. JNO

JE SUIS à votre entière disposition pour la vente par encan de votre troupeau, ou de votre roulant de ferme. Je vous signale par la même occasion, que je suis aussi acheteur de votre ferme au complet. Inf.: (819) 362-7674. MAURICE ROUSSEAU, encanteur licencié, Rte 265, Plessisville, G6L 2Y2. 2/9

CULTIVATEURS
Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue licencié
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe.
Tél.: (514) 773-5660.
JNO

LUCIEN HOULE
St-Albert, Cté Arthabaska,
P. Qué.
Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulants. Tél.: (819) 353-2270. JNO



À tous les producteurs de sucre et sirop d'érable du Québec

Messieurs,

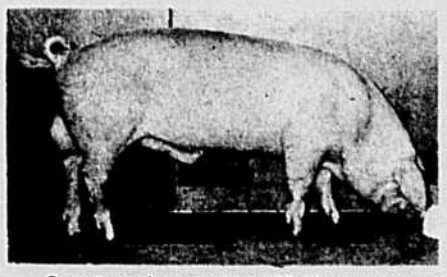
Veuillez prendre note que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Fédération des producteurs de sucre et sirop d'érable du Québec se tiendra le:

Date: Jeudi, le 29 avril 1982
Endroit: Hôtel/Motel Rond-Point
53 route Kennedy
Lévis
Heure: À compter de 10h00
L'inscription se fera dès 9h00

Tous les producteurs de sucre et sirop d'érable du Québec sont invités à cette assemblée.

Jean-Claude Tessier, secrétaire

VENTE DE PORCS REPRODUCTEURS



le samedi 24 avril 1982

MARITIME CATTLE MARKET LTD.,
Voie d'évitement de Murray
R.R. 3, TRURO, Nouvelle-Écosse

Seront vendues en tout 120 têtes: verrats, jeunes truies pleines et non gestantes, tous issus de troupeau Landrace, Yorkshire, Hampshire et Duroc.

La vente mettra en vedette plusieurs sujets issus d'animaux Landrace importés des Îles britanniques il y a deux ans. Comme l'Angleterre et l'Écosse sont de nouveau fermés aux éleveurs canadiens, ces nouvelles lignées pourraient constituer un précieux apport à n'importe quel troupeau. La vente comprendra aussi des sujets reproducteurs issus d'animaux de Suède et d'Irlande.

Enrichissez votre étable de ces gages de profit!

Autres renseignements catalogues — écrivez à:

DONALD S. COX, SECRETARY
Nova Scotia Swine Breeding Stock Sales Society
P.O. Box 550, TRURO, Nova Scotia
B2N 5E3

HORTICULTURE



*par Gérald Tétreault**

Les négociations 1982

À l'intérieur du dernier article présenté dans le cadre de cette chronique, la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec vous informait brièvement des différentes étapes à franchir lors des négociations annuelles et des différentes conventions contenues au sein de la Fédération. Au moment d'écrire cette chronique, quatre des sept tables sectorielles ont conclu des ententes pour la prochaine année et les discussions au niveau de la table centrale ont progressé très rapidement. Nous vous présentons donc les résultats connus jusqu'à maintenant.

La table centrale

Actuellement, les discussions menées à la table centrale ont permis d'élaborer, de défricher et d'échanger sur les problèmes ou modifications que chacune des parties en présence a vécu à l'intérieur de la convention de 1981. Sauf pour trois articles faisant encore l'objet de litige, un consensus s'est établi pour l'ensemble des autres clauses dites normatives. Entre autres, des améliorations ou des modifications ont été apportées aux articles 4.3 et 5.2.

À l'intérieur de l'article 4.3, les deux parties se sont entendues sur une nouvelle formulation. Celle-ci permettra au producteur, lors de la signature de son contrat, de se voir remettre par l'acheteur sa méthode d'échantillonnage ainsi que ses normes de détermination des matières étrangères. Pour la Fédération, nous croyons que l'inscription de ces deux items à l'intérieur du contrat permettra au producteur d'avoir une vision claire et nette de l'ensemble des clauses qu'il s'engage à respecter, et du cadre dans lequel son acheteur traitera le produit livré à l'usine.

Outre cet élément, l'article 5.2 touchant l'étape préliminaire dans la procédure de bonne entente est modifié pour en améliorer son efficacité. Ainsi, cette année, lorsqu'un acheteur passe définitivement un champ, il devra immédiatement en aviser verbalement le producteur et le lui confirmer par écrit dans les trois jours.

Les tables sectorielles

Les concombres

Contrairement aux années antérieures, la première convention signée fut celle des concombres. Les prix pour la prochaine récolte seront:

No 1: 446 TN
No 2: 316 TN
No 3: 166 TN
No 4: 73 TN
No 5: 79 TN

Aux prix se sont ajoutées plusieurs modifications concernant les dates de paiement où les producteurs recevront leur dernier versement au plus tard le 1er octobre.

De plus, cette année, des billets de réception seront remis au producteur, dans les trois jours suivant la date de livraison. L'article 4.4 est reformulé pour permettre à la saison de la récolte de s'échelonner sur une période de 40 jours suivant l'ouverture du poste de réception de l'acheteur. Finalement, sur la question des rebuts, une charge de 10$ la tonne sera facturée à un producteur lorsque les rejets d'une livraison excèdent 10% de la livraison, si ce producteur ne veut pas récupérer ces rejets.

En terminant, nous ne pouvons passer sous silence la grande première qui a eu lieu dans les concombres, lundi le 4 avril, lorsque la compagnie "Catelli" a convié les producteurs de Saint-Jacques et de Saint-Bonaventure à une soirée conjointe pour la signature des contrats individuels où un diaporama a été présenté, suivi d'un léger goûter. La Fédération était sur place et nous ne pouvons que féliciter les organisateurs de cette action et de l'encourager au niveau des autres productions.

Les haricots jaunes et verts

Les prix négociés sont de 204$ pour les haricots jaunes et de 179$ pour les haricots verts, et ce la tonne nette. Outre ceci, des améliorations ont été apportées aux modalités de paiement, afin de permettre aux producteurs de recevoir leur premier versement avant le 1er novembre pour acquitter leurs obligations. Finalement, pour les haricots, pois et maïs, les articles touchant les champs passés ont été modifiés.

Les tomates rouges

Les prix minimas pour 1982 seront de 109$ la tonne nette pour les tomates de catégorie numéro 1, et de 79$ la tonne nette pour les tomates de catégorie numéro 2. Cette année, l'écart de 34$ qui existait entre la catégorie No 1 et la catégorie No 2 est réduit à 30$. Aussi les discussions ont porté sur la date d'ouverture des postes de réception, suite à certaines difficultés vécues par les producteurs l'an passé, les acheteurs sensibilisés à ce problème mettront tout en oeuvre pour éviter que ces événements se reproduisent.

Les tomates vertes

Le prix déterminé cette année est le suivant:

No 1 — 130$
No 2 — 125$
No 3 — 120$
No 4 — 115$

À ces prix, les modalités de paiement sont modifiées, et par conséquent, ceux-ci seront effectués avant ou le 15 octobre 1982.

Les asperges, le maïs et les pois verts

Les discussions n'étant pas terminées, nous vous ferons part des résultats dans une prochaine chronique.

** L'auteur est secrétaire à la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec.*

Grains...

suite de la page 38

connu un regain de prix. Celle de mai clôturant jusqu'à $2.80 3/4 (4/6/82) et celle de juillet à $2.91 (4/6/82). Cette poussée à la hausse a été le résultat d'événements simultanés et favorables. Une correction technique, à la hausse, fut d'abord anticipée par une majorité de spécialistes. Suivirent, une série de tempêtes dans le mid-ouest américain, réduisant du même coup la capacité immédiate des céréaliculteurs américains à commercialiser leurs grains. Finalement le conflit anglo-argentin concernant les Îles Malouines, a non seulement contribué à une hausse temporaire du marché de l'or (effet positif sur les grains), mais a de plus semé de l'inquiétude autour des exportations de grains argentins. La Grande-Bretagne menaçait en effet, d'exercer un blocus naval autour des ports argentins. L'Union soviétique qui, en 1981, a acheté 75% des exportations argentines de grain, a d'abord manifesté son inquiétude, puis son opposition. Notons que l'Argentine entre dans le club des 5 grands pays exportateurs de grains et que le maïs y est une des principales cultures.

Scène nationale

Statistique Canada a récemment publié les intentions d'ensemencement en grandes cultures. Les résultats sont basés sur une enquête postale menée après le 15 mars 1982. Au Québec d'abord;
blé: réduction de 27% des superficies;
avoine: augmentation de 18%;
orge: augmentation de 29%;
maïs: augmentation de 17%;
grains mélangés: augmentation de 11%.

En Ontario on note par ailleurs une importante substitution du maïs vers les autres cultures, on y enregistre en effet une baisse de 7% des intentions d'ensemencement en maïs.

Port de Montréal

Suite à des télex (31/3/82) envoyés aux ministères de l'Agriculture, des Transports et des Travaux Publics, exprimant notre inquiétude en ce qui a trait à la démolition du silo élévateur #1 au port de Montréal, nous avons reçu un accusé de réception du ministre Eugene F. Whelan, nous assurant "qu'une réponse vous parviendrait dans les plus brefs délais." (31/3/82)

D'autre part, plusieurs parmi vous nous ont déjà fait part de leur opposition à cette démolition. N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous tenir à jour dans le dossier et de répondre à vos interrogations.

Numéro à composer: (514) 849-4533

Louis Lahaie, agr.
Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Il y a moins d'accidents au foyer, mais il y en a toujours trop

Lentement, mais progressivement, les foyers canadiens deviennent plus sûrs, d'après le Conseil canadien de la sécurité. Mais ne soyez pas satisfaits pour autant car le domicile reste le milieu le plus dangereux après la circulation routière.

La bonne nouvelle est basée sur les données d'accidents pour une période de cinq ans, de 1975 à 1979, qui indiquent une diminution du taux de décès accidentels au foyer de 9.7 à 8.5 par 100 000 habitants.

La mauvaise nouvelle c'est que plus de 2 000 personnes meurent chaque année d'accidents au foyer. De plus, le Conseil estime qu'il y a près de 400 000 blessures incapacitantes et que tout cela coûte au pays près de 1,7 milliard de dollars par année en pertes de salaires, en frais médicaux, en pertes au feu etc. Cet argent aurait sûrement pu être utilisé de manière plus constructive, par exemple dans la recherche médicale relative au feu et dans la fabrication de produits plus sûrs.

Les données indiquent que les chutes sont restées le groupe d'accidents le plus important avec 35% des décès accidentels au foyer et près de 50% des blessures incapacitantes. Alors, faites attention où vous mettez les pieds.

LA SEMAINE VERTE
Dimanche le 18 avril à midi

- Le dossier: les difficultés chez les producteurs de porcs. Commentateur: Jean-Guy Roy, réalisateur: Jean-Paul Plouffe.
- La chronique horticole: un jardin de petits fruits avec Tony Huber.
- Commentaires sur l'actualité agricole.
- Court sujet: le développement de l'industrie du lait de chèvre en Ontario avec Denis Marier.



La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'etiquette font partie des conditions de vente.
Pioneer est une marque déposée; les numéros identifient les variétés. *Marque de commerce déposée dont l'usager inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Bovins

Nous avons tous un jour ou l'autre entendu la réflexion suivante: "lorsque nos voisins du Sud ont le rhume, le Canada éternue". Par cette expression, nous comprenons qu'il existe une relation très étroite entre les économies et que l'impact quotidien de l'Oncle Sam nous influence.

C'est également vrai pour notre industrie bovine. Celle-ci est fonction du marché nord-américain en particulier celui des États-Unis. Dans les lignes qui suivront, nous allons décrire la situation de ce marché au point de vue du volume.

La production de bovins d'engraissement aux États-Unis est concentrée dans 23 états. Au 1er janvier 1982, ces 23 états produisaient 96% du volume qui représentait 10,4 millions de têtes à l'engraissement. Quatre états du "Mid-West" produisaient plus de 50% du volume total. Ces états sont le Texas avec un volume de 1,7 million de têtes, le Nebraska avec 1,6 millions de têtes, le Kansas avec 1,1 million de têtes et l'Iowa avec 1,1 million de têtes. Si nous comparons ces données avec celles de Statistique Canada concernant la production bovine au Canada, nous constatons qu'au 1er janvier 1982, le Canada avait 1,4 million de bouvillons à l'engraissement et le Québec environ 65 000 bouvillons.

Concernant le nombre de vaches aux États-Unis, il comprenait près de 39 millions de têtes en incluant les 10 millions de vaches laitières. Depuis 1975, il y a eu une diminution de ce nombre de 4,7 millions de vaches soit 11%. Cette diminution en volume ne fut pas répartie proportionnellement entre les différents états productifs, elle fut répartie selon d'autres critères.

Dans le Nord-Ouest, la production s'est stabilisée avec une légère augmentation due à une meilleure efficacité d'une part, et d'autre part parce que le choix de changer de production est très restreint. Dans certains états, la diminution du nombre de vaches fut plus dramatique depuis 1975, c'est le cas du Texas où il y a eu une diminution de plus de 1 million de vaches soit de 15%. Dans cet État comme dans certains autres, le contexte économique en général, la diminution de la demande, la relocalisation et la réorganisation des transformateurs ont semblé avoir influencé cette diminution du volume. Dans certains États du Sud-Ouest, le problème vient du fait que les agriculteurs ont le choix de produire du boeuf ou des cultures végétales. Depuis 1975, la tendance est de produire des cultures végétales. Les principaux facteurs de ce changement sont le prix du boeuf —vs— le prix des produits végétaux (céréales et légumes), le coût des terres, le climat non propice à l'élevage, le coût du transport, etc...

Après ce bref résumé de la situation, nous constatons que dans le contexte actuel, le poids des producteurs de bovins du Québec n'influence que très légèrement la balance concernant le volume de production donc le prix. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire, qu'il faut laisser la main invisible diriger notre production selon les humeurs du temps! Il y a des améliorations que l'on peut faire maintenant afin d'obtenir le vrai prix du marché. Il reste des étapes à franchir tant au niveau de la province que du pays pour obtenir le coût de production. À ce moment-là, le petit David sera équipé d'une fronde et pourra discuter avec Goliath!

En terminant, voici quelques informations sommaires concernant la production bovine en Ontario pour le mois de février 1982 ainsi que deux cartes qui résument l'article de cette semaine.

Les prix pour les bouvillons destinés à l'engrais (800 livres) étaient de 0,71$ le cent livres, l'ensilage de maïs était de 18,98$ la tonne, le coût de l'alimentation par 100 livres de grain était de 46,30$ et le prix de vente pour un bouvillon A1 était de 77,35$ le cent livres.

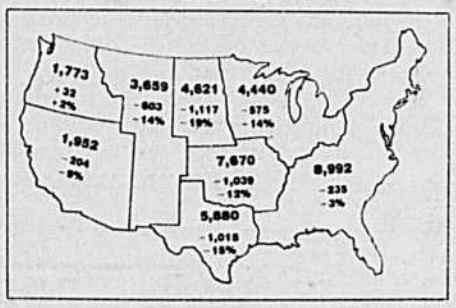
André Pettigrew
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Total des bovins et veaux en engraissement dans 23 états au 1er janvier 1982,
'000 têtes



Total en engraissement dans 23 états: 10 040
% sur le total 96%.

Nombre de vaches bovines en 1981 et changement survenu depuis 1975
'000 têtes



Incluant 10 millions de vaches laitières
Source: Cattle-Fax

Porcs

La fin de semaine de Pâques déjà! Espérons que tout le monde a "solidarisé" avec les producteurs de porcs en mangeant son jambon, dimanche comme le veut la tradition. Probablement que chez les producteurs du sud du Québec on doit sentir la "fièvre des semences" monter et les visites aux remises à machinerie doivent se faire de plus en plus fréquentes. On ajuste, remplace, réajuste, tout en caressant le rêve étrange d'"être le premier d'l'champ". Le printemps a de ces effets bizarres parfois! Remarquez qu'aux États-Unis, les semences sont déjà commencées et possiblement finies dans quelques états du Mid-West à l'heure qu'il est. D'ailleurs les producteurs de porcs américains sont probablement tous en train de semer leur maïs.

Bizarres ces Américains, ils sont capables de louer des troupeaux complets de vaches ou élever un million de poules pondeuses cependant en production porcine ils demeurent majoritairement naisseurs-finisseurs, produisant leur propre grain, à la vie à la mort. Donc pendant que notre "American hog farmer" s'en donne à coeur joie sur son semoir, il n'est pas en train de livrer son porc à l'abattoir ou au terminal, ce qui laisse donc prévoir pour le temps des semences aux États-Unis un marché plus volatile puisque les arrivages deviendront beaucoup plus irréguliers. On peut donc s'attendre à ce que le prix américain devienne beaucoup plus variable jusqu'au mois de juin où les tendances devraient se raffermir. Le marché des prochains mois sera aussi sérieusement influencé par les acheteurs japonais qui eux aussi sont bien connus pour leur instabilité. Les acheteurs japonais ont toujours eu la méchante habitude du "spot buy" c'est-à-dire qu'ils peuvent acheter aujourd'hui pour demain un contrat énorme une semaine et nous laisser "poiroter" le reste du mois ou du trimestre, donc possiblement de grandes joies en perspective, mais aussi bien des espoirs inassouvis peut-être. Ces deux facteurs contribueront donc sans contredit à rendre le marché beaucoup plus nerveux au cours des prochains mois. Ce qui ne veut tout de même pas dire que la présente tendance à la hausse ne se continuera pas, cependant on peut tout de même s'attendre à des rajustements du prix plus fréquents au cours des prochains mois, histoire de ne pas trop s'ennuyer quoi, tout de même!

Tout l'optimisme du marché se traduit dans le marché à terme qui donne toujours l'image de perspectives à la hausse jusqu'à la fin de l'année. Toujours le fameux Hog and Pig Report du mois de mars qui continue de faire effet. D'ailleurs le voici légèrement plus en détail que la dernière fois où il en fut question.

Hog and pig report — 1er mars 1982
Différences d'inventaire par rapport à la même date l'année dernière

Tous les porcs — 10%
Porcs destinés à la reproduction — 14%
Porcs de marché — 10%

Porcs de marché par catégories

— 60 livres — 12%
60 à 119 lb — 7%
120 à 179 lb — 10%
180 lb et plus — 9%

Mise bas et intentions de mise bas

Décembre — février — 10%
* Mars — mai — 14%
* Juin — août — 12%
* Intentions

Donc tout ce qu'il faut pour briller d'optimisme. Du côté du marché comptant, à court terme les réactions demeurent plus mitigées, réagissant plus souvent à la demande journalière de carcasses et de coupes fraîches qu'aux données fondamentales du marché.

Du côté canadien, j'ai malheureusement peu d'information pertinente à vous transmettre, cet article ayant été écrit plus de deux semaines avant sa parution. Cependant, même au début d'avril la justesse des inventaires du début janvier semblait déjà transparaître puisque des pressions sur les abattages ontariens et québécois semblaient se matérialiser.

J'espère que les nouvelles de cette semaine ne vous auront pas semblé manquer de fraîcheur.

La semaine prochaine pour fêter l'arrivée du printemps, du vert et du tendre, donc!

Agnès Jarnuszkiewicz
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Agneaux

NDLR — Cette nouvelle chronique sur les agneaux et moutons, préparée en collaboration avec la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, paraîtra régulièrement à l'avenir à toutes les deux semaines.

Cette année encore, les prix obtenus par les producteurs pour les agneaux de Pâques ont grandement oscillés d'une semaine à l'autre.

Si on se réfère aux encans publics, meilleur outil présentement disponible pour analyser le marché de l'agneau au Québec, on se rend compte que les prix sont grandement reliés à la période de mise en marché, au nombre d'agneaux qu'on retrouve à l'encan et à la qualité de ces agneaux.

Durant la semaine du 8 mars, alors qu'il était tôt pour le marché de Pâques, les agneaux de lait de 40 livres se vendaient en moyenne 1,75$ la livre. La semaine suivante, les agneaux identiques se transigeaient à 1,45$ la livre pour subir une autre baisse à 1,36$ et 1,35$ dans les semaines du 22 et du 29 mars. Dans la semaine du 5 avril, semaine précédant Pâques, l'approvisionnement plus faible à Saint-Hyacinthe, une meilleure uniformité des agneaux et un plus grand nombre d'acheteurs faisaient remonter les prix à 1,71$ la livre pour des agneaux d'un poids moyen de 43 livres. Durant cette période, il s'est transigé aux alentours de 5 000 agneaux de lait dans les différents encans publics et quelque 3 000 moutons d'autres catégories soit des agneaux légers et lourds ainsi que des brebis et béliers.

Le marché de Toronto suivait les mêmes tendances mais les producteurs obtenaient des prix inférieurs de 10¢ à 15¢ la livre en moyenne. Les agneaux de lait sur ce marché sont cependant plus lourds, soit un poids moyen de 50 à 55 livres.

Pour avoir une bonne approximation des prix payés au Québec, on peut se référer au marché de Toronto auquel on ajoute 10¢ par livre pour les frais de transport. Pour obtenir ces renseignements, le MAPAQ met à la disposition des éleveurs, un répondeur téléphonique qui donne le prix payé dans les diverses catégories de moutons et agneaux sur le marché de Toronto.

Vous pouvez avoir des informations en composant le numéro 384-5150 pour les producteurs de la région de Montréal et en précédant ce numéro du code 1—800 pour les autres régions. Dans ce dernier cas, il n'y a pas frais d'interurbain.

Guy Richard,
Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Grains

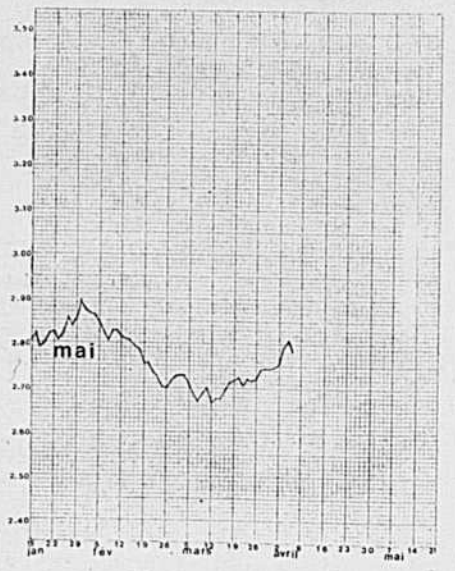
Dans la dernière chronique des grains, nous soulignions l'importance d'un taux de participation élevé au programme américain de réduction des superficies. Les dernières données prévoyaient alors, un taux de participation accrue, estimée à près de 40%. Or les plus récentes enquêtes font état d'une participation accrue, estimée à près de 40%. Notons que ce niveau équivaut à l'objectif initial que s'était fixé le ministère américain de l'Agriculture. De plus, ce taux pourrait progresser jusqu'à ce que la période d'ensemencement couvre tous les États producteurs. Des conditions climatiques anormales et défavorables pourraient alors devenir déterminantes.

Bourse de Chicago

Les options de maïs ont récemment

suite à la page 37

MAIS: prix des options à Chicago



REVUE DES MARCHÉS

VENEZ NOUS VOIR.
NOUS EN PARLERONS!
Le Plan Vert
la caisse populaire desjardins

Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 3 avril 1982

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières
Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS

Moins de 2 kg frais (A)	1,928$
Moins de 2 kg cong. (A et utilité)	1,989$
2 kg et plus frais (A et utilité)	2,165$
2 kg et plus cong. (A et utilité)	2,103$

DINDONS

Moins de 5 kg cong. (A)	2,191$
5 kg et moins de 8 cong. (A)	2,214$
8 kg et plus cong. (A)	—

Semaine se terminant le 16 avril 1982

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 2.3 kg	95c-96c
2.3 kg — 2.8 kg	95c
2.8 kg — 3.2 kg	95c
3.2 kg et plus	1,04-1,06$

POULES

moins de 2.3 kg	20½c
2.3 kg et plus	54c

JEUNES DINDONS

moins de 5.4 kg	1,375$
5.4 kg et moins de 9 kg	1,405$
9 kg et plus	1,455$

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 12 avril 1982

	Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal		*Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec*
	Producteurs Ontario	**Producteurs Québec**	**Distributeurs Québec**
A-Extra-Gros	94c	95c	1,21$
A-Gros	92c	90c	1,16$
A-Moyens	80c	81c	1,07$
A-Petits	50c	54c	80c
A-Très Petits	15c	18c	44c
En vrac			.03 de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LIVRAISONS MENSUELLES DE LAIT DE TRANSFORMATION

1981-82

(en kg de matière grasse)

Mois	Mensuelle	Évolution mensuelle des livraisons de 1981-82 comparée à 1980-81	Cumulative	Évolution des livraisons cumulatives de 1981-82 comparée à 1980-81
Août	8 301 825 kg	+2.40%	8 301 825 kg	+2.40%
Sept.	7 297 148 kg	+0.71%	15 598 973 kg	+1.60%
Oct.	6 313 202 kg	+5.80%	21 912 175 kg	+2.77%
Nov.	5 338 048 kg	+11.69%	27 250 223 kg	+4.41%
Déc.	5 555 280 kg	+7.78%	32 805 503 kg	+4.97%
Janv. 82	5 093 493 kg	+5.66%	37 898 996 kg	+5.06%
Fév. 82	5 019 679 kg	+11.70%	42 918 675 kg	

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

semaine se terminant le 9 avril 1982

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: $4.11/kg (contenants de 25 kg) et 93 points: $4.13/kg. Prix de vente par la Comission Canadienne du Lait $4.13/kg 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) $4.31-$4.53/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie. sacs $2.46/kg. Procédé rouleau nil. Aliments du bétail: non disponible.

Poudre de lait de beurre, animal non disponible. Poudre de lait de beurre comestible, non disponible.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible non disponible. Animale non disponible.

Jeudi 8 avril 1982

Prix du fromage: blanc $1.920/lb colorés $1.923/lb.

PRIX DU SUCRE BRUT DE BETTERAVE MONT ST-HILAIRE

PRIX NON DISPONIBLE

PRIX DES AGNEAUX VENDUS À L'ENCAN DE TORONTO

En date du 5 avril 1982, il s'est vendu: 2069 agneaux dont 56 bons agneaux légers (80 lb et moins, poids moyen 67 lb) 91,98$/100 lb; 2013 agneaux de lait (poids moyen 52 lb) 146,88$/100 lb.
Il s'est aussi vendu 363 brebis et moutons (poids moyen 128 lb) 33,25$/100 lb.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 13 avril 1982

LÉGUMES:

CAROTTES: 9,00-9,50/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 2,00-3,50/25 lb, grosses 6,00-7,00/50 lb.
CHOUX: verts 4,50-5,00/sac 50 lb, gros 4,00-5,00/sac 50 lb.
ÉCHALOTES FRANÇAISES: 6,00-6,50/caisse de 12 sachets de 250 gr, 8,50-9,00/boîte de 10 lb
ENDIVES: 10,00-11,00/caisse de 8 lb
LAITUE: frisée de serre 12,50-13,00/caisse de 24 unités
PANAIS: 9,00-10,00/12 sachets de 2 lb, 7,00-8,00/20 lb.
POIREAUX: 2,50-3,50/12 unités
RUTABAGAS: 5,00-5,50/50 lb, gros 2,00-3,00/50 lb, 3,00/25 lb

OIGNONS

Prix en vigueur le 1er avril 1982. OIGNONS: jaunes moyens 5,75/50 lb; 6,75/24 sachets de 2 lb; 6,75/10 sachets de 5 lb; petits 80c/10 lb; Jumbo 8,00/50 lb. Ces prix sont fixés FAB l'emballeur ou le poste d'emballage. Prix fournis par le comité des prix du plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec.

PRIX DU SIROP D'ÉRABLE

8 contenants, 540 ml (19 onces), vente directe au consommateur dans différents marchés publics au Québec.

Montréal:	18-19$
Centre Sud du Québec:	17-20$
Trois-Rivières	20-22$
Québec:	18-19$

L'information sur les prix du sirop d'érable est disponible sur le codaphone du MAPAQ, tous les lundis à compter de 10h00 au numéro (514) 384-2360.

Les prix de la pomme de terre

Prix en vigueur le 18 janvier 1982

Pomme de terre lavée	Détaillant	Grossiste
5 lb	$0.51	$0.43
10 lb	0.80	0.68
20 lb	1.53	1.30
50 lb	3.40	2.90

Pomme de terre brossée	Détaillant	Grossiste
5 lb	$0.47	$0.40
10 lb	0.73	0.62
20 lb	1.41	1.20
50 lb	2.85	2.40

Sur emballage (master): 0,70$ de plus le 100 lb
Pommes de terre lavées JUMBO:
$4.00 le 50 lb FAB grossiste
$4.70 le 50 lb détaillant-restaurateur
$6.00 le 75 lb FAB grossiste
$7.05 le 75 lb détaillant-restaurateur
Pommes de terre brossées JUMBO:
$3.50 le 50 lb FAB grossiste
$4.10 le 50 lb détaillant-restaurateur
$5.25 le 75 lb FAB grossiste
$6.20 le 75 lb détaillant-restaurateur
Pommes de terre en vrac:
$3.30 le 100 lb — Canada no 1 — FAB poste d'emballage

POMMES

Les prix des pommes du Québec, en vigueur le 21 février 1982, sont comme suit:

McIntosh et autres variétés tardives	Détaillant	Grossiste
9 X 4 lb	19,00$	16,63$
8 x 5 lb	20,00	17,50
12 x 3 lb	19,00	16,63
Cell pack 120	23,00	20,13
Cell pack 140	21,00	18,38
Minot en vrac	18,00	15,75

Le prix pour la pomme à jus a été fixé à 10c la livre (200$/tonne). Prix disponibles sur CODAPHONE (514) 384-5156.

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mtl et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 12 AVRIL 1982
BOVINS: 271 VEAUX: 502

BOVINS: En ce lundi de Pâques, les réceptions étaient beaucoup moins nombreuses que lundi dernier et composées de vaches laitières de qualité moyenne à bonne. Avec une bonne demande et des réceptions peu nombreuses, les vaches gagnaient $2 dès l'ouverture, après une hausse de $3 enregistrée la semaine dernière.
VEAUX: Pour les raisons ci-haut mentionnées, les réceptions étaient moins nombreuses et composées surtout de sujets de qualité commune à moyenne. Les prix de toutes les catégories de veaux se maintenaient généralement stables avec ceux qui prévalaient la semaine dernière.

N.B.: Les prix donnés sont au 100 lb

BOUVILLONS

A-1-2	—
B	—
Commerc.	—
D'engr.	—
Communs & moy.	—

TAURES

A-1-2	—
B	—
Commerc.	—

VACHES

D-1-2	50.00-55.00
D-3	45.00-49.75
D-5	43.25-47.00

TAUREAUX

	—

VEAUX DE LAIT

Choix	85.00-114.00
Bons	85.00-114.00
Moyens	60.00-80.00
Communs	40.00-60.00
Léger de remp. (de type taitier)	
Bons	65.00-98.00
Comm. et moy.	—

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi 12 avril 1982		la semaine dernière	
Porcs	78,85-79,50	Porcs	77,30-78,70
moyenne	79,23	moyenne	78,03
Truies	—	Truies	—
moyenne	63,25	moyenne	63,00

Prix payés en Ontario

Porcs	—	Porcs	76,05-78,80
moyenne	78,60	moyenne	77,41
Truies	—	Truies	61,25-63,00
moyenne	62,20	moyenne	62,10

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 12 avril 1982

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	175,25	—	—	175,25
Orge	162,65	—	—	160,75
Avoine canadienne	172,00	—	—	171,50
Maïs américain (Jaune, no 3)	144,55	—	151,65	144,55
Maïs ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	144,90	149,60	—	—

MONTRÉAL	Semaine courante	Semaine dernière	Meme semaine 1981
Son de blé	151,00	148,00	165,00
Gru rouge de blé	150,00	148,00	165,00
Tourteau de soya 48%	329,95	325,65	359,55
Tourteau de soya 44%	301,25	299,20	325,40
Tourteau de colza 34%	235,80	229,30	209,45
Luzerne déshydratée (100,000-A)	181,00	180,00	208,00

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

	Blé CWRS #3 Tonne métrique	Avoine alim. #1 Tonne métrique	Orge alim. #1 Tonne métrique
13 avril 82	151.30	115.70	124.00
12 avril 82	—	—	—
9 avril 82	149,60	115,90	123,40
8 avril 82	149,30	116,00	123,60
7 avril 82	148,70	115,00	123,50

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

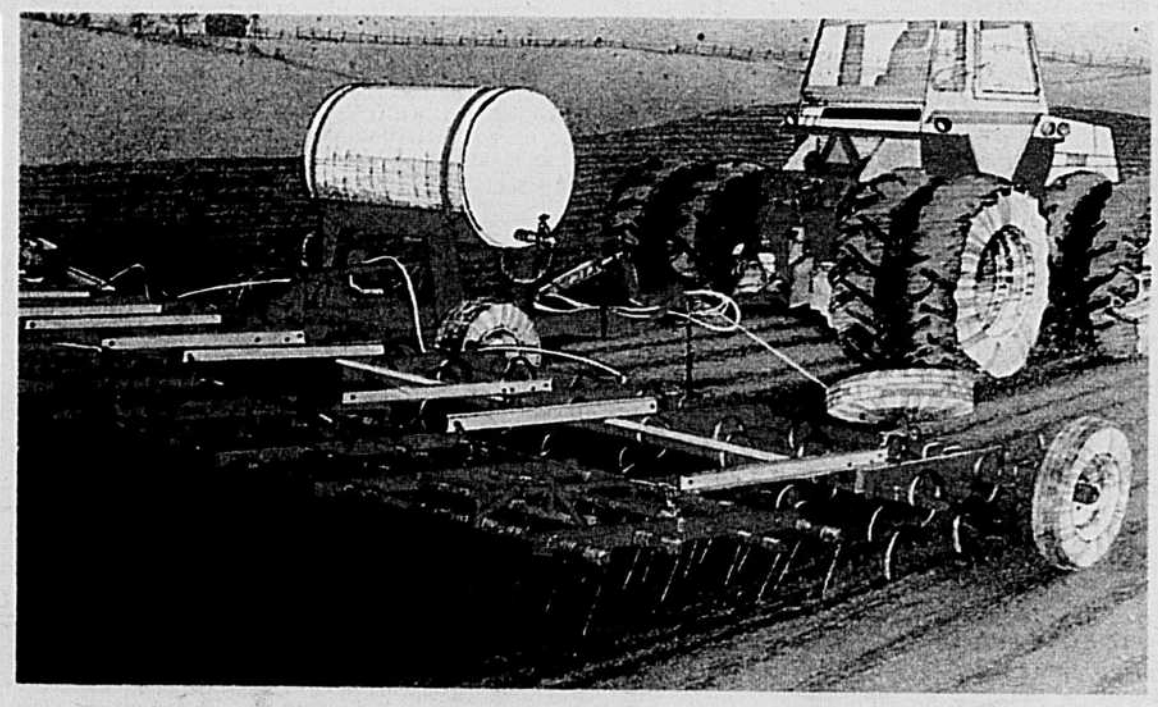
Source: Office des provendes du Canada

Répression imbattable des graminées. Incorporation peu profonde en un seul passage.

Choisir l'herbicide Lasso® ...c'est choisir tout.

Répression insurpassable des graminées.

L'herbicide Lasso® réprime à tout coup les graminées comme les sétaires verte et glauque, le panic d'automne, le pied-de-coq et la digitaire. Une vaste gamme de mélanges en réservoir appliqués en surface peut aussi éliminer nombre d'espèces nuisibles à feuilles larges, notamment l'abutilon et la morelle.





SÉTAIRE



PANIC D'AUTOMNE



PIED-DE-COQ



DIGITAIRE

Incorporation à faible profondeur en un seul passage.

Incorporé seul à faible profondeur, Lasso vous donne une répression remarquable des graminées. Les producteurs de maïs peuvent aussi éliminer les espèces à feuilles larges par l'incorporation peu profonde de la combinaison Lasso et atrazine. En passant une seule fois, vous économisez du temps et du carburant, réalisant aussi des économies d'argent. Du plus le sol est moins travaillé que dans l'incorporation ordinaire.

Évidemment, vous pouvez aussi appliquer Lasso en surface, si vous le désirez. Avec Lasso, les deux modes d'application réussissent tout aussi bien.

Bonne valeur.

En plus de sa répression insurpassable des graminées et de ses avantages d'application, Lasso vous apporte d'autres gages de valeur. Ainsi, son dossier de sécurité pour la récolte (sans activité résiduelle) est excellent. Il vous laisse entièrement libre de cultiver ensuite le soja ou le maïs.

Lasso vous offre aussi un choix de contenants!

Vérifiez auprès de votre détaillant si les avantages du Système 200 s'appliquent dans votre cas pour l'herbicide Lasso.

Vous conviendrez sûrement que Lasso, par sa performance d'ensemble remarquable et sa souplesse d'usage, comporte une valeur hors pair pour vous.

LISEZ ET SUIVEZ TOUJOURS LES DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE DE LASSO®.
Lasso® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.
Monsanto Canada Inc., usager autorisé.
©Compagnie Monsanto, 1982.
Monsanto Canada Inc.
Winnipeg, Montréal, Toronto, Regina, Saskatoon, Calgary. L-N3-T82F

Monsanto

Lasso

LASSO. LE CHOIX INSURPASSABLE POUR CONTRÔLER LES GRAMINÉES.